

BULLETIN
SCIENTIFIQUE, HISTORIQUE
ET LITTÉRAIRE
DU DÉPARTEMENT DU NORD
et des pays voisins

(Pas-de-Calais, Somme, Aisne, Ardennes, Belgique)

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE MM.

GOSSELET, Professeur à la Faculté des Sciences de Lille et
DESPLANQUE, Archiviste du Département du Nord.

— 000 —

TOME I. — 1869.



LILLE

chez M. COUËL-CASTIAUX, grande place, 43

1869

BULLETIN

Scientifique, Historique et Littéraire

du Département du Nord

ET DES PAYS VOISINS

BULLETIN
SCIENTIFIQUE, HISTORIQUE
ET LITTÉRAIRE
DU DÉPARTEMENT DU NORD
et des pays voisins

(Pas-de-Calais, Somme, Aisne, Ardennes, Belgique)

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE MM.

GOSSELET, Professeur à la Faculté des Sciences de Lille et
DESPLANQUE, Archiviste du Département du Nord.

—oOo—

TOME I. — 1869.



LILLE

Imprimerie de BLOCQUEL-CASTIAUX, grande place, 43

1869

I.^{re} ANNÉE — 1869

TABLE GÉNÉRALE

Table des Sociétés.

- Abbeville.** Société d'Emulation d' — 252.
Académie de Douai. Prix de mille francs décerné dans le ressort de l' — 321.
Amiens. Académie d' — 57;
— Société des Antiquaires de Picardie — 217.
Arras. Académie d' — 160, 263.
Belgique. Académie royale de — 43, 65, 98, 227, 297;
— Académie archéologique de — 197;
— Société d'histoire de la — 151.
Boulogne-sur-Mer. Société académique de — 25.
Cambrai. Société d'Emulation de — 89, 261, 384;
— Société des Amis des Arts de — 94.
Douai. Société d'Agriculture, etc., de — 376, 383.
— Conférences de l'Hôtel-de-Ville de — 71, 108, 132;
— Faculté des Lettres de — 369.
Dunkerque. Société de — 121, 226, 385.
Facultés. Séance de rentrée des — 367.
Laon. Société académique de — 127.
Lille. Société des Sciences, etc., de — 3, 94, 153, 193, 256, 367;
— Faculté des Sciences de — 367.
Mons. Cercle archéologique de — 29.
Nord. Commission historique du département du — 334.
Saint-Omer. Société des Antiquaires de la Morinie à — 249.
Saint-Quentin. Société académique de — 329.
Sorbonne. Réunion des Sociétés savantes à la — 110.
Valenciennes. Société d'Agriculture, etc., de — 281.

Table des Noms d'Auteurs

dont les ouvrages ont été analysés ou cités :

Alard. 306	Bachy. 10.156.188	Béraud. 62
Alexandre. 62	Baecker (de). 36	Berger. 313
Amiable. 152	Barbey. 114	Bernier. 32
Anselin. 62	Baton (l'abbé). 130	Bettignies (de). 32
Arnould. 31	Bazot. 218	Blain. 330
Asselin. 331	Bébin. 293	Blin. 92.93
Austray. 398	Bénard. 329	Boniface. 316

Borgnet. 232	Desjardins (Abel). 71.	Henry. 68.227.297
Boucher de Perthes 253	173.369.375	Héricourt (le comte
Bouton. 292	Desplanque. 9.95.111	Achmet d'). 362
Briart. 19.66	215.340	Hillebrand. 135.374.
Brochet. 22	Denlin. 285	375
Brun-Lavainne 113.335	Devaule. 285	Houdoy. 78.345
Bruyelle. 90.262.313	Devillers. 31.32.33.	Houzé del'Aulnoit (d.)
401	Dey. 113	157
Caffiaux. 290.339.356	Dormoy. 236	Jacques. 33
Caieux (de). 255	Douay. 285	Jaer (de). 397
Cailletet. 349	Dumont. 285	Joly. 132
Carlet (l'abbé). 112	Dupuis. 9	Jourdain. 222
Catalan. 68.98	Dupont. 227	Kervyn de Lettenhove
Cellier. 145.284.289.292	Durieux. 90.93.262.	(le baron). 231
Chon. 258.403	401	Kolb. 193
Cloquet. 33	Dusevel. 174	Kulmann fils. 158
Cochet (l'abbé). 115	Dutilleux. 225	Lacroix. 33
Colas. 95	Dusauter. 333	Ladureau. 92
Colincamp. 373	Duval. 222	Lamy. 260.352
Corblet (l'abbé). 88.111	Eschenauer. 7	La Plane (de). 250.264
113.225	Féguéux. 92	Lebleu. 143
Corenwinder. 10.116	Ferrus. 3	Lebreton. 159
Corne (père). 72	Fiévet. 284	Lecesne. 263.387
Corne (fils). 108	Filliette. 131	Lecocq. 165.181.235
Cornet. 19.33.66	Flament. 366	Lefebvre. 91.116.261
Courdaveaux. 372.375	Fleury (recteur). 34	Legentil. 161.162
Courtois. 250	Fleury. 114	Legrand. 14.73.284.
Cousin. 115.226.385	Folie. 297	326
Coussemaker (de). 335	Fourdin. 32	Lejeal. 76.292.294
Cox. 96	Fromentin. 279	Lejeune. 33
Dancoisne. 146	Fuix. 64.120	Lelièvre. 282
Dareste. 135.165.200.	Gachard. 68.104	Lethierry. 155
259.380	Galeslout. 200	Leuridan. 9.141.336
Darteville. 33	Gand. 404	L'Hôte. 122
Daudville. 330	Garcin. 333	Liagre. 398
Dehaisnes (l'abbé). 40	Garnier. 61.218.223	Linas (de). 265.404
110.172.187.321	Gilbert. 68.98.297	Livois. 26
Defontaine (l'abbé). 284	Glöscner. 297	Loppent. 192
Delattre. 150	Gomart. 131.225	Louise. 308
Delègue. 124.174	Gosselet. 157.184.197	Lyon. 10
Delcport-Bayart. 282	262.268.392	Magnier. 27
Delcruic. 7.94	Grandgaignage. 198	Malaise. 230
Delctombe. 7	Grar. 284.286	Manier. 384
Delgove (l'abbé). 224	Grimbert. 343	Manso. 210
Deligne. 94	Gripou. 196	Marchand. 130
Delière. 283	Guignies. 32	Mathieu. 61
Delmotte. 250	Guiraudet. 256.383.404	Melsens. 297
Delplanque. 379	Güthlin. 122.123	Matthias. 398
Delsart. 383	Hachez. 33	Matton. 115.128.129.
Demarsy. 254	Hallez. 141.170.205	130
Derode. 9.176	Hannover (le prof.) 299	Maugin. 133
Descamps. 309	Hecquet. 254	Maurice. 383
Deschamps de Pas. 116	Hecquet d'Orval. 255	Méluu (le comte de). 8
404	Henriot. 60	Mène. 85.159

Meunier (le baron). 9	Preudhomme de Borre	Telliez. 95
Meurein. 21.55.87.149	230.298	Terquem. 123
192.216.248.280.318	Prevost. 330	Theiller. 285
365.407	Proost. 199.398	Thielens. 56.85
Michaux. 33	Proyart. 263	Thivier. 59
Midoux. 114.128	Quetelet. 78.101.227.	Tissandier 300.371.375
Monnier. 32	298.386	Thys. 200
Montée. 305	Quetelet (Ernest). 101	Torfs. 200
Mordacq. 123	Quicherat. 115	Tricot. 33
Mossot. 8.23	Ravisi (de). 331	Van Benéden. 103.227
Moy. 134	Renier-Chalon. 103	229
Nahuys. 200	Renier-Malherbe. 299	Van Beneden fils. 146
Navez. 227	Resbecq (le comte Eu-	147.287.298
Neyt. 297	gène de). 56.88.153	Van Hende. 19.46.185
Nivoit. 174	Ricourt. 380	405.406
Norguet (de) 10.52.83	Ridder (de). 124	Vander Elst. 200
86.118.153.209.247	Rigaux. 20.151	Van Drival. 263
277.316.344.361	Robitaille. 263	Varenberg. 199
Obry. 61	Rousselle. 33	Vendegies (le comte de)
Offret. 378	Roussel-Defontaine. 9	91.262
Ortlieb. 196	Rousselin. 132	Verly. 309
Pacile. 40	Roth. 91	Vertus (de). 114
Pagnoul. 159	Rousseau. 330	Vincent. 116
Painvin. 95	Ruffin. 384	Vincent (Ch.). 32.334
Parenty. 162	Saulcy (de). 405	Violette (Henri). 159
Paris. 326	Sauvage (Emile). 27	Violette (Charles). 10
Parsy. 383	Schuermans. 200	11.116
Perin. 112	Scheler. 199	Vlaminck. 200
Petit (l'abbé). 32	Scoutteten. 42	Wallon. 285
Pilloy. 151	Selys-Longchamps (le	Watteau. 58
Planque (l'abbé). 263	baron de). 230.298	Wilbert 90.93.111.176
Plateau. 98	299	262.384
Plateau fils. 298	Smyttere (de). 147	Wilmaer. 397
Porter (de). 152	Soupplet. 333	Yvert. 58
Pouillet. 396	Taillar. 170.220	Zandyck. 122
Prarond. 256	Tassin. 181	Zertermann. 199

Table des Titres des Articles

insérés, analysés ou cités.

Abbaye de la Thure, 33 ; — de Domp martin, 255 ; — de Clairmarais, 264 ; — de Saint-Michel, 330 ; — Cartulaire de l' — d'Haumont, 32 ; Manuscrit de l' — de Lobbes, 33 ; Manuscrit de l' — de Saint Waast, 110 ; Numismatique de l' — de Saint-Waast, 146 ; du Gare, 224	Abbeville (S). Hydrologie de l'ar. d' — 254 ; la Ligue à — 256
	Agriculture . Progrès de l' — en France, 93 ; Manuel élémentaire d' — 383
	Amiens (S). Puit artésien à — 62 ; Cathédrale d' — 222.223
	Anor (N). Tranchée du chemin de fer à — 189

- Antiquités.** Découverte d' — à Estinnes-au-Val, 33; Fouilles archéologiques dans le Boulonnais, 226
- Ardennes.** Hydrologie du département des — 349
- Ardoises.** Analyses d' — 85
- Aristophane.** 134
- Armures** des hommes du Nord, 265
- Art.** Histoire et Philosophie de l' — 122.261
- Astronomie,** 132
- Ath (B).** Tour et Carillon de Saint-Julien à — 32
- Aubert de Bavière.** Régence d' — 290
- Azincourt (N),** 278
- Baleinoptères** du Nord de l'Atlantique, 227
- Barbastelle,** 247
- Belœil (B).** Château de — 32
- Brasseur,** 43
- Blanchiment.** Recherches sur le — 193
- Blaquart de Bailleul (M.gr),** 24
- Bovines.** Races — du Hainaut, 282
- Boulangers.** Liturgie du patronnage des — 111
- Boulogne-sur-Mer (P).** Histoire de — 27; Fouilles archéologiques près de — 226
- Bouvines (N),** 151
- Braine-le-Comte (B).** Forteresse de — 32
- Briffœil (B).** Château de — 32
- Billet,** 161
- Burry (Pierre),** 223
- Caillou-qui-Bique (B),** 181.183
- Caix (S),** 218
- Calcaires** du Pas-de-Calais, 159
- Cambrai (N).** Les Corps de métiers de — 90.176; Domaines du Clergé de — 91; — Disette à — 93; la Domination espagnole à — 111; Musée de — 313.
- Cambrésis.** Etats du — 17; Chants et Chansons du — 90; Inscriptions tumulaires du — 90; Géologie du — 262; Chants et Chansons populaires du — 401
- Cantraine,** 43
- Cartulaires, Chartres et Chartriers** du Hainaut, 32; — de l'Abbaye d'Haumont, 32; — de l'Eglise de S.te-Vaudru, 32; — de Philippe-Auguste, 220; — de Valenciennes, 287; Statuts de l'Académie de Musique à Mons, 34
- Celtiques.** Antiquités — du Musée de Douai, 186; — Découverte d'objets — à Caix, 218
- Céramique.** Histoire de la — lilloise, 345; Manufactures de Fayences de Valenciennes, 76
- Chalandry (A),** 129
- Chants et Chansons** populaires du Cambrésis, 90.401
- Charles-Quint.** Campagnes de, 90
- Charles VII.** Lettre du Dauphin — à Philippe-le-Bon, 335
- Château** de Briffœil, 32; de Belœil, 32; de Mons, 33; des Diablos, 181; de Domart, 174
- Chièvres (B).** Histoire de — 32
- Chimie,** 68
- Chivy (A),** 114
- Christianisme.** Introduction du — dans le Hainaut, 294
- Cicéron.** Traité de la vieillesse, 62; les Débuts de — 284
- Clairmarais (P),** 264
- Classification** en Histoire naturelle, 135
- Collation** des Curés de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, 33
- Concordat** russe, 398
- Condé.** Origine du titre des princes de — 114
- Confrérie** noble de Saint-Georges à Mons, 34
- Cotonnière.** Industrie — 124
- Coucy la Ville (A),** 130
- Crespel-Delisle,** 162
- Crustacés** d'eau douce de Belgique, 298
- Desbordes-Valmore (M.^{me}),** 72
- Derode (Victor),** 9
- Détenus pour dettes.** Conditions des — au moyen-âge, 112
- Deux-Acren (B).** Eglise des — 30
- Disette** à Cambrai, 93; Famine et — 108
- Domart (S.),** 174
- Doncre (Dominique),** 162

- Douai** (N). Musée archéologique de — 35.185; Essai sur le Magistrat de — 172; Musée Berthoud, 399
- Dour** (B). Notes sur le canton de — 32
- Droit coutumier**. Origine du — 113
- Dubois** (Anne), fondatrice des Brigittines de Lille, 344
- Dubois** (Stanislas), 410
- Dugué de Bagnols**. Mémoires de — intendant de la Flandre wallonne, 343
- Dunkerque**. Notice historique sur — 144
- Duthoit** (Aimé), 88
- Eau**. Utilité de l' — 133
- Economie politique et sociale**. Considérations sur les Douanes et sur l'impôt, 95; Enseignement professionnel des femmes, 330; Causes du chômage du lundi, 330; Les Chèques, 330; Suppression des Octrois, 10
- Edouard III**, 231
- Eglises** des Deux-Acren, 32; — Saint-Julien à Ath, 32; — Sainte-Waudru, 33; — Chivy, 114; — Amiens, 222.223; — Saint-Michel, 330
- Egyptiennes**. Antiquités — du Musée de Douai, 185
- Elincourt** (N), 92
- Empoisonnement** par les Graines de Ricin, 157
- Enfant** (l'), 132
- Epitaphes** (voir inscriptions tumulaires)
- Escaut**. Péage de l' — 198
- Espèce**. De l' — 165.200
- Estinnes-au-Val**, 33
- Etats** de Lille, 8; — du Hainaut, 16; — du Cambrésis 17; Convocation des — Généraux en Artois, 327
- Etouvelles** (A), 150
- Exposition** de sylviculture de Namur, 55; Visite à l' — universelle, 58
- Fayence** (voir Céramique)
- Féodalité**. La — en Picardie, 220; Statistique féodale du Mélantois, 336
- Fêtes** de la Toison-d'Or à Mons, 33; — à Laon en 1741, etc., 130
- Feux**. Francs des cinq offices des — à Valenciennes, 339. 352
- Filigranes** des papiers, 128
- Filles de la Croix**. Origine de l'Institut des — 225
- Flandre**. Relations de la — au moyen-âge, 200
- Florentins**. Les Proscrits — sous Henri III, 173
- Foires** de Mons, 33
- Folz-les-Caves** (B). Gîte fossilifère de — 83
- Gallo-Romaines**. Sépultures — 19.52; Antiquités — 91.129; Habitation — à Bouvines, 151; Puits — à Vechten, 200
- Gaule**. La — au siècle d'Auguste et sous les Antonins, 170
- Gaulois**. Découverte d'un Trésor — 405
- Geete** (Grande) (B). Roches cannelées de la — 230
- Géologie** du Cambrésis, 262; — du Caillou-qui-Bique, 183; — des environs de Soignies, 66; — Grotte de Coget, près Namur, 227; Diluvium de Saint-Omer, 120; Cristaux de Gypte dans l'argile d'Ypres, 362; Coupe d'un puit à Guesnain, 157; Craie de Saint-Omer, 267; le Gault à Valenciennes, 197; Bassin houiller de Valenciennes, 236; Sources sulfureuses de Meurchin, 318; Observations géologiques faites en Italie, 157; Roches cannelées de la Grande-Geete, 230; Tranchée du chemin de fer de Tournai, 216; id. d'Anor, 189; id. d'Origny, 189; Etudes paléontologiques sur le département du Nord, 157; Crustacés et Tortue fossiles de Lezennes, 361; Cheloniens fossiles des environs de Bruxelles, 230; Palædaphus devoniensis, 229; Gîte fossilifère de Folz-les-Caves, 83; Meule, 18; Sources salines du terrain houiller, 299
- Cours de — 392

- Germaniques.** Traces d'éléments — dans le Nouveau - Monde, 200
- Gibier.** Arrivages de — du Nord, 46
- Gracques** (les), 73
- Grec.** Théorie élémentaire des verbes grecs, 308
- Guesnain** (N). Coupe d'un puit à — 157
- Hainaut.** Etats du — 16; Cartulaire du — 32
- Hamel** (N), 248
- Haumont** (N). Cartulaire de l'abbaye d' — 32
- Hédouin**, 24, 88, 385
- Henri IV.** Lettre de — aux Valenciennes, 292
- Histoire.** Cours d' — 371
- Hippophagie**, 333
- Houille.** Analyse des — du Nord de la France, 159; Bassin houiller de Valenciennes, 236
- Horace.** Traduction d' — 59
- Hrovistha**, 59
- Hydrologie** de l'arrondissement d'Abbeville, 254; — du département des Ardennes, 349; Alimentation d'eau potable de la ville de Douai, 383
- Incendie.** Avertisseur d' — 192
- Indianisme.** Jehovah et Agni, 61; Culte de Krishna, 331
- Industrie.** Notions sur l' — dans le département des Ardennes, 174; Histoire de l' — à Lille, 176
- Inscriptions tumulaires** de Blandine Rubens, 33; — de l'arrondissement de Cambrai, 90. 262
- Intendants, Intendance** du Hainaut, 14; — Mémoires des — de la Flandre et du Hainaut, 340
- Insectes.** Catalogue des Coleoptères du département du Nord, 10; id. des Hemiptères, 155; Synopsis des Caloptérygines, 230; id. des Gomphines, 298; Ravages des Chenilles, 240. 268. 282; Insectes nuisibles, 255
- Ivoire.** Feuille d' — trouvée à Tongres, 200
- Jeanne la Folle**, 135
- Juan d'Autriche** (Don), 68. 231
- Jourdain** (Léonor), littérateur, 61
- Judiciaire.** Episode — du xiv.^e siècle, 123; Jugements de Dieu, 199
- Lamartine**, 87
- Lannoy** (N). Histoire de — 9. 141
- Laon** (A). Fêtes à — en 1741, etc., 130; Institution de Charité à — 131
- La Rochefoucault**, 8
- Lemaire** de Saint-Quentin, 333
- Le Pelletier de Souzy** intendant de la Flandre, ses Mémoires, 341
- Lèse-majesté** sous le Duc d'Albe, 398
- Leys**, 410
- Lezennes** (N), 361
- Ligue.** La — à Abbeville, 397 — en France, 397
- Lille** (N). Histoire des Etats de — 8; Rivières et canaux de — 40; Histoire de l'industrie à — 176; Biographie lilloise contemporaine, 309; Anciennes coutumes de — 335
- Littérature.** Cours de — néerlandaise, 36; — ancienne, 372, française, 373, étrangère, 373
- Liquide.** Figures d'une masse — sans pesanteur, 98
- Looz** (B). Histoire du comté de — 152
- Loup**, 80, 116, 409
- Louvain** (B). Siège de — 397
- Mammifères.** Liste des — du département du Nord, 212
- Mammoth**, 120
- Marœuil** (P), 387
- Mathématiques**, 64, 68, 98, 120
- Martre**, 316
- Mécanique.** Expériences sur les métiers à tisser, 256
- Menstruation.** Epoque de la — 299
- Mérovingien.** Cimetières — 130. 218. 318; — Chapiteaux — 114
- Météorologie**, 21. 53. 86. 118. 148. 191. 215. 247. 279. 316. 364. 406; Orages, 22. 386; Observations — 92. 101. 122. 333. 378;

- Aurores boréales, 227 ; Bolidé ; 227.365 ; Neige en été, 299 ; Tremblement de terre, 365 ; Etoiles filantes, 387
- Métiers.** Corps de — à Cambrai, 176
- Meunier** (Baron), 9
- Meurchin** (P), 318
- Milon** moine de Saint-Amand, 112
- Monnaies** (voir Numismatique)
- Mons** (B). Château de — 33 ; Fête de la Toison-d'Or à — 33 ; Foires de — 33 ; Sceau primitif de — 33 ; Hôtel de la Paix à — 34 ; Confrérie noble de S.t-Georges à — 34 ; Ancien cimetière à — 362
- Monstruosités.** Production des — 259 ; Polydactylie, 379
- Musées** de Cambrai, 313 ; — archéologique de Douai, 37.185 ; — d'Histoire naturelle de Douai, 205 ; — de Dessin de Lille, 120 ; — d'Archéologie et de Céramique de Lille, 209 — Ethnographique de Lille, 188 — Berthoud à Douai, 399
- Navez**, 410
- Narbonne.** Journal de — Commissaire de police de Versailles, 258
- Néerlandaise.** Cours de littérature — 36
- Noble famille**, 56
- Noroy** (S), 218
- Numismatique** des comtes de Hainaut, 143 ; — de l'abbaye de Saint-Waast, 146 ; — du Ponthieu, 254 ; — des seigneurs de Florennes, 104 ; Découverte de Monnaies, 20.149.405 ; De la Monnaie dans le département du Nord. 44.184 ; Atelier monétaire de Valenciennes. 145.406 ; Médailler du Musée de Valenciennes, 284 ; Enseignes de S.t-Firmin, 115
- Oeufs.** Conservation des — 159
- Oiseaux.** Coqs de Bruyère, 47 ; Gelinotte, 49 ; Lagopèdes, 50 ; Tétris, 51 ; Mouette, 86 ; Petrel, 86 ; Pouillot, 86 ; Cygne, 119 ; Canard hybride, 205 ; Pelican blanc, 315 ; — Oiseaux étrangers, 85 ; Ornithologie européenne, 153 ; Oies sauvages, 356
- Origny** (A). Tranchées du chemin de fer à — 190
- Ornement** de Bronze, 404
- Pascal**, 8.124.174
- Peinture** : Vocation de Saint-Jacques, 95
- Peissant** (B), 33
- Périodiques.** Phénomènes — en 1865 et 1866, 101
- Peuple.** Condition du — au moyen-âge, 113
- Philippe II.** Campagnes de — 200
- Philosophie.** L'Âme, 61 ; les Idées innées, 253, Etudes de Théodicée, 300 ; Cours de — 370 ; Le Phédon, 397 ; L'ordre surnaturel, 398
- Physique** : Vibrations de l'air dans une enveloppe biconique, 196 ; Chronomètre électro-balistique, 227 ; Pyromètre, 260
- Physique sociale**, 78.299
- Poésies, Poèmes** : la Patience, 7 ; Lydéric, 7 ; l'Apparence trompeuse, 7 ; Hrovistha, 59 ; la Mort et le Bucheron, 60 ; la Sobriété poème du ix.^e siècle, 112 ; le Dernier jour de Pompéi, 123 ; Le roman des Eies, 199 ; les Chants du soir, 210 ; le Pèlerinage de Child-Harold, 306 ; Promenade dans le Cimetière de... 330 ; Macbeth, 330
- Poissons fossiles** du Boulonnais, 27
- Pore Epic**, 120
- Préexistence des germes.** Théorie de la — 135
- Premont** (A) pendant l'occupation romaine, 135
- Procès** auxiliaires de l'Histoire, 91
- Protestantisme** à Remigny, 130
- Puit** romain, 200
- Puysaye.** Recherches historiques sur la — 147
- Quemada.** Ruines de — 92
- Quentovic.** Emplacement de — 115

- Reliquaire** de l'abbaye de Haquignies
- Remigny** (A), 130
- Renaissance** (La), 71
- Rime**. Origine de la — 59
- Robespierre**. La jeunesse de — 325
- Ronchin** (N), 19
- Roye** (S), 225
- Rubens**. L'épithaphe de Blandine, 33
- Saint-Angilbert**, 113
- Saint-Michel** (A), 330
- Saint-Omer** (P). Dictionnaire géographique de l'arrondissement de — 250; Diluvium de — 120; Craie de — 267
- Sainte-Aye**. Culte de — 33
- Sainte-Beuve**, 320
- Saint-Genois** (le Baron de), 43
- Sanglier**, 117
- Sceaux** primitif de Mons, 33; — des Minimes à Mons, 34; — des seigneurs de Florennes, 104; du Musée d'Amiens, 225
- Schœnbein**, 42
- Sénao de Meilhan**, 14.325
- Sépultures et Cimetières** gallo-romaines, 19.52; — mérovingiennes, 130.218.318.387; — anciennes, 150.362; Pierres tombales de Willerval, 362
- Silex** taillés, 33
- Silviculture**. Exposition de — de Namur, 55; Végétation spontanée des plantes forestières, 62
- Smithsonienne**. Institution — de Wasington, 378
- Soissons** (A). Siège de — 131
- Soignies** (B), 66
- Sotismes** (N). Histoire de — 381
- Soude**. Fabrication de la — 352
- Soufre**. Extraction du — en Sicile, 158; Source sulfuréuse de Meurchin, 318
- Squalodons**, 103
- Strepv** (B), 33
- Sucre**. Dosage du — 11
- Sulfocyanures**, 68
- Templeuve** (N), 362
- Théodicée**. Etudes de — 300
- Thermophylacte**, 159
- Thivencelles** (B), 19
- Tissage**. Cours de — 404.409
- Toilliez**, 31
- Toscane** (Grand Duc de) — 173
- Tournay** (B). Tranchée du chemin de fer, 216
- Trith** (N). Seigneurs de — aux XII.^e et XIII.^e siècles, 286
- Université**. Discours sur l' — 34
- Valenciennes**. Manufactures de fayences de — 76; Ateliers monétaires de — 145.406; le Gault à — 197; Chartre communale de — 289; Siège de — 292; Vignobles de — 292; Histoire du Collège de — 293; Francs des cinq offices des feux à — 352; Biographie valenciennoise, 287
- Van der Buch** archevêque de Cambrai, 33
- Vapeur** (Machines à vapeur). Robinet à air de sûreté, 96; Utilisation des — perdues dans les fabriques de sucre, 333; Emploi de la contre-vapeur, 380
- Végétaux** Myosotis Dumortieri, 56; Cytissus decumbans, 56; Physiologie végétale, 156
- Vente** de gravures, 366
- Vierge** miraculeuse de Cambron, 33
- Vincent** de l'Institut, 24.87
- Warmintia** (B), 200
- Watteau**. Le peintre — 284
- Wetteren**, 200
- Willerval** (P), 362
- Worden**. Biographie du baron de — 91.262
- Ypres** (B). Restauration de la Chambre échevinale d' — 408
- Ziphioide** fossile, 103

Les noms de localités sont accompagnés d'initiales désignant les divisions géographiques où elles sont situées: — (A) Aisne, (Ar) Ardennes, (N) Nord, (P) Pas-de-Calais, (S) Somme, (B) Belgique.

LILLE, IMP. BLOCQUEL-CASTIAUX, GRANDE PLACE, 13.

N.° 1. — Janvier 1869

BULLETIN
SCIENTIFIQUE, HISTORIQUE et LITTÉRAIRE
DU DÉPARTEMENT DU NORD
ET DES PAYS VOISINS
(Pas-de-Calais, Somme, Aisne, Ardennes, Belgique).

L'idée de fonder ce Bulletin nous a été principalement inspirée par l'isolement où vivent les savants de province. Il y a bien, dans toutes les villes importantes, des Académies ou des Sociétés réunissant les personnes de la localité qui s'occupent de Sciences ou de Littérature; mais les Associations d'un même département n'ont aucun rapport entre elles. Souvent même, bien qu'elles échangent leurs publications, elles ne connaissent pas leurs travaux réciproques. On ne sait pas à Lille ce que l'on fait à Cambrai, à Cambrai ce qui se passe à Dunkerque. Faute de ces encouragements qui naissent de l'approbation des hommes compétents, faute de l'émulation produite par la vue du travail d'autrui, on s'endort, on cesse d'étudier, d'acquiescer et surtout de produire. Notre Bulletin, en rendant un compte sommaire des travaux de toutes les Sociétés du Département et des Sociétés voisines, fera connaître les uns aux autres les hommes du même pays qui s'occupent des travaux intellectuels; il créera entre eux des rapports de sympathie en attendant qu'il puisse s'en établir de plus complets et de plus intimes.

Nous espérons aussi que notre Bulletin sortira du cercle des Sociétés savantes, qu'il pénétrera chez toutes les personnes qui s'intéressent d'une manière ou de l'autre aux travaux de l'intelligence, qu'il fera connaître les services rendus par les Associations scientifiques, et qu'il attirera sur leurs membres une juste considération. Le public ne lit pas les Mémoires souvent très-longs et quelquefois un peu arides; nous chercherons, en donnant de ces écrits un résumé court et élémentaire, à en faire ressortir le mérite et l'intérêt.

Nous avons encore d'autres buts. Nous désirons propager l'amour des travaux intellectuels et pour cela entretenir nos lecteurs de la science locale qui plus que toute autre peut inspirer le goût de l'étude. Nous ferons connaître les richesses de nos Musées et leurs accroissements successifs, celles des Collections particulières qui souvent peuvent rivaliser avec les Musées par les objets précieux qu'elles renferment. Nous indiquerons les diverses couches du sol du pays, les végétaux qui y croissent, les animaux qui y vivent, les monuments qu'on y a élevés, les antiquités qu'on y trouve, l'histoire des civilisations qui s'y sont succédé, les œuvres de génie qu'elles ont enfantées, etc.

N'oubliant pas que notre Département tient le premier rang sous le rapport de l'Agriculture et de l'Industrie, nous mentionnerons les progrès scientifiques effectués chez nous dans ces deux directions.

Nous signalerons toutes les découvertes qui se feront dans notre pays, et nous offrons ainsi aux auteurs de ces découvertes un moyen de publication prompt et facile.

Nous accepterons avec reconnaissance toutes les communications que l'on voudra bien nous envoyer, mais nous tenons à prévenir que nous ne voulons pas faire concurrence aux publications des Sociétés savantes; nous ne don-

nerons que de simples notes très-courtes et jamais de Mémoires *in extenso*.

Nous commençons notre Bulletin humblement (environ 300 pages par an), parce que nous avons tenu à le mettre à un prix accessible à tout le monde. Si notre idée a l'approbation de nos concitoyens, si notre Bulletin leur plaît, nous chercherons à y apporter toutes les améliorations que l'expérience et les conseils d'autrui nous suggéreront.

GOSSELET ET DESPLANQUE.

TRAVAUX DES SOCIÉTÉS.

SOCIÉTÉ DES SCIENCES, DE L'AGRICULTURE ET DES ARTS DE LILLE⁽¹⁾

Avant 1789, il existait à Lille une Société savante connue sous le nom de *Collège des Philalèthes*; la tourmente révolutionnaire la dispersa. En 1802, les débris de cette Société échappés à l'orage se réunirent et formèrent une nouvelle Association sous le nom de *Société des Amateurs des Sciences, de l'Agriculture et des Arts*. Elle changea ce titre en 1829 contre celui qu'elle porte encore. Le 13 décembre 1862, un décret impérial la reconnaissait comme établissement d'utilité publique. Le nombre des membres titulaires est limité, il était primitivement de trente; en 1852, il fut porté à cinquante.

(1) En commençant le compte-rendu des travaux des Sociétés savantes, nous avons pensé qu'il serait agréable à nos lecteurs de connaître les membres qui font partie de ces Associations scientifiques. Ces listes, données une fois pour toutes, ne seront plus renouvelées; mais nous aurons soin de tenir notre Bulletin au courant des changements de personnel qui viendront à se produire.

Note de la Rédaction.

Actuellement [15 janvier 1869] la Société comprend :

Six membres honoraires : les autorités départementales et municipales , et

- MM. MOULAS (1) [1831] (2) , homme de lettres.

VERLY [1823] , archéologue.

Deux membres de droit : le Recteur de l'académie et l'Inspecteur d'académie , en résidence à Lille.

Quarante-cinq membres titulaires et cent quarante correspondants.

Les membres titulaires sont :

MM. CHON * [1842] , professeur d'Histoire à la Faculté et au Lycée ; *Président*.

MENCHE DE LOISNE [1864] , ingénieur des Ponts-et-Chaussées ; *Vice-Président*.

GOSSELET [1865] , professeur de Géologie à la Faculté ; *Secrétaire-Général*.

VAN HENDE [1860] , numismate ; *Secrétaire de Correspondance*.

BACHY [1844] , agronome ; *Trésorier*.

DE NORGUET [1862] , naturaliste ; *Archiviste*.

KUHLMANN C * [1824] , correspondant de l'Institut ; chimiste.

DANEL , * [1828] , auteur d'une théorie musicale.

BENVIGNAT [1836] , architecte.

TESTELIN [1840] , docteur en médecine.

CAZENEUVE O * [1841] , directeur de l'Ecole de Médecine

DELERUE * [1843] , juge-de-peace , homme de lettres.

(1) Les membres titulaires , dont la nomination remonte à plus de 30 ans , deviennent de droit , sur leur demande , membres honoraires.

(2) Le chiffre entre parenthèse indique l'année de l'admission.

- MM. CHRESTIEN [1847], docteur en médecine.
LAVAINÉ * [1848], professeur de musique au Conservatoire.
CORENWINDER * [1848], agronome et chimiste.
PARISE * [1848], docteur en médecine.
DUPUIS [1848], avocat, homme de lettres.
DELIGNE [1849], professeur de littérature.
BLANQUART-EVRARD * [1852], peintre et photographe.
COLAS [1852], peintre.
VIOLETTE, Henri, O * [1852], chimiste, commissaire des poudres et salpêtres.
GARREAU * [1852], pharmacien, botaniste.
MEUREIN [1852], pharmacien, chimiste.
COX * [1854], industriel.
CANNISSIÉ [1854], linguiste.
PAEILE [1856], bibliothécaire et archiviste de la ville.
VIOLETTE, Charles [1858], professeur de Chimie à la Faculté.
GUIRAUDET * [1858], professeur de Mathématiques, Doyen de la Faculté.
MATHIAS * [1858], ingénieur du chemin de fer du Nord.
DE GOUSSEMAKER * [1859], correspondant de l'Institut, Président de la Commission historique.
COMTE DE MELUN [1859], Vice - Président de la Commission historique.
HOUZÉ DE L'AULNOIT, Alfred [1860], docteur en médecine.
DARESTE DE LA CHAVANNE [1860], professeur de Zoologie à la Faculté.
HOUZÉ DE L'AULNOIT, Aimé [1861], avocat.
LETHIERRY [1862], entomologiste.
VANDENBERG [1863], architecte.

LEURIDAN [1863], bibliothécaire-archiviste de la ville de Roubaix.

KUHLMANN, Jules [1863], chimiste.

DESPLANQUE [1863], archiviste du Département.

REINART, O* [1864], conservateur des Musées de Lille.

ROUSSEL-DEFONTAINE * [1865], industriel, maire de Tourcoing.

TELLIEZ [1866], juge au tribunal civil, économiste.

BOIRE [1868], ingénieur civil.

DUTHILLEUL [1868], homme de lettres.

HANRIOT* [1868], professeur de Physique à la Faculté.

Dans le cours de l'année 1868, la Société a perdu :

M. LYON [1865], inspecteur des forêts.

Elle a vu s'éloigner :

MM. GRIPON [1865], professeur à la Faculté.

GIRARDIN, O * [1858], correspondant de l'Institut,
Doyen et professeur de Chimie à la Faculté.

LEMAITRE * [1863], ingénieur en chef des Ponts-
et-Chaussées.

Mossot, professeur de rhétorique au Lycée,
qui sont devenus ses correspondants.

J. G.

MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ DES SCIENCES, DE L'AGRICULTURE
ET DES ARTS DE LILLE.

Année 1867, IV.^e volume, 3.^e série. — Publiés en 1868.

Les publications de la Société pendant l'année 1867 ont été nombreuses. Elles prouvent que les membres de cette Association veulent donner l'exemple du travail qu'ils stimulent en dehors d'eux, par l'appui qu'ils prêtent à tous les hommes d'étude, et par les Concours qu'ils ouvrent

chaque année dans toutes les branches du savoir. En 1868, la Société a publié deux volumes: l'un, consacré aux mémoires de ses membres; l'autre, aux mémoires qu'elle a couronnés ou qu'elle a jugé dignes d'être imprimés sous ses auspices.

Nous ne nous occupons aujourd'hui que du premier de ces deux volumes (4.^e volume de la 3.^e série).

Citons d'abord les travaux de littérature qu'il contient, et commençons par les poésies.

Nous trouvons une fable: *l'Apparence trompeuse*, et un conte: *l'Aigle et la Flèche*, de M. Delcrue. — Deux pièces de vers: *la Patience* (imitation de l'Allemand), *la Délivrance*, par M. Eschenauer, pasteur protestant à Strasbourg, membre correspondant de la Société; et un poème intitulé *Lydéric* de M. Deletombe, homme de lettres à Orchies, également correspondant de la Société.

Lydéric, c'est l'histoire de notre premier forestier de Flandre qui est devenu, de par Clotaire, le souverain *du pays de la Lys*, après avoir vaincu et tué Phinart, brigand légendaire de nos contrées.

Les vers de M. Eschenauer ont un cachet essentiellement religieux :

Il est un ange sur la terre
Qui vers nous descendu des cieux,
Répand un baume salutaire
Sur tous les maux des malheureux :
Son regard apporte la joie,
La paix, la vie et le bonheur.
Ah! vers cet ange qu'il envoie
Que l'Eternel tourne mon cœur.

Quel est cet ange ?

Cet ange, c'est la Patience,
Compagne de la Charité,

Sœur de la douce Con fiance
Et fille de la Vérité.
Elle supporte sans murmure,
Sans amertume et sans effort,
L'épreuve même la plus dure
Et nous sourit jusqu'à la mort.

Le but de la fable, comme on le sait, est d'instruire :
M. Delerue y a réussi.

En visitant un cabinet d'antiquailles, il aperçoit parmi
beaucoup d'objets :

.....une superbe épée ;
Son fourreau resplendissait d'or
Et sa poignée était plus belle encor...

Mais, tirant cette épée du fourreau, il n'a entre les
mains qu'une lame de bois...

- Sous les plus beaux dehors, l'homme et même la femme,
- A nos regards apparaissent parfois.
- Mais cherchez-leur un cœur, une âme,
- C'est souvent mon épée à la lame de bois. »

La critique littéraire est représentée par une étude de
M. Mossot, sur Pascal et La Rochefoucauld.

L'auteur examine ces deux hommes célèbres du xvii^e siècle
dans leurs livres paraissant presque la même année : les
Pensées, de Pascal, et les *Maximes*, de La Rochefoucauld.

Ainsi rapprochés dans le temps, ces deux livres le sont-ils
par l'esprit, par l'inspiration ?

Il en est peu d'aussi différents. L'un (La Rochefoucauld),
a écrit avec son esprit ; Pascal, avec son âme, dit M. Mossot
en terminant.

L'Histoire des Etats de Lille, de M. le comte de Melun,
est continuée dans ce volume. L'écrivain nous montre ces

Etats sous la domination française et pendant l'occupation de Lille par les Hollandais.

L'histoire locale est l'objet d'un autre mémoire très-intéressant dû à M. Leuridan, et intitulé *Précis de l'histoire de Lannoy*. Nous en donnerons prochainement un compte-rendu spécial.

Nous voyons encore une *note sur les œuvres posthumes d'Emile Gachet*, savant paléographe, par M. Albert Dupuis; et deux *notices biographiques*: l'une, sur la vie et les travaux de M. Victor Derode, par M. Alex. Desplanque, notice dont nous nous servons pour faire connaître M. Victor Derode quand nous parlerons prochainement de *ses quelques documents pour servir à l'Histoire de l'Industrie de Lille*; l'autre, sur M. le baron Meunier, décédé maire de Lille.

M. Meunier était fils du général de division, baron Meunier, et de la fille de David, le célèbre peintre du temps de la République et de l'Empire.

Titulaire d'une étude de notaire à Lille, il y arriva avec la volonté de devenir, dit M. Ferdinand Mathias, auteur de sa biographie, un citoyen utile et actif de sa ville d'adoption; il a largement tenu parole. Depuis 1852, il faisait partie du Conseil municipal.

Lors de l'agrandissement de Lille, M. Meunier se montra partisan de la nouvelle enceinte fortifiée, et s'occupa activement de la question. La croix de la Légion d'honneur fut la récompense de ses travaux.

M. Meunier était membre de la Société depuis 1861, il s'y occupait d'Economie sociale.

Cette branche de la Science est encore dignement représentée à la Société. Au moment où la question des octrois était à l'ordre du jour, M. Roussel-Defontaine a pensé qu'il

*

était opportun de faire connaître l'histoire de l'abolition des octrois communaux en Belgique. M. Roussel-Defontaine n'a pas eu l'intention d'examiner dans son travail la question des octrois en France. Il pense qu'il faudrait pour notre pays une autre solution du problème.

L'élément scientifique domine dans la Société.

Le présent volume contient un *Mémoire sur le dosage du sucre au moyen de liqueurs titrées*, par M. Charles Viollette.

Des études sur les fonctions des racines des végétaux, par M. Corenwinder.

Un *Mémoire sur le traitement des futaies*, de M. Lyon.

Sous ce titre : *Poutres équarries à extraire d'un tronc d'arbre*; une méthode, du même auteur, qui permet de déterminer sûrement, d'après le diamètre d'un arbre, la dimension des poutres qu'on peut en extraire.

Une *Question de Physiologie végétale*, par M. Bachy.

Un supplément ajouté par M. de Norguet, *au Catalogue détaillé des Coléoptères du département du Nord*, présenté par lui, en 1863, à la Société des Sciences, complète les travaux scientifiques contenus dans ce volume, travaux dont la plupart feront l'objet d'analyses qui paraîtront dans ce Bulletin.

Nous disons la plupart, parce que, en effet, il n'est pas possible, pour ne citer qu'un exemple, de résumer l'énumération que fait M. de Norguet des insectes de notre Département.

On sait que les coléoptères forment un des douze ordres dont se compose la classe des insectes; le *scarabée* des jardins, vulgairement appelé le *jardinier*, et le *hanneton* en sont le type.

C'est la partie Est du Département qui a fait l'objet de nouvelles recherches; la forêt de Mormal, les bois de Trélon

et de Raismes, dit M. de Norguet, ont été visités à plusieurs reprises par M. Lethierry qui a eu le mérite d'y faire des découvertes intéressantes.

Ce supplément sera, nous l'espérons, suivi de plusieurs autres.

Qui peut en effet se flatter, observe M. de Norguet, d'avoir examiné tous les êtres qui vivent ou naissent sur un pays, ou sur une portion de pays, même restreinte, puisque mille circonstances peuvent les faire paraître et disparaître, les rendre plus ou moins rares, plus ou moins faciles à découvrir ?

A fortiori, en est-il ainsi des insectes chez lesquels un changement dans l'atmosphère, une modification dans la végétation, une inondation, un dessèchement, un coup de vent même peut amener l'apparition ou l'extinction de plusieurs espèces.

LECOQ.

DOSAGE DU SUCRE AU MOYEN DES LIQUEURS TITRÉES

avec instruction pratique, par M. CH. VIOLETTE (*)

Parmi les différentes méthodes proposées pour le dosage du sucre, deux principalement sont utilisées.

La première, toute physique, a été imaginée par Biot, elle repose sur la déviation qu'une liqueur sucrée fait éprouver au plan de polarisation de la lumière. Elle donne des résultats précis lorsque la dissolution sucrée n'est que faiblement colorée, mais elle exige l'emploi du saccharimètre, instrument coûteux et dont tout le monde n'est pas apte à se bien servir.

(*) Brochure in-8°, 140 pages, une planche, Lille, Quarré

La deuxième méthode, due à M. Barreswill, est une méthode volumétrique fondée sur ces deux faits purement chimiques :

1.° Que le sucre se transforme par l'ébullition avec un acide en sucre interverti ; 2.° Que un équivalent de ce dernier peut précipiter, à l'état d'oxide cuivreux rouge (Cu_2O), tout le cuivre de dix équivalents de sulfate cuivrique dissous dans la solution alcaline d'un tartrate neutre alcalin. Ce procédé est moins exact que le premier et il ne donne qu'une approximation de 2 à 3 % ; il est du reste entouré d'assez peu de renseignements, même dans les livres spéciaux, pour que ces conditions réunies l'aient empêché de se généraliser en passant dans une pratique journalière.

M. Charles Viollette a repris le procédé dit de Barreswill et il est parvenu à lui donner toute la précision désirable au point même d'en obtenir des résultats identiques à ceux du saccharimètre, tout en conservant à l'opération sa simplicité primitive ; même dans le cas où la coloration des dissolutions sucrées rend incertain le dosage du saccharimètre, la méthode de M. Viollette conserve toute sa précision.

Il emploie une liqueur cuivrique, dite liqueur normale, qui diffère de celle de Fehling en ce que la précipitation de 10 cc. de cette liqueur correspond à 5 centigrammes de sucre, tandis que la même quantité de liqueur normale du chimiste allemand correspond à 5 centigrammes de glucose (5 centigr. 263 de sucre).

Dans un premier chapitre l'auteur décrit avec un soin extrême et en insistant sur les plus petits détails, les moyens de préparer ces réactifs ; dans les cinq chapitres suivants il donne sa méthode perfectionnée d'analyse pour les différents genres de produits qui peuvent se présenter dans la pratique :

- 1.^o Sucres raffinés , sucres candis , sucres bruts riches et sucres de fécule riches ;
- 2.^o Sucres bruts pauvres , mélasses et sirops ;
- 3.^o Betteraves ;
- 4.^o Jus de betteraves ;
- 5.^o Liquides sucrés quelconques.

Dans ces différents cas , la méthode générale devait nécessairement subir quelques modifications selon que les produits sont peu colorés ou qu'ils le sont beaucoup , selon qu'ils contiennent ou non soit du glucose , soit du sucre interverti , et enfin selon qu'ils sont plus ou moins troubles et difficiles à filtrer.

Une des plus importantes innovations de M. Violette , celle qui rendra au plus haut degré son livre précieux pour la pratique , ce sont les tableaux qu'il y a joints.

Les uns , résumant avec une grande netteté les phases de l'opération dans ses caractères fondamentaux et dans ses caractères secondaires , permettent de saisir l'instant précis où la réduction est complète.

Les autres ont pour but d'éviter aux praticiens les calculs de l'analyse.

Dans une première colonne on lit le résultat de l'expérience , c'est-à-dire le nombre de centimètres cubes du sirop qu'il a fallu employer pour réduire 10 cc. de la liqueur cuivrique normale , c'est ce que l'on appelle le titre du sirop. Dans une seconde colonne on trouve la quantité de sucre contenu dans le sirop , et dans une troisième , la quantité de glucose qui y correspond ; le fabricant de sucre et le raffineur se serviront de la seconde , le distillateur de la troisième.

ORTLIEB.

BIBLIOGRAPHIE.

UN INTENDANT DU HAINAUT SOUS LOUIS XVI.

Dans sa séance publique du 27 décembre 1868, dont il sera incessamment rendu compte ici, la Société Impériale des Sciences de Lille a décerné, à titre de distinction exceptionnelle, une médaille d'or à M. Louis Legrand, avocat à Valenciennes, auteur de l'ouvrage intitulé : *Sénac de Meilhan et l'Intendance du Hainaut et du Cambrésis sous Louis XVI.* ⁽¹⁾

Antérieurement, ce livre avait été présenté comme thèse française de doctorat, ⁽²⁾ à la Faculté des Lettres de Paris où il a trouvé le plus flatteur accueil. ⁽³⁾

La presse de la capitale et celle de la province s'en sont tour à tour occupées pour en dire du bien. ⁽⁴⁾ Nous même, nous nous sommes associé à ce concert d'éloges dans un article publié il y a déjà plusieurs mois, à Paris, ⁽⁵⁾ et dont nous demandons la permission de placer aujourd'hui un résumé sous les yeux des lecteurs du Bulletin.

Sénac de Meilhan appartient à la fois à l'histoire littéraire et à l'histoire administrative. Il s'en est fallu de peu

⁽¹⁾ Valenciennes, Giard; Paris, Thorin; 1868. In-8°, 486 p.

⁽²⁾ Le titre de la thèse latine de M. Legrand est : *Leibnitii de novâ methodo descendæ docendæque jurisprudentiæ*; in-8°, 71 p.

⁽³⁾ Voir, en particulier, le jugement qu'en ont porté MM. H. Wallon, de l'Académie des inscriptions; et Patin, de l'Académie française.

⁽⁴⁾ Le meilleur compte-rendu analytique qui en ait été fait, est celui de M. Didiez, collègue de M. Legrand au barreau de Valenciennes. Valenciennes, Prignet, in-8°, 21 p.

⁽⁵⁾ Dans la *Revue des questions historiques*, numéro d'octobre 1868.

que le nom de cet homme, à peine connu aujourd'hui de quelques curieux, n'ait pris place, dans l'estime des contemporains et le souvenir de la postérité, entre ceux de Montesquieu et de Necker. Son tour d'esprit invitait Sénac à s'inscrire dans la phalange des encyclopédistes et des physiocrates. Son mérite, sa connaissance approfondie des hommes et des affaires, le désignaient pour siéger dans les conseils de la couronne.

La Révolution, qu'il regretta toujours de n'avoir pu détourner de son cours funeste, plongea dans l'exil l'intendant du Hainaut, et, en fermant violemment les portes de l'Académie française, elle lui ôta l'espoir d'y occuper un fauteuil. Toutes les perspectives ambitieuses de Sénac s'évanouirent ainsi à la fois. Après avoir cherché un refuge momentané à la cour de Catherine II, il se retira à Vienne, où il mourut, trop tôt pour bénéficier du revirement d'opinions et d'idées qui s'opéra en 1815. L'auteur d'écrits de politique et de salon empreints de la plus rare finesse, de la plus exquise urbanité, le contemporain et le rival de Necker, n'eut point, au terme de sa carrière si brusquement interrompue par les événements, ce retour de renommée qui console et illumine une vieillesse.

C'est assez insister sur la biographie de Sénac, que M. Legrand a fouillée avec autant de hardiesse que de bonheur, mais qui, selon nous, ne constitue point la partie la plus originale, ni la plus considérable de son livre.

Dans l'étude de Sénac comme homme de cour et comme homme de lettres, M. Legrand avait deux guides naturels, MM. Sainte-Beuve ⁽¹⁾ et de Lescure ⁽²⁾. Au contraire, quand

(1) *Causeries du Lundi*, t. X et XI, articles sur Sénac de Meilhan et sur la marquise de Créqui.

(2) *Œuvres choisies de Sénac*, avec une introduction par M. de Lescure; Paris, 1862.

il en vient à traiter des actes administratifs du commissaire royal en Hainaut, notre auteur pose le pied sur une terre absolument neuve. Pour s'y diriger, il a recours aux archives de l'Empire, du département et des villes. La correspondance de Sénac avec les ministres, les registres aux délibérations des corps constitués, lui livrent l'administrateur tout entier.

L'intendance, ou généralité de Valenciennes, à laquelle était préposé Sénac, comprenait, outre la région gallo-liégeoise communément appelée pays d'outre-Meuse, le Cambrésis et la portion du Hainaut réunie à la France par Louis XIV. — Le Cambrésis, dont les destinées furent longtemps distinctes de celles de la Flandre et du Hainaut, avait retenu, de son ancien mode d'existence, une constitution en pays d'Etats que Sénac respecta assez fidèlement. Dans le reste de son intendance, son autorité fut d'abord sans limites. Mais bientôt, un souffle de libéralisme commençant à se répandre sur la France, il fut question de rendre aux provinces leur autonomie administrative. Sénac se méprit sur le sens et la portée de cette grande mesure, éternel honneur du règne de Louis XVI. Il crut entrer dans la pensée du ministre dirigeant et faire sa cour au souverain en contrecarrant le projet de rétablissement des Etats de Hainaut. Il n'y gagna que de se brouiller avec les populations qui, à l'approche de la tourmente révolutionnaire, le virent s'éloigner avec joie, de même qu'il se sépara d'elles sans regret.

Rien de plus curieux que de suivre, dans l'ouvrage de M. Legrand, le spectacle des luttes intestines auxquelles donna lieu cette question du rétablissement des Etats de Hainaut. L'affaire fut vigoureusement prise en mains par le personnage principal de la province, le duc Anne-Emmanuel de Croy, qui se considérait comme le pré-

sident-né de la future assemblée et qui , imbu des idées de l'aristocratie anglaise , voulait se faire pardonner sa haute position de naissance et de fortune par son dévouement aux intérêts communs. Pour faire face aux tendances de ce redoutable administré , Sénac ne rougit pas de susciter et d'entretenir dans les villes , grandes et petites de son ressort , une aveugle opposition au projet. La ville de Valenciennes donna , la première , l'exemple d'un étroit esprit de particularisme. Dans le but d'échapper à la nouvelle organisation provinciale , elle alla jusqu'à répudier son titre de capitale du Hainaut français. Il n'y eut point de si mince bourgade , de territoire si exigü , qui , en alléguant des précédents historiques , ne se défendit de faire partie des Etats reconstitués. Les peuples , sous le règne précédent , avaient tant de fois vu tourner à leur détriment de prétendus essais de réforme , qu'ils n'accueillaient qu'avec une défiance presque invincible les améliorations loyalement tentées par Louis XVI. La fermeté du duc de Croy finit par avoir raison des préventions et des résistances locales que favorisait secrètement Sénac.

Le récit de M. Legrand nous montre à quel degré l'humeur contentieuse était alors développée entre les différents corps administratifs et jusque chez les membres d'un même corps. On croirait que dans les Etats du Cambrésis , qui fonctionnaient depuis des siècles , les questions de préséance et de prérogatives avaient eu le temps d'être réglées par l'usage ou tranchées par des concessions mutuelles. Nullement. Car , sans parler d'interminables dissensions entre les trois ordres , nous voyons le clergé du Cambrésis se scinder en clergé séculier et régulier , les chapitres tendant à donner l'exclusion aux abbayes et réciproquement. Partout ce ne sont que conflits de juridiction , empiètement sur les attributions d'autrui. A me-

sure que la vie se retire de ces institutions qu'animait autrefois un puissant souffle de liberté, les querelles de pure forme et d'étiquette se multiplient dans leur sein. D'aussi mesquins démêlés n'empêchent pas seulement l'heureux résultat qu'on pourrait se promettre du concours de tous les bons vouloirs; ils entretiennent, dans les diverses classes de la société, une sourde irritation qui ne trouvera son dégagement que dans les agitations révolutionnaires.

Comme l'a fort bien dit le rapporteur de la Société des Sciences de Lille, quiconque désormais voudra se faire une idée de l'état moral et matériel de la portion hainuyère du département du Nord sous Louis XVI, des besoins que ressentaient et des vœux qu'émettaient les habitants de cette région, des réformes qui furent tentées en vue de les satisfaire, des travaux publics entrepris dans leur intérêt, devra recourir au livre de M. Legrand.

L'ouvrage en son entier s'inspire des idées de M. de Tocqueville et il forme un précieux appendice aux travaux de M. Léonce de La Vergne sur les assemblées provinciales, à ceux de MM. de Ponsins et Chassin sur l'esprit général des Cahiers des Trois-Ordres.

A. DESPLANQUE.

CHRONIQUE.

Géologie. *Découverte de la Meule aux environs de Valenciennes.* — Les mineurs appellent *Tourtia* une roche calcaire sableuse colorée en vert par la Glauconie (silicate de fer) que l'on trouve immédiatement au-dessus du terrain houiller dans les environs de Valenciennes et de Douai. Le fossile le plus caractéristique de cette couche est le

Pecten asper. Aux environs de Mons on trouve entre le Tourtia et le terrain houiller une épaisse couche de grès vert dont le ciment est de la silice soluble en gelée dans les acides. On la désigne sous le nom de *Meule*.

M. Cornet, ingénieur-directeur des charbonnages de la Louvière, vient de nous annoncer la découverte de cette couche en France. Il l'a vue lors du creusement du puits Thiers, entre Condé et Valenciennes, et plus récemment, à l'Est de Condé dans la fosse Saint-Pierre, de la concession française de Thivencelles.

Là le *Tourtia* à *Pecten asper* repose en le ravinant profondément sur une puissante assise de grès vert qui a 35 mètres au puits Thiers. M. Cornet avait déjà rencontré la même couche à Bernissart et à Harchies, sur le territoire belge, près de la frontière. A Harchies elle a une épaisseur de 183 mètres. De Bernissart à Bracquegnies, à l'Est de Mons, les puits et les sondages permettent de suivre la meule de manière à ce qu'il n'y ait pas de doute sur sa continuité, mais le caractère minéralogique change. Le calcaire, abondant à Thivencelles et à Bernissart, disparaît peu à peu, et vers Bracquegnies il est remplacé par de la silice soluble.

MM. Cornet et Briart ont rencontré à Thivencelles et à Bernissart de nombreux fossiles caractéristiques de la meule des environs de Mons : *Cardium Hillanum*, *Trigonia dedalea*, *Arca æquilateralis*, *Venus plana*, *Turritella granulata*, *Rostellaria Parkinsoni*, etc.

Archéologie. *Sépulture Gallo-Romaine de Ronchin.*—

On connaît la direction des voies romaines qui traversent l'arrondissement de Lille : la Commission historique en a publié la carte ; mais sur ces voies, toutes de première classe, la station de VIROVIACUM (Wervick) est la seule qui soit indiquée. M. Van Hende a signalé récemment celle

de Ronchin, à la suite de fouilles entreprises par lui et M. Rigaux fils, au hameau dit le Cerf, près de l'arbre du Diable.

En creusant, en 1867, les fondations des façades de la maison d'école du village, on a trouvé des fragments de poteries gallo-romaines, des perles et un vase retiré intact. Des recherches pratiquées au mois de septembre dernier, à l'extérieur de la maison, ont fait découvrir des fragments de toute espèce : des cendres, des clous et un groupe de quatre vases formant une tombe gallo-romaine; l'urne cinéraire, en poterie fine, avec des ossements et une monnaie de Nèron, en moyen bronze; le vase aux offrandes; le plat aux aliments et le vase à la boisson. Ces objets, donnés au Musée de Lille, sont tous de pâtes diverses, et la forme en est généralement gracieuse. Ils offrent de légères différences avec les vases de Lisieux achetés l'an dernier pour le musée archéologique, et permettront de préparer entre les produits céramiques de la Belgique seconde et ceux de la deuxième Lyonnaise, une comparaison qui paraît devoir tourner à l'avantage des premiers.

Il y a lieu d'espérer que des recherches ultérieures feront retrouver l'emplacement primitif du village. La voie romaine, dite route de l'Evêque, se reliait jadis au chemin que suivait le prélat de Tournai pour se rendre à son domaine de Wazemmes; l'ancien RONCIUM était probablement en communication directe avec cet embranchement.

Découverte de Monnaies. — On lit dans l'*Echo du parlement belge* :

En faisant des fouilles sur l'emplacement d'un vieux cimetière à Couvin, on a trouvé trente à quarante pièces d'argent des XIII.^e, XIV.^e et XV.^e siècles. Quelques-unes d'elles sont d'un diamètre égal à celui des pièces belges actuelles

de un et de deux francs. Un grand nombre sont plus larges que les pièces de cinq francs de ce temps-ci. On a aussi découvert, dans le même endroit, plusieurs monnaies romaines.

Météorologie. *Mois de décembre 1868.* — Le mois de décembre 1868 a été d'une chaleur relative exceptionnelle; sa température moyenne, déduite des minima et maxima quotidiens, a été de 8° 215, la température moyenne de décembre déduite de 15 années étant de 3° 543, c'est donc une différence de 4° 672 en plus pour décembre 1868.

La moyenne du maxima a été de 11° 27, celle du minima de 5° 16.

Sous l'influence d'une température aussi élevée, la tension moyenne de la vapeur d'eau atmosphérique a dû être grande; en effet, nous la trouvons de 6 mill. 73. La tension moyenne déduite des observations de 15 années n'est pour le mois de décembre que de 5 mill. 39; différence 1 mil. 34.

L'humidité relative moyenne qui est de 87, 2 % n'a été que de 86, 0 % pour décembre 1868. Aussi dans de semblables conditions de température et d'humidité, l'épaisseur de la couche d'eau évaporée en moyenne pendant le mois de décembre qui est de 15 mill. 79, a été cette année de 22 mill. 53; différence 6 mill. 74 en plus pour décembre 1868.

La hauteur moyenne de la colonne barométrique ramenée à la température de 0° a été de 752 mill. 562. La moyenne de 15 années étant de 760 mill. 853, c'est donc une différence de 8 mill. 291 en moins pour décembre 1868. Cette dépression barométrique est un indice de la présence d'une grande quantité de vapeur d'eau dans les régions élevées de l'atmosphère, ce qu'indiquent: 1.° l'état de nébulosité du

ciel; 2.^e la quantité d'eau de pluie tombée en 25 jours et donnant une couche de 89 mill. 63 d'épaisseur, la moyenne de 45 années étant de 52 mill. 695; 3.^e les tempêtes fréquentes survenues pendant le mois, indice de vides énormes produits dans l'atmosphère par la condensation rapide de grandes quantités de vapeurs aqueuses.

Les 5, 6, 7, 27 et 28 on observa des tempêtes S. O. — Les 4, 5, 11, 14, 15, 16, 24, 26, 28 coups de vent S. O. et S. S. O.

Le 21, il y eut de la gelée blanche en ville, à la campagne il gela à glaces.

Le nombre des rosées observées pendant le mois fut de 15; celui des brouillards, 30.

Le 21, on remarqua un superbe halo lunaire.

L'atmosphère fut pendant tout le mois très-chargé d'électricité, dans quelques localités du Département, à Dourlers, arrondissement d'Avesnes, entre autres, le coup de vent du 24 fut accompagné, à une heure 15 minutes du matin, de tonnerre, d'éclairs, de pluie et de grêle. Le baromètre était descendu à 733 mill.

Voici quels ont été les vents régnants pendant le mois : S. O. (9 jours); S. S. O. (6 jours); S. (6 jours); O. S. O. (2 jours); S. S. E. (2 jours); S. E. (2 jours); E. (2 jours); E. N. E. (1 jour); N. (1 jour).

Orage du 24 décembre. — L'orage signalé à Dourlers, le 24 décembre 1868, s'est fait sentir aussi à Landrecies, de douze heures et demie à deux heures, il était accompagné de grêle, de tonnerre et de coups de vent si forts que des arbres furent déracinés.

M. Brochet, contrôleur de la navigation à Landrecies, qui depuis de nombreuses années fait des observations météorologiques suivies, nous communique quelques résultats

de ses observations sur la baisse barométrique qui a précédé l'orage :

PRESSION BAROMÉTRIQUE :

Le 21 décembre.	7 h. du matin	— 0 m. 743
id.	2 h. du soir	— 0 m. 739
23 décembre.	7 h. du matin	— 0 m. 731
id.	2 h. du soir	— 0 m. 730
24 décembre.	7 h. du matin	— 0 m. 727
id.	2 h. du soir	— 0 m. 725

Nous devons au même observateur des renseignements intéressants sur la quantité d'eau tombée à Landrecies, pendant les derniers jours de ce mois, nous les rapprochons des observations analogues faites à Lille par M. Meurein :

	LANDRECIES	LILLE
Le 21 décembre...	16 mill.	— 7 mill.
22 id.....	00 mill.	— 11 mill.
23 id.....	9 mill.	— 3 mill.
24 id.....	12 mill.	— 4 mill.
25 id.....	2 mill.	— 7 mill.
26 id.....	15 mill.	— 2 mill.
27 id.....	16 mill.	— 8 mill.

Histoire des Arts — M. J. Girardin, Doyen de la Faculté des Sciences de Lille, nommé Recteur de l'Académie de Clermont-Ferrand, a laissé un souvenir au Musée archéologique de Lille. Il a remis à la Société des Sciences, pour être offert en son nom, au Musée de la ville, un mortier de pharmacie, en bronze, décoré de deux médaillons représentant Louis XIII et le cardinal de Richelieu, sur un semé de fleurs de lis.

Mutations dans le personnel des Sociétés et du corps enseignant. — M. Mossot, professeur de

Rhétorique au Lycée de Lille et Secrétaire-Général de la Société des Sciences, Agriculture et Arts de cette ville, vient d'être nommé professeur de seconde au Lycée Louis le Grand. Le Lycée de Lille perd en lui un de ses plus éminents professeurs et la Société des Sciences un Secrétaire expert en l'art de bien dire. M. Mossot était, au sein de cette Société, le représentant autorisé et toujours écouté des saines doctrines littéraires. Sous ce rapport, et comme Secrétaire-Général, son départ laisse un vide qui ne sera peut-être pas comblé de sitôt.

M. Mossot est remplacé au Lycée par M. Chéron.

Nous regrettons d'autant plus le départ de M. Mossot, que sa collaboration nous était promise, nous avons la conviction qu'elle nous sera continuée malgré son éloignement.

Nécrologie. — L'hiver de 1868-69, qui a fait tant d'illustres victimes, n'a point épargné plusieurs des notabilités de la région du Nord. Il a enlevé l'un après l'autre, M. Vincent, membre de l'Académie des inscriptions, originaire d'Hesdin ; M. Hédouin, critique d'art des plus distingués, originaire de Boulogne-sur-Mer, longtemps attaché comme commissaire de surveillance à la gare de Valenciennes ; M. gr Blanquart de Bailleul, natif de Calais, successivement Evêque de Versailles et Archevêque de Rouen, oncle du Sous-Préfet actuel de Dunkerque. Nous consacrerons, dans un de nos plus prochains numéros, quelques mots à la mémoire de chacun de ces hommes recommandables. J. G.

Le Gérant : E. CASTIAUX

N.° 2. — Février 1869.

TRAVAUX DES SOCIÉTÉS.

SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE DE L'ARRONDISSEMENT DE
BOULOGNE-SUR-MER.

Mémoires , t. II , 2.° Partie, 1866-67, publié en 1868.

La Société académique de l'arrondissement de Boulogne vient de publier la première partie du second volume de ses Mémoires. Cette Société de date toute récente, puisqu'elle a été fondée en 1864, s'est déjà fait connaître par des travaux importants, et le volume actuel montre que le zèle des savants boulonnais ne se ralentit pas.

Liste des Membres() :*

- MM. MARTEL, principal et ancien professeur d'Histoire au collège; *Président*.
DE ROSNY, Hector, président de la Société des Arts; *Vice-Président*.
L'Abbé HAIGNERÉ, archiviste de la ville; *Secrétaire perpétuel*.
DESEILLE, chef de bureau à la mairie; *Secrétaire annuel*.
TRUDIN-ROUSSEL, ancien président du Tribunal de commerce; *Trésorier*.
GÉRARD, avocat, bibliothécaire de la ville; *Bibliothécaire-Archiviste*.

Membres titulaires :

- MM. ADAM, Auguste (Sciences industrielles).
AIGRE, imprimeur.
BÉNARD, L., secrétaire de la mairie (Histoire).

(*) Ainsi que nous l'annoncions dans notre N.° 1, nous donnons, en parlant, pour la première fois, de chaque Société, la liste des membres qui la composent, pourvu toutefois que leur nombre n'excède pas cinquante. *Note de la Rédaction.*

BOIDIN, numismate.
BOUCHARD-LEMAIRE *, directeur des mines de Frennes et d'Hardinghen.
BRUNET, ancien professeur.
CARPENTIER, inspecteur de l'enseignement primaire.
CAZIN, docteur en médecine.
DEBAYSER, architecte de la ville.
DUFOUR, vice-président de la Société d'Agriculture.
DUHAMEL, docteur en médecine.
DUSAUTIEZ, professeur au collège.
FILLIETTE, docteur en médecine.
FOURNIER, organiste.
GUILMANT, organiste.
HAMY, Th., pharmacien.
HÉNIN, avocat.
HURET-LAGACHE, industriel.
LEFEBVRE, Alph., conducteur des Ponts-et-Chaussées.
LEPRINCE, professeur au collège.
MADARÉ, avocat.
MARMIN, Ch., archéologue et numismate.
OVION, docteur en médecine.
PLATRIER, professeur de Philosophie au collège.
POILLY, E. (de), artiste photographe.
ROSNY, Eug. (de), ancien officier d'artillerie.
RIGAUX, géologue et conchyliologue.
SAUVAGE-TRUDIN (sciences musicales).
VERNICOURT, A. (de), secrétaire de la Société d'Agric.
JONCQUEL (l'abbé), littérature.

Titulaires non résidants :

MM. **DEVOT**, avocat à Calais.
LEFEBVRE (l'abbé F.), curé d'Halinghen, archéologue.
LEMOINE, à Calais.
DE RHEIMS, bibliothécaire à Calais.

La 2.^e partie du tome II commence par le compte-rendu de la séance publique du 17 mars 1867. Cette séance présidée par le Maire de la ville, M. le docteur Livois, a été remplie par un discours d'ouverture du Président, par un compte-rendu du Secrétaire-Général, l'abbé Haigneré, rappelant les travaux de la Société, et par deux rapports : l'un, fait au

nom de la Commission des Sciences, par le docteur Cazin, conclut à accorder un prix de 300 fr. à M. Emile Sauvage, étudiant en médecine à Paris, pour son *Catalogue des poissons fossiles des formations secondaires du Boulonnais*; l'autre, dû à l'abbé Haigneré, rapporteur de la Commission pour le concours d'histoire, propose une semblable récompense pour M. Edmond Magnier, auteur d'un *Essai sur l'Histoire de la ville de Boulogne pendant la première moitié du XVIII^e siècle*. Le reste du volume est consacré au travail de M. Sauvage que nous allons analyser.

Catalogue des Poissons fossiles des formations secondaires du Boulonnais, par M. Emile Sauvage ()*. — L'auteur cite 64 espèces de poissons dont on a trouvé les restes dans les terrains secondaires du Boulonnais; 47 ont été rencontrés dans le terrain jurassique, le reste dans la craie. Tous ces poissons appartiennent aux deux grands ordres des Ganoïdes et des Placoïdes.

Les premiers se distinguent par leurs écailles osseuses revêtues d'une couche d'émail et juxtaposées comme les pavés d'une rue, tandis que chez presque tous les poissons actuels, les écailles se recouvrent comme les ardoises d'un toit. Les Ganoïdes sont les poissons les plus anciens. Très-abondants dans l'âge primaire, ils diminuent peu à peu et ils ne sont plus actuellement représentés que par l'Esturgeon et le Lepidostée. Dans la deuxième moitié de la période Jurassique, alors que le Bas-Boulonnais était sous les eaux d'une mer peu profonde, ils formaient encore une partie nombreuse de la population marine de nos côtes. M. Sauvage en cite 17 espèces appartenant aux trois genres, *Lepidotus* (5 espèces), *Pycnodus* (10 espèces), *Gyrodus* (2 espèces).

(*) In-8.^o, 4 planches.

Les Placoïdes présentent une foule de caractères particuliers : leur peau est parsemée de plaques osseuses, isolées les unes des autres. Les Requins, les Raies, les Chimères, le Cestracion appartiennent à ce groupe. Dans le terrain jurassique du Boulonnais, M. Hamy signale 7 espèces de Chimères appartenant au genre *Ischyodus* et une autre espèce du même genre dans le terrain crétacé. Parmi les Requins ou Squales, une espèce de *Sphenodus* a été rencontrée à la fois dans le terrain jurassique et dans le terrain crétacé ; ce dernier a offert en outre 1 *Notidanus*, 3 *Otodus*, 5 *Lamna*, 3 *Oxyrrhina*, 2 *Corax*, 1 *Sphyrna*. On connaît, sous le nom de Cestracion, un requin qui vit actuellement sur les côtes de l'Australie et qui présente cette particularité qu'il est herbivore. Les mers de l'âge secondaire ont nourri un grand nombre de poissons herbivores appartenant à la famille des Cestraciontes. Le terrain jurassique a fourni les restes de 22 espèces : 5 *Strophodus*, 2 *Curtodus*, 1 *Aerodus*, 8 *Hybodus*, 6 *Asteracanthus*. L'auteur ne cite qu'une espèce du terrain crétacé : le *Ptychodus latissimus*.

Toutes ces espèces, dont 13 sont nouvelles, ont une description spéciale et 4 planches, comprenant 71 figures accompagnent le texte.

C'est le musée de Boulogne qui a fourni à M. Sauvage la plupart des matériaux de son travail : ils y ont été déposés par MM. Bouchard-Chantereaux et Dutertre-Delporte. Ces éminents géologues, dont la science et le pays regrettent toujours la perte, ont laissé d'habiles et zélés successeurs qui promettent à la Société académique un avenir prospère. Leurs recherches ont déjà produit des fruits et M. Sauvage a pu augmenter son catalogue de plusieurs espèces découvertes par MM. Rigaux, Beaugrand, Béthencourt, Hamy, Quandalle.

Que M. Sauvage me permette de terminer, non pas par

une critique, mais par une simple remarque que je désire lui soumettre. Croit-il que l'estime et l'amitié l'aient bien inspiré quand il a dédié ses poissons à MM. Dutertre, Rigaux, Hamy, etc.? Si un Français, un homme habitué à une langue qui dérive du latin, se laisse entraîner à créer des noms tels que *Strophodus Hamyi*, *Auluxacanthus Dutertrei*, *Curtoodus Rigauxi*, *Ischyodus Beaugrandi*, comment s'étonner que l'Angleterre nous envoie l'*Ammonites Goodhallii*, le *Pecten Stutchburiensis*; l'Allemagne le *Turbo Heninghausianus*, l'*Ammonites Mandelslohii*; la Russie le *Productus Keyserlingianus*; la Chine la *Terebratulula Yuennamensis*. Oh! latin de Cicéron que tu as gagné à devenir la langue officielle des géologues.

Pour moi, je crois qu'un barbarisme, même en science, est toujours un barbarisme, et je souhaite que, lors de son prochain travail, M. Sauvage soit de mon avis.

GOSSELET.

CERCLE ARCHÉOLOGIQUE DE MONS.

Annales t. VI. — Bulletin t. II.

Le 28 septembre 1856, il se fondait à Mons, à côté de la *Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut* qui compte de longues années d'honorable existence, un *Cercle* exclusivement *archéologique*, ayant pour but de travailler à l'Histoire politique, littéraire, artistique, scientifique et religieuse de la Ville et de la Province.

Les Membres du Cercle se donnaient pour mission de recueillir, soit en originaux, soit en copies, les documents pouvant éclairer les *Annales* de la contrée; de réunir en collection les antiquités et objets d'art provenant du pays; d'en provoquer la découverte au moyen de fouilles; d'empêcher la détérioration des monuments encore existant à la

surface du sol ou, tout au moins, de les sauver de l'oubli en en publiant des dessins et des descriptions exactes.

Toutes les promesses de son programme, le *Cercle de Mons* les a fidèlement tenues. Le 7 octobre 1866, il a pu célébrer avec un légitime orgueil le dixième anniversaire de sa fondation. Six volumes d'*Annales* et un volume de *Bulletins* attestaient, dès-lors, la fécondité de l'institution et donnaient rang à celle-ci parmi les Sociétés archéologiques les plus considérées. Dès-lors aussi se trouvait formé, sous les auspices du Cercle, le noyau d'antiquités provinciales qui, chaque année, se grossit par suite de dons, d'achats ou de découvertes.

Depuis-la fin de 1866, le Cercle a augmenté ses publications périodiques d'un volume d'*Annales* et d'un volume de *Bulletins*. Nous allons rendre compte simultanément de ces deux volumes qui nous tiendront au courant des travaux de la Compagnie jusqu'en 1868.

Auparavant, et ne pouvant reproduire ici la très-longue liste des Membres effectifs du *Cercle archéologique de Mons*, nous ferons connaître la composition actuelle de son bureau, tel qu'il a été constitué le 1.^{er} juillet de l'année dernière :

MM. DOLEZ, bourgmestre de la ville de Mons; *Président d'Honneur*.

DEVILLERS, conservateur-adjoint des archives de l'Etat à Mons, l'un des fondateurs du Cercle; *Président*.

ROUVEZ, bibliothécaire de la *Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut*, à Mons; *Secrétaire*.

DE BETTIGNIES, avocat, membre de la *Société des Bibliophiles belges*, à Mons; *Trésorier*.

TOINT, commis au Gouvernement provincial à Mons, l'un des fondateurs du Cercle; *Bibliothécaire*.

LE C.^{te} D'AUXY DE LAUNOIS et DE MARTEAU; *Questeurs*.

A côté du bureau, ou *Comité administratif*, fonctionnent une *Commission de publications* et un *Comité permanent des fouilles*.

Le *Cercle archéologique* compte, en outre :

96 membres effectifs — 17 membres honoraires —
53 membres correspondants.

Le t. VII des *Annales* du Cercle s'ouvre par une *Notice biographique sur feu Albert Toilliez*, décédé président de la Compagnie, le 4 septembre 1865. Ses belles collections dont le catalogue a été publié, deux mois après sa mort, renfermaient, nous dit son biographe, M. Gustave Arnould, plus de 1,100 objets antiques, 1,500 échantillons de roches et de minéraux, sans parler d'un nombre considérable de fossiles caractéristiques des divers terrains du Hainaut.

En tête du t. II des *Annales*, figurait, dès 1860, la nomenclature des objets faisant partie des collections du Cercle. Cette nomenclature a été soigneusement tenue à jour, au fur et à mesure des accroissements que recevaient les collections précitées. En ouvrant les t. III et IV du même recueil, on peut se faire une idée des enrichissements qu'a éprouvés, d'année en année, le Musée de la Compagnie. Le t. VII des *Annales* donne un nouveau supplément au *Catalogue des collections du Cercle*, très-curieux surtout au point de vue de la numismatique et de l'ethnographie.

Le *Bulletin*, que le Cercle publie parallèlement à ses *Annales*, n'est pas un simple compte-rendu des séances. Il contient, au contraire, côte à côte avec les procès-verbaux, des travaux d'une importance capitale. Aussi, dans l'énumération méthodique à laquelle nous allons nous livrer, ne distinguerons-nous pas celui des deux recueils auquel appartiennent les nombreux mémoires que nous avons à citer.

M. Léopold Devillers, président actuel du Cercle et qui en a plus que personne enrichi les publications, donne suite, dans les présents volumes, à sa *Description des Cartulaires*

et *Chartriers du Hainaut*, par une analyse accompagnée d'extraits du *Cartulaire de l'Abbaye d'Haumont*, par une édition du *Recueil des privilèges de l'église collégiale de Sainte-Waudru à Mons*, et par des *Analectes, ou choix d'actes inédits concernant des localités du Hainaut*.

M. l'abbé Petit, curé de Baudour, inaugure, de son côté, une série de *Notices* sur des localités de la même province.

M. Bernier, membre effectif à Angre, fournit des *Notes sur quelques communes du canton de Dour*.

M. Charles Vincent, architecte provincial à Mons, reprenant ses *Promenades archéologiques dans le Hainaut*, nous conduit aujourd'hui au *Château de Briffœil*, près Péruwelz.

Une *Notice historique sur le château de Belœil*, par M. l'abbé Petit, une *Notice historique et archéologique sur la ville de Chièvres*, par M. Devillers, une autre *Notice sur l'église des Deux-Acren*, par M. Guignies, forment, avec la *Forteresse de Braine-le-Comte*, par M. Clément Monnier, la *Tour et le Carillon de Saint-Julien à Ath*, par M. Fourdin, un choix de monographies des monuments du Hainaut.

Les membres du Cercle n'hésitent pas à se transporter en corps sur les points du territoire qui se recommandent plus particulièrement à leur attention. C'est ainsi qu'ils ont fait une excursion archéologique à Saint-Ghislain, dont M. de Bettignies s'est chargé de rendre compte avec une précision de détails qu'on aimerait à rencontrer toujours dans ces sortes de relations.

Le même membre, à propos de l'érection à Mons, en 1868, d'une statue équestre de Bauduin de Constantinople, a résumé la biographie de cet empereur. M. Devillers a, de son côté et à la même occasion, donné, pour la première fois, le texte littéral des chartes du Hainaut en l'an 1200, monuments primitifs de la législation coutumière de cette province.

M. Aimé Tricot a relevé et publié le texte des *Épithaphes de Blandine Rubens et de Siméon du Parc, son époux*, tel qu'on le voit dans l'église paroissiale d'Ecaussines-Lalaing.

M. Adolphe Jacques a communiqué au Cercle, avec des commentaires topographiques, un *Ancien plan du Château de Mons*. M. Charles Rousselle a retracé une *Fête de la Toison-d'or à Mons* (en mai 1451). M. Devillers a éclairé de ses recherches l'histoire des *Foires de Mons*. Cet infatigable auteur a rédigé en outre : une *Notice sur un recueil manuscrit de l'abbaye de Lobbes*, recueil déjà utilisé par M. l'Abbé Vos dans sa remarquable histoire de ce monastère ; une *Analyse de pièces relatives à la collation, dans le Hainaut, des curés de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem ou de Malte* ; une *Description de deux vitraux peints de l'église de Sainte-Waudru à Mons*, etc.

Signalons encore, au point de vue de l'histoire et de l'archéologie religieuses : une *Notice sur une Croix-Reliquaire du commencement du XIII^e siècle appartenant à l'église d'Hacquegnies*, par M. Darteville ; une autre *Notice sur la mort, les funérailles et le tombeau de François Van der Burch, Archevêque de Cambrai*, par notre compatriote M. Michaux, d'Avesnes ; un article sur le *Culte de Sainte-Aye à Mons, à Bruxelles, à Anvers et à Gand*, par M. Hachez ; la *Vierge Miraculeuse de Cambron*, par M. Théophile Lejeune ; l'*Ancienne Abbaye de la Thure*, par le même.

M. Lejeune a aussi publié des notes sur de nouvelles découvertes d'antiquités à *Estinnes-au-Val* ; M. Cornet sur des antiquités découvertes à *Strépy et à Peissant* ; M. Cloquet sur les poteries celtiques et les silex taillés, trouvés au bois de la *Garenne, commune d'Arquennes*.

Sous le titre de *Variétés historiques inédites*, M. Augustin Lacroix a fait connaître le *Sceau primitif de la ville de Mons*,

l'Hôtel de la Paix à Mons, la Confrérie noble de Saint-Georges en la même ville.

Nous trouvons encore, sous la rubrique *Variétés* : le texte des *Statuts de l'ancienne Académie de musique de Mons* (1678) ; une description du *Sceau des Minimes de Mons* ; une note sur le *Traitement de la rage à Mons*, etc.

Des vignettes et des gravures se rencontrent presque à chaque page du volume des *Annales*, dont elles forment l'utile et luxueux complément.

Par la simple indication des titres de *Mémoires* dont chacun mériterait une analyse détaillée, nous croyons avoir suffisamment démontré à nos lecteurs que peu de Sociétés apportent, dans l'ordonnance de leurs travaux et de leurs publications, un plan aussi méthodique, aussi bien suivi que celui auquel se tient le *Cercle archéologique de Mons*, fidèle en cela à l'esprit, comme à la lettre de son programme.

A. DESPLANQUE.

CONFÉRENCES ET COURS PUBLICS.

DISCOURS SUR L'UNIVERSITÉ, prononcé à l'ouverture des conférences de Douai, par M. Fleury, recteur de l'académie. — Le samedi soir, 30 janvier, s'est ouverte à Douai la sixième série des Conférences de l'Hôtel-de-Ville.

Sans viser à donner, de ces sortes de séances, une reproduction *in - extenso*, incompatible avec l'exiguité de notre format, nous tenons néanmoins à en faire connaître l'objet et les principaux développements à nos lecteurs. Nous abstenir de ce soin, serait manquer à notre programme qui nous oblige à suivre, sous toutes leurs formes, les manifestations du mouvement intellectuel dans notre pays. Seulement, et pour des motifs dont la haute con-

venance n'échappera à personne, nos résumés des conférences et cours publics excluront, de notre part, toute appréciation critique. S'ils n'ont pas l'étendue, ils s'efforceront de conserver l'inflexible équité des comptes-rendus sténographiés.

Nous ne croyons pouvoir mieux honorer que par cette réserve empreinte de dignité, les hommes éminents qui, dans le ressort académique, professent des Cours libres ou officiels.

Cette réserve nous est particulièrement commandée aujourd'hui par le rang de l'orateur qui a inauguré les Conférences de Douai. Aussi bien, louer en M. Fleury les qualités de l'historien serait faire une chose au moins superflue. Tout le monde sait qu'elles n'ont d'égale que la bienveillance avec laquelle il provoque et favorise autour de lui l'essor des productions scientifiques et littéraires.

L'objet de la Conférence de M. Fleury est de démontrer que Napoléon I.^{er}, en chargeant l'Etat du droit et du devoir d'enseigner, a moins innové qu'on ne le suppose généralement. Les Grecs et les Romains avaient, à la suite de Platon, reconnu la nécessité, pour tout gouvernement, de s'occuper de l'éducation des enfants. En Gaule, cette fonction, éminemment sociale, était confiée aux Druides, sous la surveillance de l'Etat. Charlemagne n'eut garde d'abdiquer son droit de contrôle sur les écoles monastiques. Contenir dans de justes limites les prérogatives de l'Université de Paris fut, depuis Philippe le Bel, l'un des objets constants de la sollicitude de nos Rois.

Dès le XV^e siècle, ceux-ci s'efforcèrent de prendre la direction intellectuelle du pays. Louis XIV put se flatter de l'avoir conquise. En 1764, un publiciste émettait le vœu que tous les collèges de France fussent affiliés à l'Université de Paris, afin d'imprimer aux études une

marche uniforme. A la même époque, surgissait le projet d'une véritable Ecole normale supérieure, tant pour hommes que pour femmes. Enfin, dans l'ensemble de ses vues de réforme, Turgot faisait entrer un nouveau plan d'instruction publique, dont il réservait la direction à l'Etat. Napoléon I.^{er}, en créant la moderne Université de France, n'a donc fait, selon M. Fleury, que reprendre et continuer une tradition plus vieille que l'ancienne monarchie.

« Notre conviction profonde, intime, a dit en terminant l'orateur, c'est que l'Etat doit enseigner. Une nation vit par la loi religieuse, par la loi politique, par la loi civile ou sociale. Est-il une tâche plus importante, plus digne, plus élevée que celle de veiller au maintien de cette triple loi ? Et quand nous parlons de maintien, croyez bien que nos regards ne se reportent point vers la vieille Égypte ; il ne s'agit pas pour nous de maintien absolu, immobile ; il ne s'agit pas de la torpeur orientale, du long sommeil si voisin de la mort qui, par exemple, depuis trois mille ans, tient l'Hindoustan enchaîné sous la loi de Brahma. Non, il s'agit d'un maintien intelligent, d'une conservation intelligente. Malheur aux institutions dont les partisans ignorent que le repos absolu est le plus grand ennemi de la vie, dont il tarit toutes les sources. Il faut que l'eau marche pour conserver sa pureté. Ne la laissez pas s'arrêter, croupir en marais infect ; ne la transformez pas non plus en torrents dévastateurs, sachez en faire un noble et puissant fleuve portant partout le progrès, la fécondité et la vie. » (*)

COURS DE LITTÉRATURE NÉERLANDAISE, *fait à Paris dans la salle Gerson, annexe de la Sorbonne, par M. L. de Baecker.* — Réalisant une idée qu'il avait conçue dès le temps du

(*) *Moniteur de l'Enseignement*, Bulletin officiel de l'Académie de Douai, N.º du 15 février 1869.

ministre Fortoul, notre compatriote, M. Louis de Baecker, l'auteur des *Flamands de France*, a, au commencement de cet hiver, fait à Paris une série de conférences sur la littérature néerlandaise. Chacun sait que sous ce terme générique, on désigne communément aujourd'hui les dialectes flamands, brabançons, hollandais, que des différences de prononciation et d'orthographe, tendant journellement à disparaître, ont seules jusqu'ici distingués.

La leçon d'ouverture de M. de Baecker, que nous avons sous les yeux ⁽¹⁾, traite des plus anciens monuments de la langue néerlandaise, depuis la formule d'abjuration rédigée au Concile de Leptines en 742, jusqu'au *Chant d'Hildebrand* et au *Beowulf*, deux poèmes qu'avec *l'Héliand*, l'auteur du Cours revendique pour la littérature dont il décrit les origines. A. DESPLANQUE.

MUSÉES ET COLLECTIONS.

MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE DE DOUAI ⁽²⁾

Le Musée de Douai a été établi dans l'ancien collège des jésuites. Après l'expulsion de ces religieux, la salle où se trouvent maintenant les collections archéologiques fut affectée à l'Université : c'est à cette occasion, vers 1767, qu'on la décora des boiseries en chêne qui s'y voient encore aujourd'hui. Les armoires vitrées qui l'entourent ont été

(1) Elle a paru dans la *Revue de Paris* du 1.^{er} décembre 1868.

(2) Les éléments de cette courte notice ont été puisés dans les archives de la ville et surtout dans l'étude du musée archéologique. Nous avons aussi mis particulièrement à profit un excellent travail de M. A. Cahier, qui a pour titre : *Coup-d'œil sur quelques parties du Musée de Douai* (Mémoires de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de Douai; 1852-1853, p. 195).

placées ou du moins restaurées et augmentées en 1836, pour l'installation des antiquités gallo-romaines provenant de Bavai. Cette salle est trop étroite eu égard au nombre et à l'importance des objets qu'elle renferme ; le regard du visiteur s'étonne de contempler une pierre tumulaire du moyen-âge non loin d'un trépied gallo-romain et d'un autel égyptien. Tous les amis des arts appellent de leurs vœux le jour où chacune des collections de ce musée archéologique pourra être étudiée dans une salle particulière.

Parmi les livres et les tableaux jetés pêle-mêle à l'époque de la Révolution dans les salles et les greniers de l'ancien collège des jésuites, se trouvaient des antiquités romaines et des objets d'art du moyen-âge ; sous l'active et intelligente impulsion de M. de Forest de Quartdeville, nommé maire en 1804, une Commission s'occupa d'inventorier toutes les sections du musée. Le classement provisoire de la salle d'archéologie fut achevé en 1806 par les soins de MM. Deroo, Duquesne et Potiez de Froom. Depuis cette époque les amateurs éclairés qui ont fait successivement partie de la Commission ont recherché toutes les occasions d'enrichir la collection archéologique ; quand ils apprenaient que des découvertes d'objets gallo-romains avaient lieu à Equerchin, à Izel, à Cantin, à Lewarde, à Flines et dans les autres localités voisines de Douai, ils s'empressaient d'acquérir tout ce qui pouvait offrir quelque intérêt pour l'histoire et pour les arts ; ils envoyèrent même des délégués à Valenciennes et à Famars, lorsque des fouilles ou des ventes y furent opérées. En 1833, une députation, conduite par M. de Guerne, maire de Douai, se rendit à Bavai pour visiter et, au besoin, acheter les collections de M. Carlier, ancien curé de cette ville. De 1775 à 1818, ce savant ecclésiastique avait réuni un nombre considérable d'objets gallo-romains recueillis dans les ruines de l'ancienne capitale des

Nerviens. Déjà depuis sa mort, ses héritiers avaient vendu des médailles et d'autres antiquités; et il paraît que l'Angleterre se disposait à dépouiller notre pays de tout ce qui restait, lorsque arriva la députation douaisienne. Elle comprit l'importance de ce trésor archéologique, et, à son retour, comme le Conseil municipal hésitait à ajouter cette dépense au budget de l'année, Monsieur le Maire eut la générosité d'avancer la somme nécessaire, laissant la ville libre de choisir l'époque du remboursement. Douai fut dès-lors en possession de la plus riche collection d'antiquités gallo-romaines de tout le nord de la France et de la Belgique. En 1844, la ville acheta encore plusieurs pierres tumulaires très-remarquables, provenant de l'église de Fretin.

Des dons particuliers vinrent successivement ajouter à la somme de ces richesses. Le prince d'Artemberg, MM. Paulée, Tailliar, de Campeau et plusieurs autres donateurs se sont spécialement fait connaître par leur générosité. En 1857, M. Escalier a légué à la ville sa collection de tableaux et un grand nombre d'objets d'art et d'ameublement en or, en ivoire et en bois, qui ont enrichi la section des antiquités du moyen-âge.

Enfin, nous mentionnerons deux autres donations dues à l'initiative de M. Asselin, maire, qui feront, plus tard, du musée de Douai l'un des plus curieux musées archéologiques de province. Le 18 février 1864, M. Henry Berthoud, auteur de livres non moins intéressants qu'instructifs, s'est engagé devant le Conseil municipal, à léguer à la ville, après sa mort, sa collection ethnographique curieuse à divers points de vue, spécialement par un nombre considérable d'objets provenant de l'*âge de pierre*. Deux ans plus tard, le 23 octobre 1866, M. Boselli et M.^{me} Boselli, née Jomard, ont aussi fait don à la même ville d'une grande partie des objets recueillis par le savant égyptologue, M. Jo-

mard ; parmi ces objets , outre les antiquités égyptiennes , on remarque beaucoup de bijoux et d'ustensiles en or , en jade et en terre cuite , provenant des ruines mexicaines de Palenqué et de la Nouvelle-Grenade.

Après avoir jeté ce rapide coup-d'œil sur le musée archéologique de Douai et sur ses origines , nous allons en faire connaître quelques objets. Notre but n'est point de dresser l'inventaire de la collection , mais d'indiquer aux amateurs les curiosités les plus dignes d'attention que présente chacune des sections.

Abbé Ch. DEHAISNES.

(*Sera continué*).

BIBLIOGRAPHIE.

MÉMOIRE SUR LES RIVIÈRES ET CANAUX DE LA VILLE DE LILLE

par M. Ch. Paëlle , bibliothécaire-archiviste de Lille (*)

Les archivistes municipaux d'avant la Révolution , hommes de loi et de conseil , étaient les défenseurs nés , les avocats à titre d'office , des droits , privilèges et possessions des villes. M. Paëlle a tenu à recueillir cette portion de l'héritage de ses devanciers. L'étude qu'il offre aujourd'hui au public n'a rien de spéculatif. Son but , tout pratique , est de démontrer , malgré les prétentions en sens contraire de l'administration des hospices , que tous les cours d'eaux , grands et petits , qui traversent la ville de Lille , appartiennent au domaine communal.

Ces cours d'eaux se rattachant soit à la Deûle , soit au Becquerel de Fives , M. Paëlle commence par décrire les ramifications de l'une et de l'autre dans l'ancienne et la nouvelle enceinte de Lille. Puis il démontre que la rivière du

(*) Lille, Lefebvre-Ducrocq, 1868, in-8.°, 152 pages.

Fourchon , à partir de l'endroit où elle se sépare du bras canalisé de la Deûle jusqu'aux murailles de l'ancienne ville , est une propriété communale. Elle l'est depuis 1271, époque où Jean , châtelain de Lille , la vendit au Magistrat , avec le reste de la Haute-Deûle , pour le prix de 1500 livres d'Artois. Les titres que l'administration des hospices allègue pour revendiquer la partie du Fourchon comprise entre le moulin de Wazemmes et le moulin del Sauch , l'archiviste municipal les discute avec une vigueur de raisonnement où le savoir du diplomate vient en aide à l'habileté du légiste.

M. Paeîle a , en second lieu , à prouver que le Becquerel appartient à la ville. Si , en 1269 , Gérard de Marbais y donna le droit de pêche aux religieux de Fives , son fils n'en vendit pas moins ce canal au Magistrat en 1285. La même année , Guy de Dampierre en confirma la vente. Deux ordonnances ultérieures , l'une de Philippe le Bon , en 1462 , l'autre , de Charles-Quint , en 1516 , parlent de cette même acquisition. Achevé en 1519 , le Becquerel fut complètement remanié en 1617. Le Magistrat ne cessa jamais de posséder ce canal. C'est lui qui , le 18 juin 1738 , défend aux tanneurs d'y déposer leurs cuirs ; c'est lui qui , le 20 septembre 1763 , prescrit aux riverains d'en enlever tout ce qui peut occasionner le barrage des eaux ; c'est à lui enfin que , le 22 juin 1782 , l'ingénieur Poisson propose dans un mémoire l'exécution de différents ouvrages qui rendraient plus facile le cours de cette rivière.

Des canaux et rivières de la nouvelle enceinte , M. Paeîle passe à ceux de la vieille ville. Il en trace l'historique avec une abondance de détails dans lesquels nous regrettons de ne pouvoir le suivre , et il finit par établir , à l'aide de 79 extraits des comptes municipaux et des registres aux visites de maisons , que la ville a pendant 500 ans , sans aucune

interruption, usé de toutes les rivières et cours d'eaux y circulant, comme de sa propriété réelle, effective, incontestée et incontestable.

Un chapitre sur le canal des Stations, creusé aux frais du Magistrat de 1565 à 1567, élargi et approfondi aux mêmes frais en 1637, termine cette forte étude, dont il ne nous appartient ici que de louer l'érudition, l'heureux enchaînement des preuves, etc., en laissant aux hautes juridictions compétentes le soin de statuer sur les points de droit et de fait que le débat engagé soulève.

A. DESPLANQUE.

NOTICE BIOGRAPHIQUE ET SCIENTIFIQUE SUR LE

PROFESSEUR SCHÖENBEIN,

par M. H. Scoutetten.

Nous avons pensé que nos lecteurs s'intéresseraient toujours aux travaux de leurs compatriotes, même lorsque ceux-ci sont, par leurs fonctions, retenus éloignés du pays. C'est à ce titre que nous leur rendons compte d'une nouvelle brochure due à la plume de M. le docteur Scoutetten de Lille, professeur à l'école de médecine de Metz.

M. Scoutetten a été l'ami de Schönbein, l'illustre chimiste de Bâle, que la science a perdu en août dernier. Il raconte sa vie modeste et laborieuse; il rappelle ses principaux titres à la reconnaissance de la postérité. C'est à Schönbein que l'on doit la découverte de l'ozone ou oxygène électrisé, du fulmicoton, du collodion; aussi, ses amis avaient-ils pris l'habitude de lui demander non pas: « Qu'avez-vous fait de nouveau? » mais « Qu'avez-vous » d'étonnant à nous dire? (*) »

J. GOSSELET.

(*) Dumas, comptes-rendus; Académie des Sciences, t. 67, p. 619.

ANNUAIRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE POUR 1869. (*)

Ce volume qui vient de paraître contient, à la suite de renseignements relatifs à l'organisation du premier corps savant de la Belgique, des notices, fort complètes, sur trois des membres effectifs (F.-J. Cantraine, J.-B. Brasseur, baron Jules de Saint-Genois), et sur un des membres correspondants (le peintre Michel Verswyvel), décédés en 1867-1868.

Disciple du célèbre ornithologiste Temminck, F.-J. Cantraine s'était acquis, grâce à de nombreux voyages scientifiques, une grande réputation comme naturaliste.

La géométrie avait été le domaine propre de J.-B. Brasseur. L'histoire et les lettres se sont, au contraire, partagé la vie, si bien remplie, du baron Jules de Saint-Genois. Les avantages de naissance et de fortune ne furent, pour celui-ci, qu'une excitation à conquérir sa place dans les sphères de l'intelligence. L'élève chéri de Warnkœnig, qui, à vingt et un ans, débutait par le *Mémoire sur les Avoueries*, qui, plus tard, donnait au monde savant le sobre et substantiel *Inventaire des Chartes de Rupelmonde*, qui fondait et alimentait en Belgique les Revues historiques les plus accréditées, M. de Saint-Genois trouvait encore du temps pour des travaux d'imagination, dans l'une et l'autre langue, au moyen desquels il prenait rang parmi les notabilités littéraires de son pays. Ses labeurs d'écrivain, joints aux devoirs de sa charge, ne l'enlevaient point au commerce de ses amis qui ont voué à sa mémoire un de ces cultes non moins honorables pour les survivants que pour le défunt. Déjà, il y a plus d'un an, M. Kervyn de Volkaersbeke, par une touchante notice insérée dans le *Messageur des*

(*) Bruxelles, Hayez, 1869.

Sciences historiques de Gand, nous avait initiés aux pensées les plus confidentielles, aux sentiments les plus intimes de l'homme dont il nous faisait en même temps connaître la vie extérieure et les œuvres multiples. C'est avec la même abondance de renseignements et la même précision de détails, avec un accent non moins ému et non moins sympathique, que M. de Decker vient de retracer la biographie du baron de Saint-Genois dans l'*Annuaire de l'Académie de Belgique*.

A. DESPLANQUE.

HISTOIRE ET SCIENCES LOCALES.

NUMISMATIQUE. *De la Monnaie dans le département du Nord.* — Il arrive souvent que des propriétaires, des maçons et des terrassiers trouvent dans les champs, ou dans des constructions anciennes, des monnaies que le hasard fait découvrir après un long séjour dans leur retraite inexplorée. La plupart du temps on ignore si ces trouvailles ont de la valeur; on les garde sans savoir ce que l'on possède, ou bien on les porte à l'orfèvre et le creuset en fait sommairement justice. Le désir d'être utile aux personnes qui font ces découvertes nous engage à publier quelques renseignements sur les monnaies qui se rencontrent le plus souvent dans le département du Nord.

Les Gauloises y sont assez rares; on en trouve çà et là quelques-unes en or. Ces monnaies, très-épaisses, sont généralement gravées d'un seul côté et représentent, pour la plupart, un cheval plus ou moins disloqué. Celles qu'on trouve dans le pays proviennent ordinairement des Atrébates et des Morins et prendraient une place honorable dans bien des médaillers. Les plus petites sont rares et représentent des attributs druidiques.

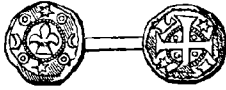
Les Romaines sont rarement en bon état. La plus grande partie reproduisent l'effigie des empereurs Néron, Claude, Adrien, Antonin et Marc-Aurèle en grand et surtout en moyen bronze. Les autres sont des petits bronzes de Gallien, de Victorin, de Tétricus, et de Claude-le-Gothique, médailles très-communes qui se rapportent à la série des trente tyrans. On rencontre aussi des Postume, mais celles-ci sont fréquemment saucées, c'est-à-dire en cuivre recouvert d'une feuille d'étain. Ce qu'il y a ordinairement de plus précieux dans les dépôts de ce genre, c'est l'indication du lieu où ils ont été trouvés, indication qui peut être utile au point de vue historique.

Les Mérovingiennes, petites monnaies d'or, connues sous le nom de Triens, sont les plus rares de toutes. On appelle monétaires celles qui, ne portant pas l'effigie du roi, sont frappées au nom des monnayeurs et du lieu où ces derniers résidaient momentanément avec le fonctionnaire chargé de la levée des impôts. Ces pièces, extrêmement variées, sont généralement de fabrication grossière et très-intéressantes à recueillir, parce qu'il y en a encore beaucoup d'inédites.

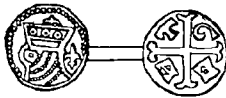
Les monnaies carlovingiennes ne sont pas communes. Certains dépôts ont mis au jour des deniers de Charles-le-Chauve, frappés à Arras et à Bruges. Ils sont en argent, d'un diamètre approchant celui de la pièce d'un franc, minces et pesant environ huit décigrammes, c'est-à-dire moins que la pièce de cinquante centimes. Le type en est très-simple : de chaque côté une légende circulaire grossièrement gravée ; au centre, en monogramme, le nom du roi et au revers, une croix à branches égales.

Puis viennent les petites monnaies d'argent, connues sous le nom de mailles, qui sont en vérité des deniers frappés sous les comtes de Flandre, au nom des villes. Ces petites pièces dont le poids n'atteint pas un demi-gramme, sont

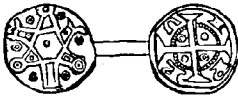
LILLE



GAND



YPRES



de style artésien. La fabrication en a duré environ un siècle, jusqu'à l'adoption de la grosse monnaie, par Marguerite de Constantinople, vers 1261. On en trouve un grand nombre de variétés des villes de Lille, Gand, Ypres et Bruges. Les autres villes sont Aire, Arras, Bergues, Béthune, Bourbourg, Cassel, Courtrai, Saint-Omer et Saint-Venant. On frappait à Douai des *douisiens*, dont le métal était moins pur, et à Valenciennes des deniers plus grands que les Artésiens et des

mailles ou demi-deniers.

Nous donnons ici la représentation de trois types assez communs du denier artésien frappés à Lille, à Gand et à Ypres. Un prochain article sera affecté à la description des monnaies plus modernes. VAN HENDE.

HISTOIRE NATURELLE. *Des arrivages de gibier des pays du Nord à Lille.* — La rapidité des communications obtenue par les voies ferrées et les bateaux à vapeur a amené dans l'échange des produits comestibles une véritable révolution. Tout le monde sait avec quelle abondance se répandent aujourd'hui, jusque dans le Nord de la France, les primeurs de fruits et de légumes fournis par l'Algérie et la Provence. On peut dire que pour les gourmets il n'y a plus de morte saison.

Depuis quelque temps, le Nord s'est mis à rivaliser avec le Midi et nous envoie à son tour ses produits. Ce ne sont plus les fruits savoureux mûris par le soleil d'Afrique ou d'Espagne; mais ils n'en ont pas moins leur mérite, non

pas tant peut-être par l'agrément de leur goût que par la diversité qu'ils apportent dans la monotonie dont ne peuvent se défendre les tables les plus somptueuses.

Il s'agit du gibier qui nous arrive de Russie et qui, de Paris où se fait le déballage, se répand dans toutes les grandes villes de France. Depuis longtemps déjà la Hongrie et l'Angleterre nous envoyaient leurs Faisans, l'Allemagne ses Lièvres, l'Ecosse ses Perdrix et ses *Grouses*; mais, à part cette dernière espèce, aucun de ces animaux n'était étranger à la France; c'était un appoint qui nous arrivait, ce n'était pas une nouveauté.

Aujourd'hui nos marchands peuvent s'approvisionner pendant la saison froide de deux espèces de Coqs de bruyère, de trois espèces de Lagopèdes, de Gélinoites, de Tétràs huppécòls d'Amérique, sans compter les Ours dont plusieurs sont venus en chair à Paris et ont été dépécés par des bouchers.

Les boutiques de gibier de Lille ont été cet hiver assez bien fournies de la plupart de ces animaux. Ils excitaient vivement la curiosité des passants qui paraissaient ignorer complètement leurs nom, adresse et qualités.

Il n'est pas sans intérêt d'en donner un court résumé: car on aime à se rendre compte des objets qui frappent la vue, à plus forte raison de ceux que l'on mange.

LE GRAND COQ DE BRUYÈRE, ou grand Tétràs, ou Tétràs auerhan, ou Tétràs urogalle; dans la nomenclature latine: *Tetrao urogallus*, Linné; *Urogallus major*, Brisson.

C'est un oiseau de la taille d'une Dinde, d'un noir bleuâtre au-dessus, marqué de très-fins zig-zags cendrés; la poitrine est verte à reflets violets; le ventre et les plumes du dessous de la queue sont marqués de blanc. Au-dessus des yeux, une membrane rouge tranche vivement sur les plumes de la tête, mais elle est beaucoup plus apparente au printemps qu'en hiver.

Cette description est celle du mâle adulte. La femelle en diffère totalement. Elle est plus petite, a les parties supérieures rayées de roux, de noir et de blanc; la poitrine d'un roux pur et le ventre roux, barré de brun et de blanchâtre.

Les jeunes ressemblent beaucoup aux femelles; mais ils ont le roux de la poitrine barré comme les autres parties du corps.

Le grand Tétrás est surtout commun dans les forêts de pins de la Suède, de la Laponie, de la Russie et de la Sibérie tempérée. On le trouve dans les montagnes de la Suisse, dans les Pyrénées et dans les Vosges, depuis Bitché jusqu'à Giromagni. Il existait autrefois en Auvergne, mais il paraît en avoir disparu aujourd'hui.

Plusieurs tentatives de domestication ont été faites, notamment au jardin du Bois de Boulogne, à Paris; mais jusqu'à présent elles n'ont donné aucun résultat pratique. On peut présumer que la sauvagerie naturelle de cet oiseau sera longtemps un obstacle à sa multiplication en captivité; ce qui est d'autant plus fâcheux que l'attrait qu'offre sa chasse excitant beaucoup les amateurs, il est très-probable que l'oiseau disparaîtra de l'Europe centrale dans un temps qui n'est peut-être pas très-éloigné.

Sa chair contracte en hiver un goût résineux qu'elle doit aux bourgeons de sapins et aux baies de genévrier dont il se nourrit.

LE PETIT COQ DE BRUYÈRE, ou Tétrás à queue fourchue, ou Tétrás lyre, ou Tétrás Birkan; en latin : *Tetrao tetrix*, Linné; *Urogallus minor*, Brisson.

Il a quelque ressemblance avec le précédent pour les nuances et les formes, mais il est presque moitié plus petit et ne dépasse pas la taille d'une Poule de moyenne dimension. Ses reflets sont plus bleus; il a sur les ailes une tache

blanche ; mais ce qui le distingue surtout , c'est la forme de sa queue , très-fourchue , et dont les plumes latérales , plus longues que les autres , sont contournées en dehors.

La femelle est aussi différente du mâle que dans la première espèce ; elle est barrée de roux , de roussâtre et de brun , mais dans une nuance générale beaucoup plus foncée que celle du grand Coq de bruyère.

Cette espèce habite les régions boisées et montueuses de la Suède , de la Russie , de la Suisse , de l'Ecosse. On le trouve aussi dans les plaines incultes et dans les steppes. En France , il paraît un peu plus commun que le précédent , surtout dans les Alpes et les Pyrénées.

Les envois de Russie en contiennent peu , ce qui provient , sans doute , de ce que les points où on le chasse sont moins à portée des communications. Ce serait surtout la Suède qui pourrait nous en approvisionner , si les moyens de transports y étaient plus prompts.

LA GÉLINOTTE , ou Tétrás gélinotte , ou Gélinothe des bois , ou Poule des coudriers ; en latin : *Tetrao bonasia* , Linné ; *Bonasia sylvestris* , Gray.

Elle est de la taille d'une Perdrix rouge ; les parties supérieures sont variées de roux , de gris et de noirâtre ; une tache noire , encadrée de blanc , occupe la gorge ; le dessous du corps est blanchâtre. La femelle diffère peu du mâle.

C'est un oiseau qui aime les montagnes boisées ; il est commun dans toutes celles de l'Europe septentrionale. En Russie , les meilleures sont celles du gouvernement de Vologda. Elles y coûtent , en moyenne , 3 fr. 20 c. la paire. En hiver elles se vendent gelées dans toute la Russie (*).

(*) Le meilleur moyen de transporter le gibier de Russie à Paris est de le faire geler et de le mettre dans des boîtes remplies de son ; mais il faut avoir soin , à l'arrivée , de le faire dégeler dans l'eau froide. La congélation ne nuit pas à la qualité de la viande , au contraire elle lattendrit. (BOURAKOFF, *Bulletin de la Société d'Acclimatation*).

On la trouve aussi en France, sur les Vosges, le Jura, les Alpes et les Pyrénées, quelquefois, mais très-rarement, dans les Ardennes et même dans la partie du département du Nord qui y confine.

Sa chair, quoique ayant un léger goût résineux, est très-agréable.

LE LAGOPÈDE, ou Tétràs ptarmigan, Perdrix de neige, Perdrix blanche ; en latin : *Lagopus alpinus*, Nilsson ; *Lagopus mutus*, Bonaparte.

En hiver, tout blanc. En été, varié de roussâtre, de brun, de blanc, de cendré. Il est de la grosseur d'une perdrix.

Commun dans les montagnes du Nord et du centre de l'Europe, mais nulle part autant qu'en Suède. L'Ecosse en fournit aussi beaucoup, mais les grandes quantités qui se voient sur le marché de Londres viennent, en majeure partie, de Norwège et de Laponie. Ils y sont tellement répandus qu'un seul marchand Norwégien en vend régulièrement cinquante mille par année, et que sur une seule paroisse de la Laponie, on en a tué soixante mille. En 1840, un marchand de Londres en reçut quinze mille en consignation.

Aujourd'hui il arrive en France de plusieurs côtés à la fois, mais l'usage ne paraît pas s'en répandre beaucoup ; sans doute parce que les marchands le maintiennent encore à un prix relativement élevé. Il faut dire aussi que sa chair a un goût sauvage qui la rend bien inférieure à celle de plusieurs de nos gibiers du pays.

LE LAGOPÈDE SUBALPIN, ou Tétràs des saules ; en latin : *Lagopus albus*, *Tetrao saliceti*.

Pareil au précédent en hiver, n'en diffère que par la taille, de quelques centimètres plus forte. En été, ses nuances sont différentes ; le roux domine beaucoup plus dans les maculatures de son plumage.

Il habite comme le précédent les montagnes du Nord de l'Europe; il ne descend pas comme lui dans le centre. Il est partout moins commun, néanmoins, le 12 avril 1866, onze barils contenant chacun quinze cents de ces oiseaux arrivèrent à la Halle de Paris. Ils étaient presque tous en état de putréfaction.

LE LAGOPÈDE ROUGE, ou la Grouse d'Ecosse; en latin : *Tetrao scoticus*, *Lagopus scoticus*.

Un peu plus gros que la Gélinoite; il porte en toute saison un plumage marron foncé plus noir au-dessus qu'en dessous.

C'est un oiseau qui n'habite que l'Ecosse où il n'est pas rare. De tous temps les Anglais en ont importé en France, mais jamais en très-grand nombre, car la chasse en est limitée à un temps très-court, dans un but de conservation. Comme toutes les espèces localisées il finirait par disparaître, si les contrées qu'il habite n'étaient la propriété de quelques grands seigneurs intéressés à maintenir sa propagation.

Il a le goût résineux des autres Lagopèdes et pour la bonté tient le milieu entre la Gélinoite et le Ptarmigan.

LE TÉTRAS HUPPECOL, ou Tétràs cupidon, ou Poule des prairies; en latin : *Tetrao cupido*.

Il tient beaucoup, pour le plumage, de la femelle du Tétràs à queue fourchue, avec des nuances moins rembrunies, mais ce qui le distingue surtout c'est un double bouquet de plumes raides et pointues qui sort de chaque côté de la gorge et se dirige en arrière. La femelle ne diffère que très-peu du mâle, ses huppés latérales sont plus courtes.

Ce Tétràs habite l'Amérique du Nord où il est surtout commun dans les plaines de Galéna, au bord du Mississipi. Grâce à la rapidité de la traversée d'Amérique en Angleterre, il peut arriver pendant l'hiver assez à temps pour ne

pas être trop faisandé. C'est un gibier exquis qui mériterait de sérieux essais d'acclimatation.

Ces essais ont déjà été tentés en France et en Angleterre. Le jardin du Bois de Boulogne en a possédé à plusieurs reprises qui ont pondu et dont les œufs, couvés par des Poules, ont donné des petits, qui n'ont pas vécu. Il en a été de même au *Zoological garden*. Il ne faut pas désespérer toutefois ; l'exemple du Dindon, son compatriote, annonce que toute chance de réussite n'est pas perdue.

Il est d'autant plus urgent de se presser, que l'espèce diminue en Amérique et tend à se reléguer dans les cantons déserts pour éviter une poursuite outrée.

Ces sept oiseaux sont les seuls qui soient jusqu'à présent venus jusqu'à Lille, en dehors du gibier ordinaire. Ils n'y ont pas eu grand débit, ce qui tient sans doute à leur prix et à l'hésitation qu'inspirent souvent les nouveautés. Il n'est pas impossible que, les arrivages se multipliant, les prix baissent et qu'ils n'entrent dans la consommation de luxe au même titre que les Faisans devenus aujourd'hui presque indispensables.

A. DE NORGUET.

CHRONIQUE.

Archéologie. *Découverte de Tombes Gallo-Romaines à Boulogne.* — On lit dans le *Propagateur du Nord et du Pas-de-Calais*, des 20 et 25 janvier 1869 :

Les travaux de construction du nouvel égout ont amené la découverte de plusieurs sépultures de l'époque romaine, près de l'abattoir. Entre autres, un cercueil en plomb, de 1 mètre 25 centimètres de longueur sur 33 centimètres de largeur et 24 centimètres de hauteur, composé de feuilles qui n'ont pas moins de 6 à 8 millimètres d'épaisseur. Il

renfermait des ossements ayant appartenu, suivant toute apparence, à un jeune homme de 12 à 15 ans.

Deux vases en verre, dont un d'une grande beauté et d'une dimension remarquable, ont été trouvés auprès, ainsi qu'un plat en terre rouge d'une bonne fabrique, malheureusement un peu ébréché. A quelque distance de là, on a rencontré quatre autres petits vases en verre qui n'ont pu être extraits qu'en morceaux ainsi qu'une potiche samienne, d'une pâte très-fine, ornée de fleurages en relief. Plus loin, un autre vase en terre rouge, genre Lagena, était accompagné d'un petit gobelet en verre et d'un autre en terre noire. Les vases en verre ont gardé, sur leurs parois intérieures, des sédiments rougeâtres, qui paraissent provenir de la dessiccation du vin qu'ils ont dû contenir. On croit que les anciens déposaient ces vases dans les sépultures, pour fournir des provisions de voyage aux défunts.

Les tombeaux qu'on a rencontrés en cet endroit sont, à n'en pas douter, de l'époque constantinienne, durant laquelle on a cessé de brûler les corps. C'est, du reste, le temps où l'antique cité de Bononia paraît avoir joui de sa plus grande prospérité. On nous assure que l'administration du Musée se dispose à faire des fouilles régulières en cet endroit avant que la construction du boulevard de l'Impératrice ne vienne remblayer le terrain d'une manière définitive.

A. D.

Météorologie. *Mois de janvier 1869.* — Le mois de janvier 1869 a été, malgré les treize jours de gelée qui sont survenus, d'une température douce et plus élevée que la moyenne résultant de 15 années d'observation. Cette moyenne, en effet, est de 2° 947, la moyenne de janvier 1869 a été de 3° 666. La moyenne des minima a été de 0° 897, celle des maxima 6° 433. Les températures extrêmes ont été de

— 7° 4 le 23, et — 15° 9 le 31. Les jours de gelée qui ont été au nombre de 13 se sont répartis en deux périodes : la première du 11 au 14, froid peu intense, minimum — 2° 6, dégel le 14 à minuit; la deuxième, du 19 au 27, plus prolongée avec plus grand abaissement de température, le dégel est survenu le 27 dans la soirée.

Entre ces périodes de gelée la température fut relativement élevée et on éprouvait une sensation de chaleur inaccoutumée pour la saison ; les maxima du thermomètre furent de 10°, en moyenne, et le 31, il s'éleva à 15° 9.

Si l'air eut été très-humide, sous l'influence d'une pareille température la tension moyenne de la vapeur eut été grande ; mais comme l'humidité relative qui, en moyenne pour janvier est de 86,70 %, n'a été que de 84,0 %, il en est résulté que la tension moyenne n'a été que de 4 mill. 71, au lieu de 5 mill. 02 moyenne générale de janvier.

Sous l'influence de cette moindre humidité atmosphérique et de l'élévation de la température, la quantité d'eau évaporée fut au-dessus de la moyenne générale qui est pour janvier de 14 mill. 98, en janvier 1869 elle fut de 16 mill. 33.

L'épaisseur de la couche d'eau de pluie tombée en janvier année moyenne est de 56 mill. 159 ; en janvier 1869, elle fut de 45 mill. 28 en 15 jours. La pluie la plus forte en 24 heures fut celle du 7,8 mill. 20. Presque toute l'eau pluviale fut fournie par des nuages venant du S. O. et de l'O. S. O. Un jour seulement, le 30, à 3 heures 15 minutes du matin, il est tombé de la grêle.

La quantité de pluie restée, pour le mois de janvier, au-dessous de la moyenne générale était la conséquence de la faible quantité de vapeur d'eau maintenue en dissolution dans les régions élevées de l'atmosphère, aussi voyons-nous la colonne atmosphérique être plus dense, ce qui est indiqué

par le baromètre dont la hauteur moyenne à 0° a été de 763 mill. 567, la hauteur moyenne barométrique de janvier pour une période de 15 années étant de 759 mill. 398.

La colonne mercurielle a oscillé entre les extrêmes 775 mill. 73, maximum observé le 9; 742 mill. 50, minimum observé le 29.

Pendant le mois de janvier il y eut 27 jours de brouillard; 16, de rosée; 6, de gelée blanche; 2, de givre.

4 jours le ciel fut serein pendant 24 heures consécutives, 13 jours il fut demi couvert de nuages et 14 jours complètement couvert.

Le vent souffla 4 jours de l'E., 10 jours du S. E., 8 jours du S., 8 jours du S. O., un jour de l'O. Son intensité fut généralement au-dessus de la moyenne. Pendant les périodes de gelée la direction moyenne des vents régnants fut le S. E.

La quantité d'électricité atmosphérique fut au-dessus de la moyenne; ce qui explique, au point de vue physiologique, l'exacerbation des douleurs rhumatismales et nerveuses compliquant un grand nombre d'affections morbides, les irritations de l'appareil respiratoire, etc. V. MEUREIN.

Silviculture. *Exposition de Namur.* — La Société agricole et forestière de la province de Namur se propose d'ouvrir en cette ville, au mois de septembre 1869, sa troisième exposition quinquennale. Parmi les objets auxquels on offre des primes, nous citerons des collections de bois, de fruits et de graines, des herbiers forestiers, des collections représentant les maladies et les défauts du bois, les ravages causés par les insectes, les divers usages du bois et les produits qu'on en retire, tels que cendres, salins, papier, laine végétale, etc. J. G.

Botanique. *Myosotis Dumortieri*. — M. Thielens, docteur en sciences à Tirlemont, a signalé à la Société de Botanique de Belgique, dans sa séance du 3 mai 1868, l'existence d'une nouvelle espèce de *Myosotis* et qui est intermédiaire entre *M. caespitosa* et *M. palustris*. Elle diffère du premier par sa tige cylindrique, non anguleuse, sa corolle petite, les divisions de son calice profondes; du second par sa souche vivace, sa forte taille et ses fleurs en grappes assez courtes. M. Thielens nomme cette nouvelle espèce *Myosotis Dumortieri*, en l'honneur du Président de la Société royale de Botanique de Belgique; il l'a trouvée dans une prairie marécageuse de l'ancien lac de Leau à trois lieues de Tirlemont. J. G.

Cystissus decumbans. — Le même savant a indiqué aussi l'existence dans le Luxembourg-Belge du *Cystissus decumbans*, (*Genista prostrata*, Dc.), connu depuis longtemps en Bourgogne, dans les montagnes du Jura, etc.

INTERMÉDIAIRE DES CHERCHEURS ET DES CURIEUX. — Notre compatriote M. le comte Eugène de Resbecq, sous-chef du cabinet de Son Excellence M. le Ministre de l'Instruction publique, prépare en ce moment, une histoire de la noble famille de Lille, institution qui, comme celle de Saint-Cyr, était destinée sous l'ancien régime à l'éducation de jeunes filles de la noblesse.

Les personnes qui auraient des renseignements à fournir sur des membres de leurs familles ayant appartenu à cet établissement, sont priées de nous les faire parvenir pour que nous les transmettions à M. de Resbecq, à moins qu'elles ne préfèrent les lui adresser directement.

A. D.

Le Gérant : E. CASTIAUX

Lille, imp. Blocquel-Castiaux, grande place, 13

N.° 3. — MARS 1869.

TRAVAUX DES SOCIÉTÉS.

ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES, ARTS, AGRICULTURE
ET COMMERCE DU DÉPARTEMENT DE LA SOMME.

Mémoires, 2.° série, t. VI, Amiens, 1868, 423 p.

Cette Compagnie fondée en 1746 comme Société littéraire, fut instituée comme Académie par lettres-patentes de juin 1750. Emportée à la Révolution, elle fut reconstituée le 29 ventôse an XI.

Elle compte trente-six membres titulaires et vingt-cinq correspondants, de plus six membres honoraires de droit (les autorités départementales et municipales) et quatorze membres honoraires élus, presque tous anciens titulaires.

Au commencement de l'année, les membres titulaires étaient :

MM. BOHN [1865], professeur de Philosophie au Lycée ;
Directeur.

HERBET [1863], docteur en médecine ; *Chancelier-Trésorier.*

ANSELIN * [1819], avocat ; *Secrétaire-Perpétuel.*

YVERT [1852], homme de lettres ; *Secrétaire-Adjoint.*

GARNIER * [1837], conservateur de la bibliothèque communale ; *Archiviste-Permanent.*

ORBRY [1830], juge honoraire au tribunal-civil.

TAVERNIER, O * [1838], directeur de l'école de médecine.

ROUSSEL [1838], ancien directeur des prisons.

DAUPHIN * [1842], conseiller à la cour.

MATHIEU [1842], ancien négociant.

DE FORCEVILLE [1847], statuaire.

ALEXANDRE, O * [1848], docteur en médecine.

DAUSSY [1851], avocat.

DENEUX * [1854], prés. de la Société philharmonique.

GAND [1856], professeur à la Société industrielle.
MANCEL * [1856], ancien adjoint.
THIVIER [1858], professeur de rhétorique au Lycée.
COURTILLIER * [1859], docteur en médecine.
L'Abbé CORBLET * [1859], historiographe du diocèse.
VION [1859], chef d'institution.
FLIX * [1860], ancien ingénieur en chef du dép.^t
MOLLET * [1862], président de la chambre de commerce.
HENRIOT * [1863], adm. du bureau de bienfaisance.
LENOEL * [1863], docteur en médecine.
PONCHE [1864], filateur ; Président de la Société industrielle.
POIRÉ [1864], professeur de physique au Lycée.
DAUPHIN fils [1864], avocat ; maire de la ville.
WATEAU * [1865], premier avocat-général.
DUBOIS Charles [1866], avocat.
MOULLART [1866], avocat.
GUILLON * [1866], ing. de la compagnie du Nord.
DAVOST * [1867], conseiller à la cour impériale.

Ce volume comprend :

- 1.° Le compte-rendu de la séance publique du 4 août 1867. M. Wateau, premier avocat général, directeur de l'Académie, ouvre la séance par un discours dans lequel il déplore les tendances de la littérature contemporaine ; il lui reproche son peu de moralité ainsi que l'emploi d'un argot de mauvais aloi. M. Henriot fait un rapport sur les prix de poésie et d'éloquence, et M. Anselin, secrétaire général, rend compte des travaux de l'Académie.
- 2.° Les discours de réception de MM. Ch. Dubois, avocat, Guérin, conseiller à la cour, et Moullart, avocat.
- 3.° Des mémoires ou communications divers dont nous allons rendre compte :

Une visite à Paris et à l'Exposition universelle, par M. Yvert. — Boutade en vers contre les mésaventures qu'un provincial rencontrait dans la capitale lors de l'Exposition universelle.

Observations sur une nouvelle traduction d'Horace de M. Jules Janin, par M. Thivier. — M. Thivier expose que l'art du traducteur est éminemment difficile: il faudrait pour y réussir faire abnégation complète de sa personnalité et s'assimiler les sentiments de l'auteur; encore ne parviendra-t-on pas à faire revivre celui-ci: « Tout ce que pourra » faire l'art le plus consommé sera d'arriver à de trompeuses contrefaçons, à de vulgaires trompe-l'œil qui seront » à l'œuvre traduite ce qu'est à la fleur brillante de rosée et » de sève, la gaze et le papier qui la simulent juste assez » pour produire un instant d'illusion. » Les traducteurs se trouvent entre deux systèmes qui ont tous deux des inconvénients. Ou ils se bornent à calquer le texte en donnant terme pour terme, ou ils le rendent d'un peu haut et d'un peu loin; la traduction perd alors en exactitude ce qu'elle acquiert de saveur et de facilité. Ce second système pouvait seul convenir au prince des critiques. Nous ne suivrons pas M. Thivier dans l'examen des imperfections de la traduction de M. Janin; nous préférons l'accompagner sur un autre terrain.

Etude sur l'origine de la Rime et sur Hrosvitha, poète dramatique du X.^e siècle, par M. Thivier. — Le vers antique repose sur la quantité qui fait que chaque syllabe a sa valeur, chaque mot sa physionomie, son harmonie propre, et c'est l'ensemble de toutes ces harmonies qui concourt à l'effet général. Le vers moderne se contente d'énumérer les syllabes, il les compte sans les peser. Chez tous deux il faut assigner une limite au vers; chez le premier c'est la durée des sons, chez le second la consonnance, la rime. Comment et à quelle époque ce changement s'est-il accompli? voilà la question que M. Thivier essaie de résoudre. Il attribue cette transformation à Hrosvitha, religieuse, qui vivait en Saxe au x.^e siècle: elle composa des

dramas destinés à instruire et à distraire les habitants des monastères. Elle choisit ses sujets dans l'histoire des martyrs et s'appliqua surtout à glorifier la virginité. Elle connaissait les lettres latines et prisait beaucoup Térence ; elle chercha à l'imiter , mais en substituant à ses vers une prose rimée , c'est-à-dire en coupant les phrases en sections régulières et en terminant les différents membres de cette période par des rimés plates ou croisées. (1) Une mère encourage sa fille au martyre dans les vers suivants :

Nunc, nunc , filia gratulandum
Nunc in Christo est gaudendum,
Nec est quæ (me) mordeat cura
Quia securo sum de tua victoria.

Cette idée a été féconde puisqu'elle est l'origine des chants d'église rimés , nommés *proses* , désignation bien singulière et inexplicable sans les observations précédentes. Ces proses présentent souvent un enthousiasme lyrique et , sous une forme rude et tronquée , un grand caractère de poésie. Tels sont le *Lauda Sion* , de saint Thomas-d'Aquin , le *Veni sancte spiritus* , le *Stabat* , le *Dies iræ* et d'autres encore qui ont inspiré nos poètes et nos musiciens.

Cinq auteurs illustres pour un même sujet et quelques mots sur la poésie , par M. Henriot. — L'auteur compare la manière dont a été traitée la fable de la Mort et du Bucheron , par Esope , Corrozet , poète du xvi.^e siècle , J.-B. Rousseau , Boileau et La Fontaine. Il donne la palme à notre inimitable fabuliste , jugement qui n'étonnera personne. M. Henriot se plaint , en terminant , de notre siècle et du peu de cas qu'il fait de la poésie. Ce nouveau juge-

(1) En attribuant à la religieuse de Gandersheim cette importante innovation , M. Thivier ne semble avoir tenu aucun compte de beaucoup de faits acquis à la science et habilement résumés par M. Léon Gautier , dans son *Histoire abrégée des Proses* (Œuvres poétiques d'Adam de S. Victor , introduction , p. cxxv). Voir aussi , sur les origines de la versification moderne , le t. I des *Epopées françaises* du même auteur.

ment nous semble sévère , pour ne pas dire plus ; nos contemporains ont, comme leurs aïeux, un cœur qui bat à toute pensée noble et noblement exprimée, ils ne refusent ni les honneurs ni même la fortune aux Ponsard et aux Victor Hugo ; mais est-ce leur faute si les muses sont avares de leurs dons ? Pas plus avares toutefois qu'au temps jadis ; sous le Grand Roi , pour un Racine , combien y avait-il de Chapelain ?

Notice sur Léonor Jourdain , par M. Garnier. — Léonor Jourdain , membre de l'Académie , naquit à Amiens , le 11 janvier 1779 , et y mourut le 18 juillet 1866. Il se fit connaître par ses traductions d'ouvrages anciens ou modernes : la deuxième idylle de Théocrite, une ode d'Anacréon , plusieurs odes d'Horace , l'*Amphitryon* de Plaute , le *pro Marcello* de Cicéron , le *Roi Jean* de Shakespeare , le *Poème sur l'Espérance* de Campbel , la *Solitude* de lord Byron , la préface mise par Cervantes en tête de son *Don Quichotte*.

De l'âme humaine , par M. Mathieu. — L'auteur combat le matérialisme et le scepticisme. Il définit l'âme par ses fins : se mettre en relation avec le corps , avec Dieu , avec elle-même.

Jéhovah et Agni ; études biblico-védiques, par M. Obry. — On sait que les philologues sont arrivés à reconnaître les liaisons qui unissent les langues européennes à la langue des anciens peuples de l'Inde ; ils ont montré que les races européennes et hindoues descendent d'une ancienne peuplade qu'ils ont nommée les Aryas et dont on est parvenu à reconstruire les mœurs, les habitudes, la civilisation. En comparant les antiquités aryennes aux antiquités sémitiques , on trouve entre ces deux grands rameaux de l'humanité des analogies qui indiquent un point de départ commun.

Les Etudes biblico-védiques tendent à démontrer que le

Jéhovah du Pentateuque et *l'Agni* (Dieu du feu, comp. *Ignis* en latin) du Rig-Véda désignaient un seul et même Dieu ayant même nature, mêmes attributs, même culte, même rôle dans le gouvernement de la Société, l'un chez les fils de Sem, l'autre chez ceux de Japhet. Nous ne pourrions suivre l'auteur dans la démonstration de cette proposition sans entrer dans des développements incompatibles avec l'étendue de notre Bulletin. Bornons-nous à citer la comparaison philologique.

Le nom de *Jéhovah* s'écrit en hébreu YHVH ou IHUH: de là la désignation de tétragramme (4 lettres) qui lui est souvent attribuée. M. Obry voit la reproduction de ce mot hébreu Ihuh, Yhuh, dans le nominatif aryen Yahuh et le vocatif védique Yahô qui figurent six fois dans le Rig-Véda avec application exclusive à Agni.

Appréciations médicales sur le traité de la vieillesse de Cicéron, par M. le docteur Alexandre. — Dans ce traité Cicéron donne d'excellents conseils d'hygiène pour les vieillards. Il les a puisés dans son bon sens hors ligne et dans ses lectures qui embrassaient tout ordre de savoir.

Notice sur les probabilités de succès qu'offrirait le forage d'un puits artésien à Amiens, par M. Anselin. — Question toute locale.

De la végétation spontanée des plantes naturelles forestières, par M. Béraud, conservateur des forêts. — Sous la voûte d'une futaie serrée les graines qui tombent à l'automne germent au printemps suivant, mais les jeunes tiges s'étiolent et meurent faute de lumière. Lorsqu'on veut remplacer une ancienne futaie de chênes et de hêtres par une plus jeune, on abat tous les arbres en en réservant un petit nombre qui prennent le nom de porte-graines; alors apparaît une végétation nouvelle, ce sont des herbes, des ronces ou des bruyères. Plus tard, lorsque les nouveaux ché-

nes et les nouveaux hêtres commencent à pousser ils sont accompagnés d'une foule d'autres essences : trembles, charmes , bouleaux , arbres fruitiers , etc.

D'où viennent tant d'espèces et pourquoi germent-elles alors seulement que la futaie a été coupée ?

Quelques graines munies d'une aile , telle que celle du bouleau , du frêne , de l'orme , peuvent être transportées par le vent ; d'autres plus lourdes ont été apportées par les oiseaux. Ainsi les landes de Gascogne avaient été semées uniquement de pins , cependant dans une foule d'endroits on a vu apparaître des chênes et des chênes-lièges ; les oiseaux avaient été chercher des glands dans les bois des environs et les avaient laissé tomber un peu partout. Mais il est une foule de graines qui ne volent pas au vent et qui ne peuvent avoir été transportées en grande quantité par les oiseaux. Il faut admettre que ces graines proviennent de plantes qui vivaient avant la futaie ; celle-ci se développant les avait étouffées , mais leurs graines revêtues d'un tégument dur et résistant s'étaient conservées sous le terreau formé par les détritiques annuels comme dans un silo ; elles n'ont germé que lorsque l'éclaircissement de la futaie leur eut donné l'air et la lumière qui leur manquaient.

Ce n'est pas seulement par les semences que se reproduisent les forêts ; les racines de certaines plantes jouissent de la faculté de conserver quelque vitalité alors même que la tige dont elles proviennent est morte. En certaines années de glandée et de fainée, le sol des futaies de chêne et de hêtre se couvre de semences qui germent au printemps suivant ; mais, comme il a été dit, la jeune tige privée d'air est étouffée, s'étiolle et meurt ; la racine persiste, elle donne au second printemps une nouvelle pousse qui se développe moins encore que la précédente ; le troisième printemps produit une troisième pousse encore plus faible

et ainsi de suite jusqu'à ce qu'il ne s'en forme plus aucune; mais la racine continue à vivre, n'attendant que de la lumière pour produire des tiges plus vigoureuses.

C'est donc bien à tort, conclut M. Béraud, que quelques forestiers supposent que la nature a pu sans germes préexistants donner naissance à cette végétation nouvelle qui prend la place d'une futaie récemment abattue.

Programme d'un nouveau mode d'enseignement de la Géométrie élémentaire, par M. Fuix. — L'auteur expose un groupe de faits géométriques généraux qui sont la source de toutes les propriétés de l'étendue, et un mode analytique d'enseignement qui devrait être substitué à l'enseignement synthétique. Remonter de la proposition du carré de l'hypothénuse à la loi qui régit les relations réciproques de trois points situés d'une manière quelconque dans un plan, et de celle-ci à la loi plus générale encore à laquelle sont soumises les relations de quatre points disposés d'une manière quelconque dans l'espace, c'est la synthèse; descendre de ces lois générales aux théorèmes particuliers qui en dérivent, c'est l'analyse. La première voie est celle qui est tracée dans tous les traités élémentaires de géométrie; la seconde, c'est celle que l'auteur propose de suivre.

Il s'attache à définir les quantités géométriques de tous les ordres: ligne, surface, solide; ainsi il définit la ligne droite: un fil inextensible, d'une ténuité extrême tendu par deux forces contraires appliquées à ses extrémités.

Dans l'étude des surfaces, M. Fuix regrette qu'au lieu d'adopter le carré comme unité de superficie on n'ait pas pris la figure plane la plus simple, le triangle équilatéral.

L'auteur termine par l'exposé de deux théorèmes qui lui permettent de démontrer la théorie des parallèles sans avoir recours à la considération de l'infini. J. GOSSELET.

ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE.

Bulletin, 2.^{me} série, t. XXVII, N.^{os} 1 et 2.

L'Académie royale de Belgique correspond à l'Institut de France : c'est le premier corps savant du royaume, il se recrute parmi toutes les célébrités du pays, quelle que soit leur résidence ; c'est donc un corps hors ligne qui n'est pas à comparer à nos Sociétés départementales ou provinciales. Nous nous abstiendrions même de le faire rentrer dans notre cadre, si les travaux qui lui sont présentés ne concernaient en général notre région et n'intéressaient par cela même nos lecteurs.

L'Académie date son origine d'une *Société littéraire* qui se fonda à Bruxelles en 1769, sous les auspices du comte de Cobenzl, ministre de l'impératrice Marie-Thérèse. En 1773, cette Société devint une *Académie impériale et royale* privilégiée. Lors de la Révolution, elle eut le sort commun à toutes les Académies de la République : elle fut dissoute. Ce n'est qu'en 1816 qu'elle se reconstitua sous le titre d'*Académie royale des sciences et belles-lettres* à laquelle s'adjoignit, en 1832, une classe des Beaux-Arts.

L'Académie de Belgique est divisée en trois classes : 1.^o Classe des Sciences, 2.^o Classe des Lettres, 3.^o Classe des Beaux-Arts. Toutes trois sont unies par un secrétaire perpétuel qui leur est commun, mais chacune d'elles a son directeur particulier :

MM. Nyst, directeur de la classe des Sciences pour 1869.

Borgnet, » » Lettres »

De Keyser, » » Beaux-Arts »

Quetelet, Secrétaire perpétuel.

Chaque classe possède 30 membres, 10 correspondants régionaux et 50 associés.

Classe des Sciences.

Notice sur les dépôts qui recouvrent le calcaire carbonifère à Soignies, par MM. Cornet et Briart, membres correspondants. — Sous ce titre, MM. Cornet et Briart qui sont déjà connus des lecteurs de ce Bulletin (page 18) donnent une monographie très-détaillée des carrières de Soignies. Ils y ont reconnu quatre terrains.

I. Calcaire carbonifère (pierre bleue). Il est en bancs inclinés vers le sud de trois à huit degrés, on y distingue quatre niveaux différents. Les couches des deux niveaux inférieurs sont constituées par un calcaire pétri d'encrines, bleuâtre dans le bas, plus foncé dans le haut. Ce sont ces deux niveaux que l'on exploite principalement dans les carrières de Soignies; ils fournissent sous le nom de petit grainte ou pierres de Soignies, des matériaux de construction, qui d'après M. d'Omalius d'Halloy, rapporteur du présent mémoire, ne le cèdent pour la solidité et la beauté à aucune des pierres étrangères que la mode fait employer maintenant en Belgique. Le troisième niveau est noir, presque compact, en bancs minces peu utilisables, il est riche en fossiles; on y rencontre principalement :

Phillipsia gemmulifera ; *Spirigera Royssyi* ;
Euomphalus pentangulatus ; *Productus Martini* ;
Spirifer mosquensis ; *Cyathophyllum mitratum* ;
Spirifer cuspidatus ; *Michelinia favosa* .

Le quatrième niveau est formé par un calcaire très-noir, un peu argileux, qui ne peut servir de pierre de taille.

La masse du calcaire carbonifère présente un grand nombre de fentes irrégulières, qui ont été remplies par les dépôts supérieurs. Les bancs ne se correspondent pas toujours, ce qui indique que ces fentes sont des failles dues à des mouvements du sol postérieurs à la consolidation du calcaire.

II. *Dépôts aachéniens*. Ils sont composés d'argile teintée en noir par une matière charbonneuse, d'argile noire sableuse et pyriteuse avec fragments de lignites, de sable gris teint en noir par du lignite, de cailloux roulés, dont les dimensions varient entre celle d'une noix et celle d'une tête d'homme, de limonite géodique (mine de fer jaune), identique avec celle que l'on exploite à Tournai. Certains fragments de lignite ont conservé la texture des conifères, ils sont accompagnés de graines et de cônes de Pin (*Pinus Andrai*). Ces diverses substances remplissent sans observer aucun ordre de superposition les fentes dont nous avons parlé. Selon les auteurs, les dépôts aachéniens se seraient formés pendant toute la période comprise entre la formation du terrain houiller et celle de la *Meule de Mons*, (Voir page 18), c'est-à-dire qu'ils seraient contemporains du terrain jurassique et de la base du terrain cretacé ⁽¹⁾.

III. *Dépôts tertiaires*. Sable verdâtre reposant sur un lit de galets, on y a trouvé quelques dents de poissons. Ce sable forme de petits amas isolés à la surface des dépôts aachéniens et pénètre quelquefois dans les poches. On doit le rapporter au système Landénien ou au système Yprésien.

IV. *Dépôts quaternaires*. Ils recouvrent tous les dépôts précédents avec une épaisseur de 2 mètres 50 à 8 mètres. On y distingue de bas en haut : 1.^o Limon sableux bleuâtre avec *blocaux* ou fragments anguleux de silice phthanite et de calcaire carbonifère ; on y a rencontré des ossements, des molaires et des défenses de Mammouth (*Elephas primigenius*), des dents de rhinocéros, de cheval et de bœuf ; 2.^o Limon jaune stratifié avec quelques minces couches discontinues de sable jaune ; il représente l'Ergeron du

(1) Je ne partage pas cet opinion et je les rapporte uniquement au terrain cretacé, étage du Gault.

bassin de la Haine ; 3.^o Limon brunâtre propre à la fabrication des briques.

Rapport de M. Gilbert, membre de l'Académie, sur le *Mémoire sur une transformation géométrique et sur la surface des ondes*, par M. Catalan. — Le rapporteur fait l'historique de la question et indique ensuite les progrès que M. Catalan lui a fait faire : étude plus complète d'une certaine transformation géométrique et applications nombreuses de cette transformation, principalement à la surface des ondes. Le travail de M. Catalan sera inséré dans le recueil des mémoires. Le Bulletin contient en outre deux autres petites notes de M. Catalan, l'une *sur les roulettes et les podaires*, l'autre *sur les fonctions elliptiques de première espèce*.

Recherches sur les sulfocyanures des radicaux alcooliques, par M. L. Henry, correspondant de l'Académie. — M. Henry obtient ces sulfocyanures par l'action du sulfocyanure de potassium sur les iodures et chlorures alcooliques. « L'auteur fait donc connaître, dit M. Stas, rapporteur, des corps nouveaux qui complètent la série très-importante des composés cyaniques. » J. GOSSELET.

Classe des Lettres.

Etudes sur Don Juan d'Autriche (1), par M. Gachard, archiviste général du royaume de Belgique. — Nous avons décrit ailleurs (2) l'aspect imposant et la magnifique ordonnance des publications de M. Gachard relatives à l'histoire politique des Pays-Bas au xvi.^e siècle. Dans l'article déjà ancien, où nous nous efforcions de retracer l'ensemble des travaux du savant archiviste, nous disions qu'il se trouvait en ce moment même au-delà des Alpes, pour y poursuivre

(1) *Bulletins de l'Académie royale de Belgique*, 2.^e série, t. xxvi, p. 321-350 ; 389-410 ; t. xxvii, p. 21-114.

(2) Dans la *Revue des questions historiques*, N.^o du 1.^{er} janvier 1868.

le cours des recherches, jadis si heureusement inaugurées par lui en Espagne.

Les résultats de la mission de M. Gachard en Italie, dans l'hiver de 1867-68, ont dépassé la légitime attente du monde érudit. L'infatigable explorateur de tant de dépôts jusqu'ici peu visités est loin d'avoir dit son dernier mot sur toutes les surprises que lui réservaient les Archives et les Bibliothèques de Turin, de Gênes, de Venise, de Florence, de Rome et de Naples (1). Il donne simplement aujourd'hui au public un avant-goût de quelques-unes de ses plus curieuses découvertes.

C'est ainsi que les papiers de la famille Farnèse lui ont livré le secret, qu'on croyait à jamais perdu, des relations de Marguerite de Parme avec Don Juan d'Autriche. Ces deux enfants d'un illustre père, nés à vingt-cinq ans d'intervalle, furent longtemps avant de se connaître. Don Juan entra dans sa dix-huitième année, lorsque sa sœur, personne d'un âge déjà mûr et dont la position était assise, fit le premier pas vers lui, par l'entremise d'un chargé d'affaires. Le jeune prince se montra sensible à cette démarche et voua, dès lors à Marguerite, une inaltérable affection, une confiance sans bornes. Il eut, du reste, bientôt l'occasion de s'acquitter envers elle en attachant à sa suite le propre fils de la princesse, destiné lui-même à fournir une si brillante carrière militaire. Alexandre Farnèse fit ses premières armes sous le commandement de son oncle et mérita d'être félicité par lui, pour sa belle conduite lors de la bataille de Lépante.

A cette date mémorable qui marque le point culminant

(1) Comme premier aperçu des résultats généraux de ce voyage, voir un rapport verbal que M. Gachard a fait à la Commission royale d'histoire, le 6 juillet 1868; t. x (3.^e série) des *Bulletins de la Commission*, p. 94-96.

de la carrière de Don Juan , les deux enfants illégitimes de Charles-Quint n'avaient encore eu de rapports que par lettres ou par messagers. Ils se virent pour la première fois à Aquila, en février 1573, et ne se séparèrent qu'avec larmes.

Don Juan , nous l'avons dit , n'avait point de secrets pour Marguerite. Aussi lui recommandait-il de brûler toutes ses lettres. Combien nous devons nous féliciter qu'elle ne l'ait point fait ! Et quelle reconnaissance les amis de l'histoire ne doivent-ils pas au ministre intelligent, aujourd'hui dans la retraite, qui a confié à M. Gachard le voyage d'exploration dont celui-ci nous offre les premiers fruits !

Les lettres conservées de Don Juan à Marguerite sont au nombre de deux cents. Nous pouvons , encore moins que M. Gachard , songer à les analyser toutes. Bornons-nous à dire qu'on y suit la trace des déceptions consécutives qui empoisonnèrent les dernières années de la vie du vainqueur de Lépante.

A tout moment , le brillant héros éprouve le besoin de se justifier auprès de son frère , le soupçonneux monarque.— Il a aussi le regret de voir en partie perdu le fruit de ses victoires sur les infidèles. Ses chagrins redoublent lorsqu'on lui confie dans les Pays-Bas un commandement encore plus ingrat que celui qu'il avait momentanément exercé à Naples.

Son séjour en Italie lui avait , du moins , procuré le plaisir de revoir une seconde fois Marguerite. Son envoi à Bruxelles lui fut une occasion de faire du bien aux protégés que sa sœur y avait , et de s'inspirer des conseils de cette princesse à qui il rendait fréquemment compte de la situation difficile où il se trouvait engagé. Marguerite , qui n'avait pas toujours eu à se louer personnellement de Philippe II , ne négligea rien pour maintenir dans la meilleure ligne de conduite son frère Don Juan.

On ne sait que trop que les qualités de l'homme d'Etat faisaient presque entièrement défaut à ce grand homme de guerre. Don Juan finit par succomber sous le fardeau d'une position au-dessus de ses forces. La nouvelle inattendue de sa mort causa à Marguerite une inexprimable douleur. Philippe II (M. Gachard le prouve) s'en consola plus aisément.

A. DESPLANQUE.

(La suite au prochain N.º)

CONFÉRENCES ET COURS PUBLICS.

Les conférences de l'Hôtel de Ville de Douai, ouvertes le 30 janvier par M. le Recteur de l'Académie, ont continué en février, avec un succès dont témoigne l'affluence, toujours croissante, des auditeurs.

I. CONFÉRENCES SUR LA RENAISSANCE, par M. Abel Desjardins. — Les 13 et 15 de ce dernier mois, M. Abel Desjardins, le savant doyen de la Faculté des lettres, a traité de la Renaissance. Il a retrouvé les origines de ce mouvement littéraire et artistique dans les souvenirs de la civilisation antique, encore vivaces en Italie à la fin du moyen-âge, et dans l'action de l'Eglise alors si puissante au-delà des Alpes. Il en a suivi l'essor dans le poème de Dante, dans les œuvres de Pétrarque et de l'Arioste, et nous a fait assister à son épanouissement avec le Concile de Florence en 1439, avec la découverte de l'Imprimerie et aussi avec la prise de Constantinople par les Turcs. Au xvi.^e siècle, les érudits répandent dans toute la Péninsule la langue et même les idées des Grecs et des Romains.

Dans sa seconde conférence, après avoir esquissé à grands traits l'histoire de l'art dans l'Antiquité et au moyen-âge, M. Desjardins a montré le génie de la Renaissance se révélant dès le xiii.^e et le xiv.^e siècle.

Il a conduit ses auditeurs dans le cloître du Campo-Santo ; il leur a décrit les fresques de Giotto, d'Orgagna et de Simone Memmi ; dans l'église de Santa Maria Novella, il a salué Cimabuë et sa madone ; dans les cellules du couvent San-Marco, il s'est arrêté pieusement devant les célestes créations du B. Fra Angelico. Il a rendu justice à l'Ecole Ombrienne et au Pérugin, le maître de Raphaël. Autour de celui que la postérité a surnommé le divin il a groupé Léonard de Vinci, le Titien, le Corrège ; il a assigné une place spéciale au puissant Michel-Ange. Le savant éditeur de la *Correspondance des Grands Ducs de Toscane*, l'explorateur de leurs archives, ne pouvait oublier la part que les Médicis ont prise à ce grand mouvement artistique ; mais au-dessus de leur influence, il a fait voir l'inspiration partant du Saint-Siège, et donnant à la Renaissance son développement complet au xvi.^e siècle. C'est avec raison, a dit M. Desjardins, que cette importante période porte le nom de siècle de Léon X.

II. CONFÉRENCES SUR M.^{me} DESBORDES-VALMORE, par M. Corne père. — Les 6 et 8 février, M. Corne père, que sa retraite de la vie politique a rendu tout entier au culte des lettres, aux souvenirs de sa cité natale, a retracé la vie et les œuvres de M.^{me} Desbordes-Valmore, la *Muse douaisienne*. Il a décrit à son auditoire la modeste habitation où naquit Marceline Desbordes ; il l'a dépeinte jeune enfant encore, folâtrant avec ses compagnes sur l'herbe du cimetière voisin, rêvant au pied de la croix et des autels de Notre-Dame profanés par la Révolution, consolant le captif dans la vieille prison ou cueillant des roses avec les amies de son âge. Il l'a suivie ensuite à la Guadeloupe où elle perd sa mère et se voit forcée de reprendre seule, à l'âge de treize ans, le chemin de la France. Quatre ans plus tard, elle

quitte l'atelier pour le théâtre ; mais bientôt elle s'arrache à cette vie où , comme elle le dit elle-même ,

 Où l'orgueil insultant nous punit et nous venge
 D'un éclair de célébrité.

Déjà elle avait chanté les sentiments éclos dans son cœur : épouse de M. Valmore et mère de plusieurs enfants , elle emprunta encore à la poésie sa langue harmonieuse pour redire son bonheur , pour parler à ceux qu'elle appelle les *Anges de la Famille*. Mais le malheur , la maladie et la mort frappèrent autour d'elle : ceux qui ont lu *Pleurs* et *Pauvres Fleurs* savent combien les yeux et le cœur de madame Desbordes-Valmore ont versé de larmes. M. Corne a apprécié la muse douaisienne avec la délicatesse et le goût nécessaires pour comprendre sa poésie intime , essentiellement personnelle. Il a touché toutes les mères , en lisant quelques vers empruntés aux naïves *Enfantines* ; il a fait tressaillir le cœur de tous les Douaisiens , en rappelant que le pays natal avait inspiré à madame Valmore ses chants les plus harmonieux , en leur répétant les vers de l'épique sur la *Vallée de la Scarpe* :

 Mon beau pays , mon frais berceau ,
 Air pur de ma verte contrée ,
 Lieux où mon enfance ignorée
 Coulait comme un humble ruisseau ,
S'il me reste des jours , m'en irai-je , attendrie ,
Errer sur vos chemins qui jettent tant de fleurs ,
Replonger tous mes ans dans une rêverie
Où l'âme n'entend plus que ce seul mot « Patrie ! »
 Et ne répond que par des pleurs !

III. CONFÉRENCES SUR LES GRACQUES , par M. Louis Legrand , avocat à Valenciennes. — Les 22 et 24 février , M. Legrand , l'historien de *Sénac de Meilhan* (1) , a fait deux conférences sur les Gracques.

(1) Voir notre compte-rendu de ce remarquable ouvrage dans le N.º 1 du BULLETIN , p. 14-18.

On ne peut guère parler des deux illustres tribuns sans parler de leur mère Cornélie. L'orateur nous a montré cette femme admirable, d'abord toute entière à son ambition maternelle et cherchant à inspirer à ses fils l'amour de la gloire, plus tard s'efforçant de détourner Caius d'un sort semblable à celui de son frère, et enfin après le meurtre des deux tribuns, leur survivant avec sérénité comme la fière gardienne de leur mémoire.

M. Legrand a représenté Tiberius comme un homme doux et modéré, doué de grandes vertus et de grandes qualités. Signalé à la faveur populaire par sa précoce réputation, Tiberius arrive au tribunat, il conçoit l'utile projet des lois agraires; malheureusement il se laisse emporter, fait déposer son collègue Octavius pour se débarrasser d'un *veto* qui paralyse son action et ne tarde pas à succomber, victime de ses généreuses intentions et de la haine de l'aristocratie.

Caius a toutes les qualités de son frère, mais avec bien plus de véhémence et d'étendue. A la fois homme de parole, homme d'action, homme d'Etat, il est forcé de céder aux vœux du peuple qui le réclament. Devenu tribun, il est un moment le maître de Rome par la seule autorité de sa parole; il entreprend une réforme démocratique de la constitution. Mais peu à peu le Sénat sait ramener à lui par d'habiles concessions un peuple toujours mobile, il se délivre des Gracques et de leurs partisans par un nouveau massacre.

L'orateur, après avoir dans son premier entretien raconté en détail les incidents pathétiques de cette lutte, a, dans une seconde conférence, apprécié ou plutôt défendu l'entreprise des Gracques. Il s'est plaint qu'on ait, trop longtemps et de nos jours encore, adopté les jugements des historiens romains, presque tous patriciens et en cette qualité diffamateurs des deux tribuns.

Il a montré que la loi agraire n'avait été tant attaquée que parce qu'elle n'avait pas été comprise : on y a vu le partage de toutes les propriétés privées, le communisme, lorsqu'elle n'était que la répartition, entre les citoyens pauvres, de terres du domaine public usurpées par l'aristocratie. Cette mesure, si elle eût été appliquée, aurait restauré l'agriculture italienne, aurait prévenu la ruine de la population libre, partout remplacée au grand détriment de la chose publique par des affranchis et des esclaves.

M. Legrand a disculpé les Gracques du vif reproche que leur adresse l'historien allemand, Mommsen, d'avoir abaissé le Sénat. L'orateur ne nie pas le fait; mais il prétend que ce fait ne doit pas donner lieu à un reproche, que les patriciens et le Sénat exploitaient la chose romaine au profit de leur égoïsme et de leur avidité et qu'il était patriotique et sage de restituer au peuple sa liberté.

L'auteur de la conférence félicite également les Gracques d'avoir compris que le temps de la justice était venu, d'avoir voulu concéder le droit de cité aux Italiens et adoucir la condition des provinces. Il dit que la République romaine a péri précisément par les maladies auxquelles les Gracques voulaient remédier : ruine de l'agriculture et de la population libre, domination oppressive et avidité de la noblesse, mécontentement de l'Italie et des provinces.

Voilà, suivant M. Legrand, le but des Gracques, et ce but leur fait honneur. Sans doute ils ont pu, sous le coup des circonstances et dans le choix des moyens, commettre des fautes. L'orateur ne l'a pas contesté et, tout en faisant valoir bien des excuses atténuantes, en faveur de ses héros, il a reconnu que la déposition d'Octavius était regrettable, il a blâmé les distributions de blé, il n'a pas combattu les critiques de Montesquieu contre l'alliance fâcheuse des Gracques avec les chevaliers.

Mais il est une accusation dont M. Legrand a très-vivement défendu les Gracques : c'est celle d'avoir aspiré à la royauté. Les Gracques, suivant lui, ont été les serviteurs désintéressés du peuple. (1) A. DESPLANQUE.

BIBLIOGRAPHIE.

MANUFACTURES DE FAÏENCE ET DE PORCELAINES DE L'ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.

Par M. le docteur Lejeal, médecin à Valenciennes (2).

Si pendant de longues années les curieux et les collectionneurs ont manqué de guides et de renseignements, il n'en est plus de même depuis que le goût des études archéologiques a provoqué des travaux sans nombre. Aujourd'hui, les monographies abondent sur les différentes branches de l'art et de l'industrie, et tout amateur peut se créer une bibliothèque spéciale d'ouvrages relatifs aux objets qui flattent son goût, nous allons dire sa manie.

Ce n'est pas que le livre dont nous avons inscrit le titre en tête de cet article, ne s'adresse qu'aux collectionneurs de faïences et de porcelaines. Il intéresse tous ceux qui se préoccupent de l'histoire industrielle et artistique de notre pays : car il abonde en renseignements précieux sur deux manufactures importantes, qui, pour la décoration de leurs produits, durent faire appel aux peintres et aux sculpteurs.

Parmi les faïences anciennes recherchées des amateurs, il en est un assez grand nombre portant une marque, hiéroglyphe indéchiffré, que l'on attribuait le plus souvent à l'une des nombreuses fabriques, qui, au siècle dernier,

(1) Nous rendrons compte, dans notre prochain N.º, des conférences de la fin de février et du mois de mars. A. D.

(2) Valenciennes, Lemaire, 1868, in-8º, 142 p.

existèrent dans l'Est de la France. Il y a quelques années, lorsque nous avons publié notre travail sur les *Manufactures Lilloises de porcelaine et de faïence*⁽¹⁾, nous avons revendiqué ces produits pour les fabriques du Nord, et nous étions même assez enclin à en faire honneur à l'un des anciens faïenciers de notre ville. Le livre de M. Lejeal nous a démontré que nous nous étions trompé, du moins dans l'une de nos suppositions : les faïences qui portent le sigle contesté (et qui a été inspiré bien évidemment par les deux L entre-croisées qui sont la marque de Sèvres au dix-huitième siècle), appartiennent sans conteste à l'usine de Jean-Baptiste Fauquet, faïencier de Saint-Amand, originaire de Tournai.

Les faïences timbrées du signe en question y sont assez remarquables, pour que M. Lejeal soit fier avec raison de les avoir restituées à l'usine dont il a écrit l'histoire. Nous avouerons humblement notre erreur dans l'édition nouvelle que nous préparons, à la suite de recherches fructueuses faites dans les Archives de la ville de Lille; et nous nous consolons en disant que nous avons du moins raison sur un point, à savoir : que ces faïences avaient été fabriquées dans le Nord de la France.

Quant aux faïenceries de Valenciennes qui n'eurent jamais, croyons-nous, une grande importance, M. Lejeal n'a guère ajouté de renseignements à ceux que nous avons publiés; mais il nous donne, et de la façon la plus complète, l'histoire de la manufacture de porcelaine que Lamoninary établit à Valenciennes avec Yannier, l'ancien employé de Leperre-Durot, porcelainier Lillois, qui le premier réalisa la substitution pratique de la houille au bois pour la cuisson de la porcelaine. Les produits de la manufacture de

(1) Lille, Danel 1863, in-8°, 90 pages.

Valenciennes sont dignes de figurer dans les collections à côté des porcelaines dures, provenant des fabriques justement célèbres du dernier siècle, et M. Lejeal les a décrits avec soin et avec exactitude.

Aux renseignements abondants, aux documents inédits qui suffiraient pour assurer le succès de son ouvrage, M. Lejeal a ajouté d'autres attraits : il a fait de ce livre une merveille pour les bibliophiles. C'est un grand in-8.° tiré sur magnifique papier et qui sort des presses renommées de L. Perrin, de Lyon.

M. Robaut, lithographe à Douai, a reproduit avec son talent ordinaire, les décors des faïences de Saint-Amand ; la photographie a donné la représentation du biscuit célèbre : *La descente de Croix*, et M. Jules Jacquemart, le graveur si connu de *la Gazette des Beaux-Arts*, a retracé avec toutes les délicatesses de son burin, les décors des belles porcelaines de Valenciennes. Enfin, M. Albert Jacquemart, l'écrivain le plus compétent en fait de céramique, a écrit l'introduction du livre. Un tel patronage nous dispense d'insister davantage sur le mérite de l'œuvre dont nous venons de rendre compte. J. HOUDOV.

PHYSIQUE SOCIALE, OU ESSAI SUR LE DÉVELOPPEMENT DES
FACULTÉS DE L'HOMME.

Par Ad. Quetelet, directeur de l'Observatoire royal de Bruxelles, t. I. (*)

C'est la deuxième édition d'un livre qui a paru pour la première fois en 1835, mais cette édition considérablement augmentée en fait un ouvrage nouveau. La physique sociale est un résumé de tout ce que la statistique peut apprendre sur l'homme. Le présent volume traite des naissances, des

(*) In-8.° 503 pages ; Bruxelles, 1869.

décès, des mariages et de leur fécondité, de l'accroissement de la population. Nous ne pouvons suivre l'auteur dans tous ces détails qu'il serait bien difficile de résumer. Bornons-nous à signaler l'esprit qui a présidé à l'ensemble du travail. Il semble au premier abord qu'il soit bien difficile de trouver des lois mathématiques qui régissent les actions morales de l'homme. Les phénomènes qui dépendent de la volonté doivent à première vue être livrés au caprice et ne présenter aucune règle. Il n'en est rien cependant. « Il est » un tribut que l'homme acquitte avec plus de régularité » que celui qu'il doit à la nature ou au trésor de l'État, » c'est celui qu'il paie au crime ! Triste condition de l'es- » pèce humaine ! Nous pouvons énumérer d'avance com- » bien d'individus souilleront leurs mains du sang de leurs » semblables, combien seront faussaires, combien seront » empoisonneurs à peu près comme on peut énumérer d'a- » vance les naissances et les décès qui doivent se succé- » der. » A Londres, deux cent quarante personnes en moyenne mettent annuellement fin à leurs jours. Le nombre annuel des suicides ne varie que de deux cent soixante-six maximum à deux cent treize minimum.

Cette régularité n'a rien d'étonnant. Les actions morales ont généralement pour cause l'état de la Société : tant que cet état restera le même, les mêmes causes agiront et produiront les mêmes effets.

Mais si la Société se modifie, les résultats peuvent changer. Est-ce à une cause de cette nature qu'il faut attribuer l'augmentation des mariages en France ? De 1821 à 1825, il y avait un mariage pour cent vingt-neuf habitants ; de 1861 à 1864, il y a eu un mariage pour cent vingt-trois habitants. En Belgique, en 1866, on n'a compté qu'un mariage sur cent trente-deux habitants ; mais lorsqu'il s'agit des naissances, on trouve des résultats en sens invers. En

France ; il y a annuellement une naissance pour trente-neuf habitants et , en Belgique , une naissance pour trente-trois habitants. Des Etats européens , c'est en France que la fécondité a été la moins forte et en Russie qu'a eu lieu l'excès contraire. Toutes choses égales , il naît deux fois autant d'enfants en Russie qu'en France. Le rapport des naissances illégitimes aux naissances légitimes montre des faits intéressants : en France , il y a un enfant illégitime pour douze enfants légitimes. En Belgique , le rapport est de un à onze ; en Hollande, de un à vingt-deux; en Bavière, de un à trois et demi ; c'est-à-dire qu'en Bavière , presque le tiers des enfants sont illégitimes. Cette situation tient en grande partie aux conditions de fortune que les lois bavaoises exigent des époux avant leur mariage. Cependant , d'autres états de l'Allemagne offrent aussi un nombre considérable de naissances illégitimes. J. GOSSELET.

HISTOIRE ET SCIENCES LOCALES.

HISTOIRE NATURELLE. *Le Loup*. — Dans le *Catalogue des Mammifères du département du Nord* inséré au volume des Mémoires de la Société des Sciences de Lille de 1866 , j'ai constaté que le petit nombre d'espèces de Mammifères (quarante-sept) , qui se rencontrent dans les limites du département , tend encore à diminuer et que le Loup et le Sanglier entr'autres ne peuvent plus compter parmi nos hôtes que par des apparitions très-rares et qui s'espacent de plus en plus.

Depuis , ayant recueilli quelques notes sur la présence de ces animaux dans nos contrées et dans celles qui nous avoisinent , j'ai pensé que les lecteurs du *Bulletin* pourraient y trouver de l'intérêt.

Il est hors de doute que très-anciennement, à l'époque où nos campagnes étaient encore boisées et peu cultivées, les Loups s'y trouvaient en grand nombre ; la tradition populaire est d'accord en ce point avec les renseignements historiques et ce qu'on sait des mœurs de cet animal, qui aime les bois en plaine des pays froids ou tempérés.

Beaucoup de localités autour de nous ont des noms qui paraissent dérivés de celui du Loup : La Louvière, Louvignies, Louvil, Louvroil, Louvencourt. A Quesnoy-sur-Deûle, il y a le Hamceau du Loup ; au centre même de Bruxelles, la rue Fossé-aux-Loups tire son nom, d'après M. Deby, d'une source où les Loups venaient s'abreuver.

Le Loup a laissé partout, dans les idées populaires, une trace très-fortement empreinte. Il jouait un rôle dans les sorcelleries du moyen-âge où il représentait la méchanceté ; il est encore l'épouvantail des petits enfants, l'emblème de la glotonnerie, de la férocité, de la cruauté, c'est en un mot la personnification du mal. Cette tradition est trop fortement enracinée pour ne pas laisser supposer que non-seulement les Loups étaient communs dans notre pays, mais que les ravages qu'ils causaient étaient très-considérables.

Cette sorte d'aversion qu'inspirait le Loup a été pour beaucoup dans la guerre d'extermination qu'on lui a faite ; mais sa disparition de nos contrées est due surtout aux défrichements, à l'accroissement de la population, aux soins apportés à la surveillance des troupeaux, au bon aménagement des bois encore existants. Ce que l'Angleterre a obtenu depuis longtemps par une chasse à outrance, nous l'avons obtenu lentement, mais sûrement, par les progrès de la civilisation.

Dans l'ouest et le centre du Département, il faut remonter

très-haut pour retrouver trace de la présence des Loups ; une seule apparition bien authentique eut lieu dans le rigoureux hiver de 1829-30, aux environs de Lille ; toutes les autres signalées depuis un demi siècle ne paraissent pas suffisamment certaines.

A l'est, c'est dans la forêt de Mormal que l'espèce s'est perpétuée le plus longtemps : en 1812 et 1813, trois ont été tués au Carrefour de l'Hermitage. En 1840, le garde Devost, de Locquignol, en tua un au lieu dit : Ventés à Perches. En 1843, le curé de Locquignol en abattit un autre dans le triage de Fontaine.

En 1849 ou 1850, quatre Louveteaux ont été trouvés dans le triage de Preux et montrés dans les communes voisines. En 1851, dans une battue faite au triage d'Hachette, un Loup fut blessé et trouvé mort quelques jours après. Cette même année, un douanier de Locquignol trouva deux Louveteaux au canton de Neuvivier.

Enfin, en 1852, dans une battue, le brigadier forestier Fromentin tua un dernier Loup dans la série de la Carrière ; depuis, aucun n'a été tué dans la forêt.

Le département des Ardennes, beaucoup plus boisé que le Nord, nourrit encore un nombre de Loups relativement assez considérable. On peut estimer à une trentaine le chiffre moyen de ceux qu'on y détruit dans un an. En 1868, trente-trois y ont été abattus.

Les départements formés de l'ancienne Lorraine en contiennent encore beaucoup, mais M. Godron (*Zoologie de la Lorraine*) constate dans leur nombre une décroissance marquée.

Au sud, les départements du Pas-de-Calais et de la Somme ne voient plus de Loups que dans les hivers très-rigoureux et à des intervalles de plus en plus éloignés. M. Marcotte (*Animaux vertébrés de l'arrondissement d'Ab-*

beville) le considère comme à peu près disparu de cet arrondissement.

Quant à la Belgique, elle peut être zoologiquement parlant, divisée en deux parts : la rive droite et la rive gauche de Sambre-Meuse. La partie gauche doit être assimilée sous le rapport des Loups à nos départements du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme. Ils étaient autrefois communs dans la Forêt de Soignes ; mais aujourd'hui leurs apparitions dans le Brabant et la Campine n'ont plus lieu que dans les hivers exceptionnels. Cependant, un journal belge a raconté que dernièrement un Loup a été tué près de Beaune (Hainaut) : il était couché dans des buissons sur le talus de la voie ferrée ; effrayé par le bruit d'un train, il s'élança et fut atteint par la locomotive, puis achevé par un ouvrier.

Sur la rive droite de Sambre-Meuse, les Loups ne sont pas rares. Ils sont sédentaires dans les Ardennes belges et dans la forêt de Herzogen-Wald, entre Verviers et la frontière Prussienne, d'où ils s'avancent quelquefois jusqu'aux environs de Liège.

A. DE NORQUET.

(Sera continué).

GÉOLOGIE. *Note sur le gîte fossilifère de Folz-les-Caves.*

— De même que la célèbre montagne Saint-Pierre de Maëstricht, *Folz-les-Caves*, petit village situé à vingt minutes de Jauche en Brabant, possède à l'extrémité occidentale du massif crétacé un dépôt de tuffeau renfermant de nombreux fossiles.

Ce dépôt se divise en trois parties :

A Partie supérieure — Masse friable, ordinairement jaunâtre avec rognons assez durs de même matière.

B Partie moyenne — Tuffeau homogène gris-jaunâtre.

C Partie inférieure — Passant à l'état arenacé, et contenant

des bancs quartzeux, de couleur plus ou moins foncée, intermédiaire entre le grès et le silex corné.

Depuis quatre à cinq ans, nous visitons mensuellement et nous faisons minutieusement explorer le gîte de Folz-les-Caves. La liste que nous donnons ci-après indique les espèces que nous y avons rencontrées jusqu'à ce jour ; nous les possédons toutes dans notre collection.

REPTILES		BRACHIOPODES	
Mosasaurus Camperi (dents); Meyer. (*) H.		Terebratulina Sowerbyi. Hag. R.	
Grands ossements indéterminés. T. R.		" pisum. Sow. A. R.	
POISSONS (dents)		Terebratulina striatella. d'Orb. T. R.	
Corax pristodontus. Ag. A. C.		Magas Davidsoni. Kon. R.	
" heterodon. Ag. R.		" pumilus. Sow. A. C.	
Otodus appendiculatus. Ag. A. C.		Thecidium papillatum. Schl. sp. A. C.	
Oxyrhina Manelli. Ag. A. R.		Grania Ignabergeensis. Retz. T. C.	
Lamna acuminata. Ag. R.		" Hagenovi. Kon. R.	
Enchodus Faujasi. Ag. A. R.		LAMELLIBRANCHES	
Vertébrés indéterminés de diverses		Ostrea falcata. Morton A. C.	
espèces. A. C.		" hippopodium. Nilss. T. C.	
CRUSTACÉS		" vesicularis. Lmk. T. C.	
Oncoporeia Faujasi. Desm. sp. R.		" curvirostris. Nils. A. C.	
Cythereis alata. Bosq. T. R.		" lateralis. Nils. A. C.	
" minuta. Bosq. T. R.		" auricularis. Goldf. sp. A. R.	
Scalpellum gracile. Bosq. T. R.		" semplicata. Sow. A. R.	
" pulchellum. Bosq. A. C.		" sulcata. Blum. T. C.	
" maximum. Bosq. A. C.		" carinata. Goldf. sp. A. R.	
" pygmaeum. Bosq. R.		" Bronni. Mull. R.	
" sp ?		" sp ?	
CÉPHALOPODES		Janira quadricostata. Sow. sp. C.	
Belemnitella mucronata. Schl. sp. T. C.		Pecten membranaceus. Nilss. A. R.	
" nova sp? A. R.		" laevis. Nilss. T. R.	
Nautilus Dekayi. Morton. T. H.		" tricostatus. Mull. R.	
Baculites Faujasi. Lmk. A. R.		Lima granulata. Nilss. sp. R.	
Scaphites constrictus. d'Orb. T. R.		Crassatella Bosquetiana. d'Orb. A. R.	
Aptychus rugosus. Sharpe. A. R.		Inoceramus (fragm.). Sp? R.	
Fragments d'une ammonite de dimension		Avicula caerulescens. Nilss. A. C.	
colossale.		BRYOZOAIRES	
GASTÉROPODES		Eschara stigmolophora. Goldf. A. C.	
Vermetus clathratus. Bink. R.		" Lamarcki. Hag. A. C.	
Solarium cordatum. Bink. T. R.		" Audouini. d'Orb. R.	
Dentalium Moser. Bron. T. R.		" sexangularis. Goldf. A. R.	

(*) Abréviations : T. C. (très-commun) — A. C. (assez commun) — C. (commun) — T. R. (très-rare) — A. R. (assez rare) — R. (rare).

Eschara sp ?	Cidaris regalis..... Goldf.... T.R.
Lunulites Goldfissi Hag. ... A.C.	Pentagonaster punctatus. Hag R.
" Hagenovi..... Boq..... A.R.	" quinclobus. Goldf.... A.C.
Cellepora subinflata..... Hag..... T.R.	Bourgetiacrus ellipticus.. Mill..... A.C.
Inversaria milleporacea... Goldf. sp. .R.	Eugeniocrinus Hagenovi... Goldf..... G.
Idmonea cancellata..... Goldf. sp. T.R.	
" dorsata. Hag. . . T.R.	ANTHOZOAIRE
Ceripora nuciformis..... Hag. ... A.C.	Gorgonia bacillaris Goldf.... A.R.
Heteropora tenera..... Hag..... R.	Moltkea Isis..... Steenst. A.C.
" sp ?	Microbacia coronula..... Goldf..... C.
VERS	Dituxia anomalopora..... Hag..... A.C.
Serpula gordialis..... Schl A.C.	Aplosastræa sp ?
" erecta Goldf..... A.R.	SPONGIAIRES
" hexacarinata . . Goldf..... A.C.	Manon pulvinarium.... Goldf..... T.R.
" lophioda..... Goldf..... C.	Talpina ranea Br..... T.R.
" sp ?	
Ditrupe (Serpula) cypliana. Ryck... A.C.	PRATOZOAIRE
ECHINODERMES	Orbitolites macropora .. Lmk..... T.R.
Cassidulus lepis cancri... Lesk. sp. A.R.	Flabellum sp ?
Cidaris Hardouini..... Desor... R.	THULENS
" Faujasii..... Desor.... A.C.	

CHRONIQUE.

Géologie. Analyses d'Ardoises. — L'un des derniers numéros de la *Revue hebdomadaire de Chimie*, de M. Mène, contient plusieurs analyses des Ardoises de Haybes, près de Fumay. Les Ardoises violettes renferment 60 % de silice et 30 % d'alumine, elles sont donc plus riches en silice que les Ardoises d'Angers. Les parties vert clair qui sont mélangées à ces ardoises violettes contiennent 65 % de silice, c'est presque la proportion que l'on trouve dans les Ardoises vertes de Deville. Quant aux ardoises noires de Sainte-Barbe qui sont géologiquement supérieures aux Ardoises de Fumay, elles ne contiennent que 57 % de silice.

J. G.

Apparition d'oiseaux étrangers. — A la suite de l'ouragan du 12 février dernier, plusieurs oiseaux de

mer ont été pris vivants dans les environs de Lille, notamment à La Madeleine. Ils appartenaient tous à l'espèce appelée Mouette tridactyle (*Larus tridactylus* de Linné). C'est une de celles qui sont confondues par les habitants des côtes, sous le nom de *Mauves*, *Pigeons de mer* ou *Coulons de mer*; leurs mœurs sont complètement maritimes et s'ils s'éloignent des bords de la mer, c'est pour se montrer quelquefois au printemps dans les marais qui les avoisinent.

Sans doute, ceux qui ont été trouvés à Lille faisaient partie d'une petite bande surprise par la bourrasque et emportée dans notre direction.

Déjà en décembre dernier, on avait signalé dans les environs de Paris, après des ouragans, des Petrels de Leach (*Talassidroma Leachii*), autre espèce bien plus marine encore et plus rare sur nos côtes, puisque sa véritable patrie est l'Amérique du Nord et les Orcades.

Un autre petit fait ornithologique qui mérite d'être signalé, c'est l'apparition à Fives, le 15 décembre dernier, d'un Pouillot fitis (*Phylloperne trochilus*), petit Bec fin qui ordinairement nous arrive en mars et nous quitte en septembre, comme toutes les Fauvettes. C'est une excellente preuve de la douceur exceptionnelle de la température de l'automne et du commencement de l'hiver. A. DE N.

Météorologie. *Mois de février 1869.* — La température moyenne du mois de février étant de 3° 05, la moyenne de février 1869 a été de 7° 74. La moyenne des maxima a été 10° 51, celle des minima 4° 97. Le minimum absolu a été de 0° 4 les 20 et 28, le maximum absolu de 14° 9 le 6.

La tension moyenne de la vapeur d'eau atmosphérique a été 6 mill. 58 (moy. (1) 4 mill. 88). L'humidité relative moyenne de 84 % (moy. 83.93 %).

(1) moy. indique la moyenne de 15 années d'observations.

L'épaisseur de la couche d'eau évaporée dans ces conditions météoriques a été de 31 mill. 12 (moy. 20 mill. 82).

L'épaisseur de la couche d'eau résultant de la pluie tombée en 19 jours, a été de 57 mill. 27 (moy. 43 mill. 07).

La pluie maxima, en vingt-quatre heures, a donné 10 mill. 22 d'eau le 10. — La hauteur moyenne de la colonne barométrique, ramenée à la température de 0°, a été de 757 mill. 04 (moy. 760 mill. 379) oscillant entre les extrêmes 772 mill. 70 le 15 et 744 mill. 70 le 1.^{er}.

Les vents régnants ont été ceux du S., du S.O. et de l'O.S.O. ; leur intensité a été au-dessus de la moyenne.

Le 12, pendant la soirée et une partie de la nuit du 13, tempête S.O. ; à dix heures du soir, le baromètre était descendu à 755 mill. 32.

Pendant ce mois, le ciel fut très-nébuleux, il y eut vingt-cinq jours de brouillard, seize jours de rosée, un jour de grêle, un jour de neige, pas de gelée. V. MEUREIN.

Nouvelles de la Littérature et des Arts. —

L'événement du mois est le décès de M. de Lamartine. On sait par quels liens de famille l'illustre poète se rattâchait à la ville d'Hondschoote et l'on se souvient que ce fut l'arrondissement de Dunkerque qui, en 1832, l'envoya siéger à la Chambre des députés. M. de Lamartine faisait, dans ce moment-là même, son voyage en Orient, où l'accompagnait, à titre de médecin et d'ami, notre compatriote feu M. de La Roïère.

M. Vincent, de l'Institut, dont nous avons annoncé la mort dans notre numéro de janvier, a été, depuis lors, l'objet de deux remarquables notices : l'une, rédigée au nom de l'Association des anciens Elèves de l'Ecole normale, par M. Ernest Havet, professeur au collège de France ; l'autre, insérée dans le *Correspondant* du 10 février, par M. H. Wallon, de Valenciennes, membre de l'Académie des in-

scriptions et belles-lettres. M. le comte Eugène de Resbecq, en s'aidant des révélations de ces deux hommes qui ont connu de fort près M. Vincent, a, dans un mémoire récemment communiqué à la Société des Sciences de Lille, achevé de nous peindre les traits et la physionomie morale du savant hesdinois, en même temps qu'il nous fournissait la liste complète de ses innombrables écrits.

Dans le *Mémorial d'Amiens*, du 21 février, M. l'abbé Corblet, directeur de la *Revue de l'Art chrétien*, a, en termes fortement sentis, déploré la perte d'un artiste amiénois, M. Aimé Duthoit, que ses travaux à la cathédrale d'Amiens, à Abbeville, à Montdidier, à Saint-Riquier, ont classé parmi les maîtres de l'architecture religieuse au xix.^e siècle. « Assurément, a dit de lui M. l'abbé Corblet, il aurait pu conquérir une plus vaste réputation, s'il avait voulu se créer un atelier à Paris, seul théâtre où l'artiste de nos jours ait chance de trouver à la fois la fortune et la renommée. Il préféra rester dans son pays natal, et si la gloire vint l'y trouver, ce fut sans sollicitation de sa part. »

Citons encore, en attendant de pouvoir consacrer une plus ample notice à sa mémoire, un article sur M. P. Hédouin qui a paru dans l'*Impartial de Boulogne-sur-Mer*, le 26 décembre dernier.

Les expositions de peinture sont plus que jamais en honneur dans nos provinces. Celle d'Arras est à peine close que Cambrai songe à avoir la sienne. A Roubaix il s'en ouvre une, le 24 Mars, où les Ecoles française, flamande et hollandaise, vont être brillamment représentées.

Le 29 du même mois, aura lieu à Valenciennes une Marche historique, organisée par les soins de la Société dite des *Incas*.
A. DESPLANQUE.

Le Gérant : E. CASTIAUX

Lille, imp. Blocquel-Castiaux, grande place, 13

N.° 4. — Avril 1869.

TRAVAUX DES SOCIÉTÉS.

SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DE CAMBRAI.

Mémoires, t. XXX (1.^{re} partie) 1868.

L'institution de la Société d'Emulation de Cambrai remonte au 24 vendémiaire an XIII (16 novembre 1804). Cette Association compte, à l'heure qu'il est, cinq membres honoraires (les autorités diocésaine, académique, départementales et municipales), et vingt-cinq membres résidants.

Liste des membres résidants :

MM. Alc. WILBERT [1830], secrétaire des Hospices; *Président*
L. RENARD [1857], avocat, juge suppléant; *Vice-Prés.*
A. DURIEUX [1857], prof. de Dessin, *Sec.-Général.*
A. BRUYELLE [1843], recev. des Hospices; *Archiviste*
Ch. ROTH * [1858], banquier; *Tresorier.*
BERGER, Abel [1851], directeur de l'Ecole de dessin.
BERGER, Joseph [1834], peintre d'Histoire.
BLIN [1868], conservateur-adjoint de la Bibliothèque.
BOULANGER, Edouard [1845], propriétaire.
CARION, Louis [1858], homme de lettres.
CREPIN, Louis * [1839], conseiller général.
DEVRED, Alexandre [1866], organiste.
DUMONT, Alexandre [1853], chimiste.
DUTEMPLE, Delphin [1843], avocat.
EVARD, Cléomède * [1831], ingénieur.
FEGUEUX * [1868], pharmacien-major à l'Hôp. mil.
GERME, Armand [1867], avocat.
HARDY, Henri [1828], docteur en médecine.
HATTU, Anatole [1864], avocat.
LEFEBVRE, Aimé [1847], bibliothécaire et archiviste
de Cambrai.
LELEU, Prosper * [1839], conseiller général.
LESTOQUOY, Camille [1858], juge de paix.
RICHARD, Auguste [1858], géomètre expert.
TINGRY, Célestin [1867].
DE VENDEGIES (comte) Charles [1858], propriétaire.

La première partie du t. xxx des *Mémoires de la Société d'Emulation de Cambrai* renferme deux travaux considérables : les *Corps de métiers et le Commerce de Cambrai du XI.^e au XIX.^e siècle* par M. Wilbert et la deuxième série des *Chants et Chansons populaires du Cambrésis* par M. Durieux.

Notre collaborateur, M. Mossot, s'est engagé à rendre compte de la totalité de ce dernier recueil, et l'analogie des matières nous invite à réserver l'analyse du Mémoire de M. Wilbert sur les Corporations de Cambrai pour le jour où nous examinerons les *Documents sur l'Histoire de l'Industrie de Lille* publiés par feu M. Derode.

Nous espérons que ces deux comptes-rendus trouveront place dans un de nos plus prochains numéros.

Nous nous attacherons présentement aux articles de moindre importance renfermés dans le plus récent volume de la Société d'Emulation.

Les travaux exécutés, en 1867, dans les fortifications de Cambrai ont été, pour M. Durieux, une occasion d'étudier de près et de reproduire, avec la fidélité habituelle de son dessin, les *Tours de l'ancien Boulevard des Amoureux*, tours dont il n'hésite pas à rapporter la construction, ou du moins la reconstruction, aux environs de l'an 1340, « alors que les bourgeois fortifiaient leurs murailles avec les débris des châteaux d'Escaudevres et de Relenghes. »

Le même membre a donné la description et le dessin d'une serrure, en date de 1541, qu'on voit au musée de Cambrai. Il a, en outre, de concert avec M. Bruyelle, relevé le texte des *Inscriptions tumulaires antérieures à 1793 encore existantes dans l'arrondissement de Cambrai*.

M. Bruyelle a, de son côté, fourni la monographie des châteaux de Thun-l'Evêque et d'Elincourt, des fermes du Flos et de Rambourlieux. Il a aussi, suivant en cela une

habitude à laquelle nous comptons qu'il restera fidèle, dressé un *Bulletin archéologique* où se trouvent résumées les découvertes faites dans la ville et l'arrondissement de Cambrai en 1867-68. Parmi ces découvertes, signalons celles d'objets gallo-romains trouvés à la citadelle et de sculptures romanes exhumées des fondations de l'église d'Honnecourt.

M. C. A. Lefebvre, l'infatigable fouilleur des archives municipales de Cambrai, a, dans un article intitulé : *Procès auxiliaires de l'Histoire*, démontré une fois de plus quel parti les historiens du moyen-âge peuvent espérer tirer du dépouillement des dossiers judiciaires, en apparence les plus insignifiants, de la fin de l'ancien Régime.

M. C. Roth a fait connaître une série de plans des domaines du clergé de Cambrai et Cambrésis avant 1789, plans alors reposant au bureau de l'Enregistrement de Cambrai et aujourd'hui versés, avec autorisation régulière, aux archives départementales.

Nous ne parlerons de la première partie de la *Biographie du baron de Worden*, par M. le comte de Vendegies, que pour dire avec quelle impatience nous attendons la suite de cet important travail, dont les éléments sont puisés dans les œuvres mêmes du prolix et remuant personnage. Agent utile, quoique secondaire, de Louvois, chantre intarissable des victoires et conquêtes de Louis XIV, le baron Michel-Ange de Worden, méritait de revivre tout entier, sinon aux yeux du grand public, du moins sous les regards de la province dont il est, à tout prendre, l'une des gloires. Sa suprême bonne fortune sera d'avoir rencontré, pour historien de sa vie et pour coordonnateur de ses innombrables œuvres, un homme de la valeur de M. de Vendegies, esprit judicieux et sagace, écrivain plein de distinction et de réserve, qui, à tout instant, corrige l'exubérance de langage

et le mauvais goût de l'auteur qu'il analyse, rendant ainsi plus agréables ces mémoires inédits dont le côté intéressant, instructif, disparaissait sous l'ennui que, dans leur forme originale, ils inspirent aux lecteurs les plus résolus.

Comme on le voit, les travaux historiques sont surtout en honneur au sein de la Société d'Emulation de Cambrai. Cela est de justice dans la patrie de M. Le Glay. Cependant le rapport de M. Hattu sur le dernier *Concours de Poésie* prouve que le sentiment des choses littéraires est aussi fort vivace dans cette Compagnie. Enfin, les *Observations météorologiques recueillies à Cambrai en 1867*, par M. le docteur Ladureau, témoignent que l'élément scientifique y est également bien représenté.

Travaux courants.

Depuis le commencement de l'année 1869, la Société d'Emulation de Cambrai a entendu la lecture des morceaux suivants :

Le 13 janvier, M. Fégueux a lu un article intitulé : *les Ruines de la Quemada*, souvenir épisodique de son séjour au Mexique. Il a décrit minutieusement ces ruines qui semblent appartenir à un ouvrage de défense stratégique, élevé sinon en totalité, du moins dans ses parties les plus anciennes, par les Indiens aztèques : ce qui en reporterait l'origine au xiii.^e siècle. M. Fégueux a fait suivre cette description d'une curieuse étude de mœurs sur les rapports entre maîtres et ouvriers dans les *Haciendas*, établissements industriels ou agricoles du Mexique.

Le 20 janvier, M. Blin a communiqué une notice, dont il est l'auteur, sur *Elincourt en Cambrésis*. Il a donné la liste chronologique des seigneurs de ce village, dressée en partie d'après 400 titres inédits de l'ancien ferme. Il a relevé, à ce sujet, plusieurs inexactitudes échappées à Le Carpentier. Il a groupé ensuite certains faits historiques intéres-

sant la localité et ayant trait aux droits féodaux et seigneuriaux, à la banalité du moulin, aux coutumes légales et autres. Il a retracé en dernier lieu la lutte courageusement soutenue par les habitants contre des troupes autrichiennes en 1793, lutte qui fut fatale aux premiers et leur valut, peu après, un secours de 20,000 livres que leur accorda l'Assemblée nationale, sur une pétition de Maximilien Farez.

Le 3 février, M. Durieux a donné lecture d'un récit historique intitulé : la *Disette à Cambrai en 1789*. Rédigé sur des documents inédits, cet article prendra place, avec les travaux précédents, dans la deuxième partie du tome xxx des *Mémoires* actuellement sous presse.

Le 16 du même mois, M. Wilbert a communiqué à la Société une vaste étude sur la *Domination espagnole à Cambrai* dont nous rendrons compte au chapitre des lectures récemment faites en Sorbonne.

Le 3 mars, M. Blin a lu un rapport méthodique sur le livre de M. l'abbé Denys intitulé : *Des éléments du progrès de l'Agriculture en France*.

En combattant plusieurs des opinions émises par l'auteur de ce mémoire, M. Blin s'est appuyé sur le résumé de l'*Enquête agricole* dans notre région. Il fait remarquer que ramener les capitaux vers la terre, comme le demande M. Denys, c'est augmenter à coup sûr le taux des fermages déjà si élevé. D'autre part, si pour l'agriculture les bras manquent, ce qui revient à dire : coûtent plus cher qu'autrefois, par compensation, les produits de la ferme ont été toujours en augmentant de valeur. Du reste, l'emploi des machines reconnues les meilleures, et acquises en société afin d'en diviser le prix, peut parer d'une manière efficace à l'inconvénient signalé.

Le rapporteur n'oublie pas, comme moyen d'augmenter les produits de certains sols, de recommander l'emploi du

drainage, sur l'origine *incontestablement française* duquel M. Blin fournit de curieux détails. Il termine cette étude en souhaitant que des expériences soient entreprises sur une grande échelle pour s'assurer des ressources que peut offrir comme fourrage, le *Galega officinalis*, que la plupart des instituteurs de l'arrondissement de Cambrai ont cultivé en petit avec succès.

Reconstitution de la Société des Amis des Arts.

Par arrêté du 17 décembre 1868, M. le Préfet du Nord a autorisé la reconstitution, sur de nouvelles bases, de la Société des Amis des Arts à Cambrai. Fondée en 1825, dans le but d'organiser en cette ville des expositions artistiques, elle n'avait eu, jusqu'à présent, qu'une existence intermittente. Désormais, elle sera l'une des annexes de la Société d'Emulation et acquerra ainsi un caractère permanent qui rendra ses efforts plus fructueux. Comme l'ancienne institution, la nouvelle aura pour but d'encourager l'étude des arts, de former le goût si nécessaire à toutes les professions et de venir en aide aux artistes en les secondant dans le placement de leurs œuvres.

La Société reconstituée des Amis des Arts prépare, avec le concours de l'autorité municipale, une exposition pour 1870, analogue à celles qui ont déjà eu lieu à Cambrai en 1826, 1828, 1830, 1834, 1836, 1838 et 1842.

A. DESPLANQUE.

SOCIÉTÉ DES SCIENCES, DE L'AGRICULTURE ET DES ARTS DE LILLE
Travaux courants.

Depuis le commencement de l'année 1869, la Société des Sciences, de l'Agriculture et des Arts de Lille, a entendu les lectures suivantes : *Poésies*, par M. Delerue ; *Un mot sur l'Esprit chez les Anciens d'après une satire d'Horace*, par M. Deligne ; *Etude sur un poème inédit de Milon, moine de*

Saint-Amand au IX.^e siècle, par M. Desplanque ⁽¹⁾; *Considérations sur les Douanes et sur l'Impôt*, par M. Telliez; *Courbure en un point multiple d'une courbe ou d'une surface*, par M. Painvin, M. C.; *Robinet à air de sûreté*, par M. Cox. Enfin, M. Colas a placé sous les yeux de la Société un tableau représentant la *Vocation de Saint-Jacques*.

Nous parlerons des travaux littéraires après leur publication.

Le sujet des lectures de M. Telliez est pour notre Bulletin du fruit défendu; nous craindrions en l'abordant que l'auteur lui-même ne soit forcé de nous appliquer les rigueurs de la loi. Le mémoire mathématique de M. Painvin n'est pas susceptible d'analyse.

Quant à la communication de M. Cox, elle présente un tel caractère d'utilité que nous la donnerons plus loin avec détails.

Vocation de Saint-Jacques, par M. Colas, membre titulaire. — Ce tableau est destiné à l'église Saint-Jacques de Douai pour laquelle M. Colas en a déjà fait un autre retraçant le martyre du saint apôtre. La *Vocation de Saint-Jacques* représente un épisode bien connu de l'Évangile.

Or, un jour qu'il marchait le long de la mer de Galilée, il vit Simon et André, son frère, qui jetaient leurs filets dans la mer, car ils étaient pêcheurs; et Jésus leur dit: « Suivez-moi, et je vous ferai pêcheurs d'hommes. » En même temps ils quittèrent leurs filets et le suivirent. De là s'étant un peu avancé, il vit Jacques fils de Zébédée et Jean, son frère, qui étaient aussi dans une barque où ils raccommodaient leurs filets. Ils les appela à l'heure même et ils le suivirent ayant laissé dans la barque Zébédée, leur père, avec ceux qui travaillaient.

(SAINT-MARC, CH. I, V. 16 à 20).

La toile de M. Colas est une reproduction fidèle de cet épisode. Le Christ appelle les deux fils de Zébédée; Jacques s'é-

(1) Voir le résumé de ce travail au chapitre des lectures récemment faites en Sorbonne.

lance le premier avec cette impétuosité qui lui fit donner par son divin maître l'épithète de fils du Tonnerre. Jean interroge Jésus pour savoir si lui aussi doit partir. Quant au vieux Zébédée, assis dans sa barque, l'étonnement et l'émotion que lui a fait éprouver la parole divine l'empêchent de protester contre le départ de ses fils. Au second plan du tableau se trouvent Jean et Pierre déjà attachés aux pas de leur maître.

Le talent de M. Colas est assez connu pour que nous n'ayons pas à insister sur les mérites artistiques de son œuvre.

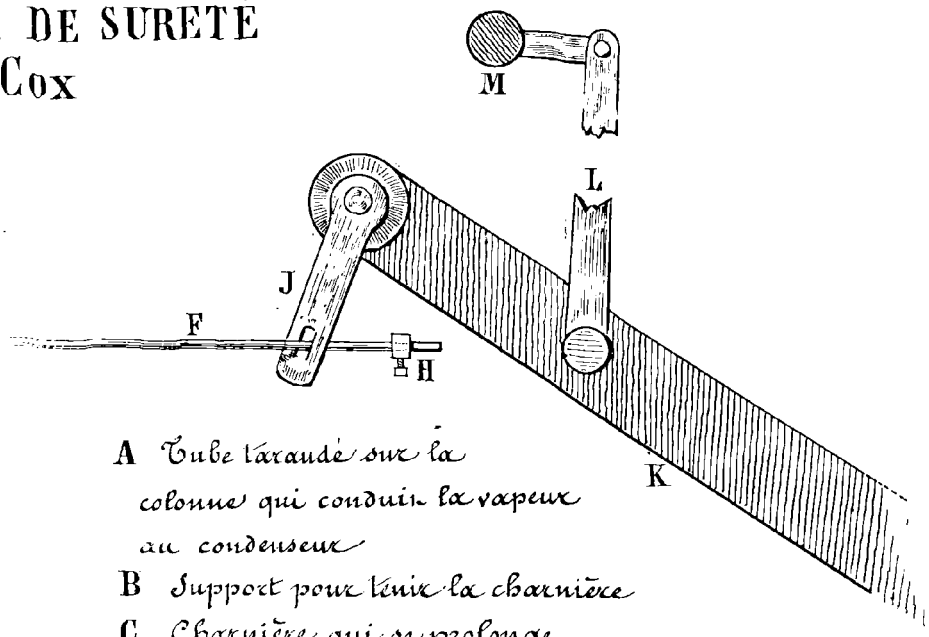
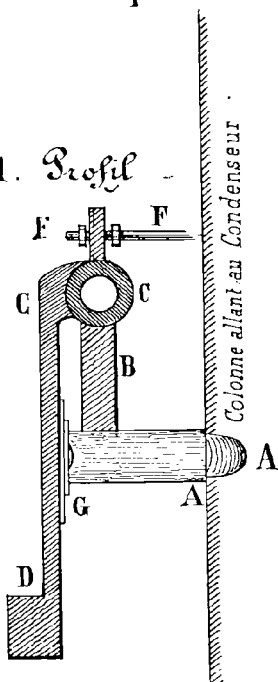
Soupape à air de sûreté, par M. Cox, membre titulaire.
— Parmi les accidents qui arrivent aux machines à vapeur l'un des plus fréquents est ce que les hommes du métier appellent le *coup d'eau*. On sait que dans les machines à condensation aujourd'hui en usage, le cylindre où se meut le piston, communique avec le condenseur par l'intermédiaire d'une *colonne* dans laquelle se fait le vide. Lorsque l'on arrête l'arrivée de la vapeur, il faut fermer *hermétiquement* le robinet qui fait communiquer cette colonne avec le condenseur, sans quoi l'eau monte dans la colonne, pénètre dans le cylindre; puis, lorsque le piston se remet en marche, l'eau étant incompressible, tout se brise: bielle, manivelle, balancier et quelquefois même le cylindre; c'est une réparation coûteuse et un temps d'arrêt assez long qui pèse à la fois sur le chef de l'établissement et les ouvriers.

On a obvié en partie à ces inconvénients en ajoutant à la colonne un robinet dit à *air* que l'on ouvre lorsqu'on arrête la vapeur et que l'on ferme lorsque le piston a donné quelques coups; de cette manière l'air atmosphérique pénétrant dans la colonne empêche l'eau de s'y élever. Mais, dans ce

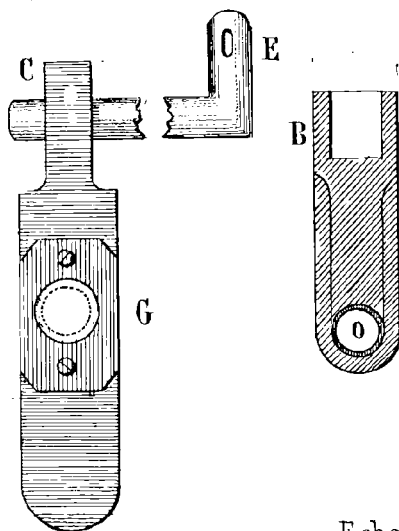
SOUPAPE A AIR DE SURETÉ

par M^r COX

N^o 1. Profil



N^o 2. Face tournée vers la colonne



- A Tube taraudé sur la colonne qui conduit la vapeur au condenseur
- B Support pour tenir la charnière
- C Charnière qui se prolonge
- D Pétin contre poids fixé à la charnière
- E Prolongation de l'axe de la charnière pour passer derrière la colonne
- F Baguette passant librement dans E et J
- G Caoutchouc tenu par une tôle échancrée
- H Bague pouvant se mouvoir sur F et réglée par une vis de pression
- J Pétin levier fixé sur la douille de K
- K Grand levier commandant le robinet de vapeur
- L M Tige et Robinet de vapeur
- O Cavité du tube A

La position se présente le robinet de vapeur ouvert et la petite soupape à air fermée.

Echelle de un millimètre pour deux

cas encore, tout dépend d'un homme. Que le chauffeur oublie de fermer le robinet d'air, l'accident se produira d'autant plus facilement que, confiant dans ce robinet, on attache moins d'importance à la fermeture *hermétique* de celui du condenseur.

Le but que M. Cox a cherché et réussi à atteindre, c'est de mettre l'introduction de l'air à l'abri des distractions du chauffeur. Pour cela, il place sur la colonne un petit tuyau A que peut fermer exactement une plaque de caoutchouc G. Celle-ci est soutenue par un bras de levier coudé CD naturellement appliqué contre l'ouverture par le poids D; l'autre bras du levier CE est mis en mouvement par une tige F; celle-ci peut être tirée par le levier J dont les mouvements dépendent du grand levier K qui commande aussi le robinet de vapeur. La figure permet de saisir le mécanisme. Lorsqu'on ferme le robinet de vapeur en soulevant la tige K, le bras de levier J glisse le long de la tige F jusqu'à ce qu'il vienne buter contre la bague H; il est alors arrêté, ou plutôt communique son mouvement à la tige F, et celle-ci, tirant le bras de levier CE, force la lame de caoutchouc à s'écarter de l'ouverture; l'air pénètre dans la colonne. Dès que l'on donne un peu de vapeur en abaissant le levier K, la tige J cesse de presser sur la bague H et sous l'influence du poids D le levier E C D reprend la position qu'il a dans la figure, et la lame de caoutchouc vient boucher l'ouverture du tube.

Ce tube A doit être fixé sur la colonne du côté opposé au mouvement de l'excentrique pour que le crachement qui se fait quelquefois par le trou ne rouille pas les ferrailles; c'est ce qui oblige à faire passer la tige F derrière la colonne.

Cette soupape figurée pour une machine à balancier, peut aussi s'appliquer à tout autre système de machine à condensation.

J. GOSSELET.

ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE.

Le tome xxxviii des *Mémoires* de l'Académie royale de Belgique est un gros volume presque entièrement consacré aux sciences, et principalement aux sciences mathématiques et à leurs applications ; nous nous bornons à citer le titre des premiers : *Sur les nombres de Bernoulli et d'Euler, et sur quelques intégrales définies*, par M. E. Catalan, associé de l'Académie ; *Mémoire sur la théorie générale des lignes tracées sur une surface quelconque*, par M. Gilbert, également associé de l'Académie. MM. Catalan et Gilbert sont deux Français établis en Belgique et professeurs, l'un à l'Université de Liège, l'autre à celle de Louvain ; leur nationalité qu'ils ont voulu conserver les empêche de recevoir le titre de membres de l'Académie. Mais cette Société a tenu à leur montrer le cas qu'elle fait de leur savoir et de leurs travaux en se les associant et en les inscrivant sur une liste où figurent sir John Herschell, MM. Dumas, Chasles, Bunsen, Kirchhoff, etc.

Recherches expérimentales et théoriques sur les figures d'équilibre d'une masse liquide sans pesanteur, séries 8 à 11, par M. Plateau, professeur à l'Université de Gand. Dans ce mémoire M. Plateau termine une série de publications qui remontent à 1852.

Le point de départ des travaux de M. Plateau est bien connu : il neutralise l'action de la pesanteur sur une masse liquide relativement considérable, tout en laissant cette masse libre d'obéir aux autres forces qui la sollicitent. Pour cela il immerge une masse d'huile d'olive dans un mélange d'eau et d'alcool de même densité qu'elle. Lorsque cette masse suspendue dans le liquide alcoolique n'est adhérente à aucun solide, elle prend, quel que soit son volume, la forme d'une sphère parfaite. Quand on imprime à la sphère

d'huile un mouvement lent de rotation sur elle-même, on la voit s'aplatir à ses pôles et se renfler à son équateur. Pour une vitesse plus grande la masse après s'être fortement aplatie se creuse à ses pôles puis se transforme en un anneau régulier, comparable à l'anneau de Saturne. Dans certains cas l'anneau se désunit et se résout en plusieurs sphères isolées qui continuent pendant quelque temps à tourner autour du centre de l'anneau originaire et souvent prennent un mouvement de rotation sur elles-mêmes dans le même sens que celui de l'anneau. L'auteur explique ainsi l'origine des satellites qui tournent autour des planètes.

M. Plateau passe de là à l'étude des phénomènes capillaires et des veines liquides lancées par des orifices circulaires, puis à celle des lames liquides soustraites à l'action de la pesanteur telle qu'une lame d'huile tenue entre deux anneaux dans le liquide (*catenoïde*). Il constate ensuite que de grosses bulles d'huiles gonflées avec du liquide alcoolique et immergées dans ce liquide prennent la même forme sphérique qu'une masse d'huile pleine.

Le mémoire qui vient d'être publié est essentiellement consacré à l'étude des Bulles de savon, sujet qui avait déjà occupé bien des savants. Newton se servit des bulles et de la mousse de savon pour ses recherches sur la coloration des lames minces. Leidenfrost publia en 1756, sur les bulles de savon, un mémoire rempli d'expériences ingénieuses, mais aussi d'opinions bizarres; il prétend que les animaux et les plantes sont formés de petites bulles de savon et de petits tubes de la même matière.

M. Plateau trouva que le liquide qui se prête le mieux à la formation de bulles dans l'air est un mélange d'une solution de savon de Marseille ou mieux d'oléate de soude avec de la glycérine.

On sait que par suite du phénomène des interférences,

les bulles de savon sont colorées des nuances de l'arc-en-ciel, la couleur dépend de l'épaisseur de la lame et peut servir à la calculer. La chaleur en diminuant l'épaisseur modifie la couleur; il suffit d'approcher le doigt d'une bulle de savon pour voir la partie voisine qui était jaune, par exemple, passer au vert.

D'après ces caractères, M. Plateau divise les liquides en trois catégories :

1.^o Liquides ne pouvant se gonfler en bulles, ne donnant que peu ou point de mousse; les calottes sphériques qui constituent la mousse quand elle existe ne se colorent pas par suite de leur grande épaisseur. Exemple: eau, glycérine, acide sulfurique, ammoniacque.

2.^o Liquides ne pouvant se gonfler en bulles mais donnant plus facilement de la mousse dont les calottes sphériques se colorent rapidement de toutes les teintes. Huiles grasses, essence de térébenthine, alcool, éther.

3.^o Liquides donnant une mousse abondante et durable se gonflant facilement en bulles; leurs lames prennent successivement toutes les teintes et peuvent rester longtemps incolores, ce qui indique qu'elles acquièrent une grande minceur (1 cent millième de millimètre). Exemple: solution savonneuse, solutions de saponine, d'albumine, d'acétate de protoxide de fer.

Dans les pages suivantes les particularités que présentent ces diverses solutions sont examinées en détail.

Quant aux trois dernières séries du mémoire, elles sont consacrées à démontrer que les conclusions des géomètres s'accordent avec les observations de l'auteur.

Nous surprendrons certainement nos lecteurs en leur apprenant que le savant qui étudie avec tant de soin la forme et la couleur des bulles de savon, est depuis six ans privé de l'usage de la vue; il a dû de pouvoir continuer ses travaux

au dévouement de son fils et de ses nombreux amis. Parmi ceux-ci citons un de nos compatriotes, M. Lamarle, professeur à l'Université de Gand et membre associé de l'Académie ; un grand nombre de considérations géométriques mentionnées dans le mémoire de M. Plateau sont dues à ce savant.

Observations sur les phénomènes périodiques pendant les années 1865 et 1866. Ce recueil d'observations réunies par M. Quetelet, secrétaire-perpétuel de l'Académie, directeur de l'Observatoire de Bruxelles, comprend : 1.° les résumés des observations météorologiques faites à Bruxelles, Gand, Liège, Ostende, par MM. Quetelet, Duprez, Leclercq, Cavalier et Michel ; 2.° des observations sur l'époque de la feuillaison, de la floraison, de la défoliation des végétaux, du passage, de l'arrivée, du départ, des amours des oiseaux et autres animaux, dues à plusieurs naturalistes belges.

Mémoire sur la température de l'air à Bruxelles, par M. Ern. Quetelet, membre de l'Académie. C'est le résumé des observations météorologiques faites à l'Observatoire de Bruxelles, 1833 à 1862. Détachons-en quelques résultats.

L'amplitude diurne de la température, c'est-à-dire la différence entre la température la plus haute et la plus basse du jour (1), est plus grande en été qu'en hiver : 10.° au mois de juin, 4.° 1/2 au mois de décembre. L'heure de la température maximum de la journée est 1 heure 1/2 après midi en hiver, et 3 heures 8 m. en été. Le moment de la température minimum a lieu à 6 heures 1/2 du matin en hiver, et à 4 heures du matin en été. Les températures de 9 heures du matin et de 8 heures du soir indiquent à peu près la température moyenne de la journée.

Des 30 années considérées, la plus chaude a été 1834

(1) Par jour en météorologie on entend une durée de 24 heures.

(température moyenne 11° 73), et la plus froide 1845 (température moyenne 8° 44). La température moyenne de ces 30 années est 9° 85. La plus grande chaleur observée à Bruxelles a été de 34° 7, le 15 juin 1858, et le plus grand froid de — 18° 8, le 16 janvier 1838.

Une année froide a été suivie dix fois d'une année chaude et quatre fois seulement d'une année froide. Il y a par conséquent chance pour voir arriver une année chaude après une année froide. Les années les plus chaudes 1834, 1846, 1857, 1858, suivent d'assez près celles où les taches solaires ont été moins développées. L'effet d'un hiver froid est de refroidir l'été qui suit, et celui d'un hiver chaud est d'échauffer l'été suivant (1). Les quatre étés qui ont eu la température moyenne la plus élevée, ont amené des automnes plus chauds que la moyenne.

Le mois de janvier est le plus froid de l'année, juillet est le plus chaud; cependant le mois de décembre est le seul où pendant ces 30 années il ait toujours gelé. Une gelée qui commence avant le 26 novembre ne dure que un jour; une gelée qui vient après le 20 avril ne dure également que un jour. Pendant ces 30 ans la première gelée s'est présentée le 19 octobre et la dernière le 25 avril. La plus longue période de jours de gelée successifs a été de 45 jours en 1845, puis de 33 jours en 1838. La plus longue période de chaleurs a été de 19 jours en 1852, puis de 16 jours en 1832.

Le plus grand nombre de jours froids se sont présentés après la nouvelle lune.

Enfin M. Quetelet remarque que dans cette période de 30 ans, le mois de janvier s'est un peu échauffé tandis que février s'est refroidi.

(1) Ce résultat est contraire à l'opinion populaire, mais acceptons-le avec plaisir et attendons-nous à ce que cet été le soleil nous verse à flots sa bienfaisante chaleur.

Recherches sur les Squalodons, par M. Van Beneden, membre de l'Académie, professeur à l'Université de Louvain. Lors des travaux des fortifications d'Anvers on a trouvé dans les sables des restes d'un grand nombre de Cétacés, entr'autres d'un genre aujourd'hui perdu : le Squalodon. Ces animaux qui s'éloignent beaucoup des autres Cétacés ont comme les Dauphins les machoires armées de dents coniques. La nouvelle pièce décrite et figurée par M. Van Beneden est la partie antérieure de la mâchoire inférieure. Elle provient du même gisement.

Sur un nouveau genre de Ziphioïde fossile (Placoziphius) trouvé à Edeghem, près Anvers, par le même auteur. Il s'agit encore d'un Cétacé qui se rapproche des Cachalots (*Ziphius*) parce qu'il n'a de dents qu'à la mâchoire inférieure, mais la largeur de cette mâchoire, bien supérieure à celle du Cachalot, nécessite, selon M. Van Beneden, l'établissement d'un genre distinct. Les débris du *Placoziphius Duboisii*, nom donné par le savant professeur au Cétacé en question, ont été trouvés à Edeghem, dans une briqueterie située près d'un fort détaché, dépendant du système défensif d'Anvers, dans l'argile rupelienne de Dumont. M. Van Beneden pense que ces ossements pourraient provenir des sables noirs d'Anvers et s'être enfoncés par leur poids dans l'argile rupelienne sous-jacente.

J. GOSSELET.

La classe des lettres se trouve représentée dans ce volume par un travail de M. Renier Chalon. Le président de la Société de Numismatique belge, en dehors des productions et de la chronique publiées par lui dans la Revue qu'il dirige depuis 28 ans, continue la série des travaux dont il a, le premier, tracé le plan dans ses recherches sur les monnaies des comtes de Hainaut.

Aujourd'hui c'est le tour des seigneurs de Florennes avec la description de leurs sceaux et de leurs monnaies. Ce travail fait suite aux recherches sur les monnaies des comtes de Namur, du même auteur. Il ne peut avoir l'importance des précédents : la mine était moins riche ; mais on y retrouve le faire, la profondeur des connaissances et la perspicacité du maître.

Tout en reproduisant la généalogie des seigneurs qui ont possédé successivement Florennes et Yves, c'est-à-dire les familles de Rumigny, de Lorraine, de Chatillon et de Vaudemont, M. R. Chalon commente, complète ou redresse les généalogies établies par MM. de Reiffenberg et Goëthals. Il décrit les monnaies frappées à Florennes aux types du gros tournois, des doubles-tiers, du gros d'Alost, des esterlins et des demi-botdrager ou lions d'argent de Flandre, pièces de grande rareté provenant presque toutes des deux cabinets de M. le comte de Robiano et de la Société Archéologique de Namur.

A la suite de ces monnaies, M. R. Chalon donne les empreintes de quelques sceaux les plus anciens des seigneurs de la même terre, remontant au XIII.^e et au XIV.^e siècle, et termine par celui de la haute cour de justice de Florennes, en 1379.

E. VAN HENDE.

DON JUAN D'AUTRICHE, *d'après les plus récents travaux*
de M. Gachard. ⁽¹⁾

L'historique des relations de Marguerite de Parme avec son jeune frère forme l'objet de la troisième étude de M. Gachard sur Don Juan d'Autriche.

Les deux premières, qui ne sont pas les moins piquantes, traitent de la mère et de l'enfance du prince.

M. Gachard dépouille la mère de Don Juan de la noble

(1) Voir le commencement de cet article p. 68 du BULLETIN. Il a paru en entier dans la *Revue des Questions historiques*, N.^o du 1.^{er} avril 1869.

origine que les historiens courtisans lui ont attribuée. « Charles-Quint, que sa nature, si nous en croyons les ambassadeurs vénitiens, portait aux plaisirs des sens n'avait pas l'habitude de s'adresser, pour les satisfaire, à des femmes de qualité. Bien différent en cela de François I.^{er}, son rival, on ne lui connut jamais de maîtresse parmi les dames de la cour. » On pourrait donc, rien que par conjecture, affirmer presque que Barbara Blombergh était de condition médiocre.

Devenue mère de Don Juan, elle épousa Jérôme Kegel, « pauvre hère allemand » comme elle, et qui vraisemblablement se maria avec elle « dans le but de parvenir à quelque chose. » M. Gachard, livres de comptes en main, donne le détail des avantages, assez modestes d'ailleurs, que l'Empereur fit à cet officieux. Au mois de juin 1569, Barbara perdit son mari. Il ne manqua pas d'hommes qui auraient voulu l'épouser en secondes noces, et cependant elle restait pauvre avec beaucoup de dettes. Philippe II, dès qu'il eut été informé de sa triste situation, prescrivit au duc d'Albe de fournir à cette femme des moyens convenables d'existence. Mais il tenait à ce qu'elle ne restât pas dans Bruxelles. Madame de Blombergh (c'est ainsi qu'elle se qualifie désormais) consentit à aller vivre, non pas à Mons où le duc d'Albe l'engageait à se fixer, mais à Gand, en pays de langue flamande. Le roi n'aurait pas été fâché de la voir entrer dans un couvent. Aussi essayait-il de l'attirer en Espagne, invitation à laquelle la mère de Don Juan n'eut garde de se rendre.

C'était une étrange femme que Madame de Blombergh. Entêtée, dépensière, de mœurs au moins suspectes, elle ne laissait pas de donner de l'embarras à ce terrible duc d'Albe, chargé de veiller sur sa conduite et de pourvoir à ses besoins.

Quand Don Juan d'Autriche, qui n'avait jamais cessé de

s'intéresser à elle , eut pris en main le gouvernement des Pays-Bas , il comprit l'absolue nécessité où il était de l'éloigner de ces parages. Sous prétexte de l'envoyer à Aquila , auprès de Marguerite de Parme , il la dirigea par mer sur l'Espagne , où on la mit chez les religieuses de Santa Maria la Real , à sept lieues de Valladolid. Elle obtint d'en sortir après la mort de Don Juan et de se retirer , pour y finir ses jours , à Colindres , dans la maison du secrétaire Escobedo.

Barbara Blombergh survécut à un fils qu'elle avait eu de Jérôme Kegel et pour qui Don Juan s'était montré bon frère. Elle même mourut en 1598.

Comme on le voit , la mère du héros de Lépante n'avait en elle rien d'héroïque. Don Juan tenait de son père ses grandes qualités. A quel système d'éducation fut-il soumis durant son enfance et sa première jeunesse ? — Tel est le point que M. Gachard examine dans sa deuxième étude.

Après avoir fixé indubitablement la naissance de Don Juan en 1547 et conjecturé qu'il vit le jour à Ratisbonne , le docte écrivain émet l'opinion que l'enfant royal fut d'abord élevé en Belgique. Adrien Dubois , aide de chambre de l'Empereur , et à qui ce prince avait confié le soin de faire nourrir en secret le fruit de ses dernières amours , Adrien Dubois était belge. « C'était aux Pays-Bas qu'il avait le plus de relations et de connaissances. Qu'y aurait-il d'extraordinaire à ce qu'il y eût fait transporter l'enfant commis à sa garde , dans les jours qui suivirent sa naissance , ou peu de temps après ? » Ce qui est incontestable , c'est que Don Juan se trouvait dans ces provinces en 1550.

Le 13 juin de cet année-là , François Massy , joueur de viole de Sa Majesté et Ana de Medina , sa femme , reconnaissent avoir reçu , d'Adrien Dubois , un enfant qu'ils s'en-

gagent à élever comme leur fils propre , sans révéler à personne le nom de son père.

Massy était belge comme Adrien Dubois. Mais, sa femme ne se plaisant point dans les Pays-Bas dont le climat était nuisible à sa santé , il demanda et obtint de l'Empereur la permission de se retirer à Leganes , où Ana de Medina possédait quelque bien. L'enfant , baptisé sous le nom de Geronimo , grandit dans ce coin de l'Espagne , n'ayant pour compagnons que de simples paysans.

Charles-Quint finit par se reprocher l'état d'abandon où il laissait son fils ; il pria l'un de ses maîtres d'hôtel , Luis Mendez Quijada , de donner au jeune prince une éducation en rapport avec son origine. Quijada y consentit et transporta l'enfant à Cuacos , dans l'un de ses châteaux. Sa femme Dona Magdalena de Ulloa , qui n'était point dans le secret de la naissance du petit Geronimo , ressentit à son arrivée un mouvement de jalousie conjugale et ne fit d'abord au nouveau venu qu'un assez froid accueil. Mais, ses premières inquiétudes dissipées , elle le traita comme son propre fils.

Il y a plaisir à constater avec M. Gachard que Don Juan, quand il eut pris rang de prince à la cour de Philippe II , se montra profondément reconnaissant envers les vénérables époux aux soins desquels il devait de se trouver immédiatement à la hauteur de sa nouvelle position.

Nous ne suivrons pas plus loin dans ses attachants récits l'éminent archiviste de Belgique. Nous en avons assez dit pour prouver que ses Etudes encore inachevées sur Don Juan ne le céderont point en intérêt à celles sur Don Carlos qu'il a , depuis longtemps , réunies en volume.

A. DESPLANQUE.

CONFÉRENCES ET COURS PUBLICS.

Conférences de Douai (suite).

LES FAMINES ET LES DISSETTES , par M. Corne fils (1). — M. Anatole Corne qui se souvient de l'adage : « naissance oblige » a , dans deux conférences d'un style élégant , exposé de saines notions d'économie publique. Le 4.^{er} Mars , il a traité de l'histoire , des causes et des effets des famines. Le 8 , il a indiqué des remèdes pour prévenir le retour de semblables fléaux.

Dans les sociétés primitives , la famine est pour ainsi dire l'état normal. N'y a-t-il pas encore , dans les îles où la civilisation n'a point pénétré , des anthropophages ? Sur les continents , où le gibier est plus abondant , le cannibalisme est plus rare. Néanmoins la chasse et la pêche n'y suffisent pas toujours aux besoins des habitants. C'est ainsi que nous voyons les sauvages de la Floride recourir , pour apaiser leur faim , aux araignées , aux œufs de fourmis , aux vers et même à une terre grasse remplie d'animalcules.

Les peuples pasteurs n'échappent pas aux horreurs de la famine. Nous frémissons encore au souvenir des scènes navrantes dont notre colonie de l'Algérie a été , l'an dernier , le théâtre.

Les législateurs grecs considéraient la disette comme une conséquence tellement inévitable de l'exubérance de la population que , pour la conjurer , ils légitimaient les pratiques réputées aujourd'hui les plus criminelles.

Quoique nourri par ses immenses provinces , le peuple romain craignait sans cesse de mourir de faim.

Au moyen-âge , les famines prennent un caractère péri-

(1) Cette conférence est résumée d'après deux journaux douaisiens : l'*Indépendant* et le *Courrier*.

dique. On n'en compte pas moins de vingt-six en France durant le xi.^e siècle. Raoul Glaber écrivait en 1030 : « C'est désormais un usage consacré que de manger de la chair humaine. » On en vendait alors sur les marchés publics.

Pendant le xiv.^e siècle et la première moitié du xv.^e, les famines furent incessantes. Notre belle et opulente Flandre devait à son commerce et à ses nombreuses transactions d'être plus préservée que les autres provinces de ces cruelles épreuves. Douai n'en a pas moins subi, en 1347, une famine dont M. Anatole Corne a tracé un saisissant tableau.

A partir du milieu du xv.^e siècle jusqu'au xviii.^e, on ne compte guère plus qu'une année de disette sur dix. Depuis 1800, il y a eu cinq disettes : en 1812, 1817, 1821, 1847 et 1856.

Trois causes, a dit l'orateur, engendrent les disettes et les famines : la concentration en un même lieu d'une population trop nombreuse, l'aridité du sol, les entraves apportées à la libre circulation des grains.

Examinant ensuite les divers remèdes proposés ou essayés contre le mal dont il vient de décrire les ravages et d'indiquer les sources, M. Corne condamne les distributions de blé à prix réduit telles qu'elles se pratiquaient à Rome sous l'Empire et que nous les retrouvons en France sous l'ancienne monarchie. Il réproouve aussi les lois de *maximum* mises en vigueur par la Révolution. Enfin, et en disciple intelligent d'Adam Smith, il flétrit, comme elle mérite de l'être, la doctrine de Malthus.

Deux mille ans avant ce publiciste, Platon et Aristote avaient suggéré divers moyens d'empêcher le développement trop rapide de la population. De nos jours, quelques états d'Allemagne possèdent encore des lois créées dans ce but. Plusieurs sectes en Russie sont instituées au même effet.

Ce remède, suivant M. Corne, est pire que le mal : il encourage l'avortement et l'infanticide ; il pousse au concubinat et favorise même le libertinage. Mieux vaut cent fois travailler à augmenter la production des denrées alimentaires en encourageant les progrès de la science agricole et en donnant à ses produits toute facilité pour s'écouler.

A. DESPLANQUE.

RÉUNION GÉNÉRALE DES SOCIÉTÉS SAVANTES.

La Réunion générale des Sociétés savantes s'est ouverte à la Sorbonne le mardi 30 mars. Elle a été clôturée par la distribution des récompenses le samedi 3 avril. Nous allons rendre compte sommairement des lectures qui ont été faites dans cette Réunion par des personnes appartenant au ressort de l'Académie de Douai ou sur des sujets intéressant notre région.

SECTION D'HISTOIRE ET DE PHILOGIE.

Président : M. Amédée Thierry, sénateur, membre de l'Institut.

Séance du 30 mars. — M. l'abbé DEHAISNES a décrit un manuscrit de la Bibliothèque de Douai composé, de 911 à 954, par un moine anonyme de Saint-Vaast d'Arras. Pour la période mérovingienne, ce manuscrit résume, en y ajoutant certains faits inédits, l'Histoire de Grégoire de Tours, les *Gesta Francorum*, la chronique de Frédegair et de ses deux continuateurs. Pour la période carlovingienne antérieure à Louis-le-Débonnaire, il suit, en les complétant parfois, les Annales de Lorsch et de Metz ainsi que celles d'Eginhard. De 830 à 844, il reproduit les Annales, dites de Saint-Bertin et, de 844 à 899, il présente la rédaction la plus complète et la plus ancienne des *Annales Vedastini*.

En comparant les textes publiés de ces deux dernières chroniques avec le manuscrit de Douai, M. l'abbé Dehaisnes a relevé plusieurs centaines de variantes.

« M. le président remercie M. Dehaisnes de cette communication qu'il regarde comme très-importante au point de vue des origines de l'histoire de France. (1) »

M. WILBERT, président de la Société d'Emulation de Cambrai, a traité de la domination espagnole en cette ville, de 1595 à 1677. Il est remonté à l'origine du pouvoir temporel des évêques, pouvoir que ceux-ci abdiquèrent entre les mains de l'Espagne, lorsqu'ils furent devenus incapables de le défendre.

La domination espagnole, dit M. Wilbert, ne fit que perpétuer les souffrances auxquelles elle avait pour mission de remédier. La ville de Cambrai possédait, avant cette époque, tous les éléments de civilisation qui ont fait sa gloire et sa richesse ; elle ne doit rien à ses conquérants, ni sa coutume, ni ses Etats, ni ses fondations d'instruction, ni ses établissements hospitaliers et charitables, ni ses usages, ni son idiôme vulgaire, ni son architecture ; elle n'a conservé d'eux que le souvenir de ses misères.

M. l'abbé CORBLET, membre de la Société des Antiquaires de Picardie, communique le résumé de ses recherches sur l'origine liturgique du patronage des boulangers. Il trouve cette origine là où personne avant lui n'avait eu l'heureuse idée de l'aller chercher : dans le texte même de la légende de Saint-Honoré. Il explique, d'après un trait de la vie de ce glorieux évêque, sa *caractéristique* (trois pains sur une pelle de four) qui a donné naissance au culte dont la Corporation des boulangers l'a longtemps environné.

Séance du 31 mars. — M. DESPLANQUE, délégué de la

(1) JOURNAL OFFICIEL du 31 Mars 1869.

Société des Sciences de Lille, lit une étude sur un poème latin inédit de Milon, religieux de Saint-Amand-d'Elnon au ix.^e siècle. « Après avoir replacé le moine-poète dans le milieu intellectuel où il a vécu, enseigné, chanté, M. Desplanque passe rapidement en revue celles des œuvres de Milon qui sont, depuis longtemps, entre les mains du public. Abordant ensuite l'examen du long poème de la *Sobriété*, dont on ne connaissait jusqu'ici que la *Dédicace à Charles-le-Chauve*, le futur éditeur de ce poème en présente une complète analyse, en caractérise le genre, en signale les beautés et les défauts. Il insiste sur les emprunts que le poète carlovingien a faits à la littérature classique. Il étudie ensuite, dans Milon, le théologien et le moraliste, l'interprète des livres saints et le maître ès-arts libéraux. Arrière-disciple d'Alcuin, Milon se continue dans Hucbald, son neveu et son disciple. Il relie ainsi le viii.^e siècle au x.^e. Grâce à lui, la tradition littéraire dans l'extrême-nord de la France ne fut pas un seul instant interrompue. ⁽¹⁾ »

Séance du 1.^{er} avril. — M. Jules PÉRIN, jurisconsulte et paléographe, délégué de l'Académie d'Arras, traite de la condition du Détenu pour dettes au moyen-âge. Il fait connaître le pouvoir *dominical* accordé au créancier sur la personne de son débiteur, particulièrement dans les cités flamandes de Lille, d'Ypres, etc. Il rappelle l'existence, dans cette même région, d'une pratique singulière consistant à enchaîner le prisonnier pour dettes avec un gardien gagé à ses frais, en *chartre privée*, c'est-à-dire dans le domicile de son créancier. On voit le chemin que nous avons fait, depuis le xiv.^e siècle, pour arriver à l'abolition de la contrainte par corps, tant en France qu'en Belgique.

Séance du 2 avril. — M. l'abbé CARLET, membre du

(1) JOURNAL OFFICIEL du 1.^{er} Avril.

Comité archéologique de Noyon, communique un mémoire sur saint Angilbert, l'un des personnages les plus considérés de la cour de Charlemagne et l'un des abbés les plus vénérés du monastère de Saint-Riquier. Si l'on s'en rapporte aux traditions de ce monastère, Angilbert, revêtu déjà du sacerdoce, aurait épousé la princesse Berthe, fille de Charlemagne, et la plupart des historiens reproduisent avec complaisance ce thème étrange. M. l'abbé Carlet discute les documents sur lesquels cette opinion s'est fondée; il prouve, par l'étude des dates, qu'Angilbert, après deux années d'un mariage légitime, quitta la vie séculière, avec le consentement de son épouse, et devint abbé de Saint-Riquier.

Tout en se trouvant d'accord avec son savant confrère M. l'abbé Corblet sur l'objet principal du débat : à savoir qu'Angilbert n'a pas séduit Berthe, M. Carlet se sépare, sur certains faits accessoires, sur certains points chronologiques, de l'opinion de l'auteur de l'*Hagiographie du Diocèse d'Amiens*. C'est là une question dont nous aurons peut-être un jour l'occasion de reprendre l'examen.

M. Aristide DÉY, membre de la Société académique de Laon, traite de la condition du peuple dans le Comté de Bourgogne au moyen-âge. En s'autorisant des ouvrages les plus estimés sur la matière, il passe successivement en revue : 1.^o la condition des personnes ; 2.^o celle des biens ; 3.^o celle des communes. Après avoir jeté un coup-d'œil sur les temps antérieurs au moyen-âge, l'auteur s'occupe de la condition du peuple sous les Bourguignons et les Francs ; puis il parle des seigneurs, des bourgeois ou hommes libres, des serfs ou esclaves, enfin des justices seigneuriales et de la législation.

M. BRUN-LAVAINNE, membre de la Commission historique du département du Nord, lit une étude sur l'origine du *droit coutumier*. Il s'efforce d'établir, qu'en général, les

coutumes locales des villes de France s'étaient formées de temps immémorial, non par concession des souverains, mais par le libre consentement des premiers habitants, et qu'elles se transmettaient par tradition, de siècle en siècle, comme un héritage des ancêtres. Presque toutes les chartes de communes ne font que confirmer des libertés et des franchises dont les bourgeois étaient déjà en possession. L'auteur entre à ce sujet dans des détails particuliers à la ville de Lille et à quelques autres villes du nord de la France.

M. BARBEY, membre de la Société historique de Château-Thierry, en l'absence de M. de Vertus, membre de la même société, lit un mémoire dans lequel ce dernier prétend que les princes de la maison de Condé tirent leur nom de la terre de Condé-en-Brie (Aisne) et non pas, comme on l'a cru jusqu'ici et comme on l'a toujours affirmé, de la terre de Condé en Hainaut : « Cette opinion, qui ne paraît pas encore entièrement prouvée par M. de Vertus, soulève des objections de la part de quelques membres. L'assemblée trouve néanmoins la question digne d'être examinée et regrette que le temps lui manque pour la discuter convenablement, surtout en l'absence de l'auteur, qui aurait pu jeter quelques lumières sur ce point d'histoire. (1) »

SECTION D'ARCHÉOLOGIE.

Président : M. le marquis de La Grange, sénateur, membre de l'Institut.

Séance du 1.^{er} avril. — Par la comparaison des monuments de la bijouterie mérovingienne avec les nombreux chapiteaux de l'Eglise de Chivy (Aisne), M. FLEURY, secrétaire-général de la Société académique de Laon, a essayé de rapporter à cette époque reculée les chapiteaux en question, qu'un jeune artiste de talent, M. Midoux, a récemment

(1) JOURNAL OFFICIEL DU 4 AVRIL.

dégagés de l'épaisse couche de badigeon qui les recouvrait. Suivant M. Fleury, « l'art est un à chaque époque, et du style des bijoux on peut conclure à celui de la sculpture. »

M. l'abbé Cochet, présent à la séance, remarque que, sur le nombre des chapiteaux de Chivy, dont M. Fleury place le dessin sous les yeux de l'assistance, il peut y en avoir de postérieurs à la période mérovingienne. Le savant ecclésiastique n'est pas, du reste, éloigné d'admettre l'ensemble des conclusions du mémoire, conclusions qui, si elles étaient définitivement adoptées par les archéologues, recevraient de nombreuses et utiles applications.

Séance du 2 avril. — M. MATTON, archiviste de l'Aisne, délégué de la Société académique de Laon, donne lecture d'un travail intitulé : *Les Enseignes de Saint-Firmin*. C'était un commerce lucratif au moyen-âge, que les *enseignes de plomb*, qui ont précédé les médailles de dévotion encore populaires aujourd'hui. M. Matton a trouvé, dans ses archives qu'il connaît si bien, de curieux détails sur ces petits monuments qui méritent de fixer l'attention des archéologues.

M. Cousin, président de la Société Dunkerquoise, lit un travail intitulé : *Derniers éclaircissements sur l'emplacement de Quentovic*. Les questions de géographie comparée sont au nombre de celles qui ne trouvent pas facilement de solution définitive. Sera-t-on jamais d'accord sur le véritable emplacement de Quentovic ? Si une profonde conviction et une argumentation serrée suffisaient pour rallier tous les esprits, il faudrait proclamer que Quentovic était où est aujourd'hui la ville d'Étaples.

M. J. Quicherat présente quelques objections sur l'interprétation donnée par M. Cousin à certaines dénominations, notamment sur le terme *villa* (*domaine rural*) qui, suivant le savant professeur, ne signifia *ville*, dans le sens moderne de ce mot, qu'à une époque plus récente que celle à

laquelle le président de la Société dunkerquoise le prend dans ce dernier sens. D'ailleurs, M. Quicherat est loin de vouloir infirmer, au fond, l'opinion de M. Cousin.

SECTION DES SCIENCES.

Président: M. Le Verrier, sénateur, membre de l'Institut.

La deuxième Commission (Physique et Chimie) a élu pour son secrétaire M. Corenwinder, membre de la Société des Sciences de Lille. Notre savant compatriote a, dans la séance du 1.^{er} avril, fait connaître le résultat de ses expériences sur la respiration des feuilles. S. E. M. le ministre de l'Instruction publique, étant entré dans la salle et ayant pris place au fauteuil pendant cette lecture, a daigné témoigner à M. Corenwinder l'intérêt que lui a causé sa communication.

SÉANCE SOLENNELLE DU 3 AVRIL.

Dans cette séance, que présidait S. E. M. le Ministre de l'Instruction publique, une médaille d'argent a été décernée à M. Violette, professeur à la Faculté des Sciences de Lille, pour ses travaux de chimie.

Ont été proclamés officiers d'Académie :

M. Lefebvre, dit *Faber*, bibliothécaire-archiviste de Cambrai, correspondant du Comité.

M. Deschamps de Pas, ingénieur à Saint-Omer, membre de la Société des antiquaires de la Morinie.

M. Vincent, secrétaire de la Commission historique du Nord.

A. DESPLANQUE.

HISTOIRE ET SCIENCES LOCALES.

HISTOIRE NATURELLE. *Le Loup*. — Depuis la publication, dans le dernier numéro du *Bulletin*, de notre article sur le Loup, nous avons lu dans le *Journal de Vervins*, le fait suivant qui mérite de trouver place ici :

Mardi dernier, deux honorables chasseurs de Vervins, locataires de la chasse du Val-Saint-Pierre, informés que

plusieurs loups venaient de se rembûcher à la forêt, s'y transportèrent aussitôt afin de leur donner la chasse.

A peine les traqueurs avaient-ils commencé leur battue, qu'un loup magnifique déboucha tranquillement et passa en travers, à vingt pas de M. Duflot, l'un des chasseurs, qui lui envoya une chevrotine en pleine poitrine. Le projectile traversa le cœur, très-probablement, et la bête tomba comme foudroyée.

Le Sanglier. — Le Sanglier fut, comme le Loup, très-commun autrefois dans les forêts humides qui couvraient notre sol; mais il était loin d'inspirer le même sentiment d'effroi. Son naturel farouche, craintif et pas du tout carnassier, ne le mettait guère en contact avec l'homme. On sait qu'il ne l'attaque que forcé dans ses derniers retranchements. Tout au plus doit-il à son caractère d'être regardé comme l'emblème de la brusquerie misanthropique.

En 1817 et 1818, les Sangliers étaient encore sédentaires et communs dans la forêt de Mormal: ils en ont disparu en 1821, chassés ou détruits par l'équipage de chasse de M. le comte Descleps. Quelques-uns reparurent encore, mais sans s'y propager; celui qui figure empaillé dans les galeries du Muséum de Lille provient de cette forêt et porte la date de 1823.

Ils sont encore communs dans la forêt des Ardennes et en sortent fréquemment pour dévaster les champs de pommes de terre, sur les lisières du bois. Les cultivateurs leur font une guerre acharnée, et sont souvent obligés d'allumer des feux la nuit pour les tenir éloignés.

Dans les bois du Nouvion, entre Rethel et Mézières, leur présence causait aussi des dégâts importants. L'année dernière, des chasses répétées en ont détruit vingt-six; les survivants sont partis, mais au Nord du département des Ardennes, vers la frontière belge: on en signale encore en ce

moment une cinquantaine qui causent aux cultivateurs des pertes notables.

La rive gauche de la Sambre-Meuse paraît en être à peu près exempte, ils ne traversent guère ces rivières que dans les hivers rigoureux ; quelques individus s'égarèrent alors jusque dans la Campine et les plaines de la Hesbaye.

Malgré sa lourdeur plus apparente que réelle, le Sanglier est loin d'être sédentaire. Lorsqu'on trouble son repos, il quitte volontiers ses retraites et va chercher ailleurs des bois plus tranquilles. M. Marcotte cite à ce sujet un fait que j'ai entendu confirmer par de vieux chasseurs du Ponthieu. Les Sangliers étaient autrefois communs dans la forêt de Crécy, arrondissement d'Abbeville; fatigués par les chasses, par le percement des routes, par le nettoyage des fossés et des chemins d'exploitation, ils émigrèrent presque tous en 1833. On raconte même qu'ils partirent tous ensemble dans la même nuit, ce qui n'a pas été prouvé ; mais ce qui est certain c'est qu'une horde très-nombreuse quitta une nuit la forêt et descendit dans la vallée de la Somme pour gagner la forêt d'Eu ; ils furent surpris dans la baie par la marée montante et périrent presque tous.

Depuis, leurs apparitions dans les bois de la Somme et du Pas-de-Calais ont été irrégulières, et leurs captures y sont citées comme des faits de chasse dignes de passer à la postérité.

A. DE NORQUET.

CHRONIQUE.

Météorologie. *Mois de mars 1869.* — La température atmosphérique moyenne du mois de mars 1868 a été de 2° 08 bien au-dessous de la moyenne générale de mars (5° 454) et plus basse aussi que celle des mois de mars depuis 18 ans. La moyenne des minima a été de 0° 64, celle

des maxima 3° 52 ; les températures extrêmes — 2° 6, le 4, et 12° 5, le 31. Le nombre des jours de gelée a été de 12 ; les vents dominants N. et N.E. forts.

La tension de la vapeur d'eau qui ordinairement est de 5 mill. 35 n'a été que de 4 mill. 72 ; l'humidité relative moyenne qui est de 77.71 %, a été de 81.0 %. Ce mois a donc été beaucoup plus humide que les mois correspondants des années antérieures.

La quantité de pluie tombée en 22 jours a fourni une couche d'eau d'une épaisseur de 57 mill. 70 composée de : eau de pluie 25 mill. 32, eau de neige 26 mill. 60, eau de grêle 5 mill. 70. — La quantité moyenne de pluie qui tombe ordinairement en mars est de 45 mill. 85, il y eut dans ce mois 12 jours de neige et plusieurs fois la terre en fut couverte.

L'épaisseur de la couche d'eau évaporée fut de 44 m. 74 inférieure à celle d'une année moyenne (46 mill. 32).

Si les couches d'air en contact avec le sol furent très-humides, les couches supérieures ne le furent pas moins ce que démontrent la quantité d'eau tombée, le nombre des jours de pluie, la nébulosité du ciel et la dépression de la colonne barométrique dont la hauteur moyenne à 0° ne fut que de 753 mill. 877 oscillant entre les extrêmes 767 m. 50 et 738 mill. 75. La hauteur moyenne du baromètre en mars est de 758 mill. 566.

On observe dans ce mois 25 jours de brouillard, 10 de rosée, 3 de gelée blanche, 6 de grêle, 3 de givres, 1 de tempête.

MEUREIN.

Histoire naturelle. *Cygnés, Porc-Epic.* — M. Delplanque, conservateur du musée de Douai, nous communique les faits suivants :

Dans le courant de janvier on a abattu dans le marais de Roost-Warendin, près de Douai, deux Cygnés, mâle et

femelle, de l'espèce nommée *Cygnus immutabilis* qui diffère du Cygne ordinaire par la couleur du bec et des pattes.

Il y a quelques mois on a pris à Dury, Pas-de-Calais, un Porc-Epic. Inutile de dire que cet animal originaire de l'Afrique et du Midi de l'Europe doit s'être échappé de quelque ménagerie ambulante. J. G.

Découverte d'une défense d'éléphant.— On a découvert, il y a quelques jours, dans les graviers du diluvium des environs de Saint-Omer une défense d'Eléphant qui a 1 m. 45 c. de longueur; l'extrémité antérieure manque, mais tout fait espérer qu'on pourra l'extraire de la roche où elle est encore encaissée. Le diluvium des environs de Saint-Omer a déjà fourni plusieurs débris d'Eléphant. M. Dupuis, de cette ville, en possède dans sa riche collection, trois molaires et deux défenses qui ne le cèdent pas pour la taille à celle qu'on vient de trouver. J. G.

Musées et Collections.— Le Musée de dessin de Lille vient de s'enrichir de quatre pièces de première valeur, provenant de la collection d'un artiste lillois, le peintre Boilly. Ce sont : 1.° le portrait de Diane de Poitiers, d'après nature, par Clouet, dit Janet, peintre de Henri II. — 2.° La première idée du fameux tableau de la *Méduse*, esquisse à la plume par Géricault. — 3.° Un paysage à la plume et au lavis, de Claude Lorrain, que l'on peut considérer comme la pensée première de son tableau dit le *Grand-Pont*. — 4.° Une composition de rinceaux d'acanthé, avec figures et animaux, faite par Jean d'Udine pour Raphaël. J. G.

RECTIFICATION.— M. Fuix nous communique quelques observations au sujet de l'analyse de son mémoire inséré dans le dernier numéro de notre Bulletin.

La comparaison de la ligne droite à un fil inextensible d'une ténuité extrême tendu par deux forces contraires n'est pas, comme on pourrait peut-être le croire d'après notre analyse, une définition *scientifique* mais une image dont s'est servi l'auteur pour rendre sensible l'idée de l'élément linéaire. J. G.

Le Gérant : E. CASTIAUX.

Lille, imp. Blocquel-Castiaux, grande place, 13.

N.° 5. — Mai 1869.

TRAVAUX DES SOCIÉTÉS.

SOCIÉTÉ DUNKERQUOISE POUR L'ENCOURAGEMENT
DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES ARTS
Mémoires, t. XIII, 1868

La Société Dunkerquoise pour l'encouragement des Sciences, des Lettres et des Arts fut fondée en 1851. Elle a donné la preuve de son activité en publiant en 1868, après dix-sept années seulement d'existence, le 13.° volume de ses mémoires. Elle comprend 30 membres titulaires résidents et 8 non-résidents, 43 membres honoraires, 140 correspondants, 13 associés libres.

Membres titulaires résidents :

- MM. COUSIN, ancien magistrat ; *Président*.
EPINAY, prof. de Rhét. au collège ; *Vice-Président*.
GUTHLIN, prof. au Collège ; *Secrétaire perpétuel*.
BONVARLET-DURIN, consul de Danemarck ; *Archiv*.
ALARD, consul des Pays-Bas ; *Trésorier*.
DELELIS, maire de la ville ; *Président honoraire*.
BERNAERT, ancien professeur, négociant.
CARLIER *, négociant, memb. du Conseil.-Gén.
CHARLIER, professeur de Physique au Collège.
CONSEIL *, ancien capitaine du port.
DE CLEBSATTEL *, membre du Conseil-Général.
DE LÆTER *, doyen-curé de Saint-Eloi.
DELEGUE, professeur de Philosophie au Collège.
DE MAINDREVILLE *, président du Tribunal civil.
DESMIT, professeur de Peinture.
DEVELLE, architecte de la ville.
EVERHAERT, avocat.
GAMBIEZ, professeur de Mathématiques au Collège.
HABAR, gérant du journal *l'Autorité*.
HOVELT, notaire.
MOLLET, O. *, ancien maire de Dunkerque.
MORDACQ, inspecteur primaire.
NYS, propriétaire.

PLOQU *, ingénieur en chef des ports du Nord.

RIBEIRE, principal du Collège.

ROBINET, receveur de la poste.

TERQUEM *, professeur d'Hydrographie.

ZANDYCK, docteur en médecine.

Membres titulaires non-résidants :

BERGEROT, maire d'Esquelbecq.

DANTU-DAMBRICOURT *, fabricant de sucre à Steene.

DURIN-BAYART, fabricant de sucre à Steene.

HERWYN, à Bergues.

LEBEAU, à Wormhout.

LERNOUT, docteur en médecine à Wormhoudt.

OUTTERS, architecte à Bergues.

Le treizième volume des Mémoires de la Société Dunkerquoise s'ouvre par un discours prononcé par son président M. Terquem lors de la séance publique du 16 décembre 1867. L'orateur fait appel à l'initiative individuelle et donne, comme exemple, sous ce rapport, son regretté collègue Victor Derode.

C'est encore ce nom, cher aux Sociétés de Dunkerque et de Lille, qui clôt le volume. M. Gütlin, secrétaire perpétuel de la Société, y trace, en termes judicieux et fortement sentis, la biographie du regretté défunt.

Les Sciences sont représentées dans ce volume par les *Observations météorologiques faites à Dunkerque pendant l'année 1865-66*, par M. Zandyck, membre titulaire; les Arts par des notices étendues sur l'*Histoire de l'Art* et sur la *Philosophie de l'Art*, par M. l'Hôte, alors membre titulaire et récemment devenu correspondant par suite de son départ de Dunkerque. Ces notices font partie d'une série de mémoires dont la publication n'est pas encore terminée : nous attendrons, pour en rendre compte, que l'auteur ait résumé, dans une vue d'ensemble, ses savantes considérations. M. l'Hôte n'est pas seulement artiste et littérateur, il est aussi poète; le présent volume lui doit deux pièces : *la Fille de l'Hôtesse* et *le Dernier jour de Pompéi*.

Le *Dernier jour de Pompéi* est un sujet bien souvent traité. Comme ses devanciers, l'auteur fait intervenir un fleuve de feu qui lèche en sifflant les Portiques; il fond, il brûle, ajoute-t-il. Cependant, il n'y a, à Pompéi, aucune trace de fusion ou de calcination; si le feu ou la lave était intervenu dans la destruction de la ville romaine, on n'y retrouverait pas ces colonnes de marbre, ces statues, ces mosaïques et surtout ces admirables fresques qui font du Musée pompéien l'une des plus grandes curiosités de l'univers. Pompéi a été ensevelie sous une pluie de cendres et de pierres-ponces qui a couvert le sol de la ville d'une couche de 1 mètre 50 à 3 mètres d'épaisseur. Les habitants ont eu le temps de fuir et d'emporter en grande partie leurs trésors. On pardonnera d'autant plus facilement à M. l'Hôte d'avoir substitué le courant de lave à la pluie de cendres, qu'il n'a fait qu'adopter l'opinion vulgaire et qu'un poète n'est pas tenu de savoir la géologie.

Un autre poète, M. Mordacq, membre titulaire de la Société, a enrichi le même volume de quelques vers adressés à *Dunkerque*; il chante la ville, il chante son histoire et montre qu'il est vraiment :

« Amoureux de Dunkerque et Dunkerquois de cœur ! »

Un Episode judiciaire du xiv.^e siècle, par M. Gùthlin. — M. Gùthlin, qui est aussi poète, renonce pour un jour au langage des vers et fait une heureuse excursion sur le domaine de l'histoire locale. Il raconte, d'après des documents publiés par M. Diegerick, les poursuites auxquelles donna lieu la perpétration d'un assassinat et d'un arsin, commis en 1326, dans la ville de Comines, par des bourgeois d'Ypres. Il entremêle, de piquantes réflexions, le récit de cet incident qui eut pour résultat de mettre en mouvement les puissantes communes de Flandre et le roi de France lui-même. Quant à l'acte sauvage qui fut la source

de ce long démêlé judiciaire, il semble avoir été occasionné par la rivalité existant, de temps immémorial, entre les drapiers d'Ypres et de Comines.

Etude sur la dernière Conversion de Pascal, par M. Delègue, membre titulaire. — Tout le monde connaît le récit de l'accident qui amena la conversion de Pascal.

Près du Pont-de-Neuilly, ses chevaux s'emportent, l'entraînent vers la Seine, se précipitent dans les flots; au même instant les traits cassent et le carrosse du grand géomètre reste sur le bord du précipice. Depuis lors Pascal voyait toujours, ouvert sous ses pas, un abîme prêt à l'engloutir. Il résolut, sous l'empire de cette terreur, de se consacrer uniquement au salut de son âme, en s'enfermant dans le monastère de Port-Royal.

Voilà la tradition: M. Delègue la croit fautive. Ni Jacqueline Pascal qui fut la confidente et la directrice de son frère, ni M.^{me} Perrier, son autre sœur, n'ont parlé de l'accident de Neuilly. Cette anecdote du Pont-de-Neuilly se trouve, il est vrai, dans une note d'un manuscrit attribué à Marguerite Perrier qui écrivit aussi la vie de son oncle; mais, dans le récit de la conversion de Pascal, elle ne fait pas mention de l'accident; elle affirme même tout le contraire. Du reste, M. Delègue donne des raisons de douter que la note ainsi que le manuscrit soient de la main de Marguerite Perrier; il attribue ce manuscrit à un copiste qui pourrait bien être lui-même l'auteur de la note. Selon M. Delègue, Pascal avait, depuis quelque temps déjà, l'intention de se retirer du monde. Un sermon sur la Conception de la Sainte-Vierge et les exhortations de sa sœur finirent par l'y décider.

De l'Industrie cotonnière, par M. J. de Ridder, docteur en médecine à Harlebeke (Belgique). — Ce mémoire de 96 pages, bien écrit et bien pensé, est une réponse à la question suivante proposée par la Société de Dunkerque :

« Faire succinctement l'histoire de l'Industrie cotonnière dans le

Nord de la France, depuis l'origine de cette industrie jusqu'à nos jours, sous le double rapport : 1.^o du travail du Coton, et 2.^o de l'Hygiène. »

L'espace nous manque, à notre grand regret, pour analyser ce remarquable travail ; mais il renferme tant de faits instructifs, tant d'appréciations intéressantes que nous en recommandons vivement la lecture à ceux qui s'occupent d'économie sociale et industrielle.

Nous allons cependant résumer, en quelques mots, le côté hygiénique de la question ; la compétence toute spéciale de l'auteur en cette matière lui donne un intérêt particulier.

Certains inconvénients de l'industrie cotonnière pour la santé des ouvriers lui sont spéciaux ; elle en présente en outre qui lui sont communs avec toutes les autres grandes industries.

Le coton arrive dans la fabrique fortement comprimé dans des balles et rempli de poussière et d'impureté ; on doit, avant de le travailler, commencer par l'étirer et le nettoyer. L'atelier où se fait cette opération est toujours rempli de poussière et de duvet cotonneux qui s'introduisent, par la bouche et par le nez, dans les voies respiratoires ; si la salle n'est pas bien ventilée, l'action irritante de la poussière produit des bronchites chroniques qui dégénèrent en phthisies pulmonaires, lorsque la constitution lymphatique des ouvrières (car ce sont généralement des femmes qui sont chargées de l'épluchage) est favorable au développement de cette maladie. L'opération du débouillage des cardes qui ont peigné le coton brut, produit également une grande quantité de poussière.

Divers moyens ont été proposés pour mettre les ouvriers à l'abri de cette cause d'insalubrité. Celui que préfère M. de Ridder est l'emploi d'un masque de papier huilé couvrant toute la face et fixé, derrière la tête, au moyen de

rubans : la partie du masque correspondant aux narines et à la bouche serait percée de 5 à 6 trous faits avec des épingles ordinaires. Il recommande aussi aux ouvriers de parler le moins possible et de boire de temps en temps quelques boissons adoucissantes, telles que de l'eau d'orge ou de l'eau de guimauve. Nous craignons bien qu'aucune de ces recommandations ne soit suivie, et l'auteur ne se fait pas illusion à ce sujet : car il constate que l'ouvrier est, sous le rapport de la santé, d'une insouciance sans égale.

Une température de 37 à 40 degrés règne dans les salles où se fait l'encollage à la gélatine des fils destinés à former la chaîne de la toile ; les ouvriers qui y travaillent sont constamment couverts d'une transpiration abondante : ils doivent donc se couvrir convenablement à leur sortie de la fabrique.

A ces exceptions près, les ateliers bien construits, bien ventilés, n'offrent, par eux-mêmes, aucune condition d'insalubrité ; ils sont même bien plus salubres que les chambres basses et humides des tisserands de la campagne. Aussi on a remarqué que, dans le canton de Clary (arrondissement de Cambrai), où il n'existe pas de grandes fabriques, et où le tissage domestique est très-répandu, le nombre des réformés a atteint, pour les années 1836, 37 et 38, le chiffre de 150 individus, tandis qu'il n'était que de 116 dans le canton de Roubaix, 99 dans celui de Tourcoing et 94 dans celui du Cateau, là où existent les grands ateliers (1).

Parmi les diverses branches d'industrie cotonnière, il en est une qui se fait toujours à la maison : c'est celle de la dentelle à la main. Cette fabrication qui, en retenant la jeune ouvrière dans sa famille, près de sa mère, offre des avan-

(1) Ces observations sont extraites d'un mémoire rédigé par la Chambre de Commerce de Lille en 1840 et déjà publiées par M. Thouvenin, médecin à Lille, en 1846.

tages moraux incontestables, présente, sous le rapport hygiénique, de graves inconvénients par suite du travail sédentaire qu'elle exige; de plus, l'habitude que les ouvrières ont de chanter dans une position courbée, contribue beaucoup au développement de la phthisie.

M. de Ritter reconnaît, du reste, que les principales causes des maladies qui affligent l'ouvrier, proviennent de l'insalubrité de ses demeures, de la mauvaise nourriture, de l'inconduite et surtout de sa déplorable propension à l'ivrognerie.

J. GOSSELET.

SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE DE LAON.

Bulletin, t. XVII.

La Société académique de Laon, fondée en 1850, donne tous les ans, depuis cette époque, un volume de mémoires.

Elle comprenait, au 1.^{er} janvier 1869, 11 membres honoraires (les autorités départementales et quelques illustrations du pays), 19 membres titulaires et 40 correspondants.

Liste des membres titulaires :

MM. COMBIER, président du Tribunal; *Président*.

De VILESTIVAUD *, dir. des Domaines; *Vice-Président*.

Ed. FLEURY, ancien journaliste; *Secrétaire-Général*.

PILLOY, agent-voyer; *Secrétaire des séances*.

FILLIETTE; *Trésorier*.

BATON, curé de Saint-Martin.

BRUYANT, agent-voyer en chef du Département.

De BEAUVILLÉ *, ancien maire de Laon.

De COQUET, rédacteur du *Journal de l'Aisne*.

Vicomte De COURVAL, membre du Conseil-Général.

DELASALLE, inspecteur des Domaines.

DELEGORGUE, substitut à Laon.

DÉY, conservateur des Hypothèques.

D'ERSU fils, à Laon.

GOMART *, à Saint-Quentin.

GRAND MOTTÉ, professeur d'Histoire au collège.

HIDÉ, à Laon.

MATTON, archiviste de la Préfecture.

MIDOUX, peintre et dessinateur à Laon.
PIETTE, à Soissons.
SAINTIVE, homme de lettres à Laon.
THILLOIS, bibliothécaire de la ville.
VINCHON*, maire de la ville.

Tableaux des Filigranes des papiers employés dans le Nord de la France au xv.^e siècle, par MM. A. Midoux et A. Matton. — Ceci est la deuxième partie de l'œuvre couronnée au concours des Sociétés savantes en 1868. La première partie traitait des Filigranes au xiv.^e siècle. La troisième partie s'occupera des Filigranes au xvi.^e.

L'étude des Filigranes (figures tracées dans la pâte du papier), est, comme l'a fort bien dit le regrettable M. Vallet de Viriville, un moyen de contrôle pour scruter l'âge, le pays, l'origine et enfin l'authenticité d'une multitude de monuments graphiques.

Tout récemment, M. Ed. Meaume a trouvé dans les Filigranes un moyen infailible de reconnaître et de classer les premiers tirages de Callot. L'examen des Filigranes a aussi fourni des données très-précieuses pour l'histoire des incunables xylographiques et typographiques. Enfin, il atteste la supériorité traditionnelle des produits de la papeterie française, « puisque les noms des papiers qui, depuis le xiv.^e siècle, servent encore aujourd'hui à indiquer leurs formats et leurs qualités, sont les marques ou les enseignes des premiers fabricants français, devenues cosmopolites et adoptées par tous les fabricants étrangers ; telles que *Pot*, *Ecu*, *Couronne*, *Coquille*, *Aigle*, *Grand-Aigle*, *Raisin*, *Grand-Raisin*, *Jésus*, *Grand-Monde* (1), etc. »

Le Recueil soumis au jugement du Comité des travaux historiques (section d'archéologie), par MM. Midoux et Matton, se compose de plus de 2,500 types ou variétés de

(1) *Revue des Sociétés Savantes*, 4.^e série, t. VII, p. 347.

Filigranes, provenant tous de la région du Nord ; le xiv.^e et le xv.^e siècle en ont fourni environ 600 ; le reste, qui s'élève à près de 2,000, appartient au xvi.^e siècle.

La date et la provenance de tous ces types et de toutes ces variétés, relevées avec soin sur le papier qui les porte, ont été inscrites sur le dessin qui les reproduit. « On est vraiment étonné, dit M. le marquis de La Grange, rapporteur du Concours, de la patience et du travail qu'il a fallu pour arriver à ce résultat. » Antérieurement, M. Déy, secrétaire-général de la Société académique de Laon, avait appelé le travail de MM. Matton et Midoux « une œuvre sans précédent et d'initiative absolue. »

Note sur la découverte d'objets Gallo-Romains à Chalandry, par M. Matton. — Sur le territoire de Chalandry, village du département de l'Aisne, s'élève la montagne isolée de Saint-Aubin ; on y a trouvé des monnaies et des poteries attestant qu'au m.^e siècle de notre ère c'était encore un endroit habité, et peut-être fortifié. A 15 mètres au-dessous d'une fontaine, on a découvert récemment les débris d'un petit autel en grès non maçonné, des cuillères à parfum argentées, des patères en bronze, des vases de terre cuite, une garniture de seau en fer, des hachettes et couteaux de sacrificateurs, près de 200 pièces de monnaies, du blé brûlé, des ossements de moutons offerts en sacrifice, etc. La pièce la plus précieuse de cette trouvaille est une petite statuette en bronze représentant une femme accroupie : elle porte des yeux en argent sur lesquels étaient fixées des perles ou des pierres précieuses que l'on n'a pu retrouver. L'autel était probablement consacré à Latone. Les mères gallo-romaines venaient baigner dans la fontaine leurs enfants nouveaux-nés et offrir un sacrifice à la déesse des accouchements. De nos jours encore, de nombreux pèlerins accourent à l'eau merveilleuse, surtout dans la pre-

mière neuvaine de mars. On plonge l'enfant dans la fontaine, et l'on y jette, en même temps, des petites branches : si celles-ci surnagent, l'enfant vivra ; si elles vont au fond, c'est signe que le pauvre petit être est voué à la mort.

Rapport sur les fouilles du Cimetière mérovingien à la Ferme d'Aumont (Coucy-la-Ville), par M. Marchand, instituteur à Septvaux. — Plusieurs cercueils en pierre ont été découverts dans un champ, près la ferme d'Aumont : ils contenaient des fragments d'os ou même des squelettes entiers, quelques vases, des couteaux et boucles en fer rouillés. Dans un de ces cercueils, on a trouvé le squelette d'un guerrier avec son épée et son poignard ; dans un autre, une jolie fibule en cuivre argenté, ornée de cinq petites verroteries. C'est le seul ornement qu'on ait rencontré ; du reste beaucoup de ces sépultures paraissent avoir été violées. Le rapport de M. Marchand est accompagné d'une planche qui représente des couteaux et des boucles de ceinturons ; nous regrettons de n'y pas voir figurer les vases dont quelques-uns portaient des dessins assez riches. Nous ne saurions trop recommander l'étude des poteries aux personnes qui se livrent aux fouilles archéologiques. Chaque époque a sa céramique qui suffit souvent pour déterminer l'âge des objets qu'on découvre.

Le Protestantisme à Remigny de 1698 à 1699, par M. Matton. — Histoire d'un pauvre berger, Nicolas Frenoy, qui voulut se mêler d'en remonter à son curé et qui, à ce propos, faillit se faire un mauvais parti avec la justice du roi.

Quelques détails sur les Fêtes célébrées à Laon en 1741, en 1761 et 1762, en l'honneur de Monseigneur de Rochecouart, évêque-duc de Laon, par M. l'abbé Baton. — Nous ne pouvons que renvoyer nos lecteurs à ces curieux procès-verbaux.

Notice sur les Institutions de charité qui précédèrent à Laon la fondation de l'Hôpital-Général (1642-1663), par M. Fillette. — Chapitre à ajouter à la navrante histoire de *la Misère au temps de Saint-Vincent-de-Paul*. Tous les maux qu'entraînent la guerre civile, l'invasion étrangère et une désastreuse épidémie, avaient successivement sévi depuis près d'un siècle dans le Laonnais. Laon était devenu le refuge des malheureux ruinés par ces divers fléaux, lorsqu'en 1642, il s'y forma, pour le soulagement de tant d'infortunes, une Association de N.-D. « sous le titre et invocation de la reine de Paix. » Autorisée par l'évêché et comblée de faveurs spirituelles, cette Association où entraient quiconque voulait s'y faire inscrire, était administrée par dix-huit de ses membres. Ses ressources consistaient uniquement dans les aumônes et les charités. C'est par des moyens aussi précaires, mais qui laissaient une large place à l'initiative individuelle, qu'on pourvoyait alors au défaut ou à l'insuffisance de l'assistance publique.

Le Siège de Soissons en 1617, par M. Gomart. — M. Gomart a entouré de tous les éclaircissements désirables l'histoire de ce siège entrepris par ordre de Marie de Médicis, et subitement interrompu par l'assassinat du maréchal d'Ancre. Il s'est ainsi proposé de faire mieux comprendre le but que poursuivaient les chefs de la troisième ligue et l'importance qu'avait pour eux la possession de Soissons.

Indépendamment des travaux de rédaction dont nous venons de présenter une trop sommaire analyse, la Société académique de Laon a inséré, dans le présent volume de ses mémoires, sous le titre de *Documents inédits* : 1.° les Chartes d'affranchissement de Selens, Saint-Aubin et Juvigny, publiées avec notes par M. Marville; 2.° le rapport aux représentants Lejeune et Leroux, sur les moyens de

défense employés contre l'ennemi dans le département de l'Aisne, et sur la formation du camp, près de la ville de Réunion-sur-Oise (Guise), le 5 octobre 1793, communication due à mon infatigable et excellent collègue M. Matton.

A. DESPLANQUE.

CONFÉRENCES ET COURS PUBLICS

Conférences de Douai; (1) Février-Mars (*suite et fin*).

I. CONFÉRENCE SUR L'ENFANT, par M. Joly, professeur au Lycée. — M. Joly a parlé du développement de l'instinct et de l'intelligence dans l'enfant avec l'esprit d'analyse qu'on est en droit d'attendre d'un professeur de philosophie. Etudiant le mouvement naturel qui porte l'enfant à chercher la nourriture au sein de sa mère, il a montré combien grande est la distance qui, dès cette première phase de son existence, sépare l'homme de l'animal. Dès lors se manifestent en lui des symptômes d'une sensibilité tout intérieure où l'on peut déjà étudier les indices du caractère. Le sourire révèle d'abord un esprit d'imitation intelligente. Bientôt apparaît le langage, le langage que l'enfant se fait en partie à lui-même par des sons et par des signes et que comprennent tous ses semblables. L'instinct ne se montre si imparfait chez l'enfant que parce que cette faculté ne doit pas être, pour lui comme pour l'animal, l'unique règle de la vie.

II. CONFÉRENCE SUR L'ASTRONOMIE, par M. Rousselin, professeur de Mathématiques au Lycée. — Avec la baguette enchanteresse d'un Fontenelle, M. Rousselin a transporté son élégant auditoire dans les régions sidérales.

Après avoir déterminé la distance de la terre au soleil, il a expliqué la nature des étoiles et des nébuleuses. Il a aussi parlé des planètes et en particulier de Vénus, dont le pro-

(1) Résumés d'après l'*Indépendant* et le *Courrier de Douai*.

chain passage sur le disque du soleil préoccupe déjà les astronomes. Cette observation extrêmement importante, qui ne peut avoir lieu que deux fois par siècle, à huit ans de distance, a été faite en 1761 et 1769. On prépare déjà les expéditions qui doivent aller la renouveler sur les différents points du globe, en 1874 et en 1882.

III. CONFÉRENCE SUR L'UTILITÉ DE L'EAU, *par le docteur Maugin*. — Le docteur Maugin a traité de l'utilité de l'eau pour les êtres organisés et pour l'homme en particulier. Nous devons à l'eau les $\frac{2}{3}$ de notre poids. Certains animaux et certains végétaux en renferment une bien plus grande quantité.

« L'eau est la boisson par excellence ; les $\frac{8}{10}$ de l'espèce humaine s'en contentent. Dans les conditions régulières d'organisation, de régime, d'habitation, d'activité physique et morale, il n'est point de breuvage qui convienne mieux à l'homme ; elle ne stimule et ne ralentit aucune fonction, elle facilite l'accomplissement de toutes ; sous son influence, les révolutions d'âge s'opèrent en leur temps opportun sans secousse ni maladie. Les buveurs d'eau (qui ne sont pas plus méchants que d'autres quoiqu'en dise le proverbe), ont meilleur appétit, ils conservent mieux le goût, l'odorat, la vue et surtout la mémoire ; ils vivent plus longtemps, et, ce qui est préférable, ils souffrent moins d'infirmités dans leur vieillesse. »

La bonne eau potable doit être limpide et claire, sa saveur franche, son odeur nulle ; elle doit être fraîche et non glacée en été, tiède et non chaude en hiver ; de 10 à 18.° toute l'année ; pour être d'une digestion facile, elle doit être aérée. L'air qu'elle renferme est plus riche en oxygène et en acide carbonique que l'air atmosphérique. Elle contient en outre en dissolution quelques sels, du chlorure

de sodium, des carbonates et des sulfates de chaux et de magnésie. Le savant docteur a montré à ses auditeurs comment, à l'aide de l'hydrotimètre, on peut reconnaître la quantité de calcaire tenue dans l'eau. Avec cet instrument on constate la quantité de savon que l'eau peut dissoudre ; plus cette quantité est faible, plus l'eau est chargée de calcaire, plus alors elle est lourde, impropre à la cuisson, au blanchissage et à une foule d'autres usages domestiques et industriels.

IV. CONFÉRENCE SUR ARISTOPHANE, par M. Moy, professeur de Rhétorique au Lycée. — Reportant ses auditeurs à 2200 ans en arrière, M. Moy les a fait assister à une fête des Dionysiaques, célébrée dans Athènes au théâtre de Bacchus. Trente mille spectateurs environ occupent l'hémicycle de pierre devant lequel, sur la *thymèle*, fument encore les entrailles du bouc sacrifié au dieu ; des libations de vin nouveau ont été faites en son honneur, et la foule en délire s'apprête à écouter et applaudir une audacieuse satire en action que va faire jouer Aristophane.

« Sous la verve railleuse et folle d'Aristophane se cache un fond sérieux et même une sorte de tristesse. Sous le masque du bouffon, se trouve le visage du philosophe moraliste qui va livrer au ridicule le pédantisme des savants, l'ignorance et l'avidité des devins et des sacrificateurs, les prétentions des poètes, la cupidité des magistrats et les turpitudes des délateurs. Les dieux mêmes ne seront pas épargnés. »

La poésie du grand comique n'en est pas moins, quand il le veut, quand il le faut, gracieuse et chaste. « Saint Chrysostôme avait continuellement les œuvres d'Aristophane sous son chevet, et Platon, qui lui a donné une si belle place dans le *Banquet*, fit à sa mort un distique dont voici la traduction : Les Grâces, cherchant un sanctuaire indestructible, trouvèrent l'âme d'Aristophane. »

En terminant sa leçon, M. Moy a signalé *la Parabase* comme un des traits caractéristiques de la comédie ancienne. « C'était une sorte d'intermède rempli par le chœur et qui permettait au poète, en s'adressant directement au public, de monter comme à une tribune pour faire des propositions sérieuses ou badines dans l'intérêt général. »

La liberté athénienne vaincue à Ægos Potamos, entraîna dans sa ruine la comédie ancienne.

V. CONFÉRENCE SUR JEANNE-LA-FOLLE, par M. Hillebrand, professeur de Littérature étrangère à la Faculté des Lettres.

— Le point d'histoire traité, dans cette conférence, par le savant professeur, a eu dans ces derniers temps un retentissement tel que nous croyons devoir le réserver pour un examen spécial où nous rapprocherons les conclusions de M. Hillebrand de celles que vient de formuler M. Gachard ⁽¹⁾

J. G. et A. D.

Cours d'histoire naturelle de la Faculté des Sciences de Lille,
par M. G. Dareste.

CLASSIFICATION ET THÉORIE DE LA PRÉEXISTENCE DES GERMES.

— Le professeur traite, cette année, les différentes questions qui se rattachent à la Classification des animaux et des plantes, réunissant ainsi dans une idée commune l'étude de la physiologie animale et celle de la physiologie végétale : deux sciences qui tendent toujours de plus en plus à se fondre et à n'en plus former qu'une : la physiologie générale.

La classification est un procédé logique, général, dont l'homme s'est toujours servi instinctivement chaque fois qu'il s'est trouvé en présence d'un certain nombre d'objets ; mais, bien qu'étant d'un usage très-général, c'est principalement en Histoire naturelle que la classification est employée, parce que, de toutes les branches de nos connais-

(1) N.º 3 du Bulletin de l'Académie royale de Belgique pour 1869.

sances , c'est celle dont l'étude embrasse les objets les plus variés et les plus nombreux.

C'est instinctivement , et bien longtemps avant l'apparition de toute espèce de notion scientifique , que l'homme a réuni, en un même groupe, et désigné, sous une appellation commune, tous les individus qui avaient entre eux une ressemblance évidente ; le groupe résultant de cette première classification c'est l'*espèce*. — Ce que l'intelligence humaine a fait pour les espèces , elle l'a fait encore pour des ordres plus élevés. Dans tous les pays , dans toutes les langues , nous trouvons des mots pour désigner certaines catégories d'êtres qui offrent tous quelques caractères communs ; c'est ce que nous voyons pour les papillons , les scarabées , les oiseaux , les quadrupèdes. — Cette distribution des êtres par catégories de plus en plus élevées est ce qu'on appelle *classification*.

Quand on cherche à s'expliquer la manière dont on a procédé pour établir ces catégories , on voit qu'on a opéré de deux manières différentes qui toutes deux sont instinctives. Dans certains cas , comme pour les papillons , les scarabées , les oiseaux , on n'a fait que prendre des groupes qui existaient pour ainsi dire tout formés dans la nature : ainsi , pour les oiseaux , par exemple , le fait qui a frappé tout d'abord , c'est l'existence des plumes et des ailes , et , comme ce fait se trouve nécessairement lié avec tous les autres détails de l'organisation , on a eu un groupe très-homogène. Pour les quadrupèdes , au contraire , on a été frappé d'un fait , l'existence de quatre membres , qui existaient chez tous ces animaux , mais ce fait n'était pas nécessairement lié avec d'autres détails de l'organisation , de sorte que l'on a eu , ainsi réunis dans un même groupe , des êtres aussi différents que le chien , le cheval , le lézard , la grenouille. De là cette distinction des classifications , en *classifications*

naturelles et en classifications artificielles, qui toutes deux nous présentent des avantages et des inconvénients. Avec la classification artificielle, nous arrivons très-facilement à trouver le nom d'une espèce, parce que nous n'avons à tenir compte que d'un ou deux caractères, mais aussi nous n'apprenons rien de plus que le nom de l'espèce. La classification naturelle nous présente plus de difficultés au point de vue de la détermination, parce qu'ici nous devons tenir compte de tout l'ensemble de l'organisation, mais cet inconvénient est amplement compensé par l'avantage immense que nous offre la classification naturelle, puisqu'il nous suffit de savoir à quelle famille appartient tel être pour connaître immédiatement l'ensemble de son organisation et ses propriétés. Aussi la classification naturelle est-elle venue remplacer partout les classifications artificielles que les naturalistes n'ont jamais établies que comme moyens provisoires; et Cuvier, en 1816, quand il publia son « Règne animal, » disait que la classification naturelle était l'idéal, le but que les naturalistes devaient chercher à atteindre. A cette époque, en effet, il restait encore un grand nombre de lacunes; aujourd'hui on peut dire que cet idéal est à peu près complètement atteint. Mais si l'œuvre est achevée dans son ensemble, elle ne l'est pas dans ses détails; et, si nous avons un tableau aussi exact que possible des affinités des êtres, derrière ce tableau se soulève une question nouvelle qui pourrait bien changer toutes les conditions de la classification. En effet, la classification actuelle est fondée sur la notion de l'espèce qui a été considérée pendant longtemps comme résolue, notion instinctive qui consiste à considérer l'espèce comme *un ensemble d'individus qui se ressemblent dans l'ensemble de leur organisation, ne présentent que de très-légères différences, et qui doivent leur origine à d'autres individus semblables à eux.* Or, cette notion admet que

l'espèce ne peut pas varier, qu'elle est fixe ; elle est la définition même de la fixité absolue des espèces. Aujourd'hui on a été conduit, par les découvertes paléontologiques, à se demander si c'était bien là l'expression de la vérité, si, les conditions extérieures changeant, l'espèce ne pourrait pas varier, si les espèces actuelles ne proviendraient pas d'espèces appartenant aux âges géologiques précédents. Il est bien évident que, si cette manière de voir était exacte, il faudrait changer toutes les conditions de la classification, et le mot *affinité* n'aurait plus seulement un sens métaphorique, puisqu'il exprimerait une parenté réelle entre des espèces différentes. La question de la *fixité*, ou de la *variabilité de l'espèce*, est donc aujourd'hui le problème capital, ou, pour mieux dire, le seul problème de l'Histoire naturelle. Malheureusement, cette question est encore toute récente, elle ne date que de quelques années, et on ne peut encore que la poser, en laissant à l'avenir le soin de la résoudre.

Avant de passer à l'examen de la notion instinctive de l'espèce, et de dire ce que l'on doit entendre dans l'état actuel de la science par ce mot *espèce*, le professeur croit devoir tout d'abord réfuter une vieille doctrine qui enveloppait d'une sorte d'impossibilité l'idée de la variabilité : c'est la doctrine de la *préexistence des germes*, doctrine qui a régné presque jusqu'à ces dernières années, puisque Cuvier l'admettait encore complètement.

Comment cette idée de la préexistence s'est-elle introduite dans la science ? en quoi consiste-t-elle ? quelles sont les considérations qui ne permettent plus de l'admettre aujourd'hui ?

Une des questions les plus difficiles à expliquer, c'est sans contredit la question de l'origine des êtres. Vers le commencement du xvii.^e siècle, les physiologistes considé-

rèrent cette question comme insoluble : ils la firent sortir du domaine scientifique, et admirèrent que c'était le résultat d'un miracle, un fait surnaturel, et que tous les germes avaient été créés au début. Il est curieux de voir comment cette doctrine est entrée dans la science comme fait d'observation. Harvey venait de poser son célèbre aphorisme : *omne vivum ex ovo*; le microscope venait de naître, et démontrait déjà que l'on peut retrouver, dans les animaux, des germes bien avant qu'ils soient visibles à l'œil nu ; on vit également que, dans bien des circonstances, on eut retrouvé, dans le règne végétal, la jeune plante en miniature avant que l'œil nu puisse la distinguer ; on fut donc conduit à admettre que tous les êtres vivants provenaient de germes, et que ces germes n'étaient autres que ces êtres eux-mêmes en raccourci. Cette idée fut généralisée outre mesure, et on admit que ces germes, contenant toutes les parties du jeune être, contenaient aussi un certain nombre d'œufs, de telle sorte qu'en remontant les générations, on arriva à penser que le premier individu de chaque espèce contenait toutes les générations. Telle est la doctrine de la préexistence des germes qui entrava si longtemps les progrès de la science.

Les faits qui sont en contradiction avec cette doctrine sont de trois natures ; ce sont les trois phénomènes si remarquables de la régénération des parties coupées, des anomalies, et de l'hybridité. — L'Hydre, si célèbre depuis les travaux de Trembley, peut être coupée en un très-grand nombre de tronçons, et chacun de ces tronçons se complète et produit une hydre nouvelle. Les Astéries, les Crustacés, les Insectes, les Colimaçons, les Annélides, les Salamandres nous présentent aussi des phénomènes de régénération très-remarquables. Les Vertébrés à sang chaud, et l'homme lui-même nous présentent également des faits ana-

logues. On sait aussi qu'une même partie peut se régénérer plusieurs fois de suite ; ainsi on a amputé jusqu'à 7 ou 8 fois le même membre à une salamandre , et chaque fois le membre s'est reconstitué complètement.

Eh bien , comment expliquer ces faits dans la doctrine de la préexistence des germes , puisque, d'après cette doctrine, il ne peut pas y avoir formation de parties nouvelles ? Il faudrait donc admettre que là où il y a une partie coupée , se trouvait justement un germe de cette même partie , germé qui se développerait immédiatement après l'amputation, et, si cette amputation se répète 7 ou 8 fois, il aurait dû préexister autant de germes semblables. Ces phénomènes de régénération sont donc en contradiction avec la doctrine de la préexistence , ou au moins ils la compliquent singulièrement.

Les Monstruosités ne sont pas moins difficiles à expliquer. Il n'y avait qu'un moyen de les faire concorder avec la doctrine de la préexistence : c'était d'admettre qu'il y avait eu des germes primitivement monstrueux. On ne comprend guère comment le Créateur aurait fait des êtres monstrueux ; d'ailleurs , on sait très-bien aujourd'hui que les monstres doubles tiennent à la soudure de deux embryons , et les travaux de Geoffroy Saint-Hilaire et de M. Dareste ont fait connaître l'origine d'un grand nombre de monstres simples ; M. Dareste est même arrivé à faire, à coup sûr, quelques-uns de ces êtres monstrueux.

Un troisième fait qui vient donner le dernier coup à la doctrine de la préexistence , c'est l'hybridité. Deux espèces voisines se réunissent , et donnent naissance à un mulet qui est mixte entre ses deux parents. Comment expliquer ce fait ? Comment croire qu'il y ait eu des germes de mulets ? Ici la préexistence est complètement en défaut.

Du reste , l'observation directe montre que la doctrine de

la préexistence des germes n'est pas l'expression de la vérité. En effet, si cette doctrine était vraie, le germe contenant déjà tous les organes de l'âge adulte, on verrait ces organes grandir peu à peu ; or, les études embryogéniques montrent que les choses se passent d'une façon toute différente, puisque ce n'est que successivement que l'on voit apparaître les différents organes et les différents tissus.

P. HALLEZ.

BIBLIOGRAPHIE.

PRÉCIS DE L'HISTOIRE DE LANNOY,
par M. Th. Leuridan, archiviste-bibliothécaire
de la ville de Roubaix (1)

L'histoire des princes de la maison de Lannoy est mieux connue et plus intéressante que celle de la ville qui leur a servi de berceau et dont M. Leuridan nous retrace aujourd'hui les humbles annales. Il y a néanmoins plaisir à voir se développer, sous l'égide de ses seigneurs, et grandir avec eux, une localité qui, grâce aux franchises qu'ils lui octroyèrent, acquit de bonne heure un certain développement commercial et industriel. De cette localité, M. Leuridan nous décrit la topographie, les mœurs, les institutions et les vicissitudes, avec la précision de détails et la sobriété de style à laquelle nous a habitués son *Histoire de Roubaix*.

Sans s'attacher à suivre dans leurs fécondes ramifications toutes les branches de l'arbre généalogique des de Lannoy, M. Leuridan nous donne l'historique de ceux des membres de cette illustre famille, qui ont possédé effectivement Lannoy. Il remonte à leur origine quasi-légitime, nous montre Jean II de Lannoy périssant à Azincourt, — Jean III, aidant à la soumission des Gantois, prenant part au repas du faisan et prêtant, en cette circonstance mémorable, le

(1) Lille, Danel, 1868, in-8° de 187 pages.

serment de suivre Philippe le Bon à la croisade, s'immisçant ensuite dans les intrigues des Croy, encourageant pour ce fait l'inimitié de Charles le Téméraire, cherchant un refuge auprès de Louis XI, et obtenant de l'astucieux monarque la confirmation des privilèges et franchises de sa bonne ville de Lannoy qu'il a eu le soin préalable d'entourer de solides murailles. Ces murailles ne furent point toutefois à l'épreuve d'un siège que vint diriger, au nom du duc de Bourgogne, Pierre, seigneur de Roubaix. De ce siège, date une sourde inimitié, qui persista longtemps entre les habitants des deux villes voisines.

Réconcilié de gré ou de force avec Charles le Téméraire, Jean III devint par la suite l'un des agents diplomatiques de Maximilien d'Autriche. Il conclut une trêve avec Louis XI, accorda un acte de neutralité aux habitants de Tournai, négocia le traité d'Arras, revêtit Philippe le Beau et son père du collier de la Toison d'Or et présida le chapitre de cet ordre en 1491.

Philippe de Lannoy fut, après son beau-père Jean III, le plus ardent bienfaiteur de la ville dont il tirait son nom. Il en agrandit le territoire, y institua la corporation des hautelisseurs et tripiers, et y fit bâtir une église à laquelle il laissa des marques de sa libéralité, ainsi qu'à la chapelle castrale.

Par suite de son décès, la seigneurie de Lannoy échu à un membre de la famille d'Egmont, d'où elle passa successivement dans les maisons d'Orange-Nassau, de De Mérode et de Gand-à-Vilain.

L'histoire de la seigneurie ne fait point négliger à M. Leu-ridan l'histoire de la ville. En 1513, Henri VIII d'Angleterre et l'empereur Maximilien eurent une entrevue à Lannoy. Marie de Hongrie, gouvernante des Pays-Bas, y séjourna en 1540. Là comme ailleurs, les commotions

religieuses du xvi^e siècle produisirent de l'ébranlement. Il y eut aux portes de Lannoy, le 30 novembre 1566, un engagement assez vif entre le seigneur de Noircarmes, commandant un détachement de l'armée royale, et plus de 3,000 gueux qu'avaient soulevés les prédications du ferronnier Cornille.

Vers le même temps, florissait à Leyde un savant imprimeur, François Raulenghien, plus connu sous le nom de Rapheleng, auquel la ville de Lannoy se glorifie d'avoir donné naissance et dont M. Leuridan nous place le portrait sous les yeux.

Longtemps disputé entre la France et l'Espagne, Lannoy fit partie des conquêtes définitives de Louis XIV. Les puissances alliées ne reprirent que momentanément possession de cette place en 1708, en 1744 et en 1792.

L'étude des institutions tient une grande place dans le livre de M. Leuridan et marche de pair avec les annales. Droits seigneuriaux; échevinage, municipalité, scel et armoiries de la ville; impôts, revenus et charges; table des pauvres, bureau de bienfaisance; industrie locale; compagnies du serment, archers, arbalétriers et canoniers; établissements religieux et hospitaliers, l'historien de Lannoy passe tout en revue et remonte avec une féconde érudition à l'origine de tout. Son ouvrage est mieux qu'un simple *Précis*, comme il l'intitule modestement, et il peut servir de modèle à quiconque veut écrire la monographie d'une commune rurale ou urbaine. **A. DESPLANQUE.**

NOTICE HISTORIQUE SUR DUNKERQUE.

Par M. E. Lebleu, ancien commandant du Génie. (1)

Après les remarquables travaux de Faulconnier et de feu Victor Derode, il restait quelque chose à faire pour

(1) In-8.° de VIII-118 pages avec plans; Lille, Lefort, 1869. En vente chez Gastiaux, libraire. Prix : 3 fr.

l'histoire de Dunkerque. Extraire de ces volumineux ouvrages ce qu'ils contiennent de faits saillants, grouper dans un ordre méthodique les événements les plus dignes de mémoire dont la patrie de Jacobsen et de Jean-Bart a été le théâtre, répandre sur ce récit les grâces d'un style simple, le reflet d'un vif sentiment patriotique, composer ainsi une *Histoire de Dunkerque* où les érudits resaisissent le fil de leurs souvenirs, où les hommes du monde trouvent à s'instruire et qui soit, en même temps, le livre des écoles, le livre du peuple, — c'était là, convenons-en, une tâche propre à attirer un esprit distingué, amoureux du progrès moral et intellectuel des populations qui l'entourent.

Si, en outre, l'auteur de cette entreprise se trouve être, par la spécialité de ses études antérieures, par la direction d'une carrière honorablement remplie, mieux préparé que personne à esquisser l'histoire d'une place forte, d'une ville maritime, on se félicitera doublement qu'il se soit chargé d'écrire le manuel en question. Manuel est vraiment le mot, car nous ne doutons pas que, d'ici à quelques mois, le livre dont nous saluons aujourd'hui l'apparition n'ait sa place dans toutes les bibliothèques scolaires, communales et paroissiales du pays de Flandre. Les quatorze plans qui l'accompagnent et qui représentent la ville et le port de Dunkerque, depuis les temps les plus reculés jusqu'après l'achèvement des grands travaux actuellement en cours d'exécution, ajoutent encore, s'il se peut, à la lucidité de l'exposition, à l'intérêt du sujet.

Voici, j'ose le dire, le premier ouvrage d'histoire locale vraiment accommodé au goût de toutes les classes, mis à la portée de tous les âges. L'érudition n'y est certes pas sacrifiée et les matières techniques y sont traitées avec un degré de compétence éminemment enviable. Malgré

cela, le livre se lit d'un seul trait, les citations n'y interviennent que pour donner plus de piquant au récit et l'homme spécial ne se révèle à de certaines pages, qu'afin de satisfaire, sans l'épuiser, la curiosité du lecteur.

A. D.

ESSAI SUR L'ATELIER MONÉTAIRE DE VALENCIENNES ET SUR LE
MONOGRAMME DE LA MONNAIE DES COMTES DE HAINAUT.

Par L. Cellier (1).

Depuis la publication des *Recherches sur les Monnaies des comtes de Hainaut*, par M. R. Chalon, et des suppléments parus à la suite, il reste peu à glaner dans le champ de la numismatique de cette province.

Il appartenait à un enfant de Valenciennes de venir ajouter sa gerbe à la moisson du maître. Partant de ce point que l'atelier de Valenciennes émettait des monnaies *valenciennoises* ainsi que le disent les titres et les espèces monnayées, M. Cellier n'a pu admettre que le monogramme inscrit sur les monnaies sorties de l'atelier de Valenciennes fût un H, c'est-à-dire l'initiale du nom de la province. Les étalons de mesures anciennes conservés au musée de la ville, témoignent d'ailleurs contre cette interprétation. Les chroniqueurs ont fourni leur contingent de preuves et M. Cellier démontre aujourd'hui que le prétendu monogramme, accepté par les uns, rejeté par les autres, est en définitive une *étaple* ou échelle, et que c'est réellement une marque distinctive de la ville.

A la suite de cette démonstration qui tranche la question en litige, M. Cellier cite quelques actes sur l'administration des monnayeurs et l'hôtel de la Monnaie. On y trouve, à diverses reprises, l'expression de *monnaie valenciennoise*,

(1) In-8.° de 32 pages avec planche; Valenciennes, Prignet, 1869. Extrait des publications de la Société des Sciences de Valenciennes).

une des cinq mères monnaies ⁽¹⁾ et des éclaircissements sur les vicissitudes de l'hôtel au XV.^{me} siècle. La brochure se termine par des pièces justificatives, notamment la chartre des monnayeurs, rectifiée d'après un manuscrit de la fin du XIII.^{me} siècle, et une série de noms de monnayeurs, empruntée aux notes publiées par le baron de la Fons de Mélicocq.

E. VAN HENDE.

ESSAI SUR LA NUMISMATIQUE DE L'ABBAYE DE SAINT-VAAST.

Par L. Dancoisne ⁽²⁾

Pour compléter leur histoire de l'abbaye de Saint-Vaast, MM. de Cardevacque et Terninck ont prié M. Dancoisne d'y ajouter l'album descriptif des monnaies et méreaux de cette antique abbaye.

M. Dancoisne a gracieusement déféré au vœu de ses amis, et tiré de ses riches cartons des documents précieux que d'heureuses trouvailles longuement amassées lui ont permis de rassembler.

La publication commence par les monnaies. A ce sujet il s'élevait une question délicate. De savantes dissertations sur les *deniers* au nom de *Robert*, n'ont pu mettre d'accord les érudits qui, en France et en Belgique, se sont partagés en deux camps.— Chacun de ces systèmes paraissait cependant en contradiction avec le genre de fabrication des espèces. Poey d'Avant appela de ses vœux une solution qui renversât le système assez péniblement établi de l'histoire des rares deniers au nom de *Robert*.

M. Dancoisne propose une attribution qui peut tout concilier: il voit, dans le *Robert* de St-Vaast, un monétaire comme les *Simon*, les *Gérolf*, etc. La supposition est ingénieuse et plausible; il suffit d'une trouvaille heureuse pour la justifier.

(1) Les cinq mères monnaies étaient, d'après Jehan Coquiau, celles de France, d'Angleterre, de Venise, de Valenciennes et de Metz-en-Lorraine.

(2) In-4.^o de 40 pages avec planches; Arras, Alp. Brissy, 1869.

Quant aux méreaux, ils forment deux planches d'une importance capitale en leur genre. Favori de la piste, vétéran des numismates de la contrée, M. Dancoisne a pu en réunir environ 350 variétés, trouvées çà et là dans la seule ville d'Arras. Son choix sobre et perspicace s'est arrêté sur 24 méreaux d'un grand intérêt et qui font désirer de nouvelles publications du savant numismate. — Il reste à citer, pour mémoire, des médailles de pèlerinage et un jeton de Jean Sarrasin, abbé de Saint-Vaast. E. VAN HENDE.

RECHERCHES HISTORIQUES SUR LA PUISAYE, SAINT-FARGEAU, TOUCY EN AUXERROIS, ET LEURS SEIGNEURS DE LA MAISON DE BAR AUX XIII.^e, XIV.^e et XV.^e SIÈCLES.

Par le docteur de Smyttère, (de Cassel). (1)

Entre son pays d'adoption et sa province natale qui lui est demeurée si chère, M. de Smyttère découvre des liens non moins réels qu'imprévus.

L'une des dames de Cassel, pour qui le vénéré docteur s'est le plus passionné et dont il nous promet une histoire bien vivement attendue, Yolende de Bar, possédait, entre autres fiefs, le pays boisé et montagneux de la Puisaye, (ancien diocèse d'Auxerre). Comment ce domaine lui était échu, par quelles mains il avait passé avant d'arriver dans les siennes, dans lesquelles tomba-t-il au sortir? C'est ce que M. de Smyttère nous explique longuement. Puis, en se servant des archives départementales du Nord, (lesquelles, soit dit en passant, intéressent beaucoup d'autres départements que le Nord), il énumère les diverses mesures qu'Yolende prit en faveur de ses sujets de l'Auxerrois.

Cette brochure destinée, comme on le voit, à un double public, sera, nous en avons la certitude, également goûtée de l'un et de l'autre. A. D.

(1) In-8.^o de 80 pages, avec planches de sceaux et d'armoiries; Auxerre, Perriquet, 1869.

CHRONIQUE.

Météorologie. Mois d'avril 1869. — Le mois d'avril 1869, a été plus chaud qu'on ne l'observe habituellement ; la température moyenne ordinaire de ce mois est 9° 19, cette année elle a été de 11° 8. La moyenne des minima a été de 7° 03, celle des maxima 16° 58 ; les extrêmes ont été 1° 1 le 2, (le matin il y avait une gelée blanche ; le 5 gelée à la campagne), et 25° 6 le 14.

Sous l'influence de cette température élevée, la quantité d'eau évaporée s'est accrue, elle a été de 94 mill. 95, tandis que l'épaisseur moyenne de la couche d'eau évaporée en avril, n'est que de 90 mill. 69.

La tension moyenne de la vapeur atmosphérique qui est ordinairement en avril de 6 mill. 35, a été de 7 mill. 73 ; et l'humidité relative moyenne qui en année ordinaire est de 69 74 %/, a été pour le mois d'avril de cette année de 73 %. Cette plus grande humidité de l'air a empêché que l'évaporation ne corresponde à la température atmosphérique, elle a été la conséquence des brouillards qu'on a observés au nombre de 29 et de la pluie assez fréquente 17 jours sur 30.

La quantité d'eau de pluie a été de 66 mill. 33, la moyenne ordinaire est de 37 mill. 70.

La hauteur moyenne du baromètre à 0° qui est de 760 m. 333 en avril, année moyenne a été en 1869 de 760 mill. 468 ; les extrêmes ont été 743 mill. 26 le 17 et 770 mill. 55 le 13.

Les 5, 10, 23, on observa des halos solaires ; les 19, 22, halos lunaires, tous cinq suivis de pluie dans les 24 heures.

Le 13, de 8 heures à 11 heures 30 du soir, magnifique aurore boréale.

Les 27, 29 et 30 brouillards secs pendant la nuit ; la lune, rouge aurore à son lever, était plus tard de couleur jaune.

L'électromètre de Peltier, indiquait une grande tension électrique. Le 30 à minuit le thermomètre sec du psychromètre marquait 9° 5 et le thermomètre mouillé 5° 8, ce qui indique une tension de vapeur de 4 mill. 47 et une humidité relative de 51 %.

Les vents régnants pendant ce mois soufflèrent avec assez de force du N. E. et du S. O.

La nébulosité du ciel fut moyenne, il y eut 22 jours de rosées souvent abondantes. Deux fois on observa de la grêle mêlée à la pluie.

V. MEUREIN.

Numismatique. *Découverte d'un Méreau de Robert de Croy, évêque de Cambrai, au xvi.^e siècle.* — De grandes améliorations furent faites l'année dernière aux moulins de Selles par les soins de M. Cornaille-Leroy, propriétaire actuel de cette ancienne usine épiscopale. Les travaux auxquels elles ont donné lieu et qu'il m'a été permis de suivre ont mis à jour des médailles et autres objets antiques : ce qui tendrait à justifier de l'origine romaine que Le Carpentier attribue au château de Selles, près duquel s'élèvent lesdits moulins.

Les ouvriers ont, en outre, découvert, au même endroit, plusieurs monnaies de Cambrai, entr'autres une obole, que M. Robert attribue à la première moitié du xiv.^e siècle (1), et divers méreaux des chapitres de Notre-Dame et de Saint-Géry de Cambrai, du xvi.^e, dont quelques-uns ont pu prendre rang dans les nombreuses variétés de mes *séries capitulaires*. Ces petites pièces, retrouvées dans la terre mouillée par les eaux de l'Escaut, étaient brillantes comme de l'or ; leur présence en ces lieux s'explique par le commerce incessant qui se faisait aux moulins de Selles.

Ce que les fouilles ont amené de plus important, c'est

(1) Ce spécimen est une variété de la pièce publiée par M. C. Robert dans sa *Numismatique de Cambrai*, p. 99.

un magnifique méreau ou jeton en étain, aux armes, au chiffre et à la devise de Robert de Croy, évêque de Cambrai de 1519 à 1556 (1).

Je ne ferai pas la description de cette jolie pièce que l'intendant général, M. Robert, se propose de publier dans le supplément qu'il prépare de sa *Numismatique de Cambrai*. Je dirai seulement qu'on peut la considérer comme un méreau ayant servi à la solde des ouvriers occupés par le prélat à ériger, vers le milieu du xvi.^e siècle, sur le château de Selles, la tour qui portait le nom de Croy. Tout m'engage, du reste, à m'affermir dans cette opinion, non seulement à cause de la proximité du lieu où ce type fut découvert, mais encore en considération de l'usage ordinaire du méreau de ce genre.

La bibliothèque publique de Cambrai possède un fort beau volume sous le N.^o 12 du catalogue des manuscrits. Sa riche reliure est garnie de cuivres sur lesquels j'ai reconnu, avec la plus vive satisfaction, les mêmes armoiries et les mêmes chiffres que ceux que l'on distingue sur le jeton épiscopal exhumé dans l'ilot des Moulins de Selles. VICTOR DELATTRE.

Archéologie. *Découverte de Tombeaux anciens à Etouvelles* (canton de Laon). — Des travaux exécutés récemment dans l'église d'Etouvelles ont amené la découverte de plusieurs cercueils de pierre, remontant vraisemblablement au xiii.^e ou xiv.^e siècle, ainsi que le font supposer les parties circulaires ménagées à l'intérieur pour recevoir la tête des morts.

Dans l'un de ces cercueils, on a trouvé, avec des ossements humains, un vase rond en terre, muni de deux appendices tréflés et recouvert d'un vernis verdâtre, puis, les débris d'une coupe en verre d'une grande délicatesse et une tige en fer terminée par une tête d'animal.

(1) Cette pièce mesure 33 millimètres de diamètre.

Ces intéressants objets ont été soigneusement conservés par M. le Maire d'Etouvelles qui vient de les adresser à la Société académique de Laon. Ils sont actuellement déposés au musée de cette ville. PILLOY.

Habitation romaine à Bouvines. — On vient de constater l'existence, à Bouvines, d'une Villa ou Métairie de l'époque romaine.

Des quantités de tuiles à rebord et de tuiles faitières; de nombreux débris de poteries variées, depuis les plus communes en terre brûlée jusqu'aux plus fines en terre samienne avec personnalités; une hache, des clous, une meule à broyer; enfin plus de 900 monnaies en cuivre saucé et en billon d'Elagabale à Posthume; voilà jusqu'aujourd'hui le résultat des fouilles.

Bouvines, on le sait, se trouvait sur l'une des voies du septemvium de Bavai, la même qui passait à Ronchin où des recherches récentes ont fait découvrir plusieurs sépultures gallo-romaines. Ces deux découvertes aideront probablement à retrouver, dans un avenir prochain, l'emplacement exact de l'ancienne chaussée. RIGAUX fils.

Nouvelles de la Littérature et des Arts. *Courrier belge.* — La Société de l'Histoire de Belgique vient de publier un ouvrage inconnu des écrivains qui se sont occupés jusqu'ici de la guerre de trente ans, c'est l'*Histoire générale des guerres de Savoie, de Bohême, du Palatinat et des Pays-Bas, par le seigneur du Cornet, gentilhomme belgeois.* Ce livre présente un intérêt réel: peinture de mœurs et de caractères, récits d'actions héroïques, particularités piquantes ou saisissantes sur les hommes et les événements, tout se suit, tout s'enchaîne dans cette narration qui amuse en instruisant: car ces récits recueillis par un contemporain de la bouche de témoins oculaires, compagnons des Buquoy et des Tilly et acteurs eux-mêmes

de ces événements, sont d'une parfaite exactitude, complètement constatée d'ailleurs par les nombreux documents authentiques dont M. Robaulx de Soumoy, commentateur de cette histoire, l'a enrichie. En outre, il y donne une dissertation, pleine d'érudition, sur l'organisation des armées belges au xvii.^e siècle : il a reconstitué, d'après les documents conservés aux archives du royaume, tous les corps belges, cavalerie et infanterie, figurant dans cette lutte terrible qui durant trente ans mit toute l'Europe en feu.

L'*Histoire du comté de Looz*, par le Père Mantélius, n'avait pas été traduite jusqu'ici, et la seule édition qui en existe est remplie de fautes qui en rendent la lecture très-fatigante, parfois inintelligible. C'était une tâche ingrate de corriger ces fautes, de rétablir les textes et de mettre en français un pareil livre. Cette tâche n'a pas effrayé un jeune et modeste savant de l'Université de Liège, M. Amiable, qui recueille en ce moment d'unanimes félicitations pour l'avoir entreprise et menée à bonne fin.

M. de Potter continue avec un succès mérité son grand ouvrage intitulé : *Geschiedenis der gemeente van Vlaenderen* ou Histoire des communes de Flandre. Deux nouveaux volumes sont mis en vente. Ils comprennent chacun l'histoire de cinq à six communes.

Signalons enfin, dans l'*Histoire de Saint-Josse-ten-Noode et de Schærbek* que vient de faire paraître M. Eugène Van Bommel un remarquable chapitre sur le poète flamand Houwaert qui « florissait » à Saint-Josse vers le milieu du xvi.^e siècle.

POUR EXTRAIT : A. DESPLANQUE.

Le Gérant : E. CASTIAUX.

Lille, imp. Blocquel-Castiaux, grande place, 13.

N.° 6. — Juin 1869.

TRAVAUX DES SOCIÉTÉS.

SOCIÉTÉ IMPÉRIALE DES SCIENCES, DE L'AGRICULTURE
ET DES ARTS DE LILLE

Mémoires 3.° série, VI.° volume — 1869.

La Société des Sciences de Lille vient de faire paraître un nouveau volume de ses mémoires.

Il contient le compte-rendu de la séance publique du 27 décembre 1868 et 23 mémoires ou communications diverses. Citons d'abord deux notices nécrologiques : l'une, sur M. Vincent, par M. Fontaine de Resbecq ; l'autre, sur M. Lyon. Il n'est pas d'habitudes plus honorables pour une Société que celle de rappeler les travaux des membres dont elle déplore la perte, mais la place dont nous pouvons disposer dans ce *Bulletin* est si réduite que nous ne reviendrons pas sur ces deuils de la science déjà un peu anciens. Passons donc aux travaux scientifiques :

Etudes d'Ornithologie européenne : Des races locales, par M. de Norguet (1). — M. de Norguet continue avec talent les traditions interrompues en 1856 par la mort de Degland, l'illustre auteur de l'Ornithologie européenne. Mais, dans les présentes *études*, il ne s'agit pas de signaler des espèces nouvelles ou de donner des descriptions plus exactes d'oiseaux déjà connus. A propos des oiseaux d'Europe, M. de Norguet examine une des questions les plus élevées et les plus controversées de la science, celle des races locales. Lorsque les naturalistes aperçoivent de petites différences

(1) Loc. cit. p. 161 à 292.

entre deux animaux de pays voisins, ils sont enclins à supposer que ces êtres appartiennent à une même espèce et doivent leurs différences simplement à l'habitat. Ils les considèrent comme des races locales. Ainsi, il existe dans le Midi de la France et en Italie un moineau qui a le sommet de la tête et la nuque marron, tandis que notre moineau commun a ces parties colorées en cendré pur ; ses joues sont blanches, celles de notre moineau sont blanc-grisâtre ; la tache noire de sa poitrine est plus étendue. Beaucoup d'ornithologistes font de ce moineau une race ; d'autres l'érigent au rang d'espèce. M. de Norguet adopte cette deuxième opinion. Il n'admet pas d'intermédiaires entre l'espèce collective considérée comme actuellement stable et la variation individuelle. Il repousse également les conclusions que certains naturalistes ont voulu tirer des animaux domestiques pour établir l'existence des races sauvages. Si l'homme parvient à créer des races, c'est en modifiant les habitudes des animaux et des végétaux, en choisissant avec soin les individus chargés de propager la race, en les empêchant de se mêler avec les autres êtres de même espèce, sans quoi les particularités qu'ils présentent et qui les font rechercher auraient bientôt disparu. A l'état sauvage, de semblables conditions ne peuvent pas se présenter ; il ne peut donc pas s'établir de races.

Mais, si l'espèce est actuellement fixe, les individus qui la composent ne sont pas rigoureusement semblables. Il existe de nombreuses variations individuelles dont les causes sont inconnues. Ainsi, le bec et les tarse un peu plus courts, ou un peu plus longs, le plumage plus ou moins fortement teinté, la taille générale augmentée ou diminuée, toutes modifications que l'individu peut bien léguer à ses enfants, mais qui disparaissent plus tard noyées dans un flot de sang étranger. M. de Norguet ne pense pas que la nourriture

ni les milieux climatiques puissent être causes de ces variations individuelles.

Les races locales des auteurs lui semblent donc devoir se partager en deux groupes : les unes, nettement caractérisées, sont des espèces différentes ; les autres, connues seulement par quelques animaux isolés, sont des variétés individuelles. Sur 27 races examinées par l'auteur, 10 sont des variations individuelles, 10 sont des espèces vraies et 7 demandent un surcroît d'investigations.

Catalogue des Hémiptères du département du Nord, par M. Lethierry (1).— Il est des classes d'animaux qui seraient en droit de se plaindre de l'abandon où les laissent les naturalistes : telles sont les Hémiptères. Les insectes de cet ordre vulgairement désignés sous le nom de Punaises, ne possèdent ni les brillantes couleurs des papillons, ni l'éclat métallique des scarabées, mais ils n'en sont pas moins intéressants ; la plupart exhalent une odeur assez forte : quelques-uns sentent l'éther, d'autres la pomme, d'autres le cassis. C'est à cet ordre qu'appartiennent la Cochenille, qui fournit de si belles couleurs à l'industrie, et les Pucerons, ces fléaux de l'agriculture et ces types de la fécondité. On a calculé que, si tous les jeunes d'une famille de puceron, se développaient également bien, un seul de ces insectes, né au printemps, pouvait produire pendant l'été 4 millions de milliards de petits-enfants jusqu'à la septième génération.

M. Lethierry, qui travaille depuis 6 ans à faire le catalogue des Hémiptères du Département, s'est souvent trouvé dans l'embarras par suite du petit nombre de travaux descriptifs qui ont été faits sur ces animaux. Il constate la pauvreté de notre département ; plusieurs espèces très-communes aux environs de Paris nous manquent ; notre climat

(1) Loc. cit. p. 305 à 374.

froid en été, humide en tous temps, qui rend impossible la culture de la vigne, doit aussi influencer sur la Faune et surtout sur la Faune entomologique. L'existence de certains insectes est intimement liée à celle de végétaux particuliers; là où ceux-ci font défaut, l'insecte doit aussi manquer.

M. Lethierry signale dans son catalogue 373 espèces d'Hémiptères propres au Département, mais le nombre doit en être plus grand, car il y en a beaucoup qu'il n'a pu dénommer.

Quelques erreurs ou préjugés en Physiologie végétale, par M. Bachy (1). — M. Bachy combat, à l'aide de l'expérience, plusieurs préjugés qui règnent chez les arboriculteurs et les horticulteurs. Il établit que chaque branche d'un arbre n'est pas en relation directe et exclusive avec une division particulière de la racine. Ayant coupé une grosse racine, il ne vit aucune branche en souffrir individuellement. On ne peut dire en physiologie végétale que les racines absorbent seulement par leurs spongioles et leur chevelu; car, en replantant un arbre, on a l'habitude d'en couper toutes les radicules; l'absorption se fait néanmoins par une sorte de capillarité, et de nouvelles spongioles ne tardent pas à se montrer.

Selon M. Bachy, il n'y a aucun inconvénient à tailler la vigne en pleine sève; elle ne *pleure* jamais bien longtemps, et la quantité de liquide qu'elle répand ainsi n'équivaut pas à celle qu'aurait exigée l'élongation des branches. Il n'y a non plus aucun inconvénient à arroser les plantes au moment où elles reçoivent les rayons directs du soleil. Les prétendues taches de brûlure que l'on attribue souvent à un arrosage inconsidéré sont dues simplement à des insectes. C'est par suite d'expériences, guidées par une exacte

(1) Loc. cit. p. 387 à 396 et Mémoires de la Société des Sciences de Lille, 4.° série, IV, p. 245 à 262.

observation des phénomènes naturels, que M. Bachy est arrivé à ces résultats.

De l'empoisonnement par les graines de Ricin, par le docteur Houzé de l'Aulnoit. — L'Huile de Ricin s'extrait de la graine de Ricin, plante de la famille des Euphorbes. Comme beaucoup de végétaux de cette famille, le Ricin contient un principe oléo-résineux doué de propriétés vénéneuses assez actives. La graine renferme une assez grande quantité de ce principe oléo-résineux. Mais l'huile qu'on en retire par expression est simplement purgative, la matière vénéneuse restant presque toute entière dans le marc. On ne peut donc en médecine remplacer l'huile par les graines du Ricin. Par suite d'un accident arrivé à Lille l'année passée, M. Houzé de l'Aulnoit a eu occasion d'étudier expérimentalement l'action vénéneuse des graines de Ricin. Il a constaté après Orfila qu'une dose de 3 gr. 50 de semences de Ricin dépouillées de leurs enveloppes suffit pour empoisonner un chien en 30 heures. Le poison agit sur l'intestin en y déterminant une vive inflammation et aussi sur le système nerveux, car 12 heures après l'ingestion, le chien était dans l'impossibilité de se soutenir sur ses pattes.

Etudes paléontologiques sur le Département du Nord, par M. Gosselet. — L'auteur consacre cette notice à discuter les noms donnés aux fossiles du Département dans le *Catalogue du Musée de Douai*, par MM. Potiez et Michaud.

Observations sur les couches de la craie traversées par le Puits Saint-Réné à Guesnain, près Douai, par le même. — Cette courte notice contient l'indication des couches traversées par le forage et des fossiles qu'on a rencontrés dans chacune d'elles.

Observations géologiques faites en Italie, par le même. — L'auteur y traite du Vésuve, des Champs phlégréens, de l'Etna et des volcans des environs de Rome. Il s'attache

à montrer que d'une même bouche volcanique peuvent sortir des laves de nature différente.

Note sur l'extraction et l'industrie du soufre dans les solfatares de la Sicile, par M. Kuhlmann fils. — Le soufre de Sicile n'a aucun rapport ni avec l'Etna, ni avec aucun autre volcan ancien ; il est au milieu du terrain tertiaire en couches alternant avec des marnes gypseuses. Quelques couches de soufre ont jusqu'à 8 mètres d'épaisseur. On voit souvent les cristaux de soufre associés à de beaux cristaux de Célestine (sulfate de strontiane) et de Gypse (sulfate de chaux). Les mines de soufre appartiennent aux propriétaires du sol, qui les exploitent eux-mêmes ou les donnent en gabelle à des sociétés. L'exploitation se fait par galeries à une profondeur de 30 à 80 mètres ; on abat le minerai au pic et on le remonte dans des paniers à dos d'hommes par de mauvais escaliers en pierre creusés dans la roche.

La purification du soufre ne se fait pas à l'aide de fourneaux de galères comme nous l'enseignent beaucoup de traités élémentaires de chimie. Le soufre sert lui-même de combustible. Sur un plan incliné en maçonnerie, on dispose sous forme de cône nommé *calcarone* 250 à 600 mètres cubes de minerai ; un mur de 1 mètre 50 cent. de hauteur entoure le cône et le maintient. On allume le minerai ; une partie du soufre brûle, l'autre fond et s'écoule par un conduit dans une petite maisonnette où on le reçoit dans des moules en bois.

Souvent le minerai de soufre présente des géodes contenant du soufre pulvérulent assez pur qui est presque entièrement perdu. M. Kuhlmann pense qu'il y aurait avantage à le faire venir en France pour l'employer à la fabrication de l'acide sulfurique. L'auteur ne croit pas que l'extraction du soufre à l'aide du sulfure de carbone puisse facilement s'établir en Sicile.

Etude sur les Calcaires du Pas-de-Calais, par M. Pagnoul ; *Mémoire sur les Houilles du Nord de la France*, par M. Mène.— Ces deux mémoires couronnés et imprimés par la Société des Sciences de Lille sont des travaux du même ordre consacrés l'un à l'analyse des calcaires, l'autre à celle des houilles. Ils contiennent une foule de documents qui seraient très-utiles au géologue et à l'industriel si l'origine des échantillons analysés était mieux précisée. Dans une même localité, dans une même carrière, on exploite généralement plusieurs bancs dont la composition peut être différente, l'un pourra renfermer du phosphate de chaux que l'autre n'en contiendra pas un atôme. C'est à plus forte raison vrai des couches de houille ; leur composition chimique et par suite leurs propriétés calorifiques varient avec la profondeur, le voisinage des failles et d'autres causes encore inconnues. Ce n'est du moins qu'à des modifications de ce genre que l'on peut attribuer les différences observées dans des analyses d'une même veine par différents chimistes. Ainsi la veine Espérance d'Auchy-les-Bois a donné à M. Mène 31 % de matières volatiles et 65 % de coke, tandis que M. Coince, ingénieur des mines à Arras, en a obtenu 21 % de matières volatiles et 76 % de coke.

Expériences sur la conservation des œufs, par M. H. Violette.— M. Violette, à la suite de nombreuses expériences sur la conservation des œufs, a reconnu qu'on obtenait d'excellents résultats en recouvrant les œufs frais d'une petite couche d'huile de lin. Il suffit pour cela de les frotter avec le doigt enduit d'huile. La matière grasse bouche les pores de la coquille et empêche la pénétration de l'air, et par suite l'altération de la matière organique.

Description d'un thermophylacte, appareil conservateur de la chaleur, par M. Lebreton, m. c. — Qui n'a déjà rencontré quelque soldat portant, empilées les unes sur les

autres, les gamelles où sont les diners de ses camarades de service. Si le corps-de-garde est loin de la caserne, la soupe doit arriver bien froide. M. Lebreton, qui est intendant militaire dans la Garde, propose d'entourer ces piles de gamelles d'un manchon de fer blanc un peu large de sorte qu'entre les gamelles et le manchon se trouve une couche d'air non conductrice de la chaleur ; c'est l'idée qui dans les pays froids fait construire de doubles fenêtres. Cet appareil a été mis en usage dans la Garde. De la soupe sortie de la caserne à 62.° arrivait au corps-de-garde après une heure de voyage à 34.° ; avec l'appareil elle avait conservé une température de 54.° : celle à laquelle elle est servie sur nos tables. C'est surtout en hiver, quand il gèle, que le thermophylacte peut être utile. De la soupe sortant à 65.° de la caserne est parvenue à destination à 22.° sans appareil et à 49.° avec l'appareil.

J. GOSSELET.

ACADÉMIE IMPÉRIALE DES SCIENCES, LETTRES ET ARTS, D'ARRAS.

Mémoires, 11.° série, tome II, année 1868.

Cette Académie fut fondée en 1737 comme Société littéraire ; elle prit le titre d'Académie en 1773, et disparut, comme toutes les autres compagnies de ce genre, à la Révolution. En 1817, elle fut reconstituée sous la dénomination de Société d'encouragement pour les Sciences, les Lettres et les Arts. Puis reconnue, en 1829, sous le titre officiel et ancien d'Académie ; en vertu d'un décret du 13 août 1866, elle a été autorisée à prendre le titre d'Académie impériale.

L'Académie d'Arras comprenait au 1.^{er} mars 1869 : 30 membres résidants, 22 membres honoraires et 65 membres correspondants.

Les membres titulaires étaient MM.

LECESNE * [1853], adjoint au maire; *Président*.
L'abbé PROYART [1851], vicaire général; *Chancelier*.
CARON [1848], bibliothécaire de la ville; *Vice-Chancelier*.
L'abbé VAN DRIVAL * [1860], chanoine; *Secrétaire-Général*.
RAFFENEAU DE LILE [1864]; *Secrétaire-adjoint*.
GODIN [1844], archiviste du Département; *Archiviste*.
PARIS [1866], avocat; *Bibliothécaire*.

BREGEAUT [1830], pharmacien, prof. à l'école de médecine.
COLIN, Maurice, O. * [1831], ancien maire.
WARTELLE DE RETZ * [1832], membre du Conseil-Général.
COLIN, Henri [1849], juge suppléant au tribunal.
LEDIEU * [1841], directeur de l'École de médecine.
PLICHON, O. * [1848], maire d'Arras.
LESTOQUOY [1851], professeur à l'École de médecine.
DE MALLORTIE [1852], principal du collège.
DE LINAS * [1853], propriétaire.
L'abbé ROBITAILLE [1855], chanoine.
LAROCHÉ [1856], maire de Duisans.
WATELET, L. [1857], ancien magistrat.
DE SÈDE [1859], journaliste.
SENS * [1860], député.
LEGENTIL * [1863], juge au tribunal.
PAGNOUL [1864], professeur de Physique au collège.
BOULANGÉ * [1866], ingénieur en chef des Ponts-et-Chaus.
GRANDGUILLAUME, O. * [1868].
LENGLET [1868], batonnier de l'Ordre des Avocats.
COINCE [1868], ingénieur des mines.
GARDIN * [1868], président du tribunal.
CAMINADE * [1868], directeur des contributions-indirectes.
L'abbé PLANQUE [1868], chanoine.

Le volume que nous avons sous les yeux renferme le compte-rendu de la séance générale du 22 août 1867, les discours prononcés sur les tombes de MM. Broy, Thellier et Parenty, membres de la Société, et trois notices biographiques.

Notice sur M. Billiet, avocat, par M. Legentil. — L'auteur rappelle les services que M. Billiet rendit à la ville d'Arras et à l'Académie.

Biographie de Dominique Doncre, peintre, par le même auteur. — D. Doncre, naquit en Flandre en 1743, fut reçu bourgeois d'Arras en 1772, et décéda en 1820. C'était « une belle nature d'artiste qui n'a pas eu tout son développement ⁽¹⁾. »

Le propre du caractère de Doncre était l'honnêteté, la droiture et la modestie, il était « très-habile, et son habileté était de plus au service d'une souplesse peu commune qui lui permit d'aborder presque indifféremment tous les genres, tels que la décoration et la miniature, et de se signaler dans la plupart de ces genres par des œuvres supérieures que ne désavoueraient pas les plus adroits spécialistes. »

Mais si grande et si naturelle qu'elle ait été, cette habileté fût devenue bien plus étonnante sans cette double circonstance : qu'obligé perpétuellement de gagner le pain du jour, Doncre dut utiliser son talent plutôt que le cultiver, et que par suite de sa pauvreté, il n'avait à sa disposition que six à sept couleurs des plus primitives, qu'il achetait chez le droguiste.

Notice sur M. Crespel-Delisle, par M. Parenty. — Sous le premier empire, les denrées coloniales faisaient défaut, Napoléon promit une somme très-considérable à celui qui le premier établirait une fabrique de sucre indigène. Or, il arriva que M. Crespel-Delisle fit avec la betterave le sucre demandé, et voici comment : « Dans le courant de 1809, un employé des bureaux de la préfecture, passionné pour les expériences chimiques, parvint à extraire, du jus de la betterave, quelques onces d'un sucre brut, de couleur jaune, d'un goût de réglisse très-prononcé. M. Crespel reçut à Béthune cette nouvelle de Parsy, l'un de ses pa-

(1) Tournel, cité par M. Legentil.

rents et son ami d'enfance. De son côté, il se met à faire des expériences qui ne le laissent pas sans espoir. Dans le mois d'octobre 1810, il les reprend de concert avec Parsy qui restait toujours à Lille. Pour la fin de novembre, ils tentent en commun un essai plus grand; pour cela ils ont recours à un raffineur de Lille qui leur permet de disposer de ses étuves. » Le succès couronna leur entreprise.

« Deux chaudières, une presse et des râpes furent montées dans la maison de Parsy, rue de l'Arc, et les deux associés travaillèrent ainsi jusqu'au mois de mars 1811. »

Le procédé employé par MM. Crespel et Parsy, si nouveau pour eux, était déjà connu en Allemagne, puisqu'en 1787, Achard de Berlin, associé du baron Koppi, poursuivant des expériences faites 40 ans auparavant par Margraaf, avait reçu du roi de Prusse le domaine de Kunern en Silesie, pour y exploiter en grand l'industrie sucrière.

En 1747, Margraaf avait constaté l'existence du sucre dans le tissu cellulaire de la betterave et l'en avait retiré en traitant la racine desséchée par l'alcool. Achard employa un procédé tout différent. Il fit cuire la betterave et l'exposa ainsi à la pression. Il fit ensuite bouillir le jus obtenu jusqu'à ce qu'il acquit la consistance du sirop, puis le versa dans des vases plats qu'il mettait dans une étuve de 30 à 31 degrés. Il renfermait le tout dans un sac de forte toile dans lequel on le pressait, et la cassonnade restait seule. Achard continua ses expériences jusqu'en 1808, grâce à une subvention de 200,000 francs que lui faisait le gouvernement prussien.

M. Crespel-Delisle avait-il eu connaissance des travaux d'Achard? Non, répond M. Parenty, car l'ouvrage d'Achard, traduit de l'Allemand, ne parut que vers la fin de 1801; aussi quel ne dut pas être l'étonnement de M. Crespel quand il apprit que lui, simple praticien, avait deviné

ce que le chimiste allemand avait découvert avec le flambeau de la science... » Mais cet ouvrage n'en servit pas moins M. Crespel, qui put activer ses travaux et livrer au commerce, en 1812, une quantité assez considérable de sucre.

Cependant ni M. Crespel ni M. Parsy ne furent récompensés; pourquoi? M. Parenty croit que leurs travaux n'ont pas été connus de l'Empereur, et ce qui le prouve, dit-il, c'est qu'en 1812, M. Charles Derosne, envoyé par Chaptal à Lille pour y fonder une fabrique impériale de sucre, n'apprit que sur les lieux mêmes que déjà la fabrique de M. Crespel marchait depuis deux ans.

M. Benjamin Delessert, raffineur à Passy, se livrait aussi aux études les plus assidues pour obtenir en grand le sucre de betterave bien cristallisé. Après quatre ans de tâtonnements il y réussit, et le 2 janvier 1812, il annonça son succès au ministre Chaptal. L'Empereur alla aussitôt visiter l'établissement de M. Delessert et le décora de sa propre croix.

Tout en constatant le succès de M. B. Delessert, il nous est impossible, ajoute l'auteur, de ne pas faire ici la réflexion suivante : Comment se fait-il que M. Crespel-Delisle n'ait pas sinon obtenu à son exclusion au moins partagé avec lui la récompense qui lui fut décernée? En effet nous avons remarqué qu'à la fin de 1810, M. Crespel et son parent Parsy avaient obtenu du sucre et que dès ce moment ils avaient fondé une fabrique. Pendant la première campagne ils avaient obtenu 4 à 500 kil. de sucre brut, et en 1812 ils livraient à la consommation 10,000 kil. Ils avaient donc précédé M. Delessert.

Nous ne suivrons pas avec l'auteur M. Crespel-Delisle dans toute sa vie industrielle, c'est à dire pendant 50 ans qu'il employa en efforts continuels pour améliorer et con-

duire à bonne fin une industrie qu'il avait prise à sa source. Disons seulement de lui qu'au commencement il eut à supporter le dédain avec lequel on accepta le résultat de ses expériences et qu'au déclin de sa vie il fut obligé de liquider, écrasé surtout par les droits dus au Trésor.

En 1815, il avait transporté le siège de son industrie de Lille à Arras. Il y reçut d'augustes visiteurs. Le duc d'Angoulême, Charles X, puis le duc d'Orléans se firent un devoir d'aller visiter son établissement. Après sa liquidation le Corps législatif lui vota une pension viagère de 6,000 fr. à titre de récompense nationale. Il se retira à Neuilly où il mourut du choléra, le 21 novembre 1865. LECOQ.

COURS PUBLICS.

Cours d'Histoire naturelle de la Faculté des Sciences de Lille,
par M. C. Dareste.

DIFFÉRENCES D'ORGANISATION DANS UNE MÊME ESPÈCE. — Après avoir rejeté la doctrine de la préexistence des germes qui entrava si longtemps la marche de la science, le professeur passe à l'examen de la notion instinctive de l'espèce, et commence par le premier terme de cette notion : l'espèce est-elle réellement une collection d'individus semblables ? — Si l'on cherche à se rendre compte de la valeur scientifique de ce premier terme, on se trouve en présence de faits indiquant de grandes variations dans la forme et dans l'organisation des individus d'une espèce. Le premier de ces faits qui nous frappe d'abord, c'est le phénomène si curieux et si général des *métamorphoses*. Tout le monde connaît la série de formes par lesquelles passent les grenouilles et les papillons avant d'arriver à l'état parfait ; je ne m'y arrêterai pas, préférant donner un peu plus de détails sur les autres classes que l'on connaît moins. Chez les Crustacés,

nous voyons le Phyllosome qui n'est qu'une larve de Langouste, décrit comme un animal tout à fait différent et rangé longtemps dans la méthode bien loin de l'adulte. Il en a été de même des Zoés que l'on sait maintenant être des larves de Crâbes et de Homards. Les Cirrhopodes qui vivent fixés au sol, ont des larves qui ressemblent à nos petits crustacés d'eau douce et nagent librement dans la mer. Les Lernées adultes se tiennent en parasites sur les branchies des poissons, et ne ressemblent en rien à leurs jeunes qui sont agiles comme les Cyclopes de nos ruisseaux avec lesquels on pourrait les confondre. Chez les Annélides, comme la Térébelle qui vit solitaire dans le tube qu'elle s'est construit, la larve est vagabonde et ressemble à un infusoire. L'Actéon adulte n'a plus de coquille et il rampe sur les rochers; jeune, il était protégé d'une cuirasse et courait la mer. L'Huître qui vient d'éclore est un infusoire. Dans la classe des Vers intestinaux, le phénomène des métamorphoses dépasse tout ce que l'imagination aurait pu prévoir : le ver solitaire, par exemple, vit d'abord dans les muscles du porc, sous forme de vésicule contractile (cysticerque), et pour se transformer en ver proprement dit, il a besoin de passer dans l'intestin d'un autre animal. Dans la classe des Polypes, nous trouvons le Corail dont la larve n'est qu'un petit ver blanc nageant librement dans le sein de la mer. Enfin, les Vertébrés eux-mêmes n'échappent pas à la loi des métamorphoses : l'Ammocète ou Lamprillon n'est que la jeune Lamproie et le Zeus faber ou poisson Saint-Pierre était rangé dans des genres différents suivant son âge. Chez les oiseaux, les mammifères et l'homme, les métamorphoses semblent manquer au premier abord, cependant l'éruption des dents chez l'homme vers la 7.^e année, les différences considérables qui existent entre le crâne du Gorille jeune et celui de l'adulte sont encore des

phénomènes du même ordre ; mais ici comme chez tous les autres animaux où les formes successives ne sont pas apparentes , les métamorphoses se passent dans la vie embryonnaire. Si l'on suit , en effet , les phénomènes embryogéniques , on assiste constamment à la disparition et à l'apparition de formes et d'organes nouveaux et successifs. Les métamorphoses constituent donc une loi tout à fait générale qui nous montre que l'animal , quel qu'il soit , n'est pas identique à lui-même à toutes les phases de son existence.

Non seulement l'individu considéré isolément est variable dans sa forme , mais les individus d'une même espèce considérés les uns par rapport aux autres nous offrent encore des types très-différents qui tiennent à la sexualité. Dans les espèces hermaphrodites , les fonctions étant les mêmes chez tous les individus , ils subissent tous les mêmes métamorphoses de la même manière ; mais c'est là le très-petit nombre , et dans la plupart des cas , les sexes sont séparés. Les différences sexuelles , abstraction faite évidemment de celles qui tiennent à l'organe même de la reproduction , sont extrêmement variées , mais ne peuvent pas se rattacher à une loi commune. Le professeur est donc obligé de se borner ici à donner des exemples.

L'homme est généralement plus grand que la femme , ses muscles sont plus accentués , plus anguleux et son larynx présente des modifications particulières en rapport avec la voix. Dans la classe des mammifères , les différences sexuelles tiennent à la taille , à la coloration du système pileux et à l'existence d'appendices divers qui n'existent que dans l'un des deux sexes , comme la crinière du lion , les défenses du sanglier et les bois du cerf. Les oiseaux mâles sont plus grands que leurs femelles , excepté dans les rapaces où le fait est inverse , leur coloration est plus brillante , surtout à l'époque des amours , et ils présentent

souvent une exubérance de plumage que l'on ne rencontre pas dans l'autre sexe; qu'il me suffise de citer la collerette du faisan doré, les élégantes touffes soyeuses des paradisiers, le paon et l'argus pavonin.

Les différences sexuelles ne portent pas seulement sur les caractères extérieurs, elles affectent aussi l'organisation interne: ainsi la trachée-artère de certaines espèces de Canards et d'Oies présente chez le mâle au point où elle se bifurque en deux branches un tambour qui renforce singulièrement la voix. Dans la classe des insectes, les femelles sont souvent plus grandes que les mâles; c'est une règle assez générale, mais qui n'est pas absolue; la coloration, la forme des antennes varient aussi; les mâles du Cerf-volant et du Scarabée hercule présentent un développement considérable des mandibules ou des cornes sur le corselet; enfin on rencontre des espèces où les mâles sont ailés, tandis que les femelles ne le sont pas. Chez les Crustacés, les Lernées présentent des différences bien remarquables; tandis que les mâles conservent toute leur vie leur forme de crustacé, les femelles se déforment et ressemblent aux vers intestinaux avec lesquels on les avait d'abord confondus. Dans la classe des Céphalopodes dont le Poulpe ou Pieuvre est un exemple connu de tous, les différences sont également bien marquées; je ne citerai qu'un seul exemple, celui du célèbre Argonaute. L'animal contenu dans cette superbe coquille est la femelle, le mâle est nu et beaucoup plus petit. Dans tout le règne animal, il y a donc deux types différents en rapport avec les sexes, mais ces deux types ont au fond la même organisation, seulement l'un ou l'autre reste stationnaire dans le cours de ses métamorphoses; ainsi les femelles des mammifères et des oiseaux rappellent à bien des égards les caractères des jeunes mâles, et dans les insectes, elles sont plus ou moins semblables aux lar-

ves ; ce qui prouve bien que ces différences sexuelles tiennent à des arrêts de développement, c'est que les vieilles femelles qui ont passé l'âge de la reproduction peuvent suivre le cours de leurs métamorphoses et revêtir les caractères des mâles adultes : on a vu en effet de vieilles chevrettes se couvrir de bois, et de vieilles faisanes prendre la coloration et le plumage des faisans. Des faits inverses peuvent se présenter ; ainsi les Lernées mâles conservent toute leur vie leurs caractères de crustacé que les femelles perdent assez rapidement.

Ces types différents dépendant du sexe ne sont pas les seuls que l'on ait observés ; M. Wallace, par exemple, a constaté, sur plusieurs espèces de Papillons venant de Java, que le sexe femelle présente plusieurs types, tandis que les mâles n'offrent pas de différences entr'eux. Il est probable, dit le professeur, que les découvertes futures généraliseront beaucoup ces faits. Dans nos insectes indigènes on remarque des phénomènes analogues. Les Guêpes et les Abeilles nous présentent trois formes différentes : le mâle, la femelle et l'ouvrier. Ce dernier, chez les Abeilles, se distingue aisément des deux autres par des modifications anatomiques et physiologiques très-remarquables ; ainsi le premier article du tarse de sa 3.^e paire de pattes présente en dedans une brosse et en dehors une corbeille ; quand il a butiné sur toutes les fleurs, il brosse les poils qui couvrent son corps pour réunir le pollen en petites pelotes qu'il introduit dans sa corbeille. Un autre caractère important de l'abeille ouvrière, c'est la production de la cire qu'elle seule a la propriété de sécréter ; de plus, Fr. Huber a remarqué que, parmi les ouvrières, les unes étaient plus spécialement destinées à la production de la cire, tandis que les autres étaient chargées de l'éducation des larves et de toutes les autres fonctions de la communauté, il les a

donc distinguées en Abeilles *cirières* et en *nourrices*. Parmi les Fourmis, quelques espèces présentent un seul type d'individus neutres, tandis que d'autres en ont deux : les ouvriers et les soldats. C'est un phénomène des plus curieux que de voir ces soldats, exclusivement employés à la défense de la communauté, partant par groupes compactes, pour la conquête d'autres fourmilières dont ils réduisent les ouvriers en captivité. C'est ainsi que la Fourmi roussâtre et la Fourmi sanguine passent leur vie dans l'oisiveté, en se faisant servir par les ouvriers d'autres espèces de Fourmis. Les Termites, de l'ordre des Névroptères, présentent aussi quatre sortes d'individus : les mâles, les femelles, les ouvriers et les soldats. Tous ces individus neutres ne sont que des individus sexués chez lesquels les organes de la reproduction ne se sont pas développés et qui ont éprouvé des modifications correspondantes au rôle qu'ils ont à remplir dans la communauté.

P. HALLEZ.

BIBLIOGRAPHIE

Mémoires lus à la Sorbonne dans les séances extraordinaires du Comité impérial des travaux historiques et des Sociétés savantes, tenus les 14, 15, 16 et 17 avril 1868.

Au moment où nous rendions compte des lectures faites en Sorbonne à la dernière Réunion générale des Sociétés savantes, nous arrivait le texte imprimé des mémoires lus dans les séances de l'année précédente. Extrayons-en tout ce qui intéresse notre ressort.

HISTOIRE, PHILOGIE ET SCIENCES MORALES

Le Centre et le Nord de la Gaule au siècle d'Auguste et sous les Antonins, par M. Tailliar, président honoraire à la cour de Douai. — Depuis longtemps, M. Tailliar nous

avait initiés à l'histoire des institutions du Nord de la Gaule sous la domination romaine. Aujourd'hui, il étend ses recherches à la région centrale de notre patrie. Il traite, à la fois, des deux anciennes provinces de Sens et de Reims. Sa nouvelle publication participe ainsi de l'histoire générale et de l'histoire locale. Attentif à ne point séparer l'étude des institutions de l'examen des lieux où elles ont fleuri, M. Tailliar commença par distinguer le bassin de la Seine et le bassin du littoral Nord-Ouest. Il trace les subdivisions naturelles de l'un et de l'autre. Puis il parle des peuples qui habitaient ces deux bassins. A ce sujet il établit une distinction, dont l'idée lui appartient en propre, entre les peuples *primitifs* ou *principaux*, et les peuples *secondaires*, de formation plus récente. Les premiers semblent avoir eu pour traits, ou institutions caractéristiques : 1.° un nom patronymique, qu'ils ont apporté avec eux dans la Gaule ; 2.° des *brenns* ou commandants en chefs ; 3.° des sanctuaires ou centres religieux. Ces caractères essentiels manquent aux cités de formation secondaire, peuplades détachées, à une époque relativement récente, de *nations* plus anciennement constituées. Ces peuplades secondaires, au lieu d'un nom patronymique, portent une désignation empruntée à la configuration des lieux ou à la topographie. Par exemple, M. Tailliar remarque que les *Véromanduens*, issus des *Suessiones*, sont les hommes de la *Grande Montagne* (*Ver Mand*) ; les *Ambiens*, sortis des Bellovaques, sont les hommes du *pourtour* ou de la zone sinueuse ; les *Morins*, détachés des Atrébates, sont les hommes de la *mer* ou des lagunes. « Ni les uns, ni les autres ne sont indiqués comme ayant obéi à des *brenns* ou possédé des sanctuaires. »

De l'étude des nations, M. Tailliar passe à celle des *pagi*, dénomination qui s'applique tantôt à des subdivisions ad-

ministratives de la *cité* , tantôt à des régions naturelles. Dans ce dernier cas, le nom du *pagus* rappelle généralement ou la physionomie des lieux, ou le genre de productions qu'on en tire.

L'auteur retrace ensuite les circonstances dans lesquelles s'est effectuée la conquête de la Gaule, les causes de la perte de son indépendance, les résistances plusieurs fois renouvelées des vaincus et les moyens employés par les vainqueurs pour asseoir et consolider leur domination.

Comme exemples de la diffusion de l'élément romain dans les Gaules, il décrit successivement : une colonie militaire (Bavai) ; une ville alliée (Reims) ; une ville sujette (Sens) ; une ville de commerce (Paris) ; une ville militaire sur le littoral (Lillebonne) ; un port de mer (Boulogne) ; un établissement militaire à l'intérieur (Chamlieu).

Essai sur le Magistrat de Douai, par M. l'abbé Dehaisnes, archiviste de la même ville. — Chacune des lectures de M. l'abbé Dehaisnes est une bonne fortune pour les auditeurs de la Sorbonne, et nous sommes certains de ne pas encourir de démenti si nous disons qu'il en est peu dont le retour soit salué, chaque année, par un accueil plus sympathique. Précédemment, et dans un mémoire fort goûté, notre collaborateur avait entretenu l'assistance des *Relations commerciales de Douai avec l'Angleterre au moyen-âge*. En 1867, lorsqu'on s'apprêtait à célébrer le deux-centième anniversaire de la Réunion, par Louis XIV, à la France, des territoires compris dans la circonscription actuelle du département du Nord, il a lu, sur *la Domination française à Douai et dans la Flandre wallonne*, une étude qui lui a valu les félicitations de S. Exc. M. Duruy, présent à la séance. En 1868, c'est un *Essai sur le Magistrat de Douai* que M. Dehaisnes a présenté aux délégués des Sociétés savantes. Ce mot *essai* contient un commencement

de promesse que voudra tenir, nous en sommes certains, l'actif et intelligent archiviste de Douai, si bien posé pour écrire une histoire des institutions municipales de cette ville. En attendant, il nous fait connaître la composition du Magistrat, ses attributions collectives et les diverses fonctions de ses membres. Il énumère les atteintes que l'autorité royale a successivement portées à l'autonomie administrative de cette commune, l'une des plus puissantes de Flandre. « Les institutions de Douai, dit-il en terminant, avaient fait vivre une longue suite de générations de cette vie civile et politique qui élève les âmes et trempe vigoureusement les caractères. Aujourd'hui encore, celui qui étudie sérieusement l'antique organisation de nos cités y rencontre, non seulement la vérité qui instruit et l'intérêt qui charme, mais aussi des leçons de liberté et d'indépendance. »

L'Ambassadeur du Grand-Duc de Toscane et les Proscrits florentins, épisode inédit du règne de Henri III, par M. Abel Desjardins, doyen de la Faculté des Lettres de Douai. — C'est par des tableaux d'un autre genre que M. Desjardins évoque en nous les mâles sentiments qui sont le plus noble apanage de l'humanité. Quel spectacle révoltant que celui du grand-duc François I.^{er}, s'appliquant à poursuivre, jusque sur la terre hospitalière de France, ceux de ses sujets qui ont voulu se soustraire par l'exil à l'asservissement de leur patrie. Ils sont cinq contre lesquels il dirige insidieusement le poignard. « Suivre pas à pas chacune des victimes signalées, trouver des meurtriers experts et aguerris, les encourager, les diriger, leur fournir l'occasion de frapper; le coup fait, leur procurer les moyens de fuir et leur payer le prix du sang: voilà la grande occupation de l'ambassadeur du grand-duc et l'unique souci de son secrétaire! » Le savant historien des *Relations de la France et de la Toscane* nous a ainsi fait pénétrer dans un

des recoins les plus obscurs du triste règne de Henri III.

Etude sur la dernière conversion de Pascal, par M. Delègue. — C'est le même morceau dont il a été déjà rendu compte ici à propos du t. XIII des *Mémoires de la Société Dunkerquoise*.
A. DESPLANQUE.

ARCHÉOLOGIE.

Recherches archéologiques sur le château, la maison d'échevinage et l'église de Domart, par M. Dusevel. — Domart est un bourg de l'arrondissement de Doullens qui possédait au moyen-âge un donjon construit, en 1174, par Bernard, seigneur de Saint-Valéry. Des sièges et des combats, puis comme fin la ruine et l'oubli, telle est l'histoire du château de Domart et celle de tous ses pareils. Près du château s'élevait l'église qui sert encore de paroisse à la commune ; elle a subi tant de changements, tant d'incendies et de réparations qu'on ne peut guère y retrouver de restes certains de ses constructions primitives. Il n'en est pas de même de la maison d'échevinage : elle nous montre un exemple de ce qu'était au XII.^e siècle une maison de ville. Outre la description et l'histoire de ces monuments, M. Dusevel fait connaître quelques usages du temps. Ainsi, par suite d'une fondation, le prieur de Domart était tenu de faire prêcher dans l'église, « le jour de Pâques fleuries, un sermon pour lequel il payait ordinairement 8 sols et à dîner, ou 10 sols sans le dîner. »
J. G.

NOTIONS ÉLÉMENTAIRES SUR L'INDUSTRIE DANS LE DÉPARTEMENT
DES ARDENNES

par Ed. Nivoit, ingénieur des mines (1)

Ce petit volume de 343 pages sera lu avec intérêt par tout

(1) Charleville, Eugène-Jolly; 1869. — In-12 de 343 p. avec planches
Prix 2 fr. 50.

le monde. Avec beaucoup de clarté et d'une manière à la fois savante et élémentaire, M. Nivoit explique les industries vulgaires, celles dont nous sommes chaque jour témoins et qui satisfont aux besoins matériels les plus pressants de la Société.

Un premier chapitre est consacré à l'industrie minérale. L'auteur y indique la position géologique et l'exploitation de l'ardoise, de la pierre à bâtir, des marbres, de la chaux, de la marne, de l'argile à briques ou à poteries, du phosphate de chaux, du minerai de fer. Un second chapitre traite de l'industrie agricole, c'est-à-dire des procédés de culture; de la fabrication de la farine, du pain, du sucre, de la chicorée, du vin, du cidre, de la bière, de l'eau-de-vie, du rouissage du lin et du chanvre, des ateliers d'équarrissage. Un troisième chapitre est consacré à l'industrie forestière, si importante dans le département des Ardennes. Un quatrième à l'industrie métallurgique du cuivre et du fer, les seuls métaux travaillés dans ce département. Le cinquième chapitre est consacré à l'industrie des tissus et essentiellement au travail de la laine à Sedan et à Re-thel. Enfin, sous le titre d'industries diverses, le sixième chapitre contient quelques détails sur l'imprimerie, la fabrication du papier, des crayons, du gaz d'éclairage, du cuir, de la colle-forte (colle de Givet), du verre, de la poudre, des brosses.

On voit combien de notions utiles on peut trouver dans le livre de M. Nivoit; bien qu'écrit spécialement pour le département des Ardennes, il convient à toute notre région. Nous nous bornons pour le moment à en donner en quelque sorte la table des matières, nous proposant d'y faire de larges emprunts lorsque nous pourrons consacrer quelques articles aux produits naturels de notre pays et aux industries locales.

J. G.

LES CORPS DE MÉTIERS ET LE COMMERCE DE CAMBRAI
DU XII.^e AU XIX.^e SIÈCLE

par M. Alcibiade Wilbert (1)

QUELQUES DOCUMENTS POUR SERVIR A L'HISTOIRE
DE L'INDUSTRIE A LILLE

par M. Victor Derode (2)

Le travail de M. Alc. Wilbert, président de la Société d'Emulation de Cambrai, est, ainsi qu'il le dit lui-même, l'extrait d'un *ouvrage* inédit qui peut être considéré comme un commentaire des diverses histoires du Nord de la France et particulièrement de Cambrai.

Le titre de ce travail laisse entrevoir toutes les questions qui y sont traitées, et que l'étendue de ce bulletin ne nous permet même pas d'effleurer. A défaut, nous nous spécialiserons et nous nous contenterons de prendre chez l'auteur tout ce qui est relatif aux corps de métiers.

Nous agirons de même avec le mémoire de M. Victor Derode.

Quelle est l'origine de ces Associations d'hommes d'une même profession, connues au moyen-âge sous le nom de Corporations et de qui sont nées les maîtrises et jurandes ?

Nous ne le savons pas, mais il est probable qu'elle remonte au berceau des Sociétés.

« Dans tous les temps, dit Dalloz (3), les hommes condamnés par l'état social à une existence précaire ont senti le besoin de s'unir pour se protéger mutuellement et se prêter secours dans les épreuves de la vie. »

(1) Mémoires de la Société d'Emulation de Cambrai, t. xxx, 1.^{re} partie, p. 311 à 374.

(2) Mémoires de la Société des Sciences, de l'Agriculture et des Arts de Lille, 3.^e série, t. iv, p. 381 à 465.

(3) Association — Introduction.

Chez les Grecs et les Romains, ajoute le même auteur (1), nous trouvons le travail et l'industrie organisés et réglementés dans des *corps collégés* ou communautés, comme nous les retrouverons plus tard dans le moyen-âge. »

Et plus loin : « Nous nous sommes un peu étendus sur l'origine et l'organisation des corps d'arts et métiers chez les Romains, parce que d'eux sont nés évidemment les Corporations qui, au moyen-âge, couvrirent toute l'Europe. Il ne faut pas croire en effet que le régime des maîtrises et jurandes soit sorti à un moment donné des règlements et des ordonnances de Louis IX et de ses successeurs. Les Corporations existaient dans la Gaule longtemps avant cette époque ; liées au régime municipal dont elles faisaient partie, elles passèrent et se conservèrent avec lui dans la plupart des villes. »

Nous voyons donc que Louis IX n'organisa pas les professions ; il constata seulement les règlements qu'elles s'étaient donnés comme le fit plus tard Charles VII pour toutes les coutumes du royaume (2), afin de mettre un terme aux difficultés qui naissaient des lois établies par l'usage mais non écrites et par suite diversement interprétées (3).

Les quelques renseignements qui précèdent nous ont paru nécessaires pour établir la filiation, jusqu'au moyen-âge, des Corporations d'arts et métiers ; ils nous font voir d'ailleurs que notre civilisation actuelle a pour points de

(1) Industrie — Introduction.

(2) A propos de ces coutumes, voici ce que nous apprend Mouston : « Le dessein en fut formé sous Charles VII, qui ordonna que toutes les coutumes seraient écrites et accordées par les praticiens de chaque pays, puis examinées par le Grand Conseil et le Parlement. » Cette rédaction fut lente et difficile ; elle ne fut achevée que plus de 100 ans après la mort de Charles VII.

(3) M. Alc. Wilbert, loc. cit. p. 318.

départ les premières Sociétés humaines qui se sont formées.

Les Corporations jouissaient à l'origine d'une certaine indépendance, mais les chartes qui avaient été d'abord pour les industriels des garanties de liberté, changèrent de nature et devinrent pour eux des liens véritables, liens déguisés sous toutes sortes de formes. Les droits des Corporations, leurs privilèges disparurent graduellement et furent remplacés par des clauses contraires. L'accessoire prit la place du principal et les titres ne relatèrent plus que les conditions d'admission des candidats, l'obligation du chef-d'œuvre, les formalités de fêtes religieuses, les festins de corps, etc. (1)

Il avait été de l'intérêt privé des maîtres de demander des chartes pour écarter la concurrence étrangère. Les rois ont cru qu'il était de leur intérêt — de l'intérêt général, veux-je dire, — d'avoir sous la main les Corporations.

« Chaque communauté n'avait eu en vue, dit M. Depping(2), que l'avantage personnel des maîtres de métiers ; de là les longs apprentissages qui, pour quelques métiers, étaient de 8 à 10 ans. »

A Cambrai et à Lille, la durée de l'apprentissage était beaucoup moins longue.

A Cambrai, les serruriers, maréchaux, orfèvres, caudrilliers (chaudronniers), éperonniers, arquebusiers, taillandiers et couteliers ne pouvaient passer maîtres qu'après un an d'apprentissage (3).

A Lille, le candidat devait fournir, au siège du *stil* devant lequel il se présentait, une attestation d'apprentissage de 2, 3, 4 années.

On appelait *stil* ou métier, une profession industrielle

(1) Derode, loc. cit. page 389.

(2) Cité par M. Alc. Wilbert, loc. cit. p. 319.

(3) Règlement du 25 octobre 1599, cité par M. Alc. Wilbert, p. 320.

quelconque. Les artisans du même stîl se réunissaient pour élire un chef ou syndic. Aidé de quelques Conseillers désignés par l'élection, le syndic formait le siège du stîl, sorte de tribunal qui fixait la part de chaque maître dans les impôts exigés de l'industrie, examinait les candidats au titre de *franchise* ou de maîtrise. Pour avoir force de loi les sentences du siège devaient être sanctionnées par le Magistrat (1).

Outre l'apprentissage dont nous venons de parler, les règlements de chaque corps de métiers exigeaient de l'apprenti un travail du métier qu'il voulait exercer : ce qui s'appelait le *chef-d'œuvre*.

C'était à Cambrai : pour les tonneliers et cuveliers, une *baignoire* ou un saloir ; pour les chapeliers, deux chapeaux de telle étoffe, forme et façon qu'il était ordonné par les mayeurs (2).

A Lille, les chapeliers devaient confectionner quatre chapeaux : un en carton, un en laine de cigone (*sic*), un en laine d'Espagne et un en laine d'Avelaine (3).

L'apprentissage terminé, le chef-d'œuvre accepté, le travailleur pouvait passer maître, s'il avait le moyen de payer aux maîtres du corps et aux valets une certaine rétribution, et en outre, une entrée, un diplôme, une cotisation annuelle.

Ceci se passait à Lille. A Cambrai, dit M. Alc. Wilbert (4), l'apprenti admis en qualité de maître devait payer pour sa réception une somme déterminée qui appartenait, pour la plus forte partie, à celui qui sous le nom de *roi* devait avoir constamment en vue les intérêts de ses confrères et se trou-

(1) M. Derode, loc. cit. p. 392.

(2) M. Alc. Wilbert, p. 321.

(3) M. Derode, p. 400.

(4) Page 320.

vait particulièrement chargé de les défendre, et, pour le surplus, aux *jurés* et aux *maîtres* chargés, ceux-ci, de l'observation du règlement ou de la police du métier, ceux-là, des jugements à porter sur toutes les difficultés qui se présentaient ou des appréciations à en faire et des avis à donner sur le mérite des apprentis qui aspiraient à passer maître ou, comme on le disait : *lever leur métier*.

Les maîtres en étaient arrivés à considérer leurs métiers comme un bien héréditaire. Aussi, difficultés sur difficultés pour les aspirants ; au contraire, peu ou point d'obstacles pour les enfants des maîtres. Les droits des maîtres (1), c'est-à-dire ceux qu'on avait à payer pour passer maître, étaient généralement moindres pour les fils de maître que pour les autres apprentis. Les fils de maîtres qui travaillaient sous la direction de ces derniers étaient seuls dispensés de justifier de leur apprentissage.

On sait que la division des professions existait officiellement et qu'il s'y attacha la réglementation des modes ou procédés de fabrication. Chacun devait faire son métier et rien que son métier, et les empiètements d'une profession dans l'autre étaient sévèrement punis. Aussi, quels procès ! C'était le bon temps de la chicane, mais par contre une triste époque pour l'industrie.

Voyons, à titre d'exemple, ce qui se passait à Lille dans trois corporations : les teinturiers en gourdaïne, les teinturiers grand teint et les teinturiers petit teint. Ces Corporations étaient en hostilités continuelles. A chaque invention nouvelle c'était de nouvelles difficultés. Mais quand vint le teint Saxe, ce fut bien pis encore : il fallait des substances appartenant à trois Corporations diverses. Lorsqu'en 1766 arriva le rouge d'Andrinople inventé par Dachon, ce fut une

(1) Alc. Wilbert, loc. cit. page 323.

telle complication de procès et de procédés que tous les teinturiers finirent par mourir à la peine. Un seul avait résisté et exerçait en 1780.

C'est l'histoire des Corporations à cette époque ; elles étaient mortes ou se mourraient. Aussi la Révolution qui vint abolir les privilèges des maîtres en même temps qu'elle fit table rase de toutes nos vieilles institutions, n'a pas devancé de beaucoup, croyons-nous, le moment où le commerce en général aurait demandé lui-même la liberté du travail et de l'industrie, liberté proclamée la première fois par Turgot, dans le préambule de l'édit de 1776.

C'est la loi du 2 mars 1791 qui supprima tous les offices et lettres de maîtrises. Cette suppression fut-elle un bien ? Oui. Car en affranchissant l'industrie, elle affranchit aussi les travailleurs et ce n'est pas peu de chose.

Pendant il faut reconnaître avec M. Villermé ⁽¹⁾ que le régime des Corporations eut une grande part à l'affaiblissement du pouvoir féodal, à l'affranchissement des communes, et que, par conséquent, la critique à laquelle a pu donner lieu l'organisation des corps et métiers, s'applique non aux statuts du moyen-âge, mais à ceux qui leur ont succédé et dont on a eu à constater le caractère en 1789.

LECOQ.

LE CHATEAU DES DIABLES
OU LES SOUTERRAINS DU CAILLOU-QUI-BIQUE

Essai romantique par Victorien Tassin ⁽²⁾

Toutes les objections que l'on peut faire contre la légitimité du roman historique ont été produites depuis longtemps et nous sommes loin de méconnaître la valeur de la plupart d'entr'elles. Nous n'en devons pas moins compter

(1) Cité par M. Alc. Wilbert, loc. cit. page 342.

(2) Valenciennes, Giard, 1868; in-8.º de 272 p.

avec un genre de littérature où (pour ne citer que des hommes de notre pays) se sont distingués tour à tour MM. Edouard Le Glay et Henri Bruneel, Eugène Bouly de Lesdain et Samuel-Henri Berthoud, Victor Derode et Jules de Saint-Genois. C'est dans ce groupe d'écrivains où les riches couleurs de l'imagination s'associent aux sévères réalités de l'histoire, que l'essai romantique de M. Victorien Tassin demande à trouver place.

Hâtons-nous de dire que, de l'aveu même de l'auteur, la fantaisie domine dans son œuvre, l'audacieuse fantaisie d'Outre-Rhin. Lecteurs de *Consuelo*, qui vous souvenez des merveilles souterraines du château de Rudolstadt, attendez-vous à les voir ici dépassées. Les sombres visions des *Paroles d'un Croyant* vont aussi défiler sous vos yeux ! M. Tassin s'est proposé pour but d'interpréter historiquement les traditions populaires qui se rapportent aux cavernes imaginaires du Caillou-qui-Bique. Là, des fantômes rôdent le jour et la nuit, détenant de nobles vierges, de respectables matrones et de preux chevaliers, touchantes victimes qui ne reparassent, par intervalle, à la lumière, que pour donner des preuves trop visibles d'altération mentale. C'est que les plus formidables scènes de la Sainte-Vehme se reproduisent dans ces forteresses enfouies sous le roc. C'est que des jeux bizarres de la nature contribuent à accroître, pour le spectateur involontaire de pareils tableaux, l'épouvante qui s'y attache d'elle-même.

Si, par le style et le procédé littéraire, M. Tassin se rapproche de l'école du La Mennais des derniers jours, il en diffère par l'inspiration politique et religieuse. Ajoutons que dans son livre, où manque trop souvent la clarté, il circule, à de certains endroits, un air pur et rassérénant, il règne un atmosphère pacifié qui repose le lecteur de ses émotions trop fortes et qui trahit chez l'au-

teur un sincère admirateur de tout ce qui est beau, grand et généreux.

Malheureusement, et en ne prenant que M. Tassin pour guide, on court risque de sortir du Château des Diables sans savoir au juste ce qu'est, sous le rapport scientifique, cet endroit si remarquable. La note explicative que le romancier aurait dû placer à la fin ou au commencement de son livre, M. Gosselet s'est chargé de l'écrire. On la trouvera insérée ci-dessous. A. DESPLANQUE.

HISTOIRE ET SCIENCES LOCALES

GÉOLOGIE. *Caillou-qui-Bique.* — Le rocher qui porte ce nom est situé sur le territoire belge, dans le bois d'Angre, propriété de M. de Louvencourt, à 10 kilomètres environ de Valenciennes et du Quesnoy. C'est un poudingue formé de galets de quartz et de quartzite réunis par une pâte rouge et très-dure de nature argilo-siliceuse. Il appartient au terrain dévonien où il constitue la partie supérieure d'un ensemble de grès et de schistes rouges qui a été désigné depuis longtemps par M. D'Omalius d'Halloy sous le nom d'étage du poudingue de Burnot.

Ce poudingue se retrouve dans beaucoup d'autres lieux de la Belgique, formant presque partout des rochers pittoresques dont l'aspect étrange a vivement frappé l'imagination des habitants. Cet aggrégat de cailloux roulés, dont quelques-uns atteignent la grosseur d'une tête d'homme, ne paraissait pouvoir être que l'ouvrage d'une puissance ténébreuse; plusieurs ont conservé leurs noms légendaires. Tel est le Mur-du-Diable que coupe le chemin de fer entre Pepinster et Spa. Le Caillou-qui-bique a été rapporté au même architecte; on prétend, dans le pays, que le diable y avait établi son château et y avait enfoui ses richesses

dans d'immenses cavernes, on ajoute aussi que le rocher croît tous les ans de quelques pieds, etc.

S'il est inutile de s'occuper scientifiquement de ces légendes, il importe néanmoins de prévenir nos lecteurs que les cavernes qui y sont signalées sont purement imaginaires. Les cavernes n'existent en général que dans les terrains calcaires et rien n'en décèle la présence au Caillou-qui-bique.

En face du Caillou-qui-bique, sur le flanc gauche de la vallée, on voit d'autres rochers de poudingue qui formaient primitivement avec lui une masse continue, mais des dislocations géologiques en brisant le terrain y déterminèrent la fente que suit maintenant l'Honeau (Eau-de-Hon), dit aussi par corruption l'Hogneau, petite rivière qui va se jeter dans l'Escaut à Condé. Comme tous les cours d'eau qui coulent dans des vallées de fracture, l'Honeau a un lit très-inégal; il s'y trouve des barrages naturels et des cavités profondes au-dessus desquelles l'eau passe en tournoyant. Au pied du Caillou-qui-bique, existe un de ces petits gouffres qui fut le théâtre d'un terrible accident. J. G.

NUMISMATIQUE. *De la Monnaie dans le département du Nord* (suite). — Les petits deniers de style artésien furent remplacés, sous Marguerite de Constantinople (xiii.^e siècle), par des doubles tiers de gros, plus en rapport avec la monnaie royale. Ils représentent un double aigle aux ailes éployées, ou la comtesse à cheval; au revers est une croix cantonnée de quatre lettres. Diamètre: environ celui de la pièce d'un franc ⁽¹⁾.

Le xiv.^e siècle vit circuler en Flandre, concurremment avec les gros tournois français et leurs divisions, des dou-

(1) A l'inégalité ordinaire des flans, s'ajoutent souvent les mutilations des *rongeurs* et des *recoyeurs* que la rigueur des lois ne parvenait point à empêcher.

bles tiers de gros au double aigle, des cavaliers et des esterlins dont le type fut emprunté à la monnaie anglaise. Ceux-ci montrent une tête de face aux cheveux bouclés, et au revers, une croix cantonnée à chaque angle de trois besans ou gros points. Diamètre de la pièce de 50 centimes.

Le lion de Flandre occupe tout le champ de la monnaie sous Louis-de-Crécy qui a laissé beaucoup de monnaies noires, c'est-à-dire de bas aloi.

Louis-de-Mâle fit frapper de magnifiques monnaies d'or ; elles sont dignes du rapide développement de la richesse publique au xiv.^e siècle.

Le flan de ces monnaies est très-large et parmi les six variétés de types qu'elles présentent, on peut signaler, comme assez répandus, les vieux écus où le comte est figuré assis sur un trône gothique, ainsi que le mouton et le franc à cheval, dont le nom indique suffisamment l'empreinte principale.

Les monnaies d'argent, encore plus communes que les pièces d'or, sont le lion heaumé, c'est-à-dire coiffé d'un casque empanaché (diamètre excédant celui de la pièce de dix centimes), et les gros au lion, plus petits et représentant un lion debout. Au revers, l'inscription qui entoure la croix est dans un cercle de trèfles placés eux-mêmes dans de petits cercles.

E. VAN HENDE.

M U S É E S.

MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE DE DOUAI (suite)

1. *Antiquités égyptiennes.* — Lorsque la ville de Douai sera en jouissance de la collection Jomard, elle possédera un véritable musée égyptien. Dès maintenant les archéologues peuvent y étudier quelques objets qui donnent une idée de l'art et de la vie privée sur les bords du Nil aux

époques les plus florissantes des Pharaons. Nous signalerons une *Table de libations* trouvée à Thèbes et rapportée en France par M. de Chabrol, dont l'inscription offre le cartouche du roi Psammétichus (26.^e dynastie de Manéthon). Ce monument, qui appartient à une période dont il reste peu de vestiges, n'a pas d'analogue au musée du Louvre. La collection des Antiquités égyptiennes de Douai contient encore une tête sculptée en bois provenant aussi de Thèbes (n.^o 392) ; un Bas-relief en marbre représentant un Cavalier (n.^o 361) ; un Stèle en pierre calcaire d'un beau style offrant une Femme accroupie (n.^o 277), et une Main en granit noir qui tient la Croix ansée, symbole de l'Eternité chez les Egyptiens (n.^o 275). Nous appelons encore l'attention des visiteurs sur les Débris conservés dans les armoires n.^{os} 1 et 2 ; ils y trouveront, avec les Cheveux et la Poussière des momies, des Toiles très-fines, des Tissus de diverses couleurs et des fragments d'Etoffes peintes. Ces restes provenant de tombeaux creusés sous la dynastie Thébaine (du XII.^e au XVII.^e siècle), prouvent que les Egyptiens étaient très-avancés dans l'art de tisser, de teindre et de colorier les étoffes.

II. *Antiquités celtiques.* — En attendant que la ville de Douai entre en possession de la riche collection ethnographique de M. H. Berthoud, surtout remarquable, ainsi que nous l'avons dit, par une multitude d'objets de l'*âge de pierre*, le musée archéologique contient un assez grand nombre de débris de cette époque primitive.

Sous le n.^o 703 figure une Hache en pierre (amphibole et talc) longue de vingt-quatre centimètres et large de dix, trouvée avant 1804 à Izel-lez-Equerechin, près Douai ; elle est surtout remarquable, parce qu'elle montre, sur l'une de ses faces, la représentation grossière d'une figure humaine. Une sculpture analogue se voit sur le n.^o 704, autre

Hache en amphibole et mica, achetée à un marchand de curiosités qui n'a pu en indiquer la provenance (1). Au nombre des autres Haches en pierre (n.^{os} 692 à 702), nous signalerons le n.^o 699 dont la partie supérieure présente deux entailles qui devaient servir à l'emmanchement, et les n.^{os} 701 et 702 ajustés dans des gâines en corne de cerf percées, à leur partie centrale, d'un trou évidemment destiné à recevoir un manche. L'un de ces objets a été trouvé à Lens en 1841.

Nous signalerons encore trois pointes de flèche ou de javelot en silex agathisé et vingt-trois grains de différentes matières, verroteries qui ont dû servir à un collier; ces derniers objets proviennent de la collection de M. Carlier, curé de Bavai. Les statuettes en plâtre ou en terre blanche grossièrement sculptées, désignées sous les n.^{os} compris entre 703 et 709, représentent, non pas comme le dit Montfaucon, des Pleureuses, mais plus probablement la Vénus celtique (2). L'on se demande si trois de ces statuettes ne sont pas des imitations dues à une main moderne. L'étude des armes et des objets appartenant à l'âge de pierre n'est pas sans importance et sans intérêt: elle nous fait comprendre ce qu'étaient nos pères il y a quelques milliers d'années; elle nous les montre dans l'état sauvage où se trouvent encore les habitants de certaines îles de l'Océanie.

L'abbé Ch. DEHAISNES.

(1) Il est question de ces deux haches dans DE BAST, *Antiquités celtiques* (t. I, p. 225); dans le *Bulletin monumental de France*, note du docteur anglais BROMETT (t. II, 12.^e de la collection, p. 502) et dans le Mémoire déjà cité de M. A. CAHIER (Mémoires de la Société d'Agriculture de Douai, 1852-53, t. II, p. 230).

(2) MONTFAUCON, *L'Antiquité expliquée*, t. V, II.^e partie, p. 190.

MUSÉE ETHNOGRAPHIQUE DE LILLE (*Musée Moillet*).

En 1831, M. Jomard, membre de l'Institut, afin de démontrer la convenance de la création d'un Musée ethnographique en France, s'exprimait ainsi :

« Les peuples récemment découverts et encore reculés
» dans l'échelle de la civilisation, marchent maintenant
» avec une rapidité énorme, à l'aide de la culture que vien-
» nent leur apporter les nations commerçantes de l'Europe ;
» mais à mesure qu'ils s'en éclairent, qu'ils adoptent les
» mœurs ou les besoins des nations européennes, leurs
» usages propres s'effacent, leur manière d'être se modifie
» ou change tout à fait pour faire place à d'autres. De nou-
» velles idées sociales et industrielles leur font abandonner
» celles de leurs aïeux. Peut-être un jour, quand on vou-
» dra tracer le tableau historique des progrès des peuplades
» sauvages, on sera réduit à de vagues renseignements, à
» d'obscurcs traditions. Il importerait donc à l'histoire de
» l'espèce humaine et à celle de la civilisation qu'on eût
» constaté le point où ces peuples étaient parvenus avant
» de recevoir le bienfait des lumières et d'un état social
» perfectionné. »

Ainsi, selon la pensée de M. Jomard, le degré de civilisation d'un peuple ne saurait être bien apprécié que par l'examen des objets dont il fait usage. En demandant la création d'un Musée ethnographique, Musée fondé depuis un certain temps à Paris et installé au Louvre, il voulait que ces objets fussent exposés aux yeux du public et pour son instruction, tels qu'ils sont rapportés des pays lointains ; de ces pays surtout où la lumière européenne n'a pas encore entièrement pénétré.

Mais pour former fructueusement ces collections, il est indispensable qu'un choix judicieux en soit fait ; il faut

qu'elles caractérisent bien les peuples. Or, on comprend alors que dans ce choix doivent principalement figurer, par exemple, les symboles du culte et des superstitions ; les instruments qui servent à exprimer et à transmettre le sentiment musical, mode d'expression inné chez tous les hommes ; les armes de guerre et de chasse ; les outils employés dans les arts ; les ustensiles variés de l'économie domestique et de la culture des terres ; les tissus de tout genre ; les ornements du corps, voire même des modèles de navires et de pirogues.

C'est dans cet ordre d'idées et dans cet esprit que le fondateur du Musée ethnographique de Lille, M. Alphonse Moillet, a formé les diverses collections qui le composent. En parcourant ses galeries, en suivant ses divisions géographiques depuis la région de la terre qui, la première, s'est trouvée la plus élevée dans l'échelle de la civilisation, c'est-à-dire l'Asie, jusqu'à l'Océanie, cette autre partie de notre globe encore au bas de cette échelle, on remarquera, au premier aspect, que M. Moillet s'était pénétré de la nécessité d'un pareil choix.

Nous ne faisons, aujourd'hui, qu'attirer l'attention de nos lecteurs sur ce qu'offre d'important ce genre de Musée, nous réservant de décrire, par la suite, les objets du Musée de Lille qui, au point de vue de la filiation des peuples, offrent le plus grand intérêt. C. BACHY.

C H R O N I Q U E.

Géologie. *Tranchées du Chemin de fer aux environs d'Anor et d'Origny.* — Le chemin de fer d'Aulnoye à Hirson a donné lieu, aux environs de Fourmies, à plusieurs tranchées intéressantes. Ainsi la gare de Fourmies est entaillée dans des schistes grossiers passant à la grauwacke où j'ai

trouvé les fossiles suivants: *Phacops*, *Spirifer cultrijugatus*, *Sp. carinatus*, *Rhynchonella Daleidensis* ?, *Orthis striatula*, *Leptaena Phillipsii*, *Chonetes sarcinulata*, *Chonetes plebeia* *Pleurodyctium problematicum*, *Tentaculites*.

Ces couches ainsi que les calcaires des Tries de Villers sont enfermées dans un repli formé par les grès et les schistes rouges, dont la bande septentrionale passant au Nord du Fourneau est connue depuis longtemps. La bande méridionale vient d'être rendue visible par une tranchée à l'entrée de la Haye de Fourmies; on y a établi des carrières. La voie ferrée longe ensuite l'étang des Moines et elle pénètre dans une tranchée qui s'étend jusqu'à Anor. A l'entrée on voit affleurer quelques bancs de grès gris très-siliceux représentant les grès noirs de Vireux (système ahrien de Dumont); tout le reste de la tranchée est dans l'argile; la voie repose sur un sable argileux vert appartenant à la craie glauconieuse; au-dessus il y a trois mètres d'argile verte ou grisâtre très-plastique, qui correspond aux Dièves des mineurs; on l'enlève au pic. Sa surface est ondulée, irrégulière, recouverte d'une petite couche de 0 m. 25 à 1 mètre d'argile verdâtre ou rougeâtre remplie de silex de la craie et présentant de place en place des nids de sable et des petites veines de argile ligniteuse. Les 3 mètres supérieurs de la tranchée sont formés par du limon argilo-sableux jaune, panaché de blanc, se délayant dans l'eau. Sous l'influence de la pluie, cette couche argilo-sableuse délayable glisse sur la glaise sous jacente et coule dans la tranchée. On est obligé de la maintenir par des maçonneries.

Les mêmes terrains ont été entaillés par la section du chemin de fer d'Hirson à Vervins. Entre Origny et le Chaudron, où la voie ferrée suit à mi-côte la vallée du Thon, de nombreuses tranchées ont été faites à travers l'argile grise surmontée du limon argilo-sableux jaune. La traversée

d'un petit ravin a nécessité des remblais considérables. Sous la pression de ces terres rapportées, la faible couche de limon qui sur le penchant de la colline recouvre l'argile grise s'est mise à descendre, entraînant prairies, arbres, haies, habitations, se tordant et se roulant comme une coulée de lave. Le remblai fait également en limon delayable a suivi le sol et a coulé dans la vallée, recouvrant toutes les propriétés voisines. J. G.

Météorologie. *Mois de mai 1869.*— Le mois de mai de cette année a été remarquable par son excessive humidité ; la quantité d'eau recueillie en 22 jours a formé une couche d'une épaisseur de 150 mill. 08 qui depuis 17 ans n'a été surpassée que par celle du mois d'octobre 1854 (155 mill. 88). La moyenne de pluie pour le mois de mai est de 60 mill. 77, par conséquent cette quantité a été plus que doublée pendant le mois qui vient de s'écouler ; aussi le débit des cours d'eau a très-considérablement augmenté et dans beaucoup d'endroits les terres arables sont submergées.

L'évaporation qui pour le mois de mai est, en moyenne, de 116 mill. 18, n'a été cette année que de 90 mill. 78, différence en moins 25 mill. 40. Les causes qui ont atténué ce météore sont l'état de nébulosité du ciel, souvent couvert, et l'abaissement de la température atmosphérique dont la moyenne n'a été que de 12.° 2. La moyenne des minima a été de 7.° 90, celle des maxima 16.° 51. Le minimum absolu a été de 3.° 3 observé le 2, et le maximum de 20.° 9, le 25. La température moyenne ordinaire du mois de mai est de 12.° 45.

La grande quantité d'eau de pluie a été la conséquence d'un état hygrométrique voisin de la saturation, dans les régions élevées de l'atmosphère ; cette cause a aussi augmenté la dépression de la colonne barométrique, dont la hauteur moyenne à 0.° n'a été que de 755 mill. 87 oscillant

entre les extrêmes 742 mill. le 7 et 765 mill. 10 le 13. La hauteur moyenne, pour le mois de mai, est ordinairement de 758 mill. 98.

L'air a été très-humide pendant le mois de mai ; la tension moyenne, qui généralement est de 7 mill. 94, a été de 8 mill. 47, et l'humidité relative de 74 % au lieu de 68 4 %.

Par suite de cette excessive humidité les brouillards ont été nombreux (29), ainsi que les rosées (19).

L'état électrique de l'atmosphère a été très-prononcé. 8 orages sont survenus les 6, 7, 8, 17, 18, 19, 22, 27.

Le 13 à 10 heures du soir on observa une aurore boréale qui n'offrit aucune des particularités de la dernière.

Les vents régnants ont été ceux du S., du N., du S. O. et du N. E. soufflant généralement avec force. V. MEUREIN.

Physique appliquée. Avertisseur d'incendie. — Le *Chimiste*, journal de Chimie appliquée aux arts, à l'industrie et à l'agriculture, publié à Bruxelles par M. Bergé, contient, dans son N.º 3, 4.º année, la description d'un avertisseur d'incendie inventé par M. Loppens, horloger à Gosselies. La pièce principale de l'appareil est un thermomètre bimétallique composé de deux lames juxtaposées, l'une d'acier, l'autre de zinc. Le zinc étant beaucoup plus dilatable que l'acier, sous l'influence d'une augmentation de température, la lame double se courbe du côté de l'acier, elle vient alors toucher un bouton métallique et met ainsi en communication une pile électrique avec la détente d'une sonnerie à poids. Le thermomètre métallique est très-sensible ; la reverberation d'un foyer suffit pour déterminer sa courbure. Une vis permet de rendre cette sensibilité plus ou moins grande en rapprochant ou éloignant le bouton métallique de l'extrémité de la lame thermométrique. La pile dont se sert M. Loppens est une pile au sulfate de mercure qui n'exige aucun soin pendant une année entière.

J. G.

Le Gérant : E. CASTIAUX.

Lille, imp. Blocquel-Castiaux, grande place, 13.

N.° 7. — Juillet 1869.

TRAVAUX DES SOCIÉTÉS.

SOCIÉTÉ DES SCIENCES, DE L'AGRICULTURE ET DES ARTS DE LILLE

Travaux courants.

Recherches sur le chlorure de chaux et sur le blanchiment des tissus, par M. J. Kolb, m. corr. — Les principaux perfectionnements qui ont été apportés dans l'art du blanchisseur sont essentiellement de l'ordre pratique, tandis que l'explication des phénomènes chimiques laissait beaucoup à désirer. M. Kolb vient de combler cette lacune en présentant à la Société des sciences la deuxième partie de ses recherches sur le blanchiment des tissus; la première partie insérée dans le VI.° volume des mémoires de cette Société a été précédée, comme introduction, d'un travail sur le chlorure de chaux. Nous allons rendre compte du tout.

Plusieurs chimistes, avec M. Martens, ont considéré les chlorures décolorants comme des composés analogues à de l'hydrate de chlore. M. Millon rapproche ces chlorures des bioxydes, dont ils ne différeraient que par la substitution d'un équivalent de chlore à un équivalent d'oxygène. Quelques chimistes considèrent le chlorure de chaux comme renfermant de l'eau oxygénée. Il en est d'autres qui admettent qu'il est le résultat d'une combinaison d'ozône et de chlorure de calcium. Enfin, l'opinion la plus accréditée est celle qui a été formulée par Balard et Gay-Lussac : les chlorures alcalins sont un mélange d'un équivalent d'hypochlorite et d'un équivalent de chlorure alcalin.

M. Kolb démontre que l'eau fait partie constituante du chlo-

rure de chaux auquel il attribue la formule $2(\text{CaO.HO.Cl}) + \text{CaO.HO}$. Partant de cette base, l'auteur en déduit la composition du chlorure liquide. Le chlorure de chaux sec, traité par l'eau, se dédouble nettement en hydrate de chaux qui se précipite, et en chlorure de chaux liquide qui doit être considéré comme renfermant un équivalent de chlorure de calcium et un équivalent d'hypochlorite de chaux.

Ce mémoire se termine par l'action des divers acides sur le chlorure de chaux, d'où il résulte que l'acide sulfurique concentré, l'acide chlorhydrique, ainsi que les acides oxydables (ac. sulfureux, ac. hypoazotique, etc.) donnent du chlore; tandis que les acides faibles, l'acide sulfurique étendu, l'acide carbonique, etc., dégagent de l'acide hypochloreux. Le chlorure de chaux employé comme désinfectant dégage donc de l'acide hypochloreux et non pas du chlore. Beaucoup de sels oxydables s'oxydent aux dépens du chlorure de chaux et le transforment en chlorure de calcium.

Abordons maintenant les observations de M. Kolb sur l'opération du blanchiment proprement dit, dont l'ensemble du travail comporte quatre phases distinctes : 1.° Décreusage, c'est un simple débouillissage à la soude; 2.° Chlorage ou blanchiment proprement dit; 3.° Passage à l'eau acidulée; 4.° Rinçage à l'eau pure.

Le traitement du fil de lin par les alcalis est destiné à enlever une substance de nature inconnue que Berthollet appelait la matière colorante jaune, que Kirwan prit pour une résine et Rouget de Lisle pour une gomme résine. M. Kolb prouve que cette matière est simplement de l'acide pectique qui prend naissance pendant le rouissage par suite d'une fermentation particulière qui transforme la pectose en pectine et en acide pectique. Cette dernière substance reste attachée aux fibres du lin, d'où on l'enlève en faisant

bouillir le fil dans un bain alcalin. Ce lessivage affaiblit plus ou moins le lin en lui enlevant 22 0/0 de son poids. L'affaiblissement est indépendant de la proportion d'alcali, de même qu'il n'est pas proportionnel à la perte de poids du fil. Selon l'auteur, le carbonate de soude agirait aussi favorablement que la soude caustique; mais l'emploi de la chaux, même à froid, cause au fil une perte de résistance considérable. Ces résultats sont exposés dans divers tableaux auxquels nous renvoyons le lecteur.

Dans son deuxième mémoire, l'auteur étudie l'action du chlore et des chlorures décolorants sur le fil de lin. Il prouve que le lin brut renferme deux matières colorantes distinctes, l'une abondante, de nature pectique, soluble dans le traitement alcalin; l'autre, en petite proportion, de couleur grisâtre, insoluble dans la plupart des réactifs, qu'on ne peut donc enlever à la fibre, mais qu'on masque en la décolorant par les agents oxydants. Le chlorure de chaux agit donc comme l'eau oxygénée, les permanganates, les bichromates, etc. Mais la question de savoir si les agents chlorurants fonctionnent en enlevant de l'hydrogène ou bien en fixant de l'oxygène, n'a jamais été élucidée. L'auteur résout la question en observant l'action des gaz chlore et acide hypochloreux. Le fil sec mis en présence de chlore sec ne donne lieu à aucun phénomène de décoloration, même au soleil, ce n'est donc pas en enlevant de l'hydrogène que le chlore blanchit. L'acide hypochloreux sec au contraire blanchit instantanément; il est décomposé par le fil en chlore qui se dégage et en oxygène qui est fixé. L'ozône agit de même. Il est donc établi que c'est par la fixation de l'oxygène sur la matière colorante du lin que celle-ci est blanchie.

La suite de ce travail met en évidence les faits suivants : l'eau de chlore employée à très-faible dose blanchit le fil,

sans lui ôter de son poids ni de sa force, par simple modification de la matière colorante; mais employée à plus forte dose, l'eau de chlore attaque la fibre avec production d'acide carbonique et d'acide chlorhydrique. Le chlorure de soude neutre agit comme le chlorure de chaux. Un excès d'alcali ne donne lieu à aucune modification. Les bains de chlore en présence d'acide carbonique dégagent de l'acide hypochloreux qui agit à la fois par son oxygène et par son chlore. Dans ces conditions, il y a à la fois blanchiment et désagrégation. Employé dans les mêmes circonstances, l'acide chlorhydrique est funeste.

L'auteur condamne l'usage que font les blanchisseurs de l'aréomètre pour préparer un bain de chlore, car selon lui, de 100.° à 200.° chlorométriques, l'aréomètre n'indique qu'une différence de 0,8 souvent inappréciable sur certains instruments.

Le fil est ensuite passé dans de l'eau acidulée qui a pour but de dissoudre les sels calcaires fixés sur la fibre. Ce bain devra être très-faible, car il n'est pas sans action sur la solidité de la fibre.

Enfin, les fils conservent souvent encore une légère odeur de chlore que M. Kolb propose de neutraliser par un passage en bain faiblement ammoniacal qui détermine la formation d'azote et de sel ammoniac inoffensif.

L'auteur termine son mémoire par les considérations suivantes : « Je vois dans le chlorure de chaux une source multiple dont on peut à volonté tirer du chlore, de l'acide hypochloreux ou de l'ozône : chacun de ces corps agit différemment dans le blanchiment. » J. ORTLIEB.

Vibrations d'une masse d'air renfermée dans une enveloppe biconique, par M. Gripon. — Les tuyaux employés dans les jeux d'orgues sont cylindriques et ce sont les tuyaux de cette nature qui ont servi dès l'abord aux expé-

riences des physiciens. M. Gripon dans un travail précédent avait recherché les lois qui président aux vibrations sonores dans les tuyaux coniques. Le présent mémoire est consacré à des tuyaux formés de deux cônes apposés base à base. Dans ces tuyaux, le nombre des vibrations c'est-à-dire l'acuité ou la gravité du son dépend de la longueur du tuyau, de l'angle du cône, du rayon de l'embouchure et de celui de la base du cône.

Nouvelles observations sur l'existence du Gault dans le département du Nord, par M. Gosselet. — Il y a quelques années un sondage a été fait chez M. Pesier, près de la Place-Verte à Valenciennes. A 38 mètres de profondeur on a rencontré, sous le tourtia, une argile grise à reflets rougeâtres que l'on a cru appartenir à l'étage du grès rouge (terrain dévonien). Comme une bande de grès rouge borne au sud le terrain houiller de Valenciennes, on a supposé que la limite de ce bassin passait au nord de la Place-Verte. M. Gosselet croit cette conclusion hasardée. L'argile rencontrée chez M. Pesier lui paraît appartenir au terrain crétacé, étage du Gault, et il se pourrait que dessous on rencontrât le terrain houiller. M. Gosselet rapporte aussi au Gault quelques fossiles déposés au Musée de Douai par M. Clerc, ingénieur des mines, et provenant d'Anzin; d'autres fossiles qui existent dans les collections de la Faculté des Sciences de Paris et qui viennent de Cantin, près Douai, ainsi que l'argile pyriteuse rencontrée par un forage à 168 mètres de profondeur à Férin, à 4 kilomètres de Cantin.

J. G.

ACADÉMIE D'ARCHÉOLOGIE DE BELGIQUE

Annales, t. xxiv (2.^e série, t. iv)

L'Académie d'Archéologie, fondée à Anvers, le 4 octobre 1842, occupe un rang distingué parmi les Sociétés savantes

de la Belgique. Par la publication de ses mémoires, qui forment aujourd'hui 24 volumes, elle a donné en ce pays une sérieuse impulsion aux études historiques et archéologiques. Elle refondit ses statuts en 1864 et limita le nombre de ses membres titulaires à 40 et celui des membres correspondants à 50. Elle comprend, en outre, un nombre illimité de membres correspondants étrangers et de membres honoraires. L'Académie nomme annuellement un Conseil composé de dix-huit membres titulaires. Les élections, qui ont eu lieu au mois de mars, ont conféré à M. A. Wagener la présidence pour l'année courante. M. Legrand remplit depuis 1863 les fonctions de secrétaire perpétuel.

Ces préliminaires posés, disons quelques mots des travaux de cette Société pendant l'année 1868.

Le Péage de l'Escaut, tel est le titre du mémoire qui figure en tête du présent volume des *Annales*. Ce travail est dû à M. Grandgagnage, professeur à l'Athénée d'Anvers. Après avoir parlé des tonlieux en général, l'auteur examine ce qu'a été le péage de l'Escaut jusqu'au traité de Westphalie qui détruisit complètement le commerce de la ville d'Anvers. La paix d'Utrecht (1713) suivie du Traité de la Barrière (1715) ayant cédé la Belgique à l'Autriche, celle-ci dut subir les conditions humiliantes que Philippe II, roi d'Espagne, avait acceptées à Munster. A la fin du dix-huitième siècle, l'Empereur Joseph II fit quelques tentatives pour rouvrir l'Escaut; mais elles restèrent infructueuses. Ce ne fut que le 27 floréal an III (17 mars 1795) que la liberté de la navigation de l'Escaut fut solennellement confirmée par le Traité conclu à la Haye. M. Grandgagnage étudie avec soin les négociations qui eurent lieu entre la Belgique et la Hollande de 1831 à 1839 et nous fait assister enfin à l'affranchissement complet de l'Escaut proclamé par le Traité du 12 mai 1863.

M. Proost, déjà connu par d'excellents travaux sur le *Droit d'asile*, étend aujourd'hui ses recherches à la *Législation des Jugements de Dieu*. Docteur-ès-sciences politiques et administratives, attaché aux archives du royaume à Bruxelles, il est, comme on le voit, dans les meilleures conditions pour aborder un pareil sujet. Dans son mémoire, où l'habile disposition des matières n'en fait que mieux ressortir l'heureuse abondance, il traite successivement de l'origine et des caractères du duel judiciaire, de la législation qui y présidait, des circonstances qui en amenèrent l'abolition. Puis il s'occupe des *ordalies* (épreuves du feu ardent, de l'eau bouillante et de l'eau froide). Un dernier chapitre est consacré aux épreuves de la croix et du *corsned*, à celles du cercueil et du bâton.

Dans le cours de cette forte et consciencieuse étude, M. Proost emprunte particulièrement ses exemples à l'histoire de la Belgique et des Pays-Bas. Mais il les corrobore souvent de faits tirés des annales des nations voisines.

Le mémoire de M. Proost est suivi, dans le volume que nous analysons, d'un commentaire sur un poème intitulé : *Li roman des Eles*, par Raoul de Houdene. M. Scheler, en le publiant, a rendu un service réel à ceux qui s'occupent de la linguistique romane.

Le docteur Zertermann a traité ensuite, avec une grande érudition, du *Supplice de la Croix chez les Anciens*. Il en fixe l'origine, en détermine l'antiquité relativement aux autres genres de supplices ; puis il indique les catégories de personnes et les cas auxquels la croix était appliquée ; enfin il expose les différents modes de crucifixion usités chez les anciens.

L'Histoire de la Flandre occupe une place importante dans le xxiv.^e volume des *Annales*. M. Emile Varenberg a présenté d'une manière fort judicieuse la question des liens

de race entre les premiers peuples de l'Angleterre et de la Flandre. Dans une autre notice intitulée : *Episodes des Relations extérieures de la Flandre au Moyen-Age*, le même auteur révèle plusieurs particularités du plus haut intérêt sur le règne si agité de Gui de Dampierre ; enfin une communication , qui a pour titre *Warminia, domaine de l'Abbaye de Saint-Bavon-les-Gand*, par M. de Vlaminck, fait justice d'une erreur historique, d'après laquelle *Warminia* correspondrait au nom de Wetteren, gros bourg de Flandre.

Les historiens de l'art flamand pourront consulter avec fruit les deux notices de M. Galesloot : *une Vente à Londres de Tableaux de David Teniers* ; *un Procès pour une Vente de Tableaux attribués à Van Dyck (1660-62)*.

Outre les travaux, que nous venons de résumer, ce volume des annales renferme encore plusieurs notices et communications qu'il importe de signaler : *Campagnes de Charles-Quint et de Philippe II (1554-1557)*, relations contemporaines traduites d'après le texte original flamand et accompagnées de notes historiques et littéraires par M. L. Torfs ; *sur une Feuille d'ivoire sculptée trouvée à Tongres*, par M. Thys ; *Puits romains découverts à Vechten (Pays-Bas)*, par le comte M. Nahuys ; *la Fontaine de Quentin Massys*, par M. H. Schuermans ; *Traces d'éléments germaniques de la population du Nouveau-Monde*, par M. C. Vander Elst. Cette dernière notice soulève tout un ordre d'études dont on s'est moins occupé en Belgique que dans les pays voisins.

A. DESPLANQUE.

COURS PUBLICS.

Cours d'Histoire naturelle de la Faculté des Sciences de Lille,
par M. C. Daresté.

DIFFÉRENCES D'ORGANISATION DANS UNE MÊME ESPÈCE. —
Outre les différents types qui tiennent aux métamorphoses

et à la sexualité, l'espèce offre encore d'autres formes dues à un autre ordre de phénomènes.

On connaissait depuis longtemps, dans la Méditerranée, des animaux bizarres que l'on trouvait tantôt isolés et tantôt en longues files transparentes de plusieurs centaines et quelquefois de plusieurs milliers de mètres : ce sont les *Salpes* ou *Biphores*, de la classe des *Tuniciers*. Or, dans le courant du siècle dernier, un homme de lettres, Chamisso, annonça que les *Salpes* enchainées produisaient des *Salpes* solitaires et que celles-ci, à leur tour, donnaient naissance à des *Salpes* enchainées, de telle sorte qu'il y avait là une alternance bien marquée dans les générations. Mais Chamisso était romancier, et ses observations furent considérées comme un nouveau rêve de son imagination. Dans ces dernières années seulement l'on reconnut la vérité de son récit, et l'on vit que, de plus, les individus en chaines étaient hermaphrodites et que les individus solitaires, privés de sexes, se reproduisaient par bourgeons. On a donné à ce phénomène le nom de *génération alternante*.

Entre tous les exemples qu'a cités le professeur, voici l'un des plus remarquables. • Vous connaissez sans doute ce petit animal d'un millimètre au plus de longueur et que l'on trouve souvent sous nos lentilles d'eau, il a la forme d'un sac terminé à sa partie béante par des bras ; c'est l'*Hydre* ou *Polype d'eau douce*, plus étonnant encore que l'*Hydre* de la fable. Vous avez déjà vu aussi, au moins en dessin, ces animaux fragiles et vagabonds, en forme de cloches demi-transparentes, qui flottent gracieusement dans la mer, et qui, lorsqu'ils viennent à échouer sur la plage, disparaissent comme par enchantement en se résolvant en eau : ce sont les *Méduses*. Aucune espèce d'analogie ne semble d'abord exister entre ces êtres. Eh bien, quand on suit le développement de la *Méduse*, on voit qu'elle se

présente au début comme une petite larve vermiforme qui, au bout d'un certain temps, se transforme en un Polype tout-à-fait comparable à l'Hydre. » Ce Polype produit par bourgeonnement d'autres êtres semblables à lui qui s'empilent les uns sur les autres comme une pile d'assiettes ; leur organisation se complique, ils se séparent, et constituent alors autant de Méduses se reproduisant suivant les lois ordinaires ; ainsi donc, deux générations qui alternent : des Polypes non sexués et des Méduses sexuées. « Le Polypier fit la Méduse ; la Méduse fait le Polypier, » a dit Michelet.

On a cru pendant longtemps qu'il n'y avait dans ce fait des générations alternantes qu'une exception. Quand on y réfléchit un peu, on reconnaît bientôt qu'ici, comme partout ailleurs, la nature n'agit que d'après des lois générales. En effet, chez les animaux supérieurs, et chez l'homme lui-même, où la génération alternante semble au premier abord faire défaut, on voit qu'il se produit sur l'œuf un corps particulier (*blastoderme*), non sexué et qui a sa vie propre ; cet être transitoire donne naissance par bourgeonnement à l'embryon ou être définitif, sexué, destiné à se reproduire par les procédés ordinaires.

Après avoir parlé de toutes les formes régulières ou normales que l'on rencontre dans une seule et même espèce, le professeur aborde l'étude des *anomalies* ou *monstruosités*. Ces formes irrégulières ne sont pas indéfinies, il n'y en a qu'un certain nombre possible pour chaque embranchement, et toutes se constituent d'après des lois générales. Le cadre limité qui m'est accordé ici ne me permet malheureusement pas d'entrer dans des détails à ce sujet, parce que je serais obligé d'aborder des considérations embryogéniques qui m'entraîneraient beaucoup trop loin. La seule conséquence à tirer de ces anomalies pour la question qui

nous occupe, c'est que, s'il existe des formes normales de l'espèce, ces organisations ne sont pas tellement nécessaires qu'elles ne puissent donner naissance à des formes irrégulières.

Jusqu'à présent nous n'avons considéré que le règne animal, nous allons voir maintenant que les végétaux nous offrent des faits analogues, et par conséquent, que la question de l'espèce est la même pour les deux règnes. Toutefois il y a, entre les animaux et les plantes, une différence qu'il importe de signaler tout d'abord : les plantes ne présentent pas de métamorphoses, c'est-à-dire de ces formes successives caractérisées par des modifications profondes dans l'organisation ; le mot *métamorphoses*, en botanique, s'applique à un fait de toute autre nature, celui découvert par l'illustre Goethe, et qui consiste en ce que les différentes parties de la fleur ne sont que des feuilles modifiées. Cette différence étant établie entre l'organisation des végétaux et celle des animaux, nous voyons que tous les autres faits que nous avons passés en revue chez ces derniers ont leurs analogues chez les plantes. — D'abord la génération alternante est ici bien évidente ; la plante qui résulte de la germination de la graine produit des bourgeons qui, le plus ordinairement, restent attachés à la tige, et constituent des associations d'individus comme les Polypiers, cependant, dans certaines plantes comme le Lys bulbifère, ces bourgeons peuvent se détacher spontanément et continuer à vivre, comme nous avons vu tout-à-l'heure le Polype se détacher et former la Méduse.

Les fleurs présentent quelquefois d'assez grandes différences de forme et de structure qui se rapportent aux fonctions de la reproduction ; ainsi il existe dans les régions intertropicales un végétal bien remarquable qui a à la fois des fleurs mâles, des fleurs femelles et d'autres hermaphro-

dites. Pendant longtemps ces fleurs n'ont été connues en Europe que par des échantillons isolés, et comme elles ne se ressemblent nullement, on les avait rangées dans des genres différents (*Catasetum*, *Myanthus* et *Monacanthus*); ce n'est que lorsqu'on a eu des branches sur lesquelles les trois types se trouvaient réunis qu'on a pu constater qu'il n'y avait là que trois formes différentes d'une seule et même espèce. Ce fait, tout-à-fait imprévu, est certainement un des plus curieux que puisse nous présenter le polymorphisme.

Enfin les plantes ont aussi leurs anomalies. Qui n'a vu, par exemple, une fleur où, à la place d'un pétale, s'étalait une feuille ordinaire ?

Nous n'avons plus, pour terminer l'étude du premier terme de la notion de l'espèce, qu'à jeter un coup-d'œil sur les végétaux à *noces cachées*, comme les appelait Linné, ou végétaux sans fleurs, comme les Fougères, les Mousses, les Champignons.

D'abord, la génération alternante se retrouve encore ici et d'une façon manifeste. Chez les Fougères, par exemple, il existe à la partie inférieure des feuilles des petits bourgeons très-apparents que l'on peut comparer aux bulbiles ou bourgeons caducs du Lys. A un certain moment, ils se détachent de la plante mère, et donnent naissance à une petite lame foliacée qui ne ressemble en rien à la Fougère. C'est sur cette petite lame, qui n'a pas plus de un ou deux millimètres de long, que se développent les organes de la reproduction. Ceux-ci engendrent des graines (*spores*) qui, par la germination, reproduisent la Fougère primitive. Il y a là une génération alternante bien remarquable.

Les cas de Polymorphisme sont également nombreux dans cette seconde moitié du règne végétal; particulièrement chez les Champignons, où ils sont en même temps des plus frappants.

Ainsi donc, pour résumer ce qui précède, nous voyons que tous les individus d'une même espèce ne sont pas identiques à eux-mêmes à tous les moments de leur existence, et que, comparés entre eux quand ils sont arrivés à l'âge adulte, ils présentent des types très-différents en rapport avec les fonctions physiologiques qu'ils doivent remplir. Nous voyons encore que l'espèce présente une alternance d'individus sexués et d'individus agames dérivant les uns des autres, et qu'enfin, à côté de toutes ces formes qu'on peut appeler régulières, il en existe d'autres qui s'écartent plus ou moins de ces dernières et que l'on désigne sous le nom d'anomalies. Il résulte de tout ceci que l'espèce nous offre une diversité et une complexité qu'on est loin de prévoir quand on n'étudie pas la question scientifiquement, et qu'il n'est plus possible, dans l'état actuel de la science, de la définir par une *collection d'individus semblables*.

P. HALLEZ.

MUSÉES ET COLLECTIONS

MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE DE DOUAI. *Hybride de Canard et de Sarcelle*. — Parmi les objets les plus intéressants de la partie ornithologique du Muséum d'Histoire naturelle de Douai, on peut citer un Canard qui a été longtemps un sujet de doutes et d'erreurs, mais dont le nom est aujourd'hui authentiquement reconnu.

Il s'agit d'un hybride provenant d'un Canard sauvage (*Anas boschas*) et d'une Sarcelle d'hiver ou Sarcelline (*Querquedula crecca*), qui a été tué dans l'hiver de 1841 aux environs de Douai et apporté en chair sur le marché de cette ville.

Quoiqu'on ne puisse affirmer d'une manière absolue que ce soit le produit d'un croisement opéré à l'état sauvage, il

y a toute probabilité qu'il en est ainsi. Aujourd'hui que les jardins zoologiques et les collections d'amateurs, où les oiseaux vivent pêle-mêle en demi-liberté, se sont multipliés, les sujets échappés de ces établissements se font tuer au dehors; mais il y a trente ans les faits de ce genre étaient très-rares; et d'ailleurs, quand on obtient dans les jardins d'acclimation des hybrides entr'espèces différentes, objets toujours recherchés et précieux, on y veille d'assez près pour empêcher leur fuite.

Ce fait presque certain d'un métissage à l'état de nature est déjà très-intéressant par lui-même, car, s'il est vrai que l'hybridité n'est pas rare dans la famille des Anatidés, il est certain aussi que la plupart des exemples qu'on en cite ont eu lieu à l'état domestique, dans un milieu où l'instinct de reproduction dévie facilement.

M. de Selys a étudié cette hybridité des Anatidés dans deux Mémoires publiés en 1843 et en 1856, dans les *Bulletins de l'Académie de Bruxelles*. Il en mentionne 43 exemples; or, sur ce nombre, deux seulement peuvent être regardés comme provenant de parents vivant en liberté complète. Plusieurs autres ornithologistes ont fait des observations du même genre, entr'autres, MM. Bouillaud, Van Wickewort, Ruz de Lavison; en les réunissant à celles de M. de Selys, je ne trouve que six de ces hybrides sauvages. Ce sont les produits :

- du Canard sauvage (*A. boschas*) et du Canard pilet (*Dasila acuta*);
- du Canard sauvage (*A. boschas*) et du Canard siffleur (*Mareca penelope*);
- du Canard souchet (*Rhyncaspis clypeata*) et de la Sarcelle d'été (*Querquedula circia*);
- du Canard milouin (*Fuligula ferina*) et du Canard nyroca (*Fuligula nyroca*);
- de l'Oie cravant (*Bernicla brenta*) et de l'Oie bernache (*Bernicla leucopsis*);
- du Canard garot (*Clangula glaucion*) et du Harle piette (*Mergus albellus*);

Ce sont là les seuls faits de métissage qui paraissent,

d'une manière suffisamment certaine, s'être passés hors de l'état domestique, c'est donc une bonne fortune que d'avoir à en signaler un nouveau.

Mais le Canard du Muséum de Douai est intéressant à un autre titre : ce fut un sujet analogue qui a été l'origine d'une confusion de nom et d'espèce qui a pendant longtemps divisé les plus savants naturalistes.

Le célèbre ornithologiste anglais Gould, dans son ouvrage *The birds of Europa* (1837), le décrit et le figura sous le nom de *Bimaculated teal*, Sarcelle bimaculée, croyant retrouver dans cet oiseau le Canard bimaculé ou gloussant, *Anas glocitans*, de Pallas.

Degland propagea cette erreur dans son *Catalogue des oiseaux observés en Europe* (1843), et dans son *Ornithologie européenne* (1849). Temminck et le prince Bonaparte entrevirent la confusion, mais elle ne fut péremptoirement réfutée que par M. Vian, dans la *Revue de Zoologie* (1866).

M. Gerbe, dans la seconde édition de l'*Ornithologie* de Degland, rétablit la synonymie de l'*Anas glocitans* de Pallas et le décrit très-exactement, mais il se contente de poser la vérité à la place de l'erreur, sans expliquer comment son devancier y était tombé, et sans parler du Canard de Douai. C'était cependant cet exemplaire qui avait servi à Degland pour sa description. Il l'avait trouvé à peu près identique au *Bimaculated teal* des Anglais, et n'avait pas hésité à croire, comme eux, qu'il avait sous les yeux le *glocitans* de Sibérie.

Il est inutile de refaire après lui sa description ; il nous suffira de signaler les points principaux où se retrouvent les caractères de la double parenté.

La taille est intermédiaire entre celle du Canard sauvage et celle de la Sarcelline. La tête rappelle le Canard par la teinte verte des joues et du bas du cou, elle rappelle la Sar-

celline par la bande brune du sommet de la tête et les traits blancs des joues. La poitrine a le fond d'une teinte qui participe de la couleur marron du Canard et de la nuance vineuse de la Sarcelline, les mouchetures de celle-ci y sont marquées. Le dos et les flancs sont du premier, le manteau est de cette dernière. Le miroir a la bande marron de la *crecca*, la bande noire bordée de blanc du *boschas*. Les parties caudales, le bec et les pieds sont intermédiaires pour la forme, la couleur et les dimensions.

Quant au Canard gloussant de Pallas appelé aujourd'hui, par privilège de priorité de baptême, *Anas formosa*, Georgi, il en diffère totalement, et pour l'avoir confondu avec notre hybride, il fallait ne l'avoir comparé que sur des descriptions diagnostiques insuffisantes, comme celle de Gmélin, par exemple, qui donne de l'*A. glocitans* la phrase caractéristique suivante : *Capite albo nigroque fasciato; area utrinque falcata viridi sericea, nuchaque violacea*, Pallas. Tête rayée de blanc et de noir, de chaque côté une tache d'un vert soyeux, nuque violette.

Je défie de retrouver dans cette diagnose la moindre trace du vrai Canard gloussant ou formose, il est même probable qu'il faut retrancher le *glocitans* de Gmélin de sa synonymie, et peut-être y voir encore un métis qui d'après le prince Bonaparte pourrait bien être celui du Canard sauvage et du Siffleur.

Ces incertitudes des auteurs s'expliquent par la rareté de l'*A. formosa*, oiseau de la Sibérie orientale très-peu répandu dans les collections, il y a vingt ans, et qui même aujourd'hui y est regardé comme un joyau.

En 1836, cinq individus furent tués sur la Saône, mais ils n'avaient pas été reconnus sans contestation, parce qu'ils ne portaient pas leurs livrées d'adulte; on cite une autre capture près de Saint-Petersbourg, deux autres en Nor-

mandie, c'est à cela que se bornent les apparitions de cet oiseau en Europe (1).

Ce sera, sans doute, avec un certain regret que le Muséum de Douai l'effacera de son catalogue, mais il se consolera en pensant qu'il possède dans son hybride de *boschas* et de *crecca* un sujet plus difficile encore à se procurer, puisqu'il est le résultat d'une aberration de la nature, toujours rare et toujours digne de l'attention des collectionneurs.

A. de NORGUET.

MUSÉES D'ARCHÉOLOGIE ET DE CÉRAMIQUE DE LILLE

La ville de Lille vient d'ouvrir au public, le 6 juin dernier, ses Musées d'archéologie et de céramique. Il eut été difficile de leur trouver un emplacement plus favorable que la salle du Conclave, encore toute remplie des souvenirs d'âges qui ne sont plus, et d'ailleurs si remarquable par ses belles peintures d'Arnould de Vuez. Des vitrines d'une disposition convenable, et qui n'attendent plus qu'un vernis, laissent apercevoir à gauche la céramique antique, à droite la céramique moderne. Ce sont ici les poteries étrusques provenant du dédoublement du Musée Campana, là les vases gallo-romains exhumés à Lisieux du cimetière dit du grand-jardin, parmi lesquels figurent plusieurs magnifiques verres; puis dans les vitrines du bas, des armes, des fibules, des agrafes, des stylets, etc. En continuant nous trouvons des produits plus récents; les porcelaines, faïences, grès, des fabriques françaises et étrangères; notre atelier lillois y est représenté par les curieuses assiettes au jeu de cartes.

(1) Dans mon *Catalogue des Oiseaux du Nord de la France*, j'avais, sur la foi du docteur Degland, indiqué l'*Anas glaucans* comme tué dans le département du Nord; il doit être retranché de cette liste; mais, par suite d'une erreur typographique, une autre espèce a été omise, le canard Chipeau (*Chaulelasmus strepera*); le chiffre de 328 reste donc le même.

Des tapisseries de haute-lice et divers morceaux de sculpture sont exposés dans les annexes.

Pour des Musées en formation l'on ne pouvait espérer mieux ; il y a même plus d'un objet qui pourrait, à son avantage, soutenir la comparaison avec tel autre des galeries les plus riches.

Nous devons en remercier les Commissions de ces deux Musées dont le zèle persévérant a su mener à bonne fin cette entreprise ; remerciements aussi à MM. Girardin, Houdoy, de la Phalecque, Gentil-Descamps, Sauvaige, Bachy, Van der Straeten, Biocreux, Bernard, Marcotte, Gaudet, etc. ; dont les dons ont contribué à enrichir les différentes vitrines. Espérons que leurs louables exemples trouveront des imitateurs.

Un visiteur des nouveaux Musées.

BIBLIOGRAPHIE.

LES CHANTS DU SOIR

Poésies par Charles Manso⁽¹⁾

Le recueil publié tout récemment par M. Ch. Manso se compose d'une cinquantaine de petites pièces, de rythmes très-variés, d'une facture aisée et élégante, et dont la lecture est vraiment agréable. L'auteur les a divisées en trois groupes : *A travers Champs*, où la description domine ; *les Sentiers du Cœur*, pour la note sentimentale, gaie ou triste ; et *les Chants du Soir*, où percent les sentiments philosophiques, voire même politiques du poète ; je ne serais pas surpris que M. Ch. Manso eût rimé avec le plus de soin et préférât cette dernière partie, puisque c'est elle qui donne son nom à tout le volume. Elle contient en effet plusieurs pièces touchantes : *La Veillée de la Veuve*, *l'Or-*

(1) Lille, imprimerie Danel ; 156 p., 2 fr.

phelin et l'Ange de la Nuit (couronnée par la Société impériale d'Agriculture, Sciences et Arts de Valenciennes, en 1868), et des strophes humoristiques : *Muse, faisons-nous Epiciers*, d'une allure dégagée et d'un entrain presque..... irrésistible. Mais pour nous, nous aimons mieux les petits poèmes descriptifs, le *Paysage* dédié à M. G. B. ;

.....Tu peux, quand l'aurore t'éveille
A ta fenêtre t'accouder, ^
Et, rêveur, au loin regarder
Trembler l'or des épis dans la plaine vermeille...
Tu découvres, à l'horizon,
Lille qui se réveille et dont chaque toit fume...

Peut-être ce paysage, où respire le goût de la campagne, n'est-il pas assez flamand, assez lillois : les environs de notre grande cité industrielle ont aussi leur caractère propre et leur poésie, si peu pittoresques qu'ils soient. Nous aimons plus encore la pièce intitulée : *Aube et Crépuscule*, dédiée à M. Desrousseaux :

La grand'mère et l'enfant, en se donnant la main,
Suivent à petits pas un verdoyant chemin ;
L'enfant gazouille et rit, l'aïeule pense et rêve ;
L'un commence ici-has l'œuvre que l'autre achève.
Emu, j'ai bien souvent suivi d'un œil pensif
Cette aïeule courbée et cet enfant naif...
...Je regarde passer ces deux points de la vie,
L'un me rend soucieux, l'autre me fait envie ;
Pour entendre leurs voix, je chemine près d'eux ;
Ils marchent à pas lents et chancellent tous deux,
L'un au pied du berceau, l'autre au seuil de la tombe,
L'enfant, aube qui naît, l'aïeule, jour qui tombe.

C'est bien délicatement dit ! Et l'on voit que M. Ch. Manso, lorsqu'il décrit, ne s'attarde pas à représenter longuement les objets du monde physique ; mais s'applique plutôt à trouver, par un contraste touchant, par une antithèse attendrissante, le chemin de notre cœur.

Nous lui reprocherons d'avoir cédé, cà et là, aux tentations du réalisme, le *Pendu dans la Forêt*, *Don Pedro*. Sa muse ne nous paraît pas faite pour peindre ou raconter des horreurs. Lui-même ne dit-il pas d'elle :

Ma muse ne hait pas les fêtes
Ni les refrains du cabaret,
Mais elle aime mieux des fauvettes
Le chant, au fond de la forêt!

Qu'au milieu « des brocs et des pipes, elle mêle sa voix aux chansons » passe encore ; cela est d'une bonne flamande ; mais qu'elle ne hante point les bouges des vieilles sibylles ; qu'elle ne contemple pas les cadavres déchiquetés par les corbeaux !

M. Ch. Manso termine son volume par une sorte de remerciement au lecteur. Remerciement ? Est-ce bien le mot ?

Et nous, en niais que nous sommes,
Nous rêvassons le nez en l'air,
Et nous rimons... c'est du délire
Car notre seul espoir, ma foi,
Est de rencontrer pour nous lire
Un autre niais... comme toi.

M. Manso nous semblerait injuste pour lui-même et peu gracieux pour nous si nous ne savions que les poètes ont des façons de parler à eux particulières, et s'il n'était admis de tout temps que faire des vers ou les lire est une folie à laquelle ne croient ni le lecteur, ni surtout l'auteur.

X.

HISTOIRE ET SCIENCES LOCALES.

LISTE DES MAMMIFÈRES TERRESTRES DU DÉPARTEMENT DU NORD.

Il y a trois ans M. de Norguet a publié dans les mémoires de la Société impériale des Sciences, de l'Agriculture et des Arts de Lille un catalogue raisonné des Mammifères du

Département. C'est de cette publication que nous extrayons la liste suivante. Pour la comparaison avec les pays voisins nous avons recours à *la Faune belge* de M. de Lelys-Lonchamps et aux *Animaux vertèbres de l'arrondissement d'Abbeville* de M. Marcotte. Il est regrettable que l'on ne possède pas de liste des animaux vivants dans les départements du Pas-de-Calais, des Ardennes et de l'Aisne. Pour remplacer ce catalogue en ce qui concerne l'Ardenne nous consacrons une colonne au Grand-Duché de Luxembourg d'après la liste dressée par M. Alphonse de la Fontaine.

ORDRE DES CHEIROPTÈRES		Nord	Somme	Belgique	Gr.-D. de Luxem.
Famille des VESPERTILLIONS (<i>Chauve Souris</i>)					
Vespertilio..	murinus.....	1 c. (*)	1 t. c.	1 c...	1 c...
"	mystacinus..	2 p. c.	2 r...	2 c...	2 ?...
"	Daubantonii..	3 r...	5 r...	3 r...
"	pipistrellus..	4 t. c.	4 t. c.	4 t. c.	3 t. c.
"	emarginatus..	5 r...	5 r...	5 p. c.	4 t. r.
"	Natererii....	6 t. r.	6 r...	6 r...	5 r...
"	serotinus....	7 r...	7 r...	7 p. c.	6 r...
"	noctula	8 c...	8 c...	8 c...	7 c...
"	dasycnemus..	9 r...
"	Bechstenii...	9 r...	10 ?...	8 ?...
Plecotus....	barbastellus..	10 r...	11 t. r.	9 r...
"	auritus....	<i>Oreillard</i>	9 c...	11 c...	10 t. c.
Rhinolophus	unihastatus..	<i>Gr. fer à cheval</i>	10 c...	12 p. c.	13 p. c.
"	hippocrepis..	<i>Petit fer à cheval</i>	13 r...	14 r...

ORDRE DES CARNASSIERS

Sous-ordre des Carnivores

Famille des **CHATS**

Felis.....	cattus ferus	<i>Chat sauvage</i>	11 r...	14 r...	15 r...	13 r...
------------	--------------	--------------------------	---------	---------	---------	---------

Famille des **CHIENS**

Canis.....	lupus.....	<i>Loup</i>	12 r...	15 r...	16 c...	14 c...
Vulpes.....	vulgaris....	<i>Renard</i>	13 p. c.	16 c...	17 c...	15 c...

(*) Le chiffre placé dans ces colonnes indique la présence de l'animal et l'ordre que nous lui attribuons dans ces listes locales; c. commun, p. c. peu commun, t. c. très-commun, r. rare, t. r. très-rare.

Famille des BELETTES			Nord	Somme	Belgique	Luxemb
Putorius....	vulgaris...	<i>Belette</i>	14 c...	17 c...	18 c...	16 c...
"	fetidus...	<i>Putois (Fussiaux)</i>	15 c...	18 c...	19 c...	17 t.c.
"	herminea..	<i>Hermine</i>	16 p.c.	19 c...	20 p.c.	18 ...
Mussela....	foina.....	<i>Fouine</i>	17 c...	20 c...	21 t.c.	19 t.c.
"	martes....	<i>Marte</i>	21 r...	22 p.c.	20 c...
Famille des LOUTRES						
Lutra.....	vulgaris....	<i>Loutre</i>	18 p.c.	22 p.c.	25 c...	21 p.c.
Famille des BLAIREAUX						
Meles.....	taxus.....	<i>Blaireau</i>	19 r...	23 p.c.	24 p.c.	22 ...
Sous-ordre des <i>Insectivores</i>						
Famille des HÉRISSEONS						
Erinaceus...	europeus..	<i>Hérisson</i>	20 c...	24 c...	25 c...	25 p.c.
Famille des TAUPES						
Talpa.....	europea...	<i>Taupe</i>	21 t.c.	25 t.c.	26 t.c.	24 t.c.
Famille des MUSARAIGNES						
Sorex.....	araneus....	<i>Musaraigne</i>	22 t.c.	26 t.c.	27 t.c.	25 t.c.
"	leucodon...	23 r...	27 r...	28 t.r.	26 t.r.
"	tetragonurus	24 c...	28 c...	29 c...	27 t.c.
"	foadiens....	<i>Musaraigne d'eau</i>	25 p.c.	29 p.c.	30 p.c.	28 p.c.
"	ciliatus....	<i>Mus. porte-rame</i>	26 p.c.	30 p.c.	31 p.c.	29 p.c.
"	pygmaeus...	32 t.r.	30?..
ORDRE DES RONGEURS						
Famille des RATS						
Mus.....	decumanus.	<i>Surmulot</i>	27 t.c.	31 t.c.	33 t.c.	31 t.c.
"	rattus.....	<i>Rat noir</i>	28 c...	32 c...	34 c...	32 r...
"	musculus..	<i>Souris</i>	29 t.c.	33 t.c.	35 t.c.	33 t.c.
"	sylvaticus..	<i>Mulot</i>	30 t.c.	34 t.c.	36 t.c.	34 ...
"	minutus...	<i>Rat nain</i>	31 c...	35 c...	37 c...	35 p.c.
"	tectorum...	36 t.r.
Arvicola....	arvalis....	<i>Rat des champs</i> .	32 c...	37 c...	38 c...	36 t.c.
"	agrestis...	38 p.c.	39 p.c.	37?..
"	subterraneus	33 c...	39 p.c.	40 c...	38 c...
"	terrestris...	39 ...
"	rubidus...	34 c...	40 c...	41 c...	40 r...
"	amphibius..	<i>Rat d'eau</i>	35 c...	41 c...	42 c...	41 c...
Circetus....	frumentarius	<i>Hamster</i>	43 r...
Famille des LOIRS						
Myoxus....	nitela.....	<i>Lerot</i>	36 c...	42 c...	44 c...	42 ...
"	avellanarius	<i>Muscardin</i>	37 r...	45 p.c.	45 p.c.	43 ...
"	glis.....	<i>Loir</i>	44 r...
Famille des ECUREUILS						
Sciurus....	vulgaris....	<i>Ecureuil</i>	38 c...	44 p.c.	46 p.c.	45 ...
Famille des LAPINS						
Lepus.....	timidus..	<i>Lievre</i>	39 c...	45 t.c.	47 t.c.	46 ...
"	cuniculus..	<i>Lapin</i>	40 t.c.	46 t.c.	48 t.c.	47 ...

ORDRE DES ONGULÉS

Sous-ordre des Arcyodactyles

			Nord	Somme	Belgique	Luxemb.
	Famille des COCHONS					
Sus ..	scrofa...	Sauvage	41 t.r.	47 r...	49 p.c.	48 ...
	Famille des CERFS					
Cervus...	capreolus...	Chevreuil.	42 t.r.	48 r. .	80 p.c.	49 e...
	elaphus	Cerf.....	43 t.r.	49 r...	51 r...	50 r...

J. G.

CHRONIQUE.

Nos lecteurs apprendront certainement avec plaisir que M. Desplanque, mon collaborateur, vient d'être nommé membre de la Société des *Monumenta Germanicæ mediæ ævi*. Cette association scientifique, l'une des plus considérables de l'Allemagne du nord, a à sa tête l'illustre Pertz, archiviste général du royaume de Prusse. Elle se compose de trente sociétaires, dont quatre appartiennent actuellement à la France.

J. G.

Météorologie. Mois de Juin 1869. — Juin a été froid et sec; le vent dominant a été celui du N soufflant avec force. La température moyenne de ce mois, déduite d'une série de 18 années d'observations, étant de 15.^o 95, la moyenne de juin 1869 n'a été que de 13.^o 46, différence en moins 2.^o 9. La moyenne des températures minima a été de 9.^o 09, celle des maxima 17.^o 83; les extrêmes ont été de 5.^o 5 le 1.^{er} et 30.^o 3 le 7.

La tension de la vapeur d'eau atmosphérique qui en moyenne générale est de 10 mill. 26 n'a été pour juin 1869 que de 8 mill. 27 et l'humidité relative qui est ordinairement de 69, 85 % n'a été que de 66 %.

Cette sécheresse de l'air aurait dû déterminer une grande évaporation de l'eau, mais la chaleur étant une des principales causes de cet effet météorique, l'épaisseur de la couche d'eau évaporée qui en moyenne est de 128 mill. 52 a été réduite, pour ce mois, à 111 mill. 17.

L'épaisseur de la couche d'eau pluviale recueillie en moyenne pendant le mois de juin est de 63 mill. 06, cette année elle n'a été que de 35 mill. 71.

Une aussi faible humidité de l'air occupant les régions des nuages devait naturellement augmenter sa densité et exercer sur la colonne barométrique une plus grande pression; c'est en effet ce qui fut observé, car la hauteur moyenne du baromètre à 0.^o et à 22 m. 5 au-dessus du niveau de la mer étant de 759 mill. 75, elle a été en juin 1869 de 762 mill. 33 oscillant entre les extrêmes 748 mill. le 14 et 770 mill. 22 le 7.

La faible quantité d'eau pluviale et la sécheresse des couches d'air en contact avec le sol n'ont pas été préjudiciables à la végétation parce qu'il y a eu de fréquentes rosées (24) suivies de brouillards nombreux (30) qui se prolongeaient souvent une partie de la journée.

Il y eut 8 jours où le ciel fut complètement couvert de nuages pendant 24 heures, une nébulosité moyenne fut observée 21 j., un seul jour la sérénité fut complète. V. MEUREIX.

Géologie. *Tranchée du chemin de fer de Tournai à Blaton.* — Pour l'établissement de cette nouvelle voie on a ouvert aux portes de Tournai une tranchée dans les marnes crayeuses analogues à celles qui sont exploitées à Cysoing. On y trouve en abondance et avec une taille relativement assez grande, la *Terebratulina gracilis* fossile caractéristique de ce niveau. C'est une rectification à faire à la carte géologique de la Belgique. Elle présente en ce point une ligne jaune indicatrice de la craie blanche ou *système sénonien*. Or les marnes à *Terebratulina gracilis* appartiennent à ce que l'illustre auteur de la carte a appelé *système nervien*.

Le Gérant : E. CASTIAUX.

Lille, imp. Blocquel-Castiaux, grande place, 13.

N.° 8. — Août 1869.

TRAVAUX DES SOCIÉTÉS.

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE PICARDIE

Mémoires, 3.° série, t. II

La Société des Antiquaires de Picardie compte 33 ans d'existence. Elle fut fondée en 1836 comme Société Archéologique du département de la Somme. En 1839 elle fut autorisée et prit le nom qu'elle porte actuellement.

Elle a déjà publié 29 volumes de mémoires, 22 dans le format in-8.° et 7 dans le format in-4.°, ceux-ci sont réservés à des ouvrages spéciaux de grande étendue. Elle fait paraître en outre, par fascicules, un Bulletin qui forme un volume tous les trois ans. 9 volumes en ont paru.

Au 1.°r janvier 1869 la Société comprenait 24 membres titulaires résidants :

MM. BAZOT [1837], notaire ; *Président et Trésorier.*

HESSE [1865], memb. du Conseil gén.; *Vice-Président.*

GARNIER * [1838], conservateur de la bibliothèque communale ; *Secrétaire perpétuel.*

REMBAULT, ancien négociant, *Secrétaire annuel.*

DUFOUR * [1837], membre du Conseil général.

L'abbé DUVAL [1843], vicaire général.

L'abbé JOURDAIN [1843], chanoine.

DE FORCEVILLE [1845], statuaire amateur.

ANTOINE * [1849], architecte.

HECQUET DE ROQUEMONT * [1849], conseiller à la cour.

LE TELLIER * [1852], professeur à l'école de dessin.

DE POUQUES D'HERBINGHEM * [1853], cons. à la cour.

VION [1853], chef d'institution.

L'abbé CORBLET * [1854], historiographe du diocèse.

DUTILLEUX [1855], chef de division à la préfecture.

DUSEVEL [1855], inspecteur des monuments historiques.

DARCY [1856], directeur des prisons.

CRAUK [1857], professeur de dessin au Lycée.

SALMON [1857], agriculteur.

HERBAULT [1860], architecte.

DUVETTE [1863], banquier.

POUY [1865], commissaire priseur.

LELEU [1865], professeur d'Histoire au lycée.

L'abbé HENOCQUE [1865], doyen du Chapitre.

La Société des Antiquaires de Picardie remplit avec zèle la mission qu'elle s'est donnée : faire connaître tous les faits qui peuvent intéresser l'histoire de la province. Les travaux qu'elle publie dans son xxii.^e volume s'étendent des temps anti-historiques jusqu'aux temps modernes. Nous commencerons par les plus anciens en suivant l'ordre chronologique.

Notice sur une découverte d'objets celtiques faite à Caix, canton de Rosière (Somme), en 1865, par M. Garnier. — Ces objets sont en bronze : il y a une épingle, des soies d'épées, une pioche, des haches. Celles-ci appartiennent au type des haches à ailerons. Elles étaient fixées dans une direction parallèle au manche et non point perpendiculairement comme les haches modernes ; de plus le manche était fourchu, disposé de manière à recevoir la hache entre les deux branches de la fourche. Des oreilles recourbées de chaque côté formaient une sorte de double douille incomplète autour de chaque branche. Un petit anneau fixé sur la hache permettait de la pendre à la ceinture. Cette forme de hache est très-commune, on la trouve abondamment dans les cités lacustres de la Suisse.

Cimetière mérovingien de Noroy, rapport de M. Bazot (1). Les découvertes de cimetières mérovingiens se multiplient dans nos contrées. La Société des Sciences de Lille dans sa dernière séance publique a couronné les fouilles faites à Ferrière-la-Grande dans un cimetière de cette époque par

(1) Pages 1 à 15.

M. Dombret et elle se propose d'en publier les résultats. En 1864, M. Limelette décrivait le cimetière de Spontin, près Namur. La même année le soc de la charrue faisait connaître, près du chemin de Noroy, à Maimbeville, l'emplacement d'un ancien cimetière que la Société des Antiquaires de Picardie explora à ses frais.

Bien que le nombre de tombes ne soit pas indiqué par le rapporteur, il a dû être considérable eu égard à la quantité d'objets trouvés. Parmi eux on remarque trois boucles de ceinturon assez ouvragées dont l'une montre un griffon ailé buvant dans un verre à pied. Des anneaux, des colliers, des bagues ornées de verroteries, des armes et autres objets bien connus à l'usage des nations germaniques.

Des planches bien faites et coloriées représentent plusieurs de ces objets si intéressants pour l'histoire de l'art et pour celle de l'humanité; il est à regretter qu'on n'en ait pas fait figurer un plus grand nombre.

Le rapport semble indiquer que la Société a éprouvé quelque découragement en ne trouvant aucune indication qui permit de fixer d'une manière précise l'époque de ce cimetière. On y a bien rencontré quelques monnaies : une à l'effigie de Posthume, l'un des 30 tyrans; une autre gauloise, et de petites pièces que l'on croit provenir des Francs. En l'absence de tous documents, la supposition la plus probable fait remonter les sépultures au iv.^e siècle de notre ère. Elles proviennent probablement des Germains que Constance Chlore emmena captifs en Gaule après une expédition au-delà du Rhin contre les tribus qui avaient soutenu la révolte de Carausius.

Cette circonstance expliquerait l'état peu fortuné des morts, attesté par le petit nombre de cercueils de pierre et l'absence d'ornements de luxe. Les morts de Noroy étaient payens; les croix plus ou moins bien figurées sur deux bagues

sont des dessins d'ornementation en usage depuis longtemps chez les Celtes. Au pied du squelette on a presque toujours trouvé un vase destiné à contenir l'eau lustrale. Beaucoup de ces vases portent des impressions singulières propres à l'époque, dans lesquelles on a cherché pendant quelque temps des caractères d'une langue inconnue.

La Féodalité en Picardie, fragment d'un cartulaire de Philippe-Auguste, par M. Tailliar, membre correspondant. — Le savant président honoraire de la cour de Douai publie le texte et la traduction d'une portion de cartulaire commencé par ordre de Philippe-Auguste et énumérant tous les fiefs qui à cette époque relevaient du roi. Ce fragment ne contient que ce qui concerne les anciens comtés du Vermandois et de Valois.

L'auteur fait précéder cette traduction d'une introduction historique sur le comté de Vermandois et d'un exposé de droit féodal.

Le comté de Vermandois fut constitué à l'état de fief en 818 par Louis-le-Débonnaire en faveur de son petit-neveu Pepin, fils de l'infortuné Bernard, roi d'Italie et arrière-petit-fils de Charlemagne. Le petit-fils de Pepin, Hérbert II, prit une part active aux luttes des ducs de France contre la royauté, luttes qui devaient finir par substituer la dynastie capétienne à la dynastie carlovingienne.

En 1077, lorsque déjà depuis 90 ans Hugues Capet avait ceint la couronne, le dernier descendant masculin d'Hérbert II et du grand empereur d'Occident était déshérité par le Conseil des barons comme étant de *petit entendement et sans gouvernement*.

Le comté de Vermandois passa à sa sœur Adèle, épouse de Hugues de France, frère de Philippe I.^{er}. Le petit-fils de Hugues étant mort jeune et sans enfant, le Vermandois échut à sa sœur aînée, femme de Philippe d'Alsace, comte

de Flandrè , puis à sa sœur cadette , Eléonore , qui le céda au roi de France , Philippe-Auguste.

Ce prince fit du Vermandois un bailliage royal comprenant les seigneuries ou châtellenies de Saint-Quentin , Péronne , Crépy en Valois , Chauny , Ribemont , La Ferté-Milon , Nesle et Montdidier.

La seconde partie de l'important mémoire de M. Taillar est consacrée , avons-nous dit , à un exposé du système féodal fait avec la clarté et la précision qu'on était en droit d'attendre d'un auteur aussi compétent.

La féodalité s'organisa d'elle-même pour résister au désordre social et aux invasions des Normands. Elle prit pour base la terre. « Les domaines, selon leur importance et leur destination , sont classés dans des catégories différentes et forment une hiérarchie qui règle en même temps la condition de leur possesseur. »

La propriété foncière à tous ses degrés constitue le fief. On reçoit en fief la parcelle de terre , le bois , la vigne , la maison , le four , le moulin , le cours d'eau , l'étang , etc. Bien d'autres choses encore sont assimilées à la propriété foncière ; ainsi on tient en fief certaines fonctions telles que celles de *chatelain* , ou commandant militaire d'une forteresse ; d'*avoué* , défenseur temporel d'un établissement religieux ; de *mayeur* , etc. On considère comme fief la *poesté* ou pouvoir exercé dans une localité ; la justice avec ses produits ; le *péage* ou droit de passage sur un chemin , un pont , un bac ; le *vinage* ou droit perçu sur les vendanges ; le *forage* , droit de vente et de consommation sur les liquides ; des droits sur le mariage et la mort de certaines personnes et toutes les autres contributions ou redevances qu'elles soient en argent ou en nature. Les seigneuries dépendent les unes des autres. L'hommage que chaque vassal

doit à son suzerain constitue pour celui-ci un fief qu'il reconnaît tenir du roi ou du comte.

Les vassaux sont astreints à divers services parmi lesquels figurent au premier rang : l'*ost* et la *chevauchée*, c'est-à-dire l'obligation de servir soi-même, soit à pied soit à cheval, ou de fournir un nombre déterminé d'hommes de guerre. Ils sont encore tenus à siéger à la cour et au plaïd, à garder le château du seigneur et quelquefois à y venir résider pendant un temps déterminé (*lige estage*).

Comme exemple de ces rapports multiples du vassal à son suzerain, nous citerons d'après le cartulaire un des fiefs du bailliage de Vermandois, châtellenie de Saint-Quentin.

« Renaud Prevot, homme lige, tient sa maison de Saint-Quentin et c sols dans la vicomté et dans la boucherie xxvi livres et l'estalage des souliers et les gâteaux de la quintaine et un four et x sols aux jardins et deux autres sols, trois pains de chaque boulanger, le mariage de la femme de Girard de Guise, les forages de deux maisons, les menus rendages dans les poestés et les citations et l'avoine; et de chaque voiture du marché où le pain est vendu iii pains; des chapons avec deniers, les échevinages des poestés et environ x muiées de terre à Seroucourt et les gâteaux à Vaux, ii sestiers de vin, ii chapons et les hommages de ceux qui suivent (suit une liste de 21 noms).

Il doit l'*ost* et la *chevauchée* et doit garder les prisons et les otages des duels. »

Deux verrières de la cathédrale d'Amiens, par MM. Duval et Jourdain.— Les vitraux de couleur de nos anciennes cathédrales sont des sources inépuisables de renseignements sur l'art, les costumes, les mœurs et les idées du moyen-âge. Il en est bien peu où nous ne trouvions quelque idée ingénieuse qui souvent nous fait sourire par sa naïveté. Aussi l'une des verrières décrites représente les deux histoires de

saint Jean-Baptiste et de saint Georges, se terminant toutes deux par un groupe d'anges qui encensent les corps des deux saints martyrs. Mais l'histoire de saint Jean-Baptiste ne finit pas avec sa mort. La tête du Saint est portée à Salomé qui la présente à sa mère. On voit Hérodiade assise à la table du festin à côté d'Hérode recevant avec satisfaction ce sanglant hommage. Si l'artiste avait représenté les anges encensant la tête du Précurseur, on aurait pu croire que cet honneur s'adressait à Hérode et à sa compagne; il a préféré intervertir l'ordre historique et terminer par la scène de la décollation. C'est au-dessus d'elle que les anges balancent leurs encensoirs.

L'autre verrière représente la vie de la Sainte-Vierge et l'histoire de saint Edmond et de saint Edouard, rois d'Angleterre. Les auteurs penchent pour attribuer le don de cette verrière à un prince de la maison de Coucy dont le blason se trouve dans la rosace qui surmonte les gêmeaux de la fenêtre. Le sujet en aurait été inspiré par cette circonstance qu'un Coucy, Engerrand III, accompagna en Angleterre Louis de France, depuis Louis VIII, élu par les barons qui avaient déposé Jean-sans-Terre.

Les tombeaux de la cathédrale d'Amiens — Monument de Pierre Burry, par M. Garnier (1). — Le savant auteur commence dans cet article la description, au point de vue de l'art, des monuments funéraires de la cathédrale d'Amiens. Il en profite pour faire connaître les personnages à qui ces tombeaux ont été élevés.

Il débute par le monument de Pierre Burry adossé contre le pilier à gauche en entrant sous l'horloge. « Ce n'est pas un chef-d'œuvre, dit-il, mais il a un mérite d'agencement et d'exécution que l'on ne saurait méconnaître. • Nous ne

(1) Pages 75 à 117.

suivrons pas l'auteur dans sa description , préférant nous rattacher à l'homme en l'honneur de qui le monument fut érigé et qui tient à notre pays par plusieurs côtés.

Pierre Burry naquit à Bruges en 1430. Son père originaire de Noyon avait fuit sa patrie désolée par la guerre. Il fut élevé à Arras par son oncle maternel, chanoine de la cathédrale de cette ville. Il fit ses études à Saint-Omer, puis alla à l'Université de Paris où il obtint le titre de maître ès-arts.

Ses études achevées, il revint s'établir à Douai comme professeur. Puis il voyagea en Italie où il resta 7 ans, vivant du produit des copies qu'il faisait et des leçons qu'il donnait à de jeunes enfants. En 1482, il fut pourvu d'un canonicat à Amiens par l'évêque de cette ville, son ancien élève. Toute sa vie il cultiva les belles-lettres ; il laissa des épîtres, des discours et des poésies latines. On n'a que ses dernières : quoique insignifiantes par leur sujet et souvent prétentieuses, elles sont écrites facilement et avec une certaine verve ; on y voit toujours « une érudition abondante, un jugement sûr, une piété solide. »

L'Abbaye du Gard, par M. l'abbé Delgove (1). — Le 21 mars 1098, vingt religieux du monastère de Molesme (Côte-d'Or) s'établissaient à Cîteaux. En 1115, saint Bernard sortant de Cîteaux avec quelques compagnons allait fonder la colonie de Clairvaux. C'est de ces deux abbayes illustres que descendait celle du Gard, qui prit naissance en 1138 sur les bords de la Somme, à 2 kilomètres de Picquigny et à 3 lieues et demie d'Amiens.

La vie monastique est une face trop importante de la Société du moyen-âge pour que le passé d'une de ces grandes abbayes n'intéresse vivement les hommes qui s'occupent de l'histoire du pays. M. Delgove nous fait connaître

(1) Page 117 à 317.

en détail les vicissitudes de l'abbaye de Gard. Nous la voyons s'enrichir des dons qui lui affluent de toutes parts dès son début, puis être ruinée au xvi^e siècle par les ravages de la guerre; nous assistons au meurtre du dernier abbé titulaire, Jean Boulet (1516), à l'installation des abbés commendataires qui vivaient à la cour (Mazarin fut l'un d'eux), touchant les revenus et laissant les moines dans la pauvreté. Enfin vient la Révolution, la vente de l'abbaye et sa démolition partielle.

Plan de la ville de Roye, par M. Ch. Gomart, membre titulaire non-résidant. — Ce plan a été trouvé dans la topographie de la France. Il ne montrait que le périmètre des murailles, M. Gomart y a ajouté l'emplacement de quelques monuments anciens.

Inventaire des sceaux offerts à la Société des Antiquaires de Picardie par M. Célestin Ratel, dressé par M. A. Dutilleux. — Ne peut s'analyser.

Origines Royennes de l'Institut des Filles de la Croix d'après des documents inédits, par M. l'abbé Corblet (*). — « Il existe en France un grand nombre de couvents du nom de Filles de la Croix qui se consacrent avec succès à l'enseignement de la jeunesse. Beaucoup d'entre eux doivent leur origine à la communauté qui fut fondée à Roye en 1625. » L'auteur trace un tableau très-intéressant des circonstances qui ont amené la fondation de cette communauté, des persécutions qu'elle eut à subir presque dès sa naissance, des luttes intestines qui la déchirèrent et qui amenèrent la rupture de la maison de Roye avec celle de Paris. Il réhabilite la mémoire de Pierre Guérin, curé de Saint-Georges-lès-Roye, fondateur de l'Institut, persécuté par Richelieu comme chef des illuminés, et qui cependant loin d'être hérétique fut « l'un des prêtres les plus éminents du xvii.^e siècle par sa doctrine et sa piété. » J. G.

(*) Page 317 à 373.

SOCIÉTÉ DUNKERQUOISE

Travaux courants.

Dans sa séance du 6 juin dernier, la Société Dunkerquoise a entendu lecture d'un travail de M. Louis Cousin, son président, intitulé : *Excursions et fouilles archéologiques faites en 1868 dans l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer.*

M. Cousin, l'un des membres distingués de la Société française d'archéologie, qui lui a conféré le titre d'inspecteur divisionnaire, fait chaque année de nouvelles trouvailles dans l'arrondissement de Boulogne, si digne du reste d'arrêter l'attention d'un savant investigateur du passé. Non moins heureux en 1868 que les années précédentes, il a découvert de nombreux objets qui concernent l'âge de pierre, les époques gauloise et romaine, ainsi que le moyen-âge. Dans l'impossibilité où nous sommes d'indiquer tous les résultats obtenus, nous nous bornerons à citer les suivants :

Découverte d'une grotte et de plusieurs chambres dans l'une des grandes carrières de Ferques.

Découverte de nombreuses fosses sur le mont de Coupe, commune d'Audembert, fosses qui, selon toute apparence, ont servi au campement d'un détachement gaulois.

Découverte d'objets de l'époque romaine et deux mottes à Mark, canton de Calais. A ce sujet, M. Cousin cherche la solution d'un problème historique, c'est-à-dire l'emplacement de la station romaine sur laquelle on lit dans la notice de l'empire : « *Equites Dalmatæ, Marcis in littore saxonico,* » et il produit en faveur de Marck de sérieux arguments.

Enfin aux Attaques, sur l'emplacement de l'ancien monastère de la Capelle, ruiné par les Anglais en 1346, ont

été trouvés des carreaux émaillés dont l'un figure une comtesse, trois chapiteaux de colonne du XIII.^e siècle et des pierres tombales représentant des abbés avec leur crosse.

Nous aurons occasion de revenir bientôt sur cette dernière découverte.

A. D.

ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE

Classe des Sciences

Nous sommes en retard avec l'académie de Belgique. Parmi les communications faites à la classe des sciences signalons d'abord avec M. Quetelet la prochaine session du congrès international de statistique; il s'ouvrira à La Haye au commencement de septembre. M. le major Navez a présenté un *nouveau système de chronométrie électro-balistique*, permettant de mesurer à l'aide de l'électricité la vitesse des projectiles. M. Henry dans *ses recherches sur l'isomérisation dans la série salicylique* a cherché à compléter cette série de composés chimiques. Une pensée analogue l'a guidé dans des *Recherches sur les dérivés éthers des acides et des alcools polyatomiques*. Plusieurs membres ont communiqué leurs observations météorologiques sur *les orages de 1868 et de 1869*. M. Quetelet a rendu compte des *aurores boréales* des 15 avril et 13 mai, ainsi que de l'apparition d'un *bolide* à Bruxelles, le 31 mai. M. Dupont a présenté à la classe *deux batons de commandants découverts dans la grotte de Goget* (province de Namur). Dans l'espérance de pouvoir prochainement donner une idée d'ensemble sur les résultats qu'ont fournis à ce savant l'exploration des cavernes de la Belgique, nous préférons aujourd'hui résumer les découvertes de science locale signalées à l'Académie de Belgique dans les quatre derniers mois.

Les Baleinoptères du nord de l'Atlantique, par M. Van Beneden. — Les Baleinoptères ou Rorquals diffèrent des

véritables baleines par leurs fanons plus courts, par la présence de plis sous la gorge et sous le ventre; elles ont peu de lard et beaucoup de souplesse. Aussi évitait-on de la poursuivre, avant que la Baleine franche aujourd'hui réfugiée dans les glaces du Pôle ne fut devenue si rare et si difficile à atteindre.

On comprend combien il est difficile d'étudier et de comparer ces gigantesques habitants des mers. On ne peut guère juger de leurs caractères anatomiques que par les rares individus qui de temps à autre échouent sur nos côtes. Dans ces dernières années, feu Eschricht, professeur à Copenhague, mettant à profit des relations que sa nation entretient avec l'Islande et le Groënland fit faire de grands progrès à la zoologie des cétacés.

M. Van Beneden fut amené à s'occuper de ce groupe d'animaux par l'étude des nombreux ossements qu'ils ont laissés dans les sables d'Anvers.

En attendant l'Histoire naturelle des cétacés vivants et fossiles qu'il prépare de concert avec M. Gervais, professeur d'anatomie comparée au Muséum de Paris, il communique à l'académie de Belgique les résultats de ses recherches sur les baleinoptères.

Il en admet quatre espèces vivant dans l'océan atlantique boréal, deux de grande taille et deux de petite taille.

1.° *Balænoptera rostrata* (8 à 10 mètres de longueur);

2.° *Balænoptera borealis* (10 à 12 m.);

3.° *Balænoptera musculus* (22 à 26 m.);

4.° *Balænoptera Sibbaldii* (22 à 26 m.).

Une carte jointe au travail montre les points où on a rencontré ces diverses espèces.

Une seule *B. musculus* a été trouvée dans la Méditerranée. C'est aussi la seule qui ait échoué dans le détroit du Pas-de-Calais. La *B. rostrata* a été prise sur les rivages de la Man-

che et de la Mer du Nord. Quant aux deux autres espèces elles n'ont pas encore été poussées sur nos côtes.

Le tableau suivant indique les époques où ont été capturées sur nos plages les deux premières :

1812 Emb. Somme	— <i>B. musculus</i>	— musée de Boulogne.
1817 Ostende	<i>id.</i>	
1829 Emb. Somme	<i>id.</i>	
1838 Ostende	— <i>B. rostrata</i>	— musée de Gand.
1842 Pas-de-Calais	— <i>B. musculus</i>	
1857 Boulogne	<i>id.</i>	
1865 Emb. l'Escaut	— <i>B. rostrata</i>	
1869 Emb. l'Escaut	— <i>B. musculus</i> ⁽¹⁾	— musée de Bruxelles.

A la liste précédente il faut ajouter une *Balænoptera rostrata* qui a échoué à Montreuil-sur-Mer en 184.. Son squelette est conservé au musée de Lille et figure au catalogue sous le N.º 316 et sous le nom de Joubarte. Au lieu d'avoir 24 mètres de long, comme le porte le catalogue, il n'a que 7 mètres.

Un Palæodaphus nouveau du terrain dévonien, par M. Van Beneden. — MM. Van Beneden et de Koninck ont créé le nom de Palæodaphus pour un poisson trouvé dans le calcaire carbonifère. Il appartient à la famille des Gestraciontes voisine de celle des Squales ou Requins. Ses mâchoires au lieu d'être armées de rangées de dents pointues comme dans le requin, portent 8 collines osseuses, longitudinales, sur lesquelles se trouvent de petites tubérosités mousses faisant office de dents. Le nouveau *Palæodaphus* possède 10 collines et les tubérosités dentaires sont plus régulières. Il vient d'Hingeon, d'une carrière ouverte dans les bancs inférieurs

(1) Le jeudi soir 13 mai de cette année, on aperçut à l'entrée de l'Escaut, non loin de Flessingue, un énorme cétacé que l'on prit d'abord pour un corps inanimé flottant, mais qui fut bientôt reconnu pour un animal vivant, au bruit qu'il faisait à la surface. Après avoir essayé quelques coups de feu il alla échouer, pendant la nuit, sur le banc de Caloo. Il a été vendu aux enchères pour la somme de 500 fr. M. Van Beneden a fait l'acquisition du squelette.

du calcaire de la bande de Rhisnes (terrain dévonien supérieur). Ce gisement lui vaut le nom de *P. devoniensis*, le premier avait été nommé *P. insignis*.

Notice sur les débris de Cheloniens provenant des terrains tertiaires des environs de Bruxelles, par M. Preudhomme de Borre.— Les Tortues du terrain éocène de Bruxelles connues jusqu'à présent, sont : 1.^o l'*Emys Camperi*, espèce ayant vécu dans des eaux marécageuses et dont il y a actuellement en Belgique 8 exemplaires ; 2.^o le *Trionyx Bruxellienis*, tortue fluviatile dont l'exemplaire typique est aussi au musée de Bruxelles. M. de Borre y ajoute une seconde espèce fluviatile et une *Chelonia* ou Tortue marine, de grande taille.

Dans une autre séance le même erptologiste a soumis à l'Académie la *Description d'une nouvelle espèce de Caïman* et d'une *jeune Tortue* provenant tous deux du Honduras.

Ce sont aussi des animaux étrangers à l'Europe que M. le baron de Selys Longchamps fait connaître dans ses *Secondes additions au Synopsis des Caloptérygines*, famille d'insectes de l'ordre des névroptères.

Roches usées avec cannelures de la vallée de la Grande-Geete, par M. Malaise. — M. Malaise commence par rappeler qu'il y a un an M. Van Horen signalait aux environs de Tirlemont des grès tertiaires dont les surfaces étaient polies et striées, lui-même vient de constater au sud de la Ramée des blocs de quartzite du Brabant à surface usée et striée. M. Van Horen croit que ces usures et ces cannelures étaient le résultat d'anciens glaciers. M. d'Omalius d'Halloy combattit cette manière de voir que ne partage pas non plus M. Malaise. Il se demande si la roche cannelée n'est pas un reste d'une barre diluvienne datant d'une époque où la Geete avait plus de puissance et de hauteur. « Les cailloux passant sur cette barre n'ont-ils pu, dit-il,

produire les cannelures ? et le poli des roches quarzeuses n'est-il pas dû au frottement et à l'action corrosive des eaux ? » Ces conclusions présentées avec la plus grande réserve sont très-méritoires à une époque où la mode est de retrouver partout des traces d'anciens glaciers. J. G.

Classe des Lettres.

Le 12 mai dernier la classe des lettres a tenu sa séance publique. Trois lectures ont été faites à cette occasion par MM. Borgnet, le directeur annuel, le baron Kervyn de Lettenhove et Gachard. Nous allons rendre compte des deux premières, M. Desplanque se réservant de reprendre plus tard la suite des études de M. Gachard sur *Don Juan d'Autriche*. Après la proclamation des résultats des concours, on a rendu compte des élections par lesquelles la classe répare annuellement les vides que la mort fait dans ses rangs. M. Henri Conscience le célèbre romancier flamand, a été élu titulaire. Au nombre des associés nous sommes heureux de voir figurer M. Egger, le savant helléniste de la Sorbonne.

Une page de l'histoire d'Angleterre : Les dernières années d'Edouard III, par M. le baron Kervyn de Lettenhove. — L'auteur donne de curieux détails sur la fin de ce roi, jadis tout-puissant, perdant peu à peu le fruit des victoires de Crécy et de Poitiers. Il nous le montre dans ses derniers moments en tête à tête avec sa maîtresse Alice Perrers, fille d'un tisserand, qui lui promettait une seconde jeunesse et l'entretenait encore de chasses au faucon. Mais la scène va changer : le roi a une défaillance qui fait pressentir à Alice la fin prochaine de son amant, elle se précipite alors sur le moribond et lui enlève sa bague.

On racontait à Londres qu'un moine fort instruit dans la magie avait remis cette bague à Alice Perrers en lui annon-

çant que celui qui la porterait ne pourrait jamais se dérober à son amour. Ainsi s'explique la convoitise de cette courtisane, connue sous le nom de dame au *Soleil d'or*, qui avait vu s'agenouiller devant elle les plus grands seigneurs de la cour d'Angleterre.

Sur le caractère du mouvement communal en Belgique, par M. Borgnet, président de la Classe des lettres.— « La formation des Communes et leur administration privée remontent au berceau des Sociétés. A peine quelques familles se sont-elles réunies qu'elles ont senti le besoin d'une administration intérieure et d'une police locale. Ce sont les conséquences forcées de la nature des choses. Sous des noms différents on les retrouve partout et dans tous les siècles. Les tribus des peuples antiques de la Judée, les douze villes primitives de l'Attique n'étaient autre chose que des communes, en appliquant ce nom à la dernière des divisions d'un peuple sous le rapport de son administration. » (1)

Sans reprendre la chose d'aussi loin, M. Ad. Borgnet fait entrevoir néanmoins ce que pouvait être la Commune à l'aurore des temps historiques.

Commençons par rappeler avec l'auteur qu'à l'époque où remonte l'établissement des villes modernes destinées à devenir des Communes, le principe aristocratique régnait dans toute sa force avec la féodalité qui en était la plus haute expression. « Ce principe, dit-il, a prévalu pour l'ensemble, il doit prévaloir pour les détails » et il en déduit que la Commune alors est un véritable *fief*.

Pour sujet d'étude et comme preuves à l'appui de ses allégations, M. Borgnet prend les grandes villes des trois principales provinces de la Belgique : le Brabant, la Flandre et le pays de Liège.

(1) Dalloz — Communes.

Partout, nous apprend l'auteur, la population se divise en *grands* et en *petits*, ou suivant quelques vieux historiens en *praticiens* et *plébéiens*, rappelant ainsi ceux qui, à Rome, possédaient les droits politiques ou étaient de condition servile.

D'où venaient ces *grands* ? Des descendants d'anciens conquérants ou d'anciens hommes libres parvenus à maintenir leur position à travers les épreuves de la conquête, répond M. Borgnet.

En effet la race conquérante ne fut pas toujours spoliatrice et en certains points, il y eut, entre les vainqueurs et les vaincus, des accommodements qui permirent à ceux-ci de conserver les terres qu'ils détenaient de temps immémorial.

C'est probablement ce qui eut lieu pour nos contrées. Quoiqu'il en soit, nous savons que sous la domination franque et même jusqu'après Charlemagne les municipalités étaient indépendantes et qu'elles étaient administrées par des échevins.

« Dès le x.^e siècle, dit M. Aug. Thierry ⁽¹⁾, ceux auxquels les actes publics ou privés donnent le titre de *scabini* sont de vrais échevins dans le sens moderne de ce mot ; ils ne tiennent plus rien de la réforme judiciaire à laquelle leur nom se rattache ; ils administrent en même temps qu'ils jugent et leur droit de justice, en concurrence avec la justice seigneuriale, reste comme une dernière garantie de la vieille liberté civile, comme une tradition qui de siècle en siècle remonte jusqu'au sixième. »

Pour nous rendre compte de la situation faite alors aux Communes, demandons-nous ce qu'elles devinrent sous les faibles successeurs de Charlemagne.

Les fiefs étant constitués, les comtes, investis de la ma-

(1) *Considérations sur l'Histoire de France*, ch. v, p. 296.

gistrature suprême, délèguèrent la juridiction, soit aux magistrats des municipalités existantes soit à d'autres seigneurs placés au-dessous d'eux, et de cette manière nous nous expliquons la direction communale aux mains des *grands*, d'échevins, nommés à vie « et descendants peut-être, de ceux qui avaient été jadis les propriétaires du sol où la cité est établie. »

Ce point démontré⁽¹⁾ il nous reste à voir les améliorations qu'éprouva successivement la condition des *petits*.

D'abord c'est le mouvement communal des XI.^e et XII.^e siècles.

« Après le récit émouvant d'Augustin Thierry sur la lutte soutenue par les Communes du Nord de la France, dit l'auteur, on n'a plus voulu voir que l'insurrection comme la cause de l'établissement des communes. Pour notre part, ajoute-t-il, quoique bien des circonstances restassent à éclairer, on en connaissait assez cependant pour savoir que cette théorie était en opposition directe avec nos traditions nationales et que cet établissement avait été tout pacifique, la lutte n'ayant éclaté que plus tard pour assurer le maintien des progrès obtenus. » Les Communes se consolidèrent, et avec les garanties qui lui ont été assurées par sa nouvelle position, la classe inférieure put se livrer au commerce et à l'industrie. Dans beaucoup d'endroits l'organisation des corps-et-métiers date de cette époque.

L'institution des *jurés*, qui vint ensuite, fut un nouvel avantage pour les *petits*. Quoique pris dans le patriciat, du moins au commencement, ils étaient chargés de faire contrepoids à l'aristocratie, et bientôt sous le nom de *conseillers*, qu'ils échangeaient contre leur premier titre, ils tendirent à former le Conseil municipal.

(1) La formation des Communes est complexe; nous ne pouvons pas ici entrer dans des détails que M. Borgnet lui-même ne donne pas.

Nous avons vu les *grands* seuls possesseurs de l'autorité. Peu à peu leurs rapports avec les *petits* se modifièrent ; une nouvelle catégorie d'hommes va s'établir et servir d'intermédiaires entre les deux classes extrêmes : les « *médio-cres* » formés des *grands* amoindris comme aussi des *petits* enrichis par le travail.

Le premier pas était fait.

Avec les xiii.^e et xiv.^e siècles, l'auteur nous montre les Communes dans leurs transformations successives et nous fait voir le pouvoir communal passant presque exclusivement aux mains des *petits*. Du régime aristocratique la Commune était arrivée au régime démocratique.

Avant de finir il nous reste à jalonner cette longue série de siècles que nous venons de parcourir.

A l'origine, origine relative bien entendu, nous voyons les municipes romains conservant comme un dépôt la pratique de l'administration civile pour la transmettre aux Communes du moyen-âge, lesquelles à leur tour donnent à nos rois le modèle qu'ils doivent suivre pour le gouvernement de leurs Etats.

« Pendant le xv.^e siècle, dit en terminant M. Borgnet, » siècle de la centralisation dans tous les Etats de l'Europe » occidentale, chez nous aussi, la démocratie subit les lois » du pouvoir dont elle avait été l'alliée jadis. Heureuse- » ment telle était la force de notre organisation communale » que la Commune, tout en perdant cette partie de son auto- » nomie qui en faisait un état indépendant et devenait » comme tel un obstacle insurmontable à la formation de la » nationalité, sut au moins conserver le droit de se gouver- » ner elle-même. Les citoyens continuèrent à gérer leurs in- » térêts, et malgré les calamités que nous valurent les dy- » nasties étrangères, malgré les atteintes qu'elles portèrent » à nos libertés, la vie politique se maintint... » LECOCQ.

BIBLIOGRAPHIE.

TOPOGRAPHIE SOUTERRAINE DU BASSIN HOULLER DE VALENCIENNES

par M. Emile Dormoy, ingénieur au Corps impérial des Mines⁽¹⁾

Cet ouvrage, imprimé à l'imprimerie impériale et publié par le Ministre des travaux publics, est destiné à combler une des nombreuses lacunes de la science dans notre patrie. Le charbon n'est pas disposé d'une manière irrégulière au sein de la terre ; il forme des couches ou veines intercalées à diverses hauteurs dans un ensemble de grès et de schistes que l'on nomme terrain houiller. Le mineur a grand intérêt à connaître la position exacte de ces veines, leur direction, leur inclinaison, leur profondeur, etc. La topographie souterraine réunit tous les faits de ce genre connus par les exploitations et les sondages.

M. Dormoy a commencé son livre par faire l'histoire des exploitations du charbon du département du Nord, depuis la découverte de la houille à Fresnes, le 3 février 1820, par Desandrouin, jusqu'en 1862. Dans cet exposé historique l'auteur a pris pour guide l'excellente *Histoire de la recherche de la Houille* de M. Ed. Grar.

La seconde partie est consacrée à l'exposé des méthodes d'exploitation et la troisième à la description géologique du bassin houiller.

Le terrain houiller et les terrains anciens qui l'accompagnent sont surmontés de couches plus récentes (terrains crétacé et tertiaire) nommées par les mineurs *terrains morts*. Si on les suppose enlevée, le sol de notre pays serait aussi plat qu'il l'est maintenant. Cependant, à la surface de ces terrains anciens, on constate deux dépressions corres-

(1) 1 vol in-4.^o, 296 p. et atlas.

pendant à deux anciennes vallées. L'une, prenant naissance à Valenciennes, se dirige vers l'est en passant au sud de Condé; elle atteint près de la frontière une profondeur de 100 mètres par rapport au niveau ordinaire du terrain houiller. L'autre vallée se trouve à l'ouest de Douai: les fosses de Dorignies atteignent la surface du terrain houiller à des profondeurs de 215 et de 234 mètres, tandis qu'à l'Escarpelle cette même surface est à 157 mètres seulement. Par contre un petit monticule a été reconnu entre Denain et Aniche. En négligeant ces irrégularités, on constate que dans le département du Nord la surface du terrain houiller présente une pente générale vers l'ouest: elle passe de la profondeur moyenne de 35 mètres à celle de 155 mètres.

Les couches qui composent le terrain houiller ont été redressées et plissées postérieurement à leur dépôt. Les deux bords du lac ou de la lagune où elles s'étaient formées ont été rapprochés de manière à prendre la forme d'un V, mais d'un V fortement incliné de gauche à droite, le côté sud ayant été renversé sur le côté nord. Le fond du bassin qui est devenu les branches du V est formé par le calcaire carbonifère (pierre bleue de Tournai, Marbaix, Blaton, etc.) Le milieu est rempli par le terrain houiller dont les couches sont parallèles à celles du calcaire. La direction générale des veines, en ne tenant pas compte des petits accidents, est de l'est à l'ouest; elles plongent toutes vers le sud par suite du renversement signalé. Mais tandis que les veines du Nord inclinent régulièrement sous un angle assez faible, les veines du sud ont subi de nombreux plissements en zig-zag; elles sont formées de parties très-inclinées (*dressants*) séparées par d'autres parties presque horizontales (*plateurs*). Le renversement des veines du sud est suffisamment prouvé par la structure du toit et du mur. On nomme *toit* la couche schisteuse supérieure à la houille, et *mur* celle

qui lui est inférieure. On a remarqué que si la veine de houille occupe sa position normale, le mur est formé de schistes fragmentaires se divisant irrégulièrement, remplis de débris de racines ; c'est l'ancien sol végétal sur lequel s'est développé la forêt tourbeuse qui a donné naissance à la houille ; le toit au contraire est constitué par du schiste fin, régulièrement feuilleté, couvert d'impressions de tiges et de feuilles. Lorsqu'il y a renversement de la couche, c'est le toit qui est irrégulier et rempli de racines et c'est le mur qui offre les empreintes de feuilles.

Après avoir d'abord ⁽¹⁾ nié d'une manière absolue le renversement des couches sud, M. Dormoy le reconnaît maintenant dans un petit nombre de points. Cette concession ne nous semble pas suffisante, et au lieu de regarder ce fait comme l'exception, nous le considérons plutôt comme la règle.

M. Dormoy s'est laissé guider par les caractères chimiques pour caractériser les couches de houille, et pour relier entre elles les veines de deux exploitations différentes. Mais il est maintenant bien constaté que la qualité de la houille d'une même couche peut varier. Maigre dans un point, la même veine peut dans un autre se charger d'une plus grande quantité de matière volatile. M. Geinitz l'a constaté en Saxe et nous avons déjà signalé un fait du même genre dans ce Bulletin.

Dernièrement encore M. Daubresse, directeur des Mines de Carvin, nous fait part d'une observation conforme. La veine St.-Emile de la fosse N.° 1, qui se trouve coupée par une faille, est beaucoup plus riche en carbures volatils dans le voisinage de l'accident que dans les parties plus éloignées.

(1) Bulletin de la Société géologique de France, 2.° série, xix, p. 348.

Dans les veines du nord de notre bassin, le combustible est maigre; il devient d'autant plus gras que l'on marche vers le sud. Fidèle à son principe, M. Dormoy ne pouvait voir dans les houilles grasses du sud le prolongement géologique des houilles maigres du nord; il a donc été conduit à admettre que toutes les couches exploitées aux environs de Valenciennes ne sont que la moitié nord du bassin houiller primitif, et il a dû chercher ce qu'est devenue la moitié sud. Il suppose que toute cette partie a été soulevée au-dessus de son niveau, puis « un torrent, un déluge d'une puissance irrésistible s'est précipité du nord vers le sud, » a ratissé toute la surface supérieure des terrains; et a emporté dans la direction du sud la montagne nouvellement formée. »

Cette hypothèse fait honneur à l'imagination de son auteur, mais elle est en contradiction avec les faits les mieux démontrés en géologie. N'est-ce pas aussi purement imaginaire cette masse de roche éruptive que M. Dormoy figure dans ses coupes et fait intervenir pour expliquer le soulèvement de la moitié sud du terrain houiller ?

On doit également regretter que dans les coupes transversales du bassin houiller l'auteur n'ait pas distingué les faits constatés de ceux qu'il a déduits plus ou moins hypothétiquement de ses observations. Ainsi dans ces coupes, M. Dormoy représente à des profondeurs qui varient de 900 à 6,000 mètres et plus, des dispositions de couches très-favorables à sa théorie, mais les a-t-il vues ? les a-t-il constatées ? ou les a-t-il simplement supposées telles ? Il est permis de se poser cette question quand on compare la coupe d'Aniche dans l'ouvrage de M. Dormoy et dans la *Notice sur les mines de houille d'Aniche*, publiée il y a deux ans par M. Vuillemin, ingénieur-gérant de cette compagnie. Ces coupes ne se ressemblent en aucune manière, et cependant M. Dormoy

a dû avoir connaissance des documents qui ont servi à M. Vuillemin. Ajoutons que la coupe présentée par M. Vuillemin s'accorde beaucoup mieux que celle de M. Dormoy avec les lois géologiques et avec ce que l'on observe dans d'autres parties du bassin. Peut-être à l'époque déjà reculée où M. Dormoy habitait Valenciennes, les travaux étaient-ils moins avancés et les observations moins complètes.

Sous ce rapport, comme sous beaucoup d'autres, on regrette que l'administration des travaux publics ait différé de sept ans la publication de ces documents vivement attendus des industriels et des savants. Espérons qu'il n'en sera pas de même des travaux analogues faits sur le bassin du Pas-de-Calais, par M. Coincé, ingénieur des mines à Arras. Les plans que nous avons vus à l'Exposition universelle sont conçus dans un esprit d'observation si consciencieux que nous regarderions comme un malheur pour la science tout retard apporté à leur publication.

J. G.

HISTOIRE ET SCIENCES LOCALES.

Ravages des Chenilles sur les arbres fruitiers et les haies.

— Tout le monde a remarqué l'état déplorable où se trouve en ce moment (25 juin) la plupart des pommiers et des poiriers garnissant les vergers des environs de Lille. Ils sont entièrement dépourvus de leurs feuilles et présentent l'aspect qu'ils auraient en plein hiver. Rien d'étrange comme le coup-d'œil de ces vergers vus à quelque distance. Tout y paraît mort. La verdure luxuriante des ormes ou des peupliers qui les entourent fait le plus singulier contraste avec cet état de dessèchement qu'on ne peut mieux comparer qu'à un effet d'incendie, lorsque le feu a consumé les bâtiments d'une ferme et atteint tous les arbres voisins.

Il va sans dire que la récolte est perdue, surtout pour les

pommiers, car il n'est pas resté plus de fruits que de feuilles. Les poiriers ont été un peu plus épargnés; j'ai même vu des vergers où les pommiers étaient entièrement dépouillés, tandis que les poiriers étaient intacts. Cela tient à ce que deux espèces de chenilles se sont attaquées au pommier, quand le poirier n'a eu affaire qu'à un seul ennemi.

A l'extrémité d'un grand nombre de branches, on aperçoit des espèces de paquets formés de fragments de feuilles sèches liées par des fils de soie, en tissu serré, qui rappellent certaines toiles d'araignées. En ouvrant ces paquets on les trouve remplis de peaux de chenilles desséchées, d'excréments en forme de petits grains, et souvent on y trouve un cocon jaune, poudreux qui renferme une chrysalide de papillon.

Quelquefois les pommiers présentent un aspect un peu différent: les feuilles ne sont pas tombées toutes, mais elles sont recoquillées, sèches et jaunes, tout l'arbre a une teinte rousse qui fait dire aux campagnards qu'il a passé un *vent roux*. Les bourses de soie sont plus petites, arrondies, blanchâtres, elles contiennent (fin juin) des petites chenilles grisâtres ou des chrysalides rangées les unes contre les autres dans des petits cocons blancs.

Une autre observation qui a dû être faite par tout le monde, c'est l'état de presque toutes les haies d'épines, à qui il ne reste pas plus de feuilles qu'aux pommiers des vergers. On les voit, sur des étendues très-considérables; enveloppées de réseaux de toile grisâtre au milieu desquels frétille par paquets ces mêmes petites chenilles grises des pommiers. Si toutes les haies ne sont pas dépouillées, il n'en est au moins aucune qui ne soit attaquée sur quelques points.

Quand il se trouve, parmi les pieds d'épines, quelques prunelliers, comme il arrive assez fréquemment dans nos

environs , ces derniers partagent le sort de leurs voisines auxquelles du reste ils sont liés par des liens botaniques très-étroits.

Ces dévastations si frappantes pour l'œil le moins attentif sont loin d'être nouvelles , celles des haies notamment se reproduisent plus ou moins fortement à des époques assez rapprochées ; la chenille qui les produit est toujours commune ; mais il se passe parfois bien des années avant qu'elles se montrent aussi multipliées que dans ce moment, et qu'elles détruisent complètement jusqu'à la moindre apparence de verdure sur un aussi grand nombre de haies.

Celles des arbres fruitiers sont aussi très-connues ; mais j'ai entendu dire à de vieux campagnards que jamais , de mémoire d'homme , leurs vergers n'avaient été aussi dévastés ; pour ma part je n'avais pas observé encore , dans ce pays-ci , pareille destruction. Je ne puis la comparer qu'à celles que j'ai vu opérer par les Hanneçons dans certains bois de la Picardie et par les Bombyx processionnaires dans des bois de chênes des environs de Paris.

Quelques détails sur les insectes qui ont fait ces ravages pourront peut-être intéresser les lecteurs du *Bulletin*.

I. — Le premier et le plus grand ravageur de nos arbres fruitiers est la chenille du *Bombyx neustria*, ou *Clisiocampa neustria*, ou *Lasiocampa neustria*, vulgairement : Bombyx normand ou livrée⁽¹⁾. Elle provient d'un papillon nocturne

(1) *Clisiocampa*, de deux mots grecs : tente et chenille , à cause des mœurs de la chenille qui passe son jeune âge sous une toile qu'elle file.

Lasiocampa, chenille velue.

Neustria, normand , parce que le naturaliste anglais Charleton , qui le nomma le premier en 1677 , avait reçu les chenilles de Normandie. Linné eut le tort de consacrer cette dénomination qui ne signifie rien , et c'est sous son nom qu'elle est toujours inscrite.

Livrée, à cause des couleurs de la chenille qui rappellent certaines livrées bariolées en usage autrefois.

brun ferrugineux, avec les ailes supérieures barrées d'une bande plus foncée, encadrée de traits blanchâtres.

Il vole en juillet. La femelle dispose ses œufs d'une façon fort singulière qui a été cent fois décrite mais jamais plus fidèlement que par Reaumur que je ne puis mieux faire que de citer :

« De tous les nids d'œufs de papillons, celui qui est un des plus jolis pour l'arrangement des œufs, est un nid connu des jardiniers, parce qu'ils le trouvent assez souvent en taillant leurs arbres; ils l'appellent le bracelet ou la bague, et ils l'ont très-bien nommé. Ces nids entourent un jet de poirier, de pommier, de pêcher, de prunier, comme les bagues ordinaires entourent les doigts, ou comme les bracelets entourent les bras. Ils ressemblent tout à fait aux bracelets de grains d'émail; chaque œuf tient ici lieu d'un de ces grains. Il entre depuis 200 jusqu'à 350 œufs dans le même bracelet. On ne voit que leur partie supérieure dont le contour est rond et blanc; le milieu est plus brun, la sommité est toujours marquée par un point noir.

» Ces grains ou œufs qui se touchent seulement par quelques endroits de leur contour, et qui sont pressés les uns contre les autres, laissent nécessairement entre eux des espaces qui sont remplis par une espèce de gomme brune, dure et cassante. La largeur du bracelet est formée de 14 à 15 rangs et jusqu'à 17 rangs d'œufs. Ils ne sont pas placés précisément sur la circonférence d'un cercle, ils sont disposés en tours de spirale qui quelquefois s'éloignent peu de la figure circulaire⁽¹⁾. »

Ces œufs fortement collés autour de leur branche passent l'hiver sans avoir à redouter d'autre danger que les coups de bec des Mésanges. Ils éclosent en avril et la nichée de

(1) *Mémoires pour servir à l'Histoire des Insectes*, t. II.

petites chenilles se met aussitôt à filer la tente qui va la protéger. Elles l'attachent aux bourgeons, aux feuilles naissantes ou aux branches, quelquefois elles en tapissent le tronc de l'arbre ou l'enfourchure des grosses branches, en laissant en dessous l'espace nécessaire pour s'y blottir.

La forme de cet abri n'est pas toujours constante, puisqu'elle dépend des objets qui le soutiennent, mais en général, il ressemble à une poche oblongue ou en poire, entourant un rameau qui en fait l'axe et prenant ses points d'appui du pourtour, sur les ramules ou les feuilles de la branche centrale.

Les chenilles passent sous cette tente la première moitié de leur vie ; elles ne la quittent que pour se répandre aux alentours à la recherche de leur nourriture ; elles y reviennent après la pâture et y opèrent leurs mues ; il est même probable, que la principale raison de ces toiles est le besoin d'abriter les moments critiques des changements de peau.

Elles grandissent rapidement et bientôt l'abri ne peut plus les contenir ; la famille ne s'en sépare pas immédiatement pour cela. Toute la colonie revient encore à son berceau, mais elle se groupe au-dessus au lieu d'y rentrer, et tout le monde a pu voir, par les beaux jours de la fin de mai, ces masses de chenilles serrées les unes contre les autres à l'extérieur de leur tente et formant un véritable paquet.

Quelquefois on les voit dans cette position se livrer à de singuliers mouvements. Ce sont des balancements brusques de la moitié antérieure de leur corps, se portant alternativement à droite et à gauche, comme s'il était mu par un ressort. Est-ce un indice de colère ou d'inquiétude, une espèce de mise en défense ? Est-ce une agitation qui correspond à une époque de mue prochaine et qui y aiderait ? Il est difficile de le deviner, mais ce qui est certain, c'est que

ces mouvements cessent après la quatrième mue, lorsque le moment de la dispersion est arrivé.

Cette dispersion a lieu lorsque les chenilles sont à la moitié de leur taille à peu près ; dès lors la vie de famille cesse et chacune va manger isolément. Dans les années ordinaires, elles attaquent indifféremment les Ormes, les Chênes, les Saules, ainsi que tous les arbres et arbustes appartenant à la grande famille des Rosacées ; mais cette année, il semble que dans nos environs ce sont ces derniers qui ont eu toutes les préférences : les Aubépines, Prunelliers, Pommiers, Poiriers, Pruniers, Cerisiers ont été les plus endommagés. Les Saules, quelquefois très-châtiés, ont été épargnés, ainsi que les Ormes des haies. Ainsi il y a eu double phénomène ; d'abord multiplication générale tout à fait insolite et préférence marquée pour un genre de nourriture. C'est exactement la même chose qui fut observée il y a 4 ans à propos de l'*Agrotis segetum* (vers gris) que l'on vit pulluler tout à coup et choisir en même temps la betterave préférablement à toutes les autres plantes sur lesquelles il pature ordinairement.

Lorsque la chenille de la *Livrée* est arrivée à sa croissance, elle est longue de 5 à 6 centimètres, cylindrique, molle, garnie de poils en bouquets et rayée, dans le sens de la longueur, de lignes blanches, noires, oranges, jaunes et bleuâtres ; la tête est bleue, marquée de deux points noirs. L'intensité des couleurs varie beaucoup, on en voit où toutes sont très-tranchées, tandis que sur d'autres les nuances sont affaiblies et comme passées.

Cette différence se retrouve sur le papillon dont les tons roux sont plus ou moins foncés.

Le moment de la métamorphose étant arrivé, chaque chenille cherche un endroit favorable pour y filer son cocon ; elles l'enveloppent ordinairement dans des feuilles, quel-

ques-unes vont utiliser leur ancienne toile ; elles aiment les angles des murs, les fentes des écorces, enfin tous les endroits où elles trouvent à la fois un support et un abri. Ce cocon rappelle un peu celui du vers à soie, il a comme lui une enveloppe de soie d'un tissu lâche, puis une coque plus résistante, oblongue, saupoudrée d'une poussière jaune provenant d'un liquide sécrété par la chenille et qui en se séchant se pulvérise.

La chrysalide qui est brune, presque noire, est aussi saupoudrée de cette poussière jaunâtre ; ses anneaux sont garnis de quelques poils courts, et elle est terminée en arrière par une pointe cornée.

Le papillon devrait être très-commun d'après le nombre des chenilles ; mais il se cache si bien qu'il est difficile à découvrir et qu'il est peu connu. D'ailleurs il a couru, avant de naître, des dangers de différentes sortes qui ont fort diminué la génération. On peut, je crois, calculer qu'un dixième seulement des chenilles qui naissent arrivent en papillons. Leurs principaux ennemis sont les oiseaux, les hyménoptères et les diptères parasites (1) qui en détruisent heureusement un très-grand nombre, et comme ils se propagent ordinairement dans la même proportion que la chenille qui leur sert de proie, la destruction marche parallèlement à la multiplication, et les apparitions extraordinaires comme celles de cette année rentrent l'année suivante dans l'ordre habituel.

Cette destruction opérée par les oiseaux et les insectes n'est pas une raison pour que nous ne cherchions pas de notre côté des moyens d'arrêter encore la propagation. Car

(1) D'après M. Robineau-Desvoidy, les trois espèces de diptères suivantes vivent à l'état de larve dans les chrysalides de *Bombyx neustria*: *Carcelia bombylans*, *Tachina larvarum*, *Zenillia aurea*. Il faut y joindre un très-grand nombre d'autres espèces de la tribu des Diptères entomobies.

en supposant même que chaque nid de jeunes chenilles qui en contient deux cents ne fasse arriver à bien que vingt papillons, soit dix couples ; chacun de ces dix couples pouvant pondre deux cents œufs au minimum, la progression, même réduite chaque année au dixième, deviendrait rapidement formidable.

A. DE NORGUET.

(Sera continué)

Chauve-Souris barbastelle. — Dans le Tableau des mammifères terrestres du département du Nord que nous avons donné dans le dernier numéro du *Bulletin*, nous n'avons pas mentionné la Chauve-Souris barbastelle (*Plecotus barbastellus*) dont nous ne connaissions aucune capture certaine, dans nos limites ; nous apprenons que M. Delplanque, directeur du Musée de Douai, vient de prendre toute une colonie de cette espèce sous le toit de son Musée.

La Barbastelle se distingue du *Plecotus auritus*, l'Oreillard commun, par des oreilles moindres, larges, échan-crées, à oreillons courts et courbés en S. Elle est rare partout. En Belgique, M. de Sélvs ne cite qu'une seule capture faite à Louvain, par M. Van Beneden. En Lorraine M. Godron ne l'a jamais trouvée que dans un souterrain du fort Bellecroix, à Metz. D'après M. Marcotte, on la rencontre quelquefois en Picardie mélangée avec la Pipistrelle, mais jamais avec d'autres espèces. Le Musée de Lille ne la possède pas.

J. G.

CHRONIQUE.

Météorologie. Mois de Juillet 1869. — La température moyenne de juillet déduite de 17 années est de 17° 721, cette année elle fut de 18° 70 ; la moyenne des maxima a été de 24° 24, celle des minima 13° 17. Les températures extrêmes ont été de 32° 2 le 22 et 9° 7 le 1.^{er}.

Sous l'influence d'une pareille chaleur l'épaisseur de la couche d'eau évaporée a été de 158 mill. 45, la moyenne générale est de 140 mill. 98.

La hauteur moyenne de la colonne barométrique, ramenée à la température de 0°, a été de 763 mill. 037 oscillant entre les extrêmes 759 mill. 88 le 26 et 773 mill. 15 le 11. La moyenne générale pour juillet est de 760 mill. 322

L'épaisseur de la couche d'eau pluviale recueillie en 8 jours n'a été que de 11 mill. 83. La quantité de pluie tombée en moyenne pendant ce mois est de 60 mill. 716.

La tension moyenne de la vapeur d'eau atmosphérique fut de 10 mill. 86 inférieure à la moyenne générale qui est de 11 mill. 08. L'humidité relative 65, 0 % inférieure aussi à la moyenne générale de juillet 69, 72 %.

Quoique l'air en contact avec le sol ait été sec, il y a eu néanmoins des brouillards au nombre de 28 et des rosées au nombre de 21.

Six jours le ciel fut serein pendant 24 heures, vingt jours il fut à demi couvert et cinq jours seulement complètement couvert.

Les vents régnants furent ceux du N. et du N. E.

Chose remarquable il n'y eut aucun orage pendant le mois de juillet; le 24 et le 28 on observa des éclairs sans tonnerre.

V. MEUREIN.

Archéologie. — En pratiquant des terrassements dans le parc du château d'Hamel, arrondissement de Douai, récemment acquis par M. de Sylva, on vient de découvrir des murailles paraissant appartenir à d'anciennes fortifications ou remparts remontant à des époques très-reculées.

Le Gérant : E. CASTIAUX.

Lille, imp. Blocquel-Castiaux, grande place, 13.

N.° 9. — Septembre 1869.

TRAVAUX DES SOCIÉTÉS.

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE LA MORINIE
Mémoires, t. XIII

Fondée en 1831, cette Société, qui a son siège à Saint-Omer, vient de faire paraître le t. XIII de ses Mémoires. Elle publie, en outre, un Bulletin qui compte dix-sept années d'existence.

Voici, à l'heure présente, la composition de la Société des antiquaires de la Morinie :

MM. QUENSON O*, ancien député, *Président*.
Albert LEGRAND; *Vice-Président*.
Henri DE LA PLANE, ancien député; *Secrétaire-Général*.
DELMOTTE, avocat; *Trésorier*.
Auguste DESCHAMPS DE PAS.
LOUIS DESCHAMPS DE PAS*.
Charles DE GIVENCHY.
Charles PAGART.
LAUWEREYNS DE ROSENDAELE.
Le docteur WINTREBERT.
Edmond LIOT DE NORTBÉCOURT.
Alexandre MACHART.
Louis MARTEL, député au Corps législatif.
Ed. LE SERGEANT DE MONNECOVE, anc. pair de France.
Félix LE SERGEANT DE MONNECOVE, ancien maire.
Alphonse DE CARDEVACQUE.
LIBERSALLE, architecte.
Charles REVILLION, commissaire-priseur.
L'abbé TOURSEL, chanoine, dir. au collège St.-Bertin.
L'abbé ROBERT, aumônier des Frères.
Edmond LEFEBVRE DU PREY, maire de Saint-Omer.
BOISTEL, juge au Tribunal civil.

Les t. XI et XII des Mémoires des Antiquaires de la Morinie contenaient une *Histoire de l'Abbaye de Clairmarais*, par

M. de La Plane, ouvrage capital dont nous rendrons compte dans notre *Bibliographie*.

Le t. XIII desdits *Mémoires* est un monument que la Société a voulu élever au souvenir d'un de ses membres les plus actifs et les plus éclairés, M. J. A. Courtois.

Ce volume s'ouvre par une Notice sur la vie et les ouvrages du regretté défunt, notice due à son intime ami et intelligent collègue, M. J. Delmotte.

Vient ensuite l'édition posthume, si vivement attendue, du *Dictionnaire géographique de l'arrondissement de Saint-Omer*, œuvre à laquelle M. Courtois a apporté ses derniers, ses meilleurs soins, et où il a versé tous les trésors de son érudition.

Aux personnes peu familiarisées avec ce genre de travaux, il n'est pas aisé de donner une idée de ce qu'ils coûtent de labours et de ce qu'ils rendent de services. Laissons à cet égard parler M. Delmotte.

« Notre studieux collègue, dit-il, n'a rien négligé pour que son *Dictionnaire topographique* fut aussi exact et complet que possible. En effet, il n'est pas un village, un hameau, un écart, un château, un fief important, une chapelle, — pas une rivière, un bois, une colline, un ancien chemin qu'il ne passe en revue, en signalant les noms qui leur ont été donnés dans les temps les plus reculés jusqu'à nos jours; — noms flamands, latins, romains, patois, et que sais-je? — Il consulte les vieilles chroniques, les cartulaires des abbayes, les pouilles des églises, les archives des communes, les terriers conservés dans les dépôts publics ou chez les arpenteurs, les manuscrits, titres, actes de notaire, inventaires, livres de fiefs, aveux et dénombremens, sentences de justice, registres de catholicité, traditions et légendes locales; et, après avoir puisé à pleines mains à tant de sources précieuses longtemps négligées mais ouvertes à l'histoire par ses investigations, il établit une classification générale par commune ou ancien village, — puis il élague rigoureusement toutes les choses étrangères ou inutiles à son sujet, pour ne conserver que

les faits et renseignements strictement nécessaires. C'est ainsi que M. Courtois est parvenu à faire un *Dictionnaire concis*, instructif et complet de toute la topographie d'un vaste arrondissement qui s'étend des sources de l'Aa jusqu'à son embouchure dans la Manche et des vastes étangs de Clairmarais jusqu'aux montagnes du Boulonnais.

Rédigé sur le plan et d'après les instructions du ministre de l'Instruction publique, le manuscrit de cet important travail a obtenu une mention très-honorable et une médaille d'or, dans la séance solennelle des délégués des Sociétés savantes, tenue à la Sorbonne, le 11 avril 1863.

Comme appendice au *Dictionnaire géographique de l'arrondissement de Saint-Omer*, la Société de la Morinie a eu l'heureuse idée de réunir les Mémoires de M. Courtois ayant trait spécialement à la topographie ou à l'ethnographie du pays.

On trouve ainsi l'occasion de relire d'un seul trait la dissertation sur l'*Ancien idiôme audomarois* et celle sur la *Communauté d'origine et de langage entre les habitants de l'ancienne Morinie flamingante et wallonne*. Ces deux thèses tendent à prouver qu'il est faux que l'Aa ait constamment servi de limite entre les pays de langue flamande et ceux de langue wallonne. Elles s'efforcent d'établir que, jusque bien avant dans le moyen-âge, le théotisque a régné sur les deux rives de ce fleuve, et que, dans des temps assez voisins du nôtre, le flamand était encore compris et parlé sur la rive gauche de l'Aa, à preuve qu'on y passait des actes publics conçus en cet idiôme.

L'histoire des institutions tient de trop près à celle des localités, des races et des mœurs, pour que M. Courtois l'en séparât. Il l'abordait en érudit et en jurisconsulte. C'est ainsi qu'il enrichit d'un utile aperçu le livre des *Usages et Coutumes du comté de Guisnes*, publié par M. Tailliar en 1856. On lui doit aussi un traité sur le *Droit d'Arsin et la*

Loi du talion dont la réimpression couronne le t. XIII des *Mémoires de la Société de la Morinie*.

Pour plus amples détails sur la vie et les travaux de M. Courtois, nous ne pouvons mieux faire que de renvoyer à la Notice de M. Delmotte aussi abondante en renseignements précis que riche d'émotions et de souvenirs du cœur.

Là on fait connaissance, non seulement avec le savant, mais avec l'homme. M. Courtois joignait l'âme d'un poète au patient esprit d'un investigateur. Il avait puisé le goût des vers sur les genoux de sa mère, poète elle-même, et ce goût ne le quitta point dans le cours de sa laborieuse carrière. Avec quel plaisir il se substituait à son compatriote Simon Ogier, versificateur latin du XVI.^e siècle, pour s'écrier en le traduisant :

Que j'aime à voir, Aa, tes ondes cristallines,
Avec leurs cygnes blancs,
Avec le cœur joyeux de tes blondes ondines,
Et tes bords verdoyants !

AD AAM

*Lactor, Aa, tuos cum Video fluctus
Cycnis abundare
Et te juata, Nymphas nescientes luctus
Choros agitare.*

La vallée de l'Aa, qui avait vu naître M. Courtois le vit aussi s'éteindre au bout d'une existence où tout le temps qu'il déroba à ses devoirs professionnels était donné à la famille, à la religion, au culte silencieux des muses, à l'étude, à l'amitié. A. DESPLANQUE.

SOCIÉTÉ IMPÉRIALE D'ÉMULATION D'ABBEVILLE

Mémoires, 2.^e série, XII.^e volume; 1867-68.

Cette Société a été fondée en 1797, et reconnue par ordonnance royale du 8 décembre 1814. Depuis 1833 elle a publié douze volumes de mémoires. Au 1.^{er} janvier 1869, elle comptait 16 membres résidants :

MM. E. PRAROND ; *Président.*

ELOI DE VICQ, botaniste ; *Vice-Président.*

DELIIGNIÈRES, avocat ; *Secrétaire.*

LEFEBVRE, Jules ; *Archiviste.*

DE CAIEU, juge suppléant ; *Trésorier.*

BOULLON DE MARTEL.

DE BRUTELETTE.

L'abbé DERGNY, vicaire de Saint-Gilles.

HECQUET, docteur en médecine.

HECQUET-D'ORVAL *, vice-président du Comice agricole.

LABITTE, de la Commission administrative du Musée.

LOUANDRE *, homme de lettres.

MANESSIER O:*, sous-préfet.

MARCOTTE, conservateur du Musée.

DE VILLEPOIX, pharmacien.

DE VILLERS.

Des idées innées, de la mémoire et de l'instinct, par M. Boucher de Perthes (1). — L'éminent auteur dont la science et la Société d'Emulation d'Abbeville en particulier regrettent la perte récente, donne dans ce travail une nouvelle preuve de cet esprit universel aussi bien porté à l'observation scientifique qu'aux hautes pensées de la philosophie et aux sublimes accords de la poésie.

L'auteur de *la Marquise de Montalle* (2), de *la Création* (3), des *Antiquités celtiques et antédiluviennes* (4) et de bien d'autres ouvrages ; celui qui eut la gloire d'attacher son nom à l'une des plus importantes découvertes de la science moderne termine sa longue existence si bien remplie par un discours qui est en quelque sorte un cri d'espérance. On y trouve de nouvelles preuves de cette imagination aventureuse qui inspira tous ses écrits et qui pendant si longtemps rendit suspects aux hommes de science les preuves de

(1) Page 1 à 74.

(2) Comédie imprimée à Paris, en 1820.

(3) Cinq volumes imprimés à Abbeville, en 1841.

(4) Trois volumes imprimés, de 1847 à 1864.

l'existence de l'homme à l'époque diluvienne. Partant de ce principe que l'âme est immortelle, il suppose qu'à peine sortie d'un corps destiné à se détruire, elle se forme une nouvelle enveloppe matérielle qu'elle façonne elle-même à son gré, et que, dans ce nouveau corps, elle conserve l'expérience pratique et les acquisitions intellectuelles de ses vies antérieures; les idées innées, les pressentiments, l'instinct, etc. ne sont autre chose qu'une mémoire d'outre-tombe. C'est ce qui explique le perfectionnement graduel de l'humanité, c'est ce qui doit nous faire espérer, selon M. Boucher de Perthes, de parcourir une série d'états de plus en plus parfaits : « L'homme n'est que la larve d'un ange ou son embryon. »

Quelques documents relatifs à la Numismatique du Ponthieu, par A. Demarsy. — Courte notice où l'auteur signale des lettres du roi Edouard I.^{er} d'Angleterre.

Recherches Hydrologiques sur l'arrondissement d'Abbeville, suivies de trois cartes Hydrologiques, par M. le docteur Hecquet. — L'auteur a fait par l'hydrotimètre l'analyse des eaux de rivières, de sources et de puits de l'arrondissement d'Abbeville. Il a de plus dosé le chlore et l'acide sulfurique.

Le carbonate de chaux domine dans toutes ces eaux, ce qui n'a rien d'étonnant puisque le sol de la Picardie est crayeux. Les eaux de rivières sont moins calcaires que celles des sources et celles-ci en général moins calcaires que les eaux de puits. De toutes les rivières, la Somme est la plus pure; elle ne renferme que 0 gr. 1648 par litre de carbonate de chaux. Les puits qui en renferment le plus sont ceux de Moyenneville, 0 gr. 3105. Deux puits de Saint-Valéry ont donné une quantité de carbonate de chaux si élevée qu'il faut y voir une cause exceptionnelle et inexpliquée.

De la destruction des insectes nuisibles aux récoltes ; dommages causés en 1866 par les vers blancs et les vers gris, par M. Hecquet d'Orval. — L'auteur énumère les dommages causés à chaque espèce de plante ; puis il cherche les remèdes. Ainsi que M. de Norguet, il ne croit pas à l'influence des froids de l'hiver pour la destruction des insectes. Les taupes, les oiseaux, le hannetonage, le ramassage derrière la charrue sont des remèdes utiles mais insuffisants. L'auteur préfère la jachère accompagnée de fréquents labours qui écrasent les vers et les ramènent au jour en les exposant aux intempéries de l'air et à la convoitise des oiseaux.

Chronique française de l'Abbaye de Dompmartin de 1672 à 1789, par M. de Caïeu. — L'abbaye de Saint-Josse-au-Bois, ou de Dompmartin, devait son origine, suivant la tradition, à Saint-Josse, fils de Judicaël, roi d'Angleterre, qui, vers le milieu du VII.^e siècle, vint en ermite sur les bords de la mer et établit une petite église au milieu des bois. Vers 1150 un solitaire, Milon, réunit ses compagnons et alla fonder avec eux l'abbaye de Dompmartin où il établit la règle de Prémontré. En 1772, un religieux de cette abbaye, le frère Guilleman, eut l'idée de tenir note de tous les faits dont il était témoin, faits bien peu intéressants que ceux qui se passent en temps ordinaires dans l'intérieur d'une abbaye. Mais, comme le dit naïvement le frère Guilleman, « s'il n'y a que peu de chose qui puisse servir, il est vrai qu'il n'y en a aucune qui puisse choquer personne, au moins il n'y a jamais eu de mauvais dessein. » Après la mort du frère Guilleman, l'abbé nouvellement élu, Bruno Bécourt trouva le manuscrit dans sa cellule. Il y prit intérêt et résolut de le continuer. Après son élection comme général de l'ordre des Prémontrés, il recommanda ces annales à son successeur.

. Les récits quotidiens de ces trois religieux nous font connaître mieux que toutes les dissertations ce qu'était la vie intime dans une abbaye riche et savante. « C'est tout un monde, dit M. de Caëu, avec ses ambitions, ses vanités, ses querelles, ses jalousies ; seulement ce monde est dominé par la règle qui vient imposer ses lois à tous. »

La Ligue à Abbeville, par M. E. Prarond. — La première partie de ce travail a paru dans le volume précédent. La troisième et dernière paraîtra dans le suivant. Notre collaborateur, M. Desplanque, se charge d'en faire un compte-rendu séparé.

J. GOSSELET.

SOCIÉTÉ DES SCIENCES DE LILLE

Travaux courants

Expériences sur les métiers à tisser. — M. Guiraudet a communiqué à la Société des Sciences les résultats d'expériences qu'il a eu dernièrement l'occasion de faire, sur les métiers à tissage mécanique employés dans la fabrication courante de Roubaix, de concert avec deux ingénieurs mécaniciens, MM. Boivin et Poillon. Ces expériences avaient pour but de déterminer les quantités de travail mécanique consommées par ces métiers et les différences entre les quantités de travail consommées par différents genres de métiers. Nous ne pouvons rapporter ici les résultats numériques obtenus ; mais le fait le plus important qui en ressort, c'est la fausseté des idées qui ont généralement cours à ce sujet parmi les industriels et la nécessité de nouveaux essais plus multipliés et plus généraux. On admettait habituellement que la quantité de force prise par un métier devait nécessairement augmenter avec la complication de l'étoffe obtenue ; que, par exemple, un métier simple faisant une popeline devait consommer moins de travail qu'un métier à armure ou un métier à armure piano faisant une

éttoffe façonnée, comme une grisaille; on admettait que l'addition d'un système Jacquard, permettant à un métier simple d'exécuter des étoffes à dessins, devait nécessairement l'allourdir beaucoup; et sans que cette opinion reposât sur aucune donnée certaine on ne peut s'empêcher de lui reconnaître une sorte de vraisemblance, de sorte qu'elle est devenue dans un grand nombre de cas la base de conventions pécuniaires. Or, il paraît résulter d'une manière certaine des essais au dynamomètre rapportés par M. Guiraudet que rien de tout cela n'est exact; la quantité de travail prise par un métier dépend de son mode de construction plus ou moins perfectionné, beaucoup plus que de la nature ou de la largeur de l'étoffe qu'il produit. Ainsi des métiers à armure ou des métiers pianos faisant grisaille ont été trouvés consommant deux fois moins de travail que des métiers simples de même largeur faisant popeline; et des métiers de 173 centimètres de largeur se sont trouvés consommer seulement $\frac{2}{3}$ du travail consommé par des métiers de 107 centimètres faisant la même étoffe. L'addition d'un système Jacquard semble augmenter très-peu, de 2 à 3 kilogrammes seulement par seconde, la quantité de force prise par un métier. Nous le répétons les résultats obtenus ne peuvent pas être regardés définitifs, mais ils offrent un haut intérêt en démontrant une fois de plus à nos industriels que la pratique ne suffit pas, qu'elle a besoin d'être éclairée par des expériences, par des essais raisonnés. Au temps de libre concurrence où nous vivons, il n'est plus de gaspillage permis, parce qu'il n'est plus d'économies qui ne soient une nécessité. Il n'est presque pas d'usine en France où les frais généraux ne fussent susceptibles de réductions importantes par une meilleure application de la force, par une utilisation plus complète du combustible dépensé. Ce sont là des détails, il est vrai, mais des détails essentiels;

c'est aux industriels à s'en préoccuper, à se communiquer les résultats de leur expérience journalière, à marcher d'un commun accord et sans rivalités mesquines dans la voie du progrès. Les faits que nous avons signalés plus haut ne sont qu'un exemple entre mille de la nécessité d'étudier de plus près les instruments de leurs travaux, qui deviendront entre leurs mains habiles les instruments de leur victoire.

Etude sur le journal de Narbonne, premier commissaire de police de Versailles sous Louis XIV et Louis XV, publié par M. Le Roi, par M. Chon. — L'auteur a détaché de cette nouvelle publication les faits qui lui paraissent les plus propres à faire connaître les mœurs du temps. Il compare le journal de Narbonne aux mémoires de Saint-Simon et profite de l'occasion pour faire ressortir ce qu'il y a de vanité, de petitesse, d'orgueil et de haine dans la plume du célèbre duc et pair. Il rappelle le récit si plein de verve du lit de justice de 1718 où Saint-Simon « nage dans sa vengeance » en présence des humiliations des magistrats, *ce vil petit gris*, qui lui ont refusé le salut. Il nous est impossible de raconter ni même de résumer toutes les anecdotes et les réflexions curieuses que M. Chon a extraites du journal de Narbonne.

Laissons de côté ce qui concerne le roi, la cour et la ville pour rappeler quelques circonstances qui intéressaient plus vivement le peuple et que Narbonne par ses fonctions était plus à même que personne de connaître.

Le journal de Narbonne consacre plusieurs chapitres aux famines qui ravagèrent la France au commencement du XVIII.^e siècle. En 1725, après une magnifique apparence de récolte, des pluies interminables survinrent, les blés pourrirent dans les champs. La livre de pain valut plus de 2 francs de notre monnaie actuelle. Des bruits d'accaparement cir-

culèrent, on accusait surtout madame de Prie, maîtresse du premier ministre, le duc de Bourbon. Narbonne « obligea tous les boulangers de Versailles à garnir de pain le marché tous les jours jusqu'à 7 heures du soir et à se conformer pour le prix du pain à celui de la farine amenée au Poids-le-Roi dont il se faisait donner les prix les jours de marché. »

Versailles malgré ses merveilles était loin d'être un séjour agréable. Le terrain était marécageux, les caves des habitants remplies d'eaux. Des étangs situés près de la ville servaient de réservoirs aux matières fécales des habitations. Il y avait bien une dizaine de fontaines, mais la moitié ne donnait pas d'eau et « celles qui allaient n'en donnaient que comme une saignée, » parce que les officiers des bâtiments du roi et plusieurs seigneurs avaient établi des conduits pour faire venir l'eau dans leurs hôtels. « La modération m'empêche seule de dire bien des choses, ajoute Narbonne, en cette occasion où l'on oublie si complètement les premiers principes de l'amour du prochain. » En matière d'hygiène les difficultés de la police ne datent donc pas de nos jours ; depuis longtemps elle a à lutter contre l'égoïsme des puissants et l'indifférence des masses.

Nouvelles recherches sur le développement de l'embryon à des températures relativement basses et sur la production artificielle des monstruosités, par M. C. Dareste. — Depuis plusieurs années déjà M. Dareste s'occupe de déterminer l'influence de la température sur le développement de jeunes poulets. Il a installé dans les laboratoires de la Faculté des Sciences de Lille des couveuses artificielles qui lui ont déjà permis de reproduire à volonté et en variant les conditions de l'incubation, telle ou telle monstruosité. Il a reconnu que la température la plus basse à laquelle l'embryon du poulet puisse se développer est celle de 40°, qu'à cette température le développement se fait avec une très-

grande lenteur, s'arrête de bonne heure en condamnant l'embryon à une mort inévitable et amène toujours des anomalies dans l'organisation. Tantôt c'est la tête qui se développe seule, tantôt il y a deux cœurs, tantôt les membres inférieurs se soudent entre eux, etc. Cette variation des résultats obtenus dans des conditions qui sont les mêmes pour tous montre que les germes ne sont identiques ni physiologiquement ni anatomiquement et que, pour les êtres vivants, l'expérimentateur doit toujours tenir compte des prédispositions individuelles.

Sur un nouveau pyromètre, par M. Lamy, m. c. — On sait combien est irrégulier le pyromètre à argile de Vegwood, et combien est peu sensible pour de hautes températures le pyromètre à air. Celui que présente M. Lamy échappe à ces deux inconvénients. On pourrait le nommer manomètre à acide carbonique. De même que l'eau émet des vapeurs dont la quantité augmente avec la température, le carbonate de chaux à partir d'un certain degré se décompose et dégage de l'acide carbonique en quantité d'autant plus grande qu'il est soumis à une chaleur plus intense; de même qu'un abaissement de température détermine la condensation de la vapeur d'eau, un phénomène du même genre produit l'absorption du gaz acide carbonique par la chaux.

L'appareil fondé sur ces principes se compose d'un tube de porcelaine fermé à une de ses extrémités et rempli de marbre. On le chauffe au rouge vif de manière que l'acide carbonique en se dégageant chasse complètement l'air. Puis on adapte un manomètre à l'extrémité ouverte. Lorsque le tube est revenu à la température ordinaire l'acide carbonique contenu dans l'appareil est complètement absorbé et le manomètre accuse le vide.

Un pyromètre de cette nature donne la température à

partir de 800° par une simple lecture sur le manomètre ; il peut être placé dans toute espèce de fours, et l'observation se fait aussi bien près du foyer dans lequel le pyromètre est plongé que dans le cabinet du directeur désireux de connaître à chaque instant l'allure de ses fourneaux.

J. GOSSELET.

SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DE CAMBRAI
Travaux courants

« Sous ce titre : *Matériaux pour l'histoire des Arts*, M. Lefebvre a recueilli dans les comptes de la ville et les manuscrits de la Bibliothèque communale, principalement dans les registres aux actes capitulaires, un grand nombre de mentions intéressantes, du XIII.^e au XIX.^e siècle, ayant pour objet soit des salaires ou des rémunérations accordées à des artistes pour des œuvres le plus souvent désignées, ou l'indication de dons d'autres œuvres plus ou moins complètement décrites, et délaissées à des établissements ou à des particuliers par différentes personnes. Toutes ces indications ont trait à l'orfèvrerie, aux divers genres de peinture, à la sculpture, à la tapisserie, à la musique, etc., etc. M. Lefebvre a été amené, par suite, à signaler aussi l'existence d'une chambre de rhétorique à Cambrai au XV.^e siècle, à citer des noms d'artistes peintres et musiciens ignorés jusqu'alors. Il a terminé en mentionnant la découverte, sur la garde manuscrite d'un livre, de ce fait : que Charles-le-Téméraire pour qui la musique instrumentale n'était point un art étranger, s'est également livré à celui de la composition musicale et a fait exécuter en sa présence, dans l'église de Notre-Dame de Cambrai, le 23 octobre 1460, un motet dont il est l'auteur. »

Depuis la fin du mois de mars dernier, la Société d'Emulation de Cambrai a entendu lecture de divers autres tra-

vaux dont nous nous disposions à faire un compte-rendu anticipé, lorsque nous est arrivée la deuxième partie du t. xxx de ses *Mémoires* qui les contient tous et que nous ne tarderons pas à analyser. Signalons, dès maintenant, dans ce nouveau volume, outre les morceaux en cours d'impression que nous indiquions dans notre numéro d'avril : la deuxième et dernière partie du recueil des *Inscriptions tumulaires de l'ancien Cambrésis*, par M. Durieux ; la suite de la *Biographie du baron de Worden*, par M. de Vendegies, et de la *Constitution géologique du Cambrésis*, par notre collaborateur, M. Gosselet.

M. Bruyelle a, de son côté, continué le précieux bulletin archéologique qu'il dresse pour chaque volume des *Mémoires*. Ce bulletin, où sont consignées toutes les découvertes et restaurations de monuments quelconques, faites ou entreprises dans l'arrondissement pendant l'année, emprunte cette fois aux travaux de l'Hôtel-de-Ville un intérêt particulier.

Le 18 août dernier, la Société a tenu sa séance publique annuelle. M. Wilbert, dans son discours présidentiel, après avoir indiqué à grands traits les avantages résultant pour les ouvriers de la pratique des vertus de famille, a dit en quelques mots ce qu'était, il y a un demi-siècle, à Cambrai, l'institution des rosières. Il a examiné ensuite le moyen qu'il y aurait, selon lui, de faire revivre le bien moral de cette institution en la débarrassant de tout ce qui a contribué à la faire tomber en désuétude.

Après ces paroles, vivement applaudies par l'auditoire, M. Durieux, chargé du rapport sur le concours de moralité, s'est attaché, dans un court préambule, à démontrer la nécessité de la pratique de la charité entre tous les ouvriers. Il a ensuite énoncé d'une manière succincte les titres des candidats jugés dignes de récompenses.

ACADÉMIE IMPÉRIALE D'ARRAS

Travaux courants

Le 18 août dernier, l'Académie d'Arras a tenu aussi sa séance publique annuelle. M. le chanoine Planque, récipiendaire, y a prononcé un discours sur l'orgue : il a décrit l'origine, la facture, le caractère et la puissance de ce roi des instruments. M. Lecesne, président, lui a répondu.

On a ensuite entendu le rapport de M. le chanoine Van Drival, sur le concours des Beaux-Arts, et celui de M. de Mallortie, sur le concours de Poésie.

Le prix de Poésie, médaille d'or de 200 fr., a été décerné à M. Henri Galleau, lauréat de plusieurs académies ; le prix d'architecture, médaille d'or de 300 fr., à M. Albert Carré, architecte, à Arras ; le prix de sculpture, médaille d'or de 200 fr., à M. Louis Hubert-Noël, de Ruminghem.

La séance s'est ouverte par le rapport de M. Van Drival, secrétaire-général, sur les travaux de l'Académie dans le cours de l'année qui vient de s'écouler.

Ces travaux ont été aussi nombreux qu'intéressants. Pour ne citer que ceux d'intérêt local, on y remarque une *Monographie de la ville de Saint-Pol*, par M. le chanoine Robitaille ; une *Histoire de la Sainte-Manne d'Arras*, par M. l'abbé Proyard, vicaire-général ; une *Etude sur le Cardinal de Granvelle*, par M. Lecesne. M. Paris a aussi plusieurs fois entretenu ses collègues de faits relatifs à la jeunesse de Robespierre. Enfin, M. Van Drival a pris acte, dans son rapport, de l'intention où est l'Académie de publier *in-extenso* le célèbre cartulaire de Saint-Vaast par Guiman, résolution à laquelle le signataire du présent article ne peut qu'applaudir.

A. DESPLANQUE.

BIBLIOGRAPHIE.

L'ABBAYE DE CLAIRMARAIS D'APRÈS SES ARCHIVES

par Henri de La Plane, ancien député, secrétaire général de
la Société de la Morinie (1)

L'abbaye de Clairmarais n'a ni l'ancienneté, ni l'illustration de Sithiu, sa voisine. Mais, par son origine, qui remonte à saint Bernard, par l'importance de ses possessions graduellement conquises sur les eaux, par le luxe et l'étendue de ses constructions, elle tient une assez grande place dans l'histoire religieuse, sociale et artistique de la contrée qui l'a vu naître, se développer et périr. Aussi l'infatigable secrétaire général de la Société des Antiquaires de la Morinie n'a-t-il pas hésité à publier, parallèlement à sa monographie des abbés de Saint-Bertin, que l'Institut honorerait naguère de ses suffrages, une histoire complète de Clairmarais.

L'ouvrage, enrichi de dessins et de portraits qui ajoutent un intérêt de plus à sa valeur intrinsèque, se divise en deux parties. Dans la première, l'auteur après avoir retracé sommairement la fondation de l'abbaye, nous la dépeint telle qu'elle était aux diverses époques de son existence et spécialement à la veille de la Révolution. Avec une puissance d'intuition fécondée par l'étude des textes et l'examen approfondi des lieux, il reconstitue en son entier ce vaste édifice, dont bientôt il ne restera plus pierre sur pierre. Il nous fait faire le tour de l'église, des cloîtres, du cimetière, des jardins, des étangs, du vivier, de la ferme et de ses dépendances, prodiguant à chaque pas les descriptions et les

(1) Saint-Omer, Fleury-Lemaire, 1864-1868 ; 2 vol. in-8.° de LVI-414 p. et de viii-890 p.

souvenirs, déchiffrant toutes les pierres tumulaires qu'il rencontre, inventoriant jusqu'aux pièces du mobilier, lorsqu'elles offrent quelque chose de caractéristique ou de curieux. Le patient historien nous initie ensuite aux mœurs, aux occupations des moines, qui firent longtemps fleurir, à l'extrémité du pays des Morins, la règle de Clairvaux. Il couronne son premier volume par un appendice sur les abbayes cisterciennes de l'ancien diocèse de Saint-Omer, dépendantes de Clairmarais : Blandecque, Wœstine, Ravensberg et Beaupré. La seconde partie (t. II) de *l'Histoire de Clairmarais* donne, avec leurs armoiries, la biographie détaillée des cinquante abbés qui se sont succédé, dans la direction de cet établissement, de 1140 à 1792, depuis Gunfride, que le ménologe cistercien place au rang des saints de l'ordre, jusqu'à Omer de Schodt que la Révolution expulsa de son siège.

Les érudits qui se souviennent des soins consciencieux que M. de La Plane a apportés à la rédaction des *Abbés de Saint-Bertin*, retrouveront, dans son nouvel ouvrage, les mêmes qualités de savoir et de style, accrues par plus d'ampleur dans le procédé d'exposition. A. D.

ARMURES DES HOMMES DU NORD.

LES CASQUES DE FALAISE ET D'AMFREVILLE SOUS LES MONTS,

par Charles de Linas (1)

L'histoire du travail à l'Exposition universelle dont s'est beaucoup occupé le savant archéologue, connu de nos lecteurs, a soulevé bien des questions intéressantes pour notre histoire nationale. Les unes sont en voie de solution, les autres attendent, pour être élucidées, que des décou-

(1) Arras, Rousseau-Leroy, 1 vol in-8.°, 104 p., 1 carte, 7 planches 6 dessins, 15 bois; tiré à 100 exemplaires.

vertes nouvelles viennent en aide à la sagacité des explorateurs.

Deux casques en bronze, de forme conique, avec cimier aigu, trouvés à Falaise, réputés gaulois d'après le catalogue de l'Exposition, parurent à M. de Linas avoir une origine normande. Il se rendit à Falaise où il apprit que, en 1832, neuf casques identiques de forme, de métal et de fabrication, ont été trouvés dans le même champ, emboîtés trois par trois, l'un dans l'autre, déposés verticalement et cimier en l'air.

Cette disposition ne peut être due au hasard et le désordre du champ de bataille est certainement étranger à des combinaisons numériques calculées avec soin. M. de Linas suppose les peuples de l'antiquité qui se sont établis en Gaule, et démontre que les casques de Falaise ne peuvent leur être applicables pas plus qu'aux Gaulois eux-mêmes, comme le prouvent les diverses formes de casques d'origine gauloise trouvés dans la Somme, dans la Meurthe, dans l'Eure et le Pas-de-Calais.

L'examen des casques portés autrefois dans l'Orient, en Egypte, en Assyrie, en Macédoine et en Perse, amène l'archéologue à suivre les casques coniques jusqu'au XIII.^e siècle où il les trouve encore en Russie. La tapisserie de Bayeux donne le dessin de plusieurs variétés de casques coniques portés au XI.^e siècle par les Normands et les Anglo-Saxons. L'artiste qui, au XIV.^e siècle, a sculpté un Goliath sur le portail de la cathédrale de Reims, voulant donner à son personnage l'aspect terrible d'un guerrier barbare, l'a représenté avec un casque en pain de sucre. — M. de Linas conclut que c'est aux Normands, forcés de perfectionner leur système d'armures dans leurs guerres d'invasion, qu'est dû l'emploi des casques trouvés à Falaise.

M. de Linas commente les combinaisons numériques cal-

culées dans la disposition des casques, où se retrouvent le nombre 3 et son multiple 9. Il y voit pour motif l'accomplissement d'un acte religieux et appuie sa dissertation sur le rapport de ces nombres avec l'essence du symbolisme oriental primitif. Ce serait à une offrande adressée à Heimdall, fils de neuf mères et père de trois filles, divinité chère aux guerriers scandinaves, qu'il faudrait rapporter l'enfouissement des casques.

Le travail se termine par une étude approfondie de quelques autres casques du musée du Louvre. L'histoire, la technique et l'ethnographie fournissent tour à tour à l'auteur des notions utiles au classement de ces intéressantes armures.

E. VAN HENDE.

HISTOIRE ET SCIENCES LOCALES

GÉOLOGIE. *Craie des environs de Saint-Omer.* — Il y a aux environs de Saint-Omer de nombreuses carrières de craie, les unes sont situées au Nord de la ville dans les communes de Saint-Martin-au-Laërt et de Moulle; les autres dans la vallée de l'Aa supérieure à Blandecque, Vizernes Setques et Lumbres. Ces carrières sont reconnaissables par les fossiles qu'on y rencontre.

M. Danglure⁽¹⁾ a donné la liste des fossiles qu'on trouve dans une des carrières de Blandecque, il cite :

<i>Echinocorys (Ananchytes) gibbus,</i>	<i>Inoceramus</i> (grande espèce plate),
<i>Micraster cor anguinum,</i>	<i>Terebratula carnea?</i>
<i>Echinoconus (Galerites) conicus,</i>	<i>Terebratula semiglobosa,</i>
<i>Cidaris sceptifera,</i>	<i>Belemnites (Actinocomax) verus.</i>

Ces mêmes carrières m'ont fourni :

Micraster cor testudinarium.

(1) *Bulletin de la Société Géologique de France*, t. XXI.

Généralement ce *Micraster cor testudinarium* ne se rencontre pas avec le *Micraster cor anguinum*, il caractérise une zone un peu inférieure; comme la craie est exploitée sur une épaisseur de 20 mètres il se pourrait que le *Micraster cor anguinum* fut spécial à la partie supérieure et le *Micraster cor testudinarium* à la partie inférieure.

A Setques, à 7 kilomètres de Saint-Omer, on exploite comme pierre de taille la craie avec grains verts de glauconie correspondant au niveau de Lezennes et d'Hordain dans le département du Nord. Les fossiles qu'on y rencontre sont :

<i>Pecten Dujardini</i> ,	<i>Terebratula semiglobosa</i> ,
<i>Inoceramus Lamarkii</i> ,	<i>Echinocorys gibbus</i> ,
<i>Lima Hoperi</i> ,	<i>Micraster breviporus (Leskei)</i> ,
<i>Spondylus spinosus</i> ,	<i>Micraster cor testudinarium</i> .

A 2 kilomètres en amont de Setques, à la Liauvette (commune de Lumbres), on voit effleurer dans les fossés de la route des marnes avec *Terebratulina gracilis* et à un niveau un peu plus élevé on exploite pour marnier les terres de la craie marneuse qui contient :

<i>Micraster breviporus (Leskei)</i> ,	<i>Spondylus spinosus</i> .
--	-----------------------------

Ainsi aux environs de Saint-Omer on reconnaît dans la craie les zones que l'on trouve dans la craie du département du Nord :

- 1.° Zone à *Micraster cor anguinum*,
- 2.° Zone à *Micraster cor testudinarium*,
- 3.° Zone à *Micraster breviporus (Leskei)*,
- 4.° Zone à *Terebratulina gracilis*.

J. G.

Ravages des Chenilles sur les arbres fruitiers et les haies.

(Suite)

Ce ne sont pas les recettes qui manquent pour arriver à préserver les arbres des ravages de la *Livrée*; comme dans

beaucoup de cas analogues, ce qui fait défaut ce n'est pas l'indication des moyens, c'est la réussite de leur application. On a proposé de promener sous les toiles qui contiennent les jeunes chenilles des torches de paille enflammées. On brûle les chenilles, mais on brûle aussi les bourgeons; et quel moyen d'aller dans la vaste couronne d'un pommier en plein vent, avec une poignée de paille allumée, chercher chaque nid, qu'il serait tout aussi simple d'arracher à la main ?

Un horticulteur a donné dernièrement un perfectionnement à cette méthode, il se sert d'une lampe à esprit de vin fixée à une perche, au moyen de laquelle il va brûler chacune des toiles. Ce moyen est beaucoup meilleur et mérite d'être expérimenté.

On a aussi conseillé de verser sur les nids divers liquides corrosifs; c'est encore compliquer une question très-simple. Dès l'instant que l'on a la patience d'atteindre chaque nid pour l'arroser, autant le saisir entre les doigts et le froisser.

Je crois que l'échenillage à la main est le seul remède réel; s'il ne peut pas se pratiquer aisément dans les arbres élevés, il peut du moins se faire sur ceux des jardins fruitiers, qui sont en quenouilles, sur les espaliers, sur les haies et les buissons. Mais il importe surtout de ne pas confondre cet échenillage avec celui qui est prescrit chaque année par arrêté préfectoral. Celui-ci ne regarde qu'une seule espèce, le *Bombyx chrysothorax* ou *cul doré*, dont les bourses ou tentes se font à l'automne et abritent les petites chenilles pendant l'hiver. Il est ordonné pour le mois de mars, époque où les chenilles du *neustria* ne sont pas encore écloses.

Il faut donc bien se garder de croire que quand on a tant bien que mal satisfait à l'injonction administrative, on est préservé de tout danger. Une seule espèce, je le répète,

est écartée, et ce n'est pas celle qui dans ce pays-ci fait les dégâts les plus dangereux. Pour que les arrêtés d'échenillage soient en rapport avec leur objet et conformes aux observations entomologiques, il faudrait qu'ils prescrivent l'enlèvement des bourses à des époques concordantes avec les apparitions de chacune des espèces nuisibles. Ce serait les faire entrer dans des détails qui les rendraient encore plus inutiles qu'ils ne le sont réellement.

Si ce n'était m'éloigner de l'objet de cette courte note, je pourrais aisément démontrer que ces ordonnances ont un effet à peu près nul, d'abord parce qu'elles sont mal ou pas du tout exécutées, et ensuite parce qu'elles n'atteignent pas les chenilles qui éclosent après l'hiver.

On n'en lit pas moins tous les ans dans les journaux des tirades convaincues sur l'imprudence des cultivateurs qui laissent ravager leurs arbres ou leurs récoltes, faute d'obtempérer aux bienveillantes injonctions de l'Administration; ces journaux ignorent que les arrêtés n'atteignent pas la centième partie des chenilles.

L'échenillage que je conseille, contre les ravages du *Bombyx neustria*, doit être pratiqué au mois de mai, quand les chenilles sont réunies dans leur toile; on peut couper la branche sur laquelle est attachée cette toile, mais il est plus court et plus facile de la froisser entre les doigts de manière à bien écraser toutes les chenilles. Les jardiniers et les pépiniéristes qui, cette année, ont pris cette précaution à temps ont été délivrés du fléau. Sans doute bien des journées d'ouvriers ont dû être employées, mais certainement ces frais ont été largement compensés.

Quelques fermiers ont essayé de faire monter dans les arbres des vergers pour y faire la même opération, ils ont dû y renoncer par suite de la difficulté d'atteindre l'extrémité des branches; ils y seraient parvenus avec des serpes

emmanchées, de la patience et des frais ; mais les produits des vergers sont ici trop peu appréciés pour que l'on fasse beaucoup d'efforts dans le but de les protéger.

II. — J'ai fait observer plus haut que les pommiers avaient été atteints par deux espèces différentes de chenilles. La seconde est celle de l'*Hyponomeuta padella*, petit papillon de la famille des Tinéides, qui fut longtemps compris dans le grand genre *Tinea* de Linné.

Ce nom générique d'*Hyponomeuta* est un véritable contre-sens ; il vient d'un mot grec qui veut dire mineur ou *creuseur*, or il n'y a rien de moins creuseur que ces chenilles qui vivent en plein air sous une toile. Latreille, en créant le genre, y avait fait entrer d'autres espèces de Tinéides qui vivent dans l'intérieur des tiges d'arbres, mais l'ayant lui-même restreint depuis, il semble qu'il n'eut pas dû laisser le nom précisément aux espèces à qui il convenait le moins.

Padella vient de *padus*, nom spécifique du *Cerasus padus*, cerisier à grappes, arbre sur lequel les chenilles ont été observées comme sur plusieurs autres rosacées.

Vers la mi-mai, ces chenilles éclosent d'œufs déposés l'été précédent par le papillon, dans les fissures des écorces ou simplement sur le bois des branches. Dès leur éclosion, elles se groupent en petites familles, et se mettent à filer une toile qu'elles attachent comme l'espèce précédente aux feuilles et aux rameaux, mais d'une façon un peu différente. Comme cette toile doit les abriter pendant toute leur vie, et qu'elles ne la quitteront jamais, elles enveloppent sous leur fils les feuilles qui doivent leur servir de nourriture ; elles peuvent ainsi manger sans sortir de chez elles, et si elles s'éloignent un peu pour pâturer aux environs, elles restent attachées au toit commun par un fil qu'elles sécrètent en avançant.

Au lieu d'entamer la feuille du pommier par le bord , comme les chenilles de plus grande taille , celle de notre Hyponomeute la ronge par la surface supérieure, de manière à enlever l'épiderme et le parenchyme et à ne plus laisser que la couche épidermique inférieure, qui se dessèche et jaunit. Lorsqu'un pommier a été envahi tout entier, il prend l'aspect, non plus d'un arbre dépouillé par l'hiver, comme quand il est attaqué par la *Livrée*, mais d'un arbre dont les feuilles ont été grillées ; les campagnards frappés de cette apparence roussâtre, et l'attribuant au vent, disent qu'il est passé un *vent roux* qui a brûlé leurs arbres.

Cette idée de vent n'est pas admise par tous les fermiers, il est trop aisé de reconnaître la vraie cause du mal et de prendre la chenille sur le fait ; mais personne ne s'en débarrasse entièrement , et ceux même qui savent très-bien que ce n'est pas un *mauvais vent* qui a jauni leurs pommiers prétendent que les chenilles n'apparaissent jamais que par le vent d'est et qu'elles sont amenées par lui. Il va sans dire que c'est là un préjugé injustifiable. Les chenilles éclosent sur l'arbre indépendamment de toute direction du vent. Tout au plus pourrait-on admettre qu'un vent plus sec, comme l'est ordinairement ici le vent d'est, hâte l'éclosion, mais cette année même, il n'a pu en être ainsi puisque le mois de mai a été remarquable par son humidité, ce qui n'a pas empêché l'Hyponomeute de se développer outre mesure.

Du 15 au 30 juin, les chenilles sont arrivées à leur taille, elles ont un centimètre et demi de longueur, une teinte d'un gris verdâtre avec une raie plus foncée sur le dos ; deux lignes de points noirs régnet de chaque côté de la raie centrale, et sur les stigmates on voit une autre ligne très-fine.

Chacune se file un cocon sous la tente commune et s'y

transforme en une chrysalide brune aux extrémités et sur le fourreau des ailes, et jaune au centre. Le papillon en sort en juillet, il est large de deux centimètres, les ailes étendues; les supérieures sont blanches avec le centre et le bord extérieur grisâtres; chacune est pointillée de vingt à vingt-cinq petits points noirs disposés ainsi: une ligne sur le bord supérieur en contient cinq ou six, une autre sur le bord inférieur est composée du même nombre, une ligne centrale moins régulière en a trois ou quatre, le reste est groupé à l'extrémité, ceux-ci sont plus petits. Les ailes de dessous sont plombées et largement frangées. L'envers est aussi d'un gris plombé.

Lorsque les évolutions de l'insecte se sont faites sans trop d'encombre et que toutes les circonstances ont été favorables, ces papillons sont si nombreux qu'ils forment des espèces de petits nuages blancs quand on secoue les arbres ou ils sont éclos; mais il est rare de les voir pulluler ainsi, car les chenilles et les chrysalides ont des ennemis terribles qui leur font une guerre d'extermination. M. Goureau qui, en 1845, observa cette espèce en immense quantité aux environs de Cherbourg, estime que les insectes parasites en détruisent les quatre-vingt-dix-neuf centièmes.

Comme pour le *Bombyx neustria* on a proposé d'arrêter les ravages des Hyponomeutes au moyen de feux de paille. M. Boisduval qui, en 1833, avait mis ce moyen en avant, l'a condamné lui-même depuis, en disant qu'on peut très-bien brûler les petites branches en même temps que les nids et nuire à la végétation de l'année suivante.

La flamme d'une lampe aurait moins d'inconvénient parce qu'elle pourrait être maniée avec plus de précautions, mais ce serait une œuvre de patience assez pénible que de la présenter sous tous les nids; dans tous les cas il faudrait opérer

au moment où ces nids commencent à se former et ne pas attendre que les dégâts soient déjà très-visibles.

M. Boisduval propose encore d'enlever les nids avec un balai de feuilles de houx, moyen fort peu pratique, puisque les toiles adhèrent aux branches et aux feuilles et sont enchevêtrées de manière à ne s'en détacher que difficilement.

Je crois que le remède par excellence est l'échenillage à la main ; dans les jardins fruitiers où les pommiers sont à basse tige, il est tout naturellement indiqué ; dans les grands pommiers des vergers, il peut encore se pratiquer assez aisément, puisqu'il ne s'agit que d'atteindre chaque toile avec la main et de la froisser vivement.

III. — En même temps que nos pommiers perdaient toutes leurs feuilles, les haies d'aubépine disparaissaient sous un véritable réseau de toiles, et presque partout étaient dépouillées entièrement de verdure. Au premier abord il était difficile à l'observateur de se persuader que cette chenille qui tapissait ainsi les aubépines était la même que celle des pommiers. Il y a en effet des différences notables dans leur manière de se comporter.

Sur les épines, au lieu de ronger une des surfaces de la feuille, elles la mangent par les bords, comme les chenilles de taille supérieure, de sorte qu'il ne reste plus que les rameaux, quand, sur les pommiers, une partie desséchée des feuilles tiennent encore aux branches. Leurs toiles sont aussi moins blanches, plus étendues ; elles forment sur certaines haies une véritable enveloppe, tandis que sur les pommiers elles occupent en général l'extrémité des branches. Ces différences de mœurs sembleraient indiquer qu'il y a là deux espèces distinctes, et cependant le papillon produit par ces chenilles est identiquement le même. Je viens de mettre en expérience une grande quantité de ces chenil-

les prises sur les pommiers et sur les aubépines. Toutes les éclosions m'ont fourni le même *Hyponomeute*, le *padella*, que ses teintes plombées et les dispositions de ses points font aisément reconnaître. Il ne pourrait être confondu qu'avec *rorella* (Heydenreich), mais les points de ce dernier forment des lignes interrompues et d'ailleurs il n'est pas du pays.

Au reste la synonymie des espèces du genre *Hyponomeuta* est une des plus embrouillées de la famille des Tinéides, et peu d'auteurs sont d'accord dans leurs nomenclatures. Ainsi pour nous borner à quelques-uns de ceux qui se sont occupés des rapports de ce genre avec l'horticulture, M. Boisduval rapporte la chenille dévastatrice des pommiers à *H. cognatella* (Treitschke), il ne croit pas qu'il existe de différences entre cette *cognatella* et *malinella* (Zeller), or, d'après M. Fologne, qui a beaucoup étudié les Microlépidoptères de Belgique, *cognatella* est synonyme d'*evonymella* qui vit sur le fusain.

M. Goureau (*Insectes nuisibles aux arbres fruitiers*) pense que notre espèce des pommiers est *malinella*; il déclare n'avoir pu saisir aucune différence entre cette *malinella* et la *padella* des haies d'épines, ce serait donc pour lui la même espèce; or la *malinella* est d'Allemagne, elle vit sur les chênes et les saules d'après Kossler; M. Fologne ne l'a jamais rencontrée aux environs de Bruxelles.

Pour M. Macquart (*Arbres et arbrisseaux d'Europe et leurs insectes*) c'est *cognatella* qui ravage les haies et *padella* qui s'attaque aux pommiers.

Malgré toutes ces incertitudes, et jusqu'à ce qu'on ait prouvé que deux chenilles pareilles produisant des papillons pareils doivent être séparées spécifiquement, sur une diversité de mœurs, je crois qu'il faut voir l'unique *padella* dans nos *Hyponomeutes* des haies d'épines et des pommiers.

Quoiqu'il en soit, l'invasion des haies est tout aussi formidable que celle des pommiers, je les ai vues pendant des lieues entières, le long des chemins de fer, entièrement dépouillées; les deux tiers, au moins, de celles de notre arrondissement sont privées de feuilles. Quelquefois le nombre des chenilles est si considérable que toute la verdure est mangée bien avant qu'elles ne soient prêtes à se métamorphoser. Dans ce cas il y a un jeûne forcé qui les fait périr en grand nombre. Il est à remarquer que l'instinct de conservation ne les pousse pas à aller chercher plus loin d'autres patures. Elles languissent immobiles dans leur toile et sont alors choisies de préférence par les insectes parasites.

Ces insectes destinés à modérer leur propagation sont très-nombreux en espèces et tout aussi communs que la proie dont ils vivent. M. Gourcau a observé une larve de Tachinaire, que j'ai vue aussi dans une grande partie des nids de nos environs, et qui en fait un horrible massacre. Elle éclôt dans le nid et quoique apode, elle circule au milieu des chenilles, les déchire et les suce avidement, c'est l'*Eurygaster pomoriorum*.

Un grand nombre d'Ichneumons leur font aussi la guerre; on les voit voltiger, quand le temps est beau, autour des toiles et piquer les chenilles à travers les mailles. Citons *Pimpla scanica*, *Ichneumon brunnicornis*, *Campoplex sordidus*, *Anomalon tenuicorne*, *Mesochorus splendidus*, etc., etc.

Un Chalcidite, l'*Eucyrtus fuscicollis* foisonne autour d'elles; il est si petit qu'il sort quelquefois d'une seule chrysalide au nombre de plus de cent. J'ai aussi observé un Hémiptère, l'*Atractotomus mali* qui pénètre dans les toiles, bien certainement avec des intentions hostiles.

Si l'on joint à tous ces ennemis, les oiseaux, les pluies

d'orage et ce que l'homme en détruit, on peut s'étonner à bon droit que les générations ne disparaissent pas tout entières.

Les moyens de destruction sont les mêmes pour les haies que pour les pommiers, le premier et le meilleur est toujours l'échenillage à la main, pratiqué au moment où apparaissent les toiles. Toutefois, s'il fallait le pratiquer sur une grande étendue, il serait très-onéreux et demanderait un trop grand nombre d'ouvriers à la fois. L'administration du chemin de fer du Nord y supplée depuis quelques années par une aspersion de chaux vive sur les haies de clôture de la voie. Cette méthode n'est pas à dédaigner, mais elle est loin de supprimer le mal. Les chenilles atteintes directement par la chaux périssent, mais un très-grand nombre échappent à son action; pour que le résultat soit décisif, il faudrait employer des doses très-fortes, et alors les haies se badigeonnent en blanc et présentent un aspect qui n'est pas beaucoup plus agréable que celui qu'elles ont quand elles sont dépouillées.

Il est du reste à remarquer que la disparition des feuilles en juin ne nuit pas à la végétation; la seconde montée de la sève se fait dans de bonnes conditions et le mal est presque réparé en juillet par les nouvelles pousses. Quant à la destruction qui se fait dans le but d'empêcher la reproduction pour l'année suivante, elle est parfaitement louable et très-digne d'encouragement, mais elle ne peut avoir d'utilité réelle que si elle est faite simultanément sur tous les points, car il suffira souvent de quelques haies dans un village tout entier, pour fournir beaucoup de papillons reproducteurs qui éparpilleront leurs pontes et prépareront de futurs dégâts sur les haies mêmes qui auront été le mieux échenillées.

A. DE NORGUET.

CHRONIQUE.

Erection d'un Calvaire sur le champ de bataille d'Azincourt. — Un calvaire monumental a été érigé, le 26 juillet 1869, sur le champ de bataille d'Azincourt, dans l'enclos de la Gacogne, ossuaire de la noblesse de France.

On sait qu'après la journée fatale du 22 octobre 1415, l'abbé de Ruisseauville et le bailli d'Aire firent creuser trois fosses profondes, où l'on déposa 5,800 cadavres, sans compter ceux qui avaient reçu ailleurs une sépulture plus digne, ceux qui étaient allés mourir dans les villages ou dans les bois d'alentour, et qui furent mis en terre en divers lieux.

Le cimetière de la Gacogne, béni par un évêque *in partibus*, délégué de l'évêque de Thérouanne, fut entouré d'une haie d'épines et d'un large fossé. Jusqu'en 1734, dit M. de Belleval, cet enclos avait été l'objet des respects et même de l'effroi des paysans; il était planté d'arbres qui mouraient sur pied sans qu'on y portât la cognée; ni hommes, ni bestiaux n'y pénétraient. En 1734, Madame de Tramecourt, née de Béthune, y érigea une chapelle. Mais cette chapelle fut démolie en 1793; les pierres que l'on en retira furent, par une dérision impie, employées au plus vil usage; en même temps, le cimetière était livré à la culture.

Un nouvel affront, une profanation plus hideuse encore étaient réservés à cet asile des morts. En 1816, un officier anglais, qui commandait un détachement cantonné dans les villages de Tramecourt et d'Azincourt, acquit du nouveau propriétaire, moyennant une somme de 500 fr., le droit d'y faire pratiquer des fouilles par ses soldats. On vit donc la pioche et la pelle remuer les débris de nos morts généreux; quantité d'ossements furent extraits de la fosse

explorée et furent portés dans le cimetière d'Azincourt avec les honneurs militaires ; on y trouva en outre beaucoup de débris d'armes , de pointes de flèches , quelques pièces d'or et d'argent aux effigies des rois Jean , Charles V et Charles VI et trois magnifiques oliphants en ivoire sculpté , couverts de légendes latines et garnis en cuivre. Ces objets furent transportés à Londres , où ils formèrent une petite section du musée Britannique , que l'orgueil de nos voisins a nommée le *Musée d'Azincourt*.

Une seule fosse fut ainsi profanée. Avant que l'on n'eût ouvert la seconde , les plaintes de la population , appuyées par le sous-préfet de Saint-Pol , avaient été entendues du duc de Wellington , alors à Cambrai , qui fit arrêter ces fouilles sacrilèges. Depuis lors , le terrain a été respecté. Pour rendre impossible à l'avenir le retour de faits semblables , M. le marquis de Tramecourt a racheté la Gacogne et a fait entourer le cimetière d'une haie.

Ces mesures ont été complétées par l'érection récente du calvaire.

Il appartenait à M. le marquis et à M.^{me} la marquise de Tramecourt de rendre ce pieux hommage à la mémoire de leurs ancêtres dont trois ont péri dans la fatale journée , comme aussi de marquer du double sceau de la religion et du patriotisme ce lieu si tristement mémorable.

FROMENTIN.

Météorologie. *Mois d'août 1869.* — La température atmosphérique du mois d'août a été froide et les fortes chaleurs des 24 , 25 , 26 , 27 , 28 , 29 , 30 , pendant lesquelles le thermomètre est monté à 30° 4 , n'ont pu élever la moyenne au-dessus de 16° 22 , la moyenne déduite de 13 années étant de 17° 58. La température minima a été de 7° 9 le 31. La moyenne des minima 11° 64 , celle des maxima 20° 81.

Les vents dominants ont soufflé de la région N.

Le ciel fut peu nébuleux et la quantité de pluie tombée en 18 jours ne donna qu'une couche d'eau d'une épaisseur de 49 mill. 44. Année moyenne il tombe pendant le mois d'août 63 mill. 06 de pluie.

Les orages sont ordinairement fréquents pendant ce mois, cette année on n'en observa qu'un seul, le 10, à 6 h. 5 et 7 h. 30 du soir.

La colonne barométrique, dont la hauteur moyenne en août est de 759 mill. 426, resta très-élevée. La moyenne à 0° fut de 763 mill. 614 oscillant entre les extrêmes 754 mill. 20 le 9 et 771 mill. 00 le 16.

Le nombre des jours de brouillard fut de 29 et celui des jours de rosée fut de 20.

La tension moyenne de la vapeur d'eau atmosphérique qui est de 11 mill. 16, n'a été cette année que de 9 mill. 71 ; et l'humidité relative dont la moyenne générale est de 71, 55 %, n'a été que de 68 %.

Malgré cette sécheresse de l'air entretenue par les vents violents du N. et N.E., la quantité d'eau évaporée n'a été que de 107 mill. 43 ; en moyenne elle est de 123 mill. 95, cette diminution est la conséquence directe de l'abaissement de la température.

V. MEUREIN.

Le Gérant : E. CASTIAUX.

Lille, imp. Blocquel-Castiaux, grande place, 13.

N.° 10. — Octobre 1869.

TRAVAUX DES SOCIÉTÉS.

SOCIÉTÉ IMPÉRIALE D'AGRICULTURE, SCIENCES ET ARTS DE
L'ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

Cette Association savante présente le type de ce qu'on pourrait appeler une Société fédérative ; elle comprend plusieurs sections reliées par une section centrale : ce sont les Comices agricoles de Valenciennes, Condé et Saint-Amand ; les Sections des sciences et manufactures, d'histoire et de littérature, de beaux-arts et de moralité ; la Commission vétérinaire et la Commission des distillateurs. Chacune de ces petites Sociétés a ses séances particulières, son bureau spécial ; mais elles n'ont toutes qu'un même budget et qu'un même organe : *la Revue* mensuelle.

Bureau :

MM. Edouard GRAR ; *Président.*
DEFONTAINE ;
Valère BULTOT ; } *Vice-Présidents.*
Adolphe MARTIN, *Secrétaire-Général.*
TARDIEU ; *Secrétaire-Adjoint.*
CELLIER ; *Archiviste.*
LECAT, Julien ; *Bibliothécaire, Trésorier par intérim.*

Section centrale :

MM. PÉCHIN, sous-préfet de l'arrondissement.
BRACQ, maire de Valenciennes.
HUART, médecin-vétérinaire.
Abel STIÉVENART, fabricant de sucre.
Ernest BOUTON, receveur des hospices.
CROMBACK, principal du collège.

Albert COURTIN.
Gustave HAMOIR, agriculteur à Saultain.
Alphée CASTIAUX, fabricant de sucre à Vieux-Condé.
MARIAGE, maire de Thiant.
MÉDARD, commissaire de surveillance du chemin de fer d'Anzin.
RENARD, maire de Fresnes.
MARTIN, vétérinaire à Anzin.
LÉON DUMONT, homme de lettres.
DELEPORTE-BAYART, à Roubaix.
DE CLERCQ, ingénieur en chef des mines.
QUILLACQ, maire d'Anzin.
HUNET, maire d'Estreux.
DASSONVILLE-GUYOT, cultivateur à Préseau.

Revue (1868-69) :

La Société étant essentiellement agricole et industrielle, les notices qui dominent dans la Revue sont consacrées à ces deux branches des sciences appliquées. La plupart ayant un caractère pratique que nous n'avons pas encore introduit dans notre Bulletin, nous n'en parlerons pas, bien que plusieurs soulèvent des questions de science pure du plus haut intérêt. Nous mentionnerons une courte notice que M. Ernest Lelièvre vient de publier sur l'échenillage; il y donne quelques indications sur les chenilles les plus répandues et les plus nuisibles: le *Bombyx chrysothraea*, le *Bombyx auriflua*, le *Bombyx neustria* et le *Bombyx dispar*.

En 1867 et 1868, M. Deleporte-Bayart a publié une notice très-intéressante, et malheureusement beaucoup trop courte, sur *la Race bovine dans le Hainaut belge et français*.

Les bœufs de la province du Hainaut peuvent se rapporter, dit M. Deleporte-Bayart, aux races hollandaise, flamande et hennuyère ou montoise, qui sont toutes trois des sous-races de la grande race hollandaise. Leurs caractères géné-

raux sont de petites cornes qui se projettent en avant en forme de croissant, le cou allongé, la peau fine et souple ; les vaches hollandaises et hennuyères sont ordinairement de couleur pie ou même noire, tandis que les vaches flamandes sont d'un rouge plus ou moins foncé avec ou sans taches blanches. En réunissant les races flamande et hollandaise, M. Deleporte-Bayart est en contradiction avec le savant M. Lefour, auteur d'une monographie de la race flamande qui est un modèle du genre. Remarquons en outre que l'auteur n'a pas fait rentrer dans son étude le bétail de l'arrondissement d'Avesnes, sans quoi il eût dû mentionner la race ou au moins la sous-race maroillaise qui présente, en les exagérant, les caractères de finesse de la race flamande.

M. Deleporte-Bayart reconnaît dans chaque race plusieurs variétés qui dépendent des destinations auxquelles on affecte le bétail et des différents points de la province qu'elles habitent. Ces deux causes se relient entre elles : car le sol influe non-seulement d'une manière directe par les végétaux qu'il fournit à l'alimentation, mais aussi d'une manière indirecte par la culture qu'il impose et par la nature des services que le cultivateur exigera de son troupeau.

Valenciennes est essentiellement la ville des arts : il n'est peut-être pas de cité de même importance qui puisse s'enorgueillir d'avoir produit et de produire encore autant d'artistes illustres en tous genres. Elle en est fière à juste titre, et se plaît souvent à rappeler la gloire de ses enfants. En 1868, la Société a mis au concours une cantate à Watteau. C'est M. Delière, rédacteur en chef du *Glaneur* de Saint-Quentin, qui a obtenu la palme. Citons une strophe où l'auteur rappelle avec beaucoup de finesse les principales qualités du peintre des élégances :

...Un siècle disparu renaît dans ton image ,
Siècle fardé ! siècle moqueur !
Tes coquettes beautés au sentiment volage
Comme leur teint fardaient leur cœur.
Mais toi , plus grand que tes modèles ,
Tu poursuivais un but lointain ,
Et le temps dans son vol respecte les dentelles
De tes bergères de satin.

Watteau fit un voyage en Angleterre et n'eut pas à se louer de la réception de nos voisins d'Outre-manche. M. Cellier, auteur d'une *Notice sur Watteau et ses contemporains*, publiée dans les tomes précédents de la Revue, lut, en 1868, une relation de voyage d'un Anglais en France, montrant qu'en 1789 les tableaux de Watteau étaient encore peu estimés en Angleterre; au contraire maintenant on les trouve dans presque toutes les grandes galeries de l'aristocratie anglaise. M. Cellier donne la description des œuvres du peintre Valenciennois que l'on peut voir dans ces riches collections. Il les extrait du livre intitulé: *Trésors d'art de la Grande-Bretagne*, par M. Waagen, directeur du musée de Berlin.

Sous ce titre: *les Débuts de Cicéron*, M. Louis Legrand a publié quelques pages qui montrent ce qu'il faut d'études et de persévérance pour former un grand orateur.

Citons enfin, dans la section de moralité, l'historique des *Conférences de Saint-Vincent-de-Paul à Valenciennes*, par M. Ed. Grar; une notice sur *la Caisse d'économie ouverte par la Société de Saint-Vincent-de-Paul*, par M. Fiévet; une autre sur *les Fourneaux économiques et soupes des salles d'asile à Valenciennes*, par M. le doyen Defontaine.

Le tome xxviii de la Revue (janvier 1869) s'ouvre par le *Catalogue du Médailler de la Société*, par M. L. Cellier. Ce catalogue est précédé d'une introduction dont il a déjà été rendu compte dans notre Bulletin (p. 145).

Outre la publicité qu'elle accorde aux travaux originaux, la Revue a encore pour but de tenir tous les membres de la Société au courant des nouvelles qui peuvent les intéresser. Dans la section de l'agriculture et dans celle des sciences et manufactures, un membre lit, à chaque séance, sous le nom de chronique, un aperçu des découvertes susceptibles d'être appliquées dans le pays.

Les sections de littérature et des beaux-arts ont aussi leur chronique moins fréquente et non moins intéressante. Ainsi, en 1868, M. Devaule a entretenu ses collègues des ouvrages publiés à Valenciennes ou par des Valenciennois. Il leur a parlé de l'*Education des femmes*, par M. L. Dumont; des *Contes d'un Buveur de bière*, de M. Deulin; du livre de MM. Edmond Douay et Ferdinand Teinturier, intitulé *les Mères et les Enfants*; d'un mémoire critique de M. H. Wallon; de la notice historique sur les archives de Valenciennes, par M. Caffiaux. En 1869, M. Theillier a analysé l'ouvrage de M. Louis Legrand sur *Sénac de Meilhan*, et celui de M. Lejeal sur *les Manufactures de soïence de l'arrondissement de Valenciennes*. Nos lecteurs connaissent déjà ces deux derniers livres. J. GOSSELET.

Mémoires Historiques sur l'arrondissement de Valenciennes

t. II, in-8.º de 278 p.

La Société d'Agriculture, Sciences et Arts de Valenciennes publie, en dehors de sa *Revue*, une série de *Mémoires* ayant trait à l'histoire de l'arrondissement. Le premier volume de cette série a paru en 1865. Il est trop ancien pour que nous puissions en rendre compte. Le second, ayant vu le jour en 1868, rentre mieux dans notre cadre. Nous allons donc analyser chacun des articles qu'il renferme.

Famille des seigneurs de Trith, pairs de Valenciennes, du XII.^e au XIV.^e siècle, par M. E. Grar, président de la Société. — Issus, à ce que l'on croit, des comtes de Hainaut, les sires de Trith avaient rang parmi les six pairs du château de Valenciennes et ils étaient les plus puissants seigneurs du pays. M. Grar dresse leur généalogie durant la période du plein moyen-âge et il nous trace la biographie des principaux d'entre eux. C'est d'abord Renier I.^{er} de Trith, le réformateur de l'abbaye de Saint-Jean à Valenciennes; — puis Renier II, son fils, qui fut le compagnon fidèle de Bauduin de Constantinople en Allemagne, en France et plus tard en Orient où il s'adjugea, après conquête, le duché de Philippopolis. M. Grar dépouille, bien à regret, ce vaillant chevalier de la réputation de poète que M. Dinaux lui avait faite.

Il parle ensuite de Jean de Trith, frère de Renier II, lequel Jean, au retour de la quatrième croisade, se fit franciscain et vint mourir dans le couvent des religieux de cet ordre récemment établi à Valenciennes. Puis l'auteur se demande quel était le Jacques de Pavinage mentionné, dans la légende de *la Sainte vraie Croix de Douchy*, comme appartenant à la famille de Trith. Contrairement à l'opinion de M. Cellier, M. Grar n'est pas éloigné de voir en ce personnage un *beau-frère* de Renier II. Il fait de Gilles de Trith qui, en 1218, figure avec son frère Adam, comme *seigneur de Trith et de Maing*, un *neveu* et non pas un *frère* du duc de Philippopolis.

M. Grar a, dans la suite des temps, relevé la mention de deux autres *de Trith* qu'il n'ose avec certitude rattacher à la famille seigneuriale de ce nom. Hue de Trith, en 1298, est porté sur la liste des *douze bourgeois notables* que le comte Jean d'Avèsnès exclut de la paix qu'il fait avec la commune de Valenciennes. Jacques de Trith, en 1324,

fonde en cette dernière ville, rue Tournisienne, de concert avec sa femme Colle, un hôpital destiné à loger les pèlerins de Saint-Jacques-en-Galice et autres. En 1345, il donne à ladite maison tous les immeubles qu'il avait acquis à Thiant.

Biographies Valenciennes, par le même. — Dans ce nouvel article dont le titre indique suffisamment le caractère et la tendance, le savant historien de *la recherche et de la découverte de la houille dans le Nord de la France* commence par nous entretenir de divers personnages du nom de JEAN DE VALENCIENNES. Le premier, homme d'action et de conseil, fut chargé par saint Louis, en 1251, d'aller au Caire retirer des mains du Soudan d'Égypte des prisonniers chrétiens qu'on y détenait contre la foi des traités. Il s'acquitta avec un succès d'abord partiel, puis complet, de cette délicate et périlleuse mission. Plus tard, sous les murs d'Arsur, il dégagea Joinville et ses compagnons qui s'étaient témérairement aventurés contre l'ennemi. C'est peut-être le même *Jean de Valenciennes, chevalier*, que nous voyons figurer, en 1304, sur la liste des prisonniers, du parti de Gui de Dampierre, à qui Philippe-le-Bel rend la liberté. Un autre Jean de Valenciennes était, en 1322, chantre de l'église collégiale d'Aire, et il avait fait le voyage de Jérusalem. Un troisième ou quatrième individu du même nom, et également digne de quelque mémoire, fut peintre et tailleur d'images du duc de Bourgogne au xiv.^e siècle.

M. Grar esquisse ensuite la biographie de JEAN MARTIN, dominicain, natif de Valenciennes et mort dans le couvent de cette même ville le 1.^{er} mai 1495. Jean Martin est auteur de *la Légende de Monseigneur saint Dominique* et d'un autre ouvrage, celui-ci rarissime, commençant par ces mots : *s'ensuit un mystère de l'institution des frères précheurs*, composition dramatique qui tient une certaine place dans les origines du Théâtre français.

La Notice consacrée par M. Grar au trouvère JEAN BAILLEHAUT est encore un chapitre d'histoire littéraire valenciennoise. Jean Baillehaut vécut marié à Valenciennes de 1252 à 1274. Il y concourut au *Puy Notre-Dame*, vingt ans environ après l'institution de cette confrérie poétique et religieuse. On ne connaît de lui que cinq pièces, toutes imprimées, appartenant à la catégorie des *servantois* et *sottes chansons*. M. Dinaux s'est prononcé sévèrement sur le mérite de ces pièces. M. Van Hasselt, quoique n'étant pas compatriote du trouvère, l'a jugé avec plus d'indulgence.

Les ouvrages de PHILIPPE PETIT qu'énumère ensuite M. Grar, d'après la *Bibliothèque des Frères prêcheurs*, n'auraient guère sauvé de l'oubli le nom de leur auteur si, parmi eux, ne se trouvait l'histoire, qu'il a publiée en son temps, de Bouchain, sa ville natale, et qu'a rééditée, dans ces dernières années, M. Dechristé, imprimeur à Douai. Douai, qui posséda souvent dans ses murs le P. Petit, lui est redevable, pour une grande part, de l'érection du collège de Saint-Thomas-d'Aquin dont il fut le troisième régent.

JEAN CARPENTIER OU LE CARPENTIER, célèbre historien du Cambrésis, a conquis une réputation plus durable que son contemporain le P. Petit. Il la doit pour le moins autant aux vicissitudes de sa vie agitée qu'à la valeur intrinsèque de ses œuvres. M. Grar, qui le revendique pour l'arrondissement de Valenciennes comme né à Abscon, essaie, à la suite de M. le docteur Le Glay, de le laver de quelques-uns des reproches qu'on lui a faits. Nous avouons éprouver personnellement peu de sympathie pour ce fabricant de titres et de généalogies, qui a sciemment empoisonné les sources de l'histoire d'une de nos plus intéressantes provinces.

Après avoir dit un mot de PHILIPPE DE LAMINE, premier abbé mitré de Saint-Jean-de-Valenciennes (1629-1638),

M. Grar passe au poète DÉSIRÉ TRICOT (1812-1850). Il emprunte à M. Didiez, qui l'a connu de très-près, un portrait de cet homme de lettres à qui ce fut moins le talent qui manqua que la tenue dans la vie et la consistance dans le caractère. Nul, du reste, n'a mieux que Tricot célébré les anciens auteurs Valenciennes :

Froissart, leur maître à tous, qui sus chanter ta dame
En gracieux rondels,
Et colorer d'un style et naïf et plein d'âme
Tes récits immortels !

Chartes communales de Valenciennes, publiées par M. L. Cellier. — Sans nous arrêter à examiner si la capitale du Hainaut français doit à l'empereur Valentinien ses plus notables privilèges, « entre autres le droit d'asile et celui en vertu duquel tout serf devenait libre par le seul fait d'un séjour d'une année en cette ville, » nous sommes disposé à reconnaître, avec M. Cellier, que la loi dite de *la Paix*, en date de 1114, ne crée pas, mais se borne à constater l'existence d'une commune à Valenciennes. Pour étayer sa thèse, M. Cellier produit un acte bien antérieur à 1114, et que l'on croyait depuis longtemps perdu : je veux parler de la charte de la Confrérie de la Halle-Basse ou Halle-aux-Draps, charte qui remonte à l'an 1067.

Ce n'est pas une loi communale, mais le code social d'une corporation de marchands réunis pour défendre leurs intérêts et désireux de mettre un terme à toute dissension intestine. Or, on l'a fait justement remarquer, le caractère des communes à l'origine était aussi celui d'associations de défense mutuelle. Ici l'on retrouve en outre, dans quelques passages, l'indice non équivoque d'une coalition contre la *Hanse*, qui sans doute exerçait sur les marchés une pression à laquelle nos ancêtres voulaient se soustraire.

M. Cellier analyse, dans toutes ses parties, ce long et curieux document. Il le rapproche ensuite de la charte de 1114.

On remarque, dit-il, beaucoup d'analogie entre ces règlements, édictés à soixante années de distance, soit qu'on les considère au point de vue de la conception générale, soit que l'on s'attache à certaines dispositions spéciales. L'un et l'autre ont pour but la protection du commerce et de l'industrie, la défense de la propriété; mais le second généralise, en l'étendant à toute la ville, ce que l'autre avait restreint à une société de négociants. On y verra aussi la mention du droit d'abattis de maison et du duel judiciaire; mais ce qui frappera surtout c'est l'abnégation du comte et de ses chevaliers qui consentent à subir la règle commune et se trouvent devant la loi au même niveau que le plus humble des bourgeois. Les dernières pages de la chartre donnent l'explication de la conduite du comte, qui payait par l'octroi de ces franchises une dette de reconnaissance aux Valenciennois ses libérateurs.

On ne possédait, jusqu'ici, que le texte latin de la chartre de 1114. M. Cellier en donne une traduction en langue vulgaire composée, en 1275, par un chanoine de Saint-Jean. Quant à la chartre de 1067, on ne la connaît que par une autre traduction à peu près de même date que la précédente. Ce sont là de précieux spécimens de l'idiôme Valenciennois avant Froissart.

Commencements de la régence d'Aubert de Bavière, par M. H. Caffiaux, docteur ès-lettres, archiviste de Valenciennes. — Les extraits de comptes que M. Caffiaux produit à la suite de cet excellent mémoire sont d'un intérêt philologique au moins égal à celui qu'offrent les chartes romanes publiées par M. Cellier. Ils éclaircissent, en outre, plusieurs points obscurs des annales du Hainaut.

Et d'abord ils précisent la date de la folie de Guillaume-Furieux (octobre 1337). Ensuite ils nous mettent au courant des démarches faites pour organiser une régence. Les conférences préparatoires, qui eurent lieu à cet effet, se tinrent à Mons avec la seule participation de la bourgeoisie.

Le clergé et la noblesse y restèrent étrangers. La ville de Valenciennes se rallia à la candidature du duc Aubert plutôt par complaisance pour la comtesse de Hainaut que par sympathique entraînement pour la personne de ce prince. Mais elle s'y rallia franchement, sans arrière pensée. Bien loin de tremper dans les menées du duc Louis, elle les dénonça, à diverses reprises, aux chefs du gouvernement hainuyer. Du reste, M. Caffiaux constate qu'entre Aubert et la comtesse s'établit d'abord un partage d'attributions qui ne reléguait ni l'un ni l'autre au second plan. Guillaume lui-même n'était pas exclu absolument de la conduite des affaires : à plus forte raison, ne le tenait-on enfermé alors ni à La Haye ni au Quesnoy.

Les bourgeois de Valenciennes s'enquéraient avec d'autant plus de sollicitude de la santé de leur comte et ils avaient d'autant plus l'œil sur lui que, comme on pouvait s'y attendre, des tiraillements ne tardèrent pas à se produire entre la comtesse et le duc. La comtesse se crut même un moment obligée de passer en Angleterre (juillet 1361). Cette détermination, de nature à alarmer le pays, provoqua un échange de vues entre les deux principales villes du comté, Mons et Valenciennes. Celles-ci finirent par se rendre à un parlement que les villes de Hollande avaient pris l'initiative de convoquer. Entre temps, la comtesse rentre à Valenciennes et, par l'entremise du Tiers-Etat du Hainaut à qui appartient le grand rôle en toute cette affaire, elle négocie avec le duc Aubert la paix de Bréda qui la réintègre dans les prérogatives inhérentes à son rang. Le 10 février 1362, le duc réconcilié avec elle est reçu à Valenciennes. Il y revient, quelques mois après, pour s'y faire armer chevalier. Bientôt la mort de la comtesse le laisse dépositaire incontesté du pouvoir, seul maître de la situation. Ici s'arrête la première période de la régence du duc. M.

Caffiaux a retracé ailleurs un curieux épisode de la seconde (1).

Par une heureuse inspiration, l'auteur du Mémoire que nous venons d'analyser l'a dédié à M. le baron Kervyn de Lettenhove, biographe et éditeur de Froissart, comme à l'homme qui a le plus fait pour étendre la renommée du grand chroniqueur Valenciennois. •

Lettre de Henri IV aux Valenciennois, par M. le docteur A. Lejeal. *Trois Autographes historiques*, par M. L. Cellier. — Nous groupons ces pièces à titre de documents, plus ou moins inédits, concernant le pays. La première, écrite au lendemain de l'attentat de Chatel dans lequel on n'hésitait point à voir la main de l'Espagne, est un manifeste du Roi Très-Chrétien impliquant déclaration de guerre aux sujets du Roi Catholique. Les trois autres pièces, offertes à la Société par l'éminent chimiste Dubrunfaut, sont relatives au siège de Valenciennes en 1793, et à la reprise de cette ville par l'armée française en 1794.

Les Vignobles de Valenciennes, par M. E. Bouton. — Il n'y a pas longtemps qu'un agronome distingué prenait à tâche de démontrer théoriquement que la vigne, si on la cultivait sur une grande échelle dans nos régions du Nord, serait susceptible d'y donner en vins des rendements avantageux. M. Bouton prouve qu'il en a été ainsi par le passé. Pour n'en citer qu'un seul exemple, le clos Saint-Ladre, près Valenciennes, produisait, en 1403, d'après acte authentique, 19 muids (43 hectolitres) de la boisson chère à Bacchus.

Quelle en était la saveur ? C'est ce que je laisse à de plus compétents le soin d'établir. M. Derode qui a fourni, pour

(1) *Le Meurtre du seigneur d'Enghien*, fragment de l'étude sur *Nicolas de Dury*, maître clerc de la ville de Valenciennes (Mém. hist., t. 1).

les environs de Lille la même démonstration que M. Bouton vient de procurer pour ceux de Valenciennes, dit que les derniers vignobles de notre pays ne furent arrachés que sous Louis XIV pour céder la place à des genres de culture mieux appropriés à notre sol et à notre climat. Ajoutons que, du jour où nous avons été réintégrés dans la grande famille française, les vins de France nous devenant plus accessibles, nous avons eu moins de raisons pour nous en fabriquer à nous-mêmes de médiocres.

Documents pour servir à l'histoire du collège de Valenciennes depuis sa fondation jusqu'à la Révolution de 1789, par M. J. Bêbin, chef d'institution. — Longtemps attaché comme professeur au collège communal de Valenciennes, M. Bêbin a tenu à se rendre compte de ce que fut cet établissement dans les siècles passés. Le collège de Valenciennes doit, à proprement parler, son origine aux jésuites. Mais, avant l'arrivée des RR. PP. en cette ville, il y existait des institutions scolaires analogues. Un docteur, Thomas Warnet, natif de Cambrai, avait fondé en l'hôtel de Beaufort, rue Montoise, à Valenciennes, un collège successivement appelé de Standonck, des Bons-Enfants et de Maître Thomas. Cette création n'avait point tardé à faire place à une autre dont l'abbé de Saint-Jean, comme écolâtre de la ville, s'était d'abord attiré le monopole qu'il dut ensuite partager avec l'abbé de Vicogne et le magistrat de Valenciennes. Ce fut l'abbé d'Hasnon, Jacques de Froye, qui appela les jésuites dans la future capitale du Hainaut français. Ils y vinrent sous la conduite du P. Eleuthère Dupont, dont le R. P. Possoz nous retraçait, il y a quelques années, la vie et les travaux. Leur arrivée à Valenciennes date du 10 avril 1582. Partout, à cette époque, on éprouvait le besoin de réformer les mœurs, de raviver les croyances, et l'on sentait que, pour mener à bien une entreprise aussi

considérable, il fallait s'emparer de la jeunesse. Les jésuites de Valenciennes ne faillirent point à leur mission. Leur œuvre donna de beaux résultats dont on trouve le détail dans le récit de M. Bébin. Le même auteur énumère amplement les mesures qui furent prises pour remplacer à Valenciennes l'enseignement de ces religieux après la suppression de leur ordre en 1764.

Essai sur l'introduction du Christianisme dans le Hainaut, par M. G. Lejeal. — Ce Mémoire, si nous suivions rigoureusement l'ordre chronologique des matières, aurait dû trouver place en tête de nos comptes-rendus. Mais nous avons préféré le réserver pour la fin, tant à cause de son importance que de la gravité des questions qu'il soulève. Identifiant l'implantation du christianisme dans nos contrées avec la diffusion des institutions monastiques, M. Lejeal vise à prouver que les populations du Hainaut ont reçu la foi des missionnaires d'Irlande, sectateurs de Pélagé et habitués à la vie conventuelle « mixte, » c'est-à-dire qu'en leur île, un même monastère contenait des personnes des deux sexes et assujetties à la même règle, « forme empruntée selon toutes les probabilités au druidisme. »

Ces missionnaires auraient transporté, dans la région de l'Austrasie qui prit plus tard le nom de pays wallon, leur opinion fondamentale sur la grâce et leur manière de vivre dans des « couvents doubles. » De là le prétendu acharnement que la cour de Rome, dès l'époque carlovingienne, mit à extirper leurs institutions du Nord de la France.

Comme on le voit, beaucoup des idées de M. G. Lejeal ne sont pas neuves ou, du moins, elles ne le sont que pour autant qu'elles s'appliquent au pays hainuyer ou wallon. Les vraies causes de la dissidence entre l'église romaine ont été examinées à fond et réduites à leurs proportions réelles par un homme d'une incontestable impartialité, feu M. Va-

rin. Depuis 1858, date de la publication de son savant et équitable mémoire, nous croyions la question épuisée ou, pour mieux dire, nous l'estimions résolue en faveur de la cause catholique. Nous ne reprendrons pas en entier l'examen de ce grave problème d'histoire générale à propos de la thèse de M. Lejeal et nous n'examinerons de celle-ci que les points par où elle touche à notre histoire locale.

Commençons par établir que si les missionnaires Scoto-Irlandais ont beaucoup fait pour la propagation du christianisme dans nos contrées, spécialement dans le Hainaut, ils n'y ont pas non plus trouvé *tout à faire*. Ils y avaient été précédés par des ouvriers *de la première heure*, dont l'œuvre pouvait avoir besoin d'être étendue et consolidée, mais n'avait jamais été complètement détruite. Il n'est donc pas vrai, d'une manière absolue, de dire ou d'insinuer, comme le fait M. Lejeal, que nos populations wallonnes aient puisé exclusivement la foi aux sources du christianisme celtique.

Cette réserve posée, nous sommes prêt à reconnaître quelle grande action les missionnaires des îles ont exercée sur le développement des idées religieuses et de la vie monastique dans nos contrées. Avant nous, M. l'abbé Lamort, dans un *Mémoire* que M. Lejeal ne paraît point avoir connu et qui lui eût évité bien des recherches, s'est appliqué à démontrer ce fait.

Nous ne chicanerons pas M. Lejeal sur le caractère d'*émigration en masse* qu'il attribue au déplacement de quelques moines, émigration à laquelle il assigne pour cause « des querelles religieuses » affligeant leur pays. La dernière partie de cette proposition est purement conjecturale. La première est démentie par le nombre, relativement restreint, des missionnaires Scoto-Irlandais descendus chez nous. Ceux-ci trouvèrent leur point d'appui, non pas dans un cortège de moines et de religieuses que rien ne prouve

qu'ils aient jamais amené avec eux, mais dans de puissantes familles de nos contrées, familles depuis longtemps chrétiennes, telles que celles qui, au commencement du VII.^e siècle, florissaient à Cousolre et dans le *castrum* de Douai.

Nous savons bien que M. Lejeal n'est pas éloigné de reléguer au rang des « mythes » les Waudru et les Aldegonde, les Adalbaud et les Rictrude. Ces personnages ont pourtant, à notre sens, une consistance historique dont jamais on ne les dépouillera. Ils ont été de moitié dans l'œuvre évangélisatrice des missionnaires venus d'outre-mer. Ils tenaient à notre sol par leur origine et par leurs possessions. Encore une fois donc, la *christianisation* définitive de notre pays ne s'opéra point sous la seule influence celtique, ni par une sorte d'invasion de moines irlandais de l'un et de l'autre sexe.

Quant à la prédominance des idées pélagiennes dans les monastères dont se couvrit alors le Hainaut, M. Lejeal se borne à l'affirmer comme un fait très-probable, — probable pour lui qui l'admet de l'autre côté du détroit, improbable pour nous qui ne l'admettons que sous les réserves formulées par M. Varin.

Restent les monastères doubles, dont on n'a jamais songé à nier l'existence dans le pays wallon et qui semblent bien avoir été chez nous une importation bretonne. Que ce rapprochement de religieux des deux sexes soit devenu de bonne heure une grave source d'abus, nous ne le contestons pas. Mais que l'esprit même de la règle des monastères d'Irlande ait été contraire au principe du célibat, nous ne le croirons qu'après un plus ample informé.

Les abus dont nous convenons suffisent à expliquer les tentatives de réforme essayées par les Papes, les Conciles et les Empereurs à l'égard des monastères du pays wallon, sans qu'il soit besoin de recourir, avec M. Lejeal, à l'hy-

pothèse d'un antagonisme doctrinal encore accru par une opposition systématique des règles conventuelles.

Nous ne pousserons pas plus loin cette discussion que nous tenons à renfermer autant que possible dans le domaine des faits, sans nous engager sur celui des doctrines, interdit naturellement à une publication telle que la nôtre.

L'amitié, déjà ancienne, qui nous unit à M. Lejeal, nous est un gage qu'il accueillera nos observations avec le même esprit de cordiale confraternité qui nous porte à les lui faire. D'un autre côté, les développements inusités que nous donnons à l'analyse de ce précieux recueil de *Mémoires* prouve assez à la Société de Valenciennes l'estime particulière que nous faisons de ses doctes travaux. A. DESPLANQUE.

ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE

Bulletin 2.^e série, t. xxviii, n.^o 7 et 8

Classe des Sciences

Les 7.^e et 8.^e bulletins mensuels de l'Académie de Belgique comprennent, outre les comptes-rendus des séances de juillet et d'août, plusieurs notices scientifiques : deux mémoires de mathématiques, l'un de M. Gilbert, membre associé, *sur quelques propriétés des surfaces apsidales et conjuguées*; l'autre, de M. Folie, *sur quelques théorèmes nouveaux de géométrie supérieure* ;

Une communication de M. Melsens sur les résultats de ses expériences de Balistique ;

L'indication d'un appareil enregistreur de la déclinaison et de l'inclinaison magnétiques par M. Glæsener ;

Deux notes de M. Henry sur *les dérivés salicyliques* (3.^e partie) et *sur les nitriles* (1.^{re} partie).

M. Ern. Quetelet présente à la classe *des cartes photographiques de la lune* obtenues par M. Neyt, amateur zélé d'as-

tronomie, qui a installé à Gand un observatoire où il s'occupe particulièrement de photographie céleste.

M. Ed. Van Beneden, fils du savant professeur de Louvain, poursuit ses études sur l'embryogénie des Crustacés par des observations *sur le développement de l'Asellus agnaticus*, espèce de cloporte très-abondant dans nos eaux douces, et des *Mysis* de l'ordre des Stomapodes. L'étude de ces petits animaux paraît être en faveur en Belgique, car un rapport de MM. Van Beneden, de Selys-Longchamps et Lacordaire propose à l'Académie d'insérer dans ses mémoires un long travail *sur les Crustacés d'eau douce de Belgique*, par M. Plateau, autre fils d'académicien qui promet de soutenir avec gloire le fardeau d'un nom illustre. Nous attendrons la publication de ce mémoire pour en entretenir nos lecteurs.

M. Preudhomme de Borre à qui a été confié l'inventaire de la collection erpétologique du musée royal de Bruxelles, publie, au fur et à mesure qu'il les rencontre, les espèces nouvelles ou incomplètement connues. C'est à ce titre qu'il décrit un nouveau Crocodile (*Alligator Lacordairei*) et une Tortue fluviatile (*Dermatemys Mawii*) envoyés tous deux en 1866 par M. Levy, vice-consul de Belgique à Belize (Honduras).

Sous le titre de *secondes additions du Synopsis des Gomphines*, M. de Selys-Longchamps décrit 32 nouvelles espèces toutes originaires des pays étrangers. Le nombre des Gomphines aujourd'hui connues est de 170. Linné n'en connaissait que deux qu'il rangeait dans le genre Libellule.

M. Quetelet, secrétaire perpétuel de l'Académie, présente le XIX.^e volume des *Annales de l'observatoire de Bruxelles*, et le tome second de la *Physique sociale*, ouvrage que nos lecteurs connaissent déjà par l'analyse que nous avons faite

du premier volume (1). M. Quetelet communique ensuite à l'Académie un travail de M. le professeur Hannover de Copenhague sur *les rapports de la menstruation en Danemark et l'époque, en général, de la première menstruation chez les différents peuples*. De ce mémoire il résulte que parmi les circonstances qui semblent influencer sur la précocité ou le retard de la menstruation, la plus importante est la différence des races. On savait depuis longtemps que les Hindoues et les Nègresses sont réglées de bonne heure; les Tahitiennes le sont, dit-on, à l'âge de 10 à 11 ans. On pourrait croire d'après cela à l'influence du climat, mais les Groënlandaises sont également très-précoces. Cooke raconte que chez les Samoyèdes la plupart des filles deviendraient mères à 11 et 12 ans. Mais, selon M. Hannover ce serait une exagération, et l'époque de la menstruation au Groënland serait en moyenne de 13 à 14 ans, 3 ans plus tôt qu'en Danemark.

Venons aux communications qui intéressent particulièrement le pays.

M. de Selys-Longchamps rapporte avoir vu de la neige le 19 juin dernier aux environs de Saint-Hubert et de Spa. Cette neige était tombée à la suite d'un orage pendant lequel la foudre frappa le clocher de Stavelot.

M. Renier Malherbe, ingénieur attaché au service spécial de la carte générale des mines de Belgique, récapitule les diverses sources salées que l'on a déjà rencontrées dans le terrain houiller et en signale de nouvelles dans le bassin de Liège. Il a aussi recherché du chlorure de sodium dans les roches du terrain houiller; quelques-unes n'en renferment pas de traces, d'autres, surtout celles qui étaient en contact avec les sources, en contiennent en quantité considérable

(1) Bulletin, p. 78.

(jusqu'à 10 %). M. Malherbe en conclut que le terrain houiller s'est formé dans des eaux marines ou au moins dans un mélange d'eaux douces et d'eaux salées. M. D'Omalius D'Halloy, chargé comme rapporteur d'examiner cette notice, n'admet pas la conclusion comme nécessaire; je suis bien de son avis.

A diverses reprises on a signalé des sources salées dans le bassin houiller de Valenciennes; on a même voulu y voir la preuve que les eaux de la mer actuelle pénétraient souterrainement jusqu'au centre du département du Nord; c'est une opinion qui n'est pas à réfuter. Mais des géologues de grand mérite ont cru que ces sources indiquaient le voisinage des couches salifères du trias si développées en Lorraine. Si à la rigueur on pouvait admettre l'existence de ces couches en quelque endroit encore ignoré sous les plaines crayeuses du Cambrésis et du Hainaut, il n'en peut être de même pour les environs de Liège, où elles manquent certainement.

Il ne reste donc que deux hypothèses : supposer qu'il y a dans le terrain carbonifère un banc de sel gemme comme cela existe en Amérique, ou admettre que le chlorure de sodium arrive par les émanations internes de nature volcanique. Cette dernière hypothèse est celle qui me paraît la plus probable.

J. GOSSELET.

BIBLIOGRAPHIE

ETUDES DE THÉODICÉE

par J.-B. Tissandier, professeur de Philosophie à la Faculté
des Lettres de Douai (1).

L'auteur du livre dont nous voudrions en quelques mots mettre en lumière la valeur et le mérite nous dit, dans sa préface, en empruntant la devise de l'un des maîtres de

(1) Paris, Ladrance, 1869; 1 vol. in-8.º.

notre langue à l'époque de sa formation, que « Ceci est un livre de bonne foi. » Nous pouvons ajouter immédiatement que cet ouvrage de convictions profondes et sincères est en même temps le fruit d'une pensée élevée et l'œuvre d'un esprit qui ne redoute pas les problèmes les plus sérieux dont la solution s'impose nécessairement à l'intelligence humaine. C'est le privilège et l'honneur des hommes de talent appelés à répandre dans le public les saines idées et les vérités qui sont le patrimoine commun de toutes les générations et de tous les temps, de ne pas hésiter à se porter là où l'attaque, je ne veux pas dire le péril, est la plus menaçante et les coups les plus répétés ; c'est leur honneur de veiller à la défense des intérêts les plus chers et les plus précieux que nous devons sauvegarder avec le plus de soin. La parole publique est sous ce rapport une arme puissante qui prête d'inestimables ressources à celui qui a reçu la noble mission de combattre pacifiquement pour ces idées éternelles sur lesquelles repose toute Société et que toute philosophie digne de ce nom et méritant de vivre dans le souvenir des hommes, doit retrouver à la fin comme au commencement de ses enseignements.

Nous en avons une preuve nouvelle dans les *Etudes de Théodicée* que M. Tissandier, professeur à la Faculté des Lettres de Douai, a eu l'heureuse pensée de réunir en volume après les avoir professées dans une série de leçons remarquables, qu'un auditoire sérieux et choisi n'a cessé de suivre pendant toute une année avec le plus vif intérêt et, je crois avoir quelque droit de le dire, avec un profit réel dont il ne serait pas trop difficile de retrouver les traces. M. Tissandier a voulu résolument aborder cette maîtresse question de l'idée de Dieu qui est, il faut bien le reconnaître, l'une des idées que les systèmes contemporains ont le plus défigurées, ici encore je ne dirai pas le plus compro-

mises, car ceux-là même avec lesquels nous avons le plus de motifs d'être fort peu d'accord, ne peuvent s'empêcher de se faire un Dieu qu'ils façonnent et qu'ils créent en quelque sorte au gré des caprices de leur imagination. Comme l'a dit heureusement M. Franck, « l'homme est diversement religieux, il l'est *incorrigiblement*. » M. Tissandier a eu raison de compter sur cette obstination pour croire que sa tentative, malgré les objections des uns et l'indifférence des autres, pouvait avoir en ce moment quelque opportunité, et qu'il lui restait assez de chances de se faire écouter en dépit des résistances et des difficultés que rencontrent inévitablement auprès d'un certain nombre de gens tous les systèmes et toutes les doctrines sur Dieu.

Parvenir à la métaphysique par la psychologie, telle est la méthode suivie par l'auteur de ces *Etudes*. Cette méthode contemporaine, pour ainsi dire, du spiritualisme, ne durera pas moins que la vérité qu'elle nous aide à entrevoir et à affirmer, car seule elle donne un inébranlable fondement à nos connaissances, et sans elle l'édifice le plus brillant en apparence et le mieux ordonné n'est qu'un édifice ruineux reposant sur du sable. M. Tissandier le démontre avec une précision et une clarté qu'il serait bien difficile de surpasser: c'est dans la certitude du sens intime qu'il faut placer le principe et la source de la connaissance, c'est là seulement que la notion de cause trouve son invincible évidence et son principe, là que se révèle à nous « la présence d'un certain nombre d'idées qui dominent toute la vie intellectuelle et la favorisent en la gouvernant. »

Il faut lire, dans l'ouvrage du savant professeur, ces chapitres successifs à travers les démonstrations desquels il nous amène enfin jusqu'à l'idée de l'infini et jusqu'à Dieu. Nous voudrions pouvoir retracer ici, dans une analyse qui serait le meilleur et le plus certain des éloges, la marche

suivie par l'auteur dans cette voie où il s'avance constamment avec une prudence et une fermeté qui sont souvent, en philosophie comme ailleurs, les gages presque assurés du succès ; l'espace nous fait défaut pour faire connaître comme nous le voudrions ces leçons où la sagacité la plus exercée s'allie si bien à la recherche patiente et désintéressée du vrai.

Forcé de nous borner, nous aimons mieux signaler d'une façon toute particulière à nos lecteurs les considérations si judicieuses et si applicables en ces temps de critique à outrance par lesquelles, une fois en possession de l'idée de Dieu, M. Tissandier la complète en quelque sorte en nous parlant des attributs de Dieu, de sa providence et de ses rapports avec l'homme.

On connaît cette répugnance de l'école critique à affirmer de Dieu quelque chose et les objections qu'elle oppose à la détermination de ce que l'on appelle avec raison ses attributs. Un attribut, dit-on, ne peut se concilier avec l'idée de l'infini ; un attribut est nécessairement une limitation, et par conséquent vous amoindrissez par cette limitation l'être auquel vous l'attribuez. La philosophie du sens commun a-t-elle donc eu tort de penser jusqu'ici que tout attribut, loin d'être une limitation, un amoindrissement de l'être, en est au contraire une extension ? Écoutons sur ce point M. Tissandier :

Je remarque qu'en m'élevant dans l'échelle des êtres, chaque division est marquée par une faculté nouvelle, elle laisse ce qu'il y a d'imparfait dans la division inférieure, en garde ce qu'il y a de bon et de positif et y ajoute une faculté nouvelle, faut-il le dire ? une perfection nouvelle... D'après certains philosophes, il faut raisonner tout au rebours ; plus on est indéterminé, plus on est parfait. Le polype est plus indéterminé que le ver de terre, que le poisson, que l'oiseau ; il est donc plus parfait que ces divers embranchements.

Pour nous, nous nous rangeons à l'avis des naturalistes et nous dirons : chaque propriété, organe ou fonction, est un degré d'être de plus ; être d'une classe supérieure, c'est avoir une ou deux facultés de plus que l'individu de la classe inférieure, c'est être deux fois plus, ou avoir deux fois plus d'être. Or, chaque propriété nouvelle est une détermination nouvelle ; donc, l'être peut s'accroître à mesure que se multiplient les déterminations ; donc les déterminations, ainsi conçues, ne sont pas des limitations véritables, mais bien plutôt des extensions ; donc *être* et *être déterminé* n'impliquent pas contradiction, puisque c'est *être davantage* que d'être ainsi. D'ailleurs, quand il s'agit d'une nature finie, par exemple, la limite ou la négation n'est point dans ce qu'elle a d'activité, d'énergie, de puissance ; cette vitalité, cette énergie, c'est, au contraire, là le positif de son être ; où s'arrête la puissance, là est la limite. Ce qui fait la négation, ou la limite, c'est donc ce qui manque, ce qui fait défaut, ce que l'être n'a pas, et non ce qu'il a, ce qu'il possède réellement. Or, augmentez indéfiniment la puissance, l'énergie de l'être en multipliant ses facultés, ses attributs, en donnant à ces attributs une souveraine perfection, vous reculez indéfiniment la limite, jusqu'à la suppression de toute limite, jusqu'à la négation de toute négation, jusqu'à l'être absolu, à qui l'absolue détermination convient absolument. A mesure que la détermination nous fonde, pour ainsi dire, plus solidement dans l'être, elle nous sépare et nous distingue plus profondément de ce qui n'est pas nous, et, par conséquent, elle fait de nous un individu et une personne. On a dit qu'un Dieu infini ne peut être personnel : c'est la question même que nous venons de discuter, il n'y a que les termes de changés.

Nous voudrions pouvoir encore mettre sous les yeux du lecteur quelques-unes des pages où M. Tissandier, répondant aux positivistes qui bannissent les causes finales de l'univers, leur démontre sans peine qu'ils devraient pousser leur exclusion jusqu'au bout et en proscrire l'idée de l'entendement humain, ou bien encore celles où, étudiant la Providence dans le monde moral, il donne de la souffrance et de la peine une explication émue dont compren-

dront la vérité tous ceux qui ont souffert avec résignation et dignité en s'améliorant et en se fortifiant sous les coups de l'épreuve et qui ont retiré de leurs souffrances, comme il le dit si bien, « la science de la vie et le secret de la perfection. » Nous nous serions fait encore un plaisir d'indiquer d'une façon spéciale le dernier chapitre de l'ouvrage où M. Tissandier est naturellement amené, après avoir parlé de Dieu et de l'homme, à parler de la religion dans laquelle s'expriment les rapports que l'homme soutient avec Dieu. Là encore sa conclusion serait la nôtre, car nous sommes bien disposé à penser avec lui que lorsque M. Vacherot, dont il analyse le récent ouvrage sur la *Religion*, voudrait la voir se retirer de toutes les intelligences qu'elle domine encore, il poursuit une chimère et une utopie dont les résultats seraient véritablement désastreux, si sa réalisation n'était heureusement impossible. La réforme rêvée par M. Vacherot, malgré la pureté de ses intentions, n'aurait-elle pas pour effet d'anéantir même la religion naturelle, s'il est vrai que celle-ci ne peut exister sans tendre nécessairement à s'exprimer sous une forme précise et à se réaliser dans une religion positive? Ainsi que l'a dit M. Cousin, « le culte public n'est pas plus une institution arbitraire que la société, le gouvernement, le langage et les arts. Toutes ces choses ont leur racine dans la nature humaine. »

Nous espérons que les quelques citations qui précèdent, que nous aurions voulu pouvoir étendre davantage, suffiront pour donner aux amis de la philosophie le désir de lire l'ouvrage de M. Tissandier, et nous ne terminerons pas du moins sans féliciter bien vivement l'auteur de contribuer aussi vaillamment à ramener sur son véritable terrain la question capitale de la métaphysique en l'éclairant par une méthode dont il faut louer sans réserve la précision et la clarté.

P. MONTÉE, docteur ès-lettres.

2*

LE PÈLERINAGE DE CHILDE-HAROLD

traduit en vers français par M. Ph. Alard, trésorier de
la Société Dunkerquoise (1)

M. Alard est un vieillard octogénaire chez qui les glaces de l'âge n'éteignent point l'ardeur poétique. Initié, depuis longtemps, à tous les secrets de la langue anglaise, il a tenté ce qu'avant lui aucun traducteur n'avait osé faire. Il s'est appliqué à transporter dans notre langue, strophe pour strophe, et, en quelque sorte, vers pour vers, l'une des œuvres les plus originales de la littérature de nos voisins. La strophe « à la Spencer », si belle parce qu'elle se termine par un grand vers formant presque toujours tableau, mais si difficile à manier à cause de l'agencement irrégulier des rimes, M. Alard la reproduit fidèlement en français :

Mais Childe-Harold que devient-il ? J'oublie
Que sur la vague il erre humble et pensif.
A son départ nul regret ne s'allie ;
Nulle beauté ne feint l'accent plaintif.
Aucune main ne vient serrer la sienne ;
Froid étranger, il change ainsi de scène ;
Bien dur le cœur qu'un cœur ne rend captif ;
Harold n'est plus ce qu'il était naguère :
Il quitte heureux le sol du crime et de la guerre.

La même exacte symétrie existe entre les couplets de fantaisie que Byron a semés çà et là dans son poème et la version en vers qu'en a donnée M. Alard.

La nouvelle traduction soutient avantageusement la comparaison avec toutes celles qu'on a jusqu'ici essayées. Qu'on en juge d'après un simple rapprochement. Voici comment, dans l'édition Charpentier qui a tant contribué à populari-

(1) Dunkerque, Lorenzo, 1869, in-8.° de 357 p., avec le texte anglais en regard de la traduction.

ser chez nous les poèmes de Byron, M. Benjamin Laroche traduisait la première strophe des *Adieux* :

Adieu donc, mon pays natal !
Ton rivage à ma vue expire...
Le flot mugit, le vent soupire ;
J'entends la mouette au cri fatal.
Ce soleil aux clartés fécondes,
Nous suivons sa trace de feu ;
Son char disparaît sous les ondes.
O mon pays natal, adieu ! (1)

Et voici comment M. Alard rend le même passage :

Adieu ! je pars, rive natale,
Tu te perds dans l'azur de l'eau,
Le vent mugit, le brisant râle,
J'entends les cris du sombre oiseau.
Soleil qui là-bas fuis dans l'onde,
Nous allons cesser de te voir ;
Adieu, bonsoir, flambeau du monde ;
Terre natale — Adieu, bonsoir !

Ici incontestablement le traducteur Dunkerquois se tient plus près que le traducteur Parisien de la pensée et de l'expression de son auteur.

Comme toutes les traductions essentiellement littérales, celle-ci présente quelquefois un peu de sécheresse et d'obscurité. Mais il faut tenir sérieusement compte à M. Alard du mérite de la difficulté vaincue : « sa traduction, » comme l'a dit un excellent juge (2), « n'est pas seulement une

(1) Adieu, adieu ! my native shore
Fader o'er the waters blue ;
The night-winds sigh, the breakers roar,
And shrieks the wild sea-mew.
Yon sun that sets upon the sea
We follow in his flight ;
Farewell awhile to him and thee,
My native land — Good Night !

(2) M. Edouard L'hôte dans le *Messageur du Nord*, N.° du 10 juillet 1869.

œuvre consciencieuse, une œuvre de persévérance et de volonté; c'est un véritable tour de force littéraire, » tour de force qui ne se sera point effectué en pure perte : « car, ainsi que me l'écrivit une autre personne très-entendue en ces matières, le plaisir de comparer strophe à strophe le texte et la version, comme une belle personne avec son portrait, et de critiquer même parfois le reflet par rapport au type, ce plaisir est très-particulier dans l'œuvre en question. »

Félicitons donc M. Alard d'avoir, au milieu des préoccupations d'une longue vie d'affaires, entretenu ce commerce assidu avec l'un des représentants les plus éminents de la poésie anglaise. Ce commerce n'aura pas été profitable à lui seul : car sa traduction fera, plus qu'aucune autre, pénétrer le lecteur français dans l'inlimité d'un génie que nous sommes trop habitués à n'admirer qu'à distance.

A. DESPLANQUE.

THÉORIE ÉLÉMENTAIRE DES VERBES GRECS

par M. Th. Louise⁽¹⁾

Un savant ouvrage historique a déjà permis à beaucoup de lecteurs du *Bulletin scientifique du Nord* de connaître M. Louise. Ils ont apprécié l'érudition patiente et le talent d'exposition de l'historien de *la Sorcellerie dans l'arrondissement de Valenciennes*. Ce n'est plus aux savants et aux amis de l'histoire du Hainaut que s'adresse aujourd'hui M. Louise, c'est aux membres du corps enseignant, ses collègues, et aux jeunes gens confiés à ses soins. Il s'est proposé d'aplanir les difficultés que présente l'étude des verbes grecs pour les élèves des classes de cinquième et de sixième. Après avoir fait connaître au jeune helléniste les différences des voix, des modes et des temps, l'auteur lui trace, avec beaucoup de méthode, le tableau des différentes

(1) Château-Thierry, Despaubourg, 1869, in-8° de 43 p.

conjugaisons. Il résume ensuite les règles particulières des verbes contractes, et expose avec beaucoup de clarté les diverses flexions de ceux dont la terminaison est précédée d'une muette. La théorie des futurs et aoristes seconds trouve place à la suite de ces verbes, ainsi que celle des parfaits seconds. Vient ensuite un exposé aussi net que possible de la conjugaison des verbes qui ont une liquide avant la voyelle finale. L'ouvrage est terminé par une notice claire et complète sur les verbes en μ .

Ce petit livre, écrit pour l'utilité de l'enfance, atteindra son but; l'auteur, qui a vécu avec elle et la connaît bien, a su lui présenter ces règles importantes sous les formes les plus propres à captiver son attention et à se fixer dans sa mémoire. Tous les moyens de hâter les progrès de l'élève y sont mis en œuvre : attention à rattacher les règles nouvelles à des principes déjà connus, rapprochements avec la langue maternelle, formules adroitement trouvées pour abréger une énumération. On lira, ce nous semble, avec plaisir, beaucoup de passages de son opuscule, notamment la définition de la voix moyenne et l'explication du mot *aoriste*. M. Louise a suivi, autant que le sujet le permettait, le conseil donné par Montaigne dans un fragment souvent cité : *allécher l'appétit et l'affection* de l'enfant. A. DESCAMPS.

ESSAI DE BIOGRAPHIE LILLOISE CONTEMPORAINE (1800-1869)

par M. Hippolyte Verly (1)

Ceci est le « livre d'or » de la cité Lilloise. On y trouve sur toutes les personnes nées à Lille et dans l'arrondissement ou y ayant résidé, et qui s'y sont distinguées dans quelqu'une des branches de l'ordre intellectuel, des notions que l'auteur s'est efforcé de rendre aussi complètes et aussi

(1) Lille, Lelou, 1869, in-8.° de iv-250 pages. Prix : 7 francs.

exactes que possible. N'osant point se flatter d'être parvenu, du premier coup, au degré de précision désirable en pareil genre, M. Verly intitule modestement « essai » un ouvrage auquel, selon nous, il ne reste que bien peu de choses à ajouter pour le rendre définitif. L'auteur nous fait aussi espérer qu'il se déterminera peut-être un jour à reculer ses recherches au-delà des limites de temps dans lesquelles il a tenu, cette fois, à se renfermer. Pour notre compte, nous désirerions vivement voir les notabilités de l'ancienne ville et châtellenie de Lille prendre rang, dans le recueil de M. Verly, à côté de nos illustrations contemporaines.

Ce terme d'*illustrations*, par lequel nous désignons les hommes marquants d'une ville où les choses de l'esprit passent pour être peu en honneur, ne nous semble point exagéré lorsqu'il s'applique aux Gosselin, aux Lestiboudois, aux Le Glay, aux Kuhlmann, aux Delezenne, aux De Coussemaker, sans parler d'autres sommités de la science et des lettres, telles que MM. de Saulcy et l'abbé Gratry qui ne nous appartiennent que par le fait accidentel de leur naissance.

Nous citons au premier rang ces noms-là, parce que ce sont ceux que l'Institut a consacrés en les admettant sur la liste de ses membres.

Immédiatement à la suite nous sommes en droit d'inscrire les Degland, les Macquart, les Desmazières, les Dubrunfaut, les Ducornet, les Derode, les De La Fons-Mélicocq, les Godefroy de Ménilglaise, les Bruneel, les Brun-Lavainne et tant d'autres que M. Verly enregistre avec un légitime orgueil.

Les hommes politiques tiennent relativement peu de place en son livre et l'on peut s'étonner qu'aucun des préfets du Nord n'y ait son article. Il s'en faut que tous aient été chez nous des hommes de passage et il en est, sur le nombre,

qui ont véritablement conquis le droit de cité dans notre ville. Si l'on n'y prend garde, on n'éprouvera pas moins de difficultés dans un siècle pour reconstituer la biographie de nos modernes administrateurs que nous n'en avons nous-même rencontrées, il y a peu d'années, pour réunir quelques données bien vagues sur la vie et les actes des intendants de l'ancien régime en Flandre et en Hainaut.

Sur les journalistes et imprimeurs lillois, M. Verly est beaucoup plus complet. Il ne laisse presque rien à désirer en ce qui concerne la biographie de nos artistes, architectes, peintres et musiciens, ni celle de nos collectionneurs d'objets d'art et d'antiquité.

Toute la pléiade poétique de Lille figure dans le répertoire que nous analysons, depuis le groupe si original des chansonniers patois jusqu'à ces privilégiés du Parnasse qui, comme MM. Nadaud, Valéry Vernier et Louis Dépret, ont étendu leur renommée bien au-delà du territoire auquel ils doivent leur naissance.

Quant aux historiens et aux archéologues, ils n'ont qu'à se louer de la part que M. Verly leur a faite dans son dictionnaire. Nous nous y retrouvons bien tous, à quelque âge et à quelque degré de notoriété que nous soyons parvenus.

M. Verly a un souvenir pour ceux de nos concitoyens à qui un trépas prématuré n'a point laissé le temps de donner la mesure de leur talent (de ce nombre fut Louis Lefort, le meilleur ami de notre jeunesse); pour ceux qui, trop défiants de leurs forces, gardent, enfouis dans leur portefeuille, des manuscrits qu'eux seuls jugent indignes de la publicité; pour ceux enfin qui se sont créés hors de Lille un nom très-honorable et dont leur ville natale ne se souvient pas assez. Rangeons, dans cette dernière catégorie, M. Jules Gailhabaud, l'un des hommes qui, au prix d'incomparables sacrifices, ont le plus fait pour le progrès de

l'histoire de l'architecture au moyen-âge. Citons aussi parmi les morts dont la valeur littéraire n'a jamais été suffisamment appréciée sur place, M. Louis Binaut, l'un des écrivains les plus distingués du *Correspondant* et de la *Revue des Deux-Mondes*.

Les femmes auteurs ne sont pas oubliées dans le livre de M. Verly. Si l'article sur M.^{me} la comtesse de La Grandville est un peu maigre, celui sur M.^{me} Bourdon est de nature à satisfaire les esprits les plus exigeants. L'auteur y révèle un sens critique très-délicat, en même temps qu'il y donne la preuve de cette impartialité qui n'est pas l'un des moindres mérites de son livre :

Le style de M.^{me} Bourdon, dit-il, est facile et correct. S'il ne se distingue pas par la vigueur du coloris, par la hardiesse et l'énergie des images et de la forme, il est aisé de voir que sa régulière tranquillité n'est nullement le fait de l'impuissance, mais l'effet du caractère et surtout de la volonté de l'écrivain. Point d'exagération, point de mauvais goût, point de trivialité ; toujours modérés sans monotonie, les sentiments de joie ou de douleur ne s'y exaltent jamais jusqu'au paroxysme. De là on peut conclure que l'on trouvera dans les œuvres de M.^{me} Bourdon un calme souvent attendri, une gaieté un peu mélancolique, des pages adorables de délicatesse, des détails pleins de charme et de fraîcheur : on n'y saurait rencontrer les émotions orageuses de la passion.

La *Vie réelle*, pour ne parler que de celui de ses livres qui est regardé comme son chef-d'œuvre, est le journal d'une femme prise dans les conditions ordinaires de l'existence bourgeoise, depuis sa sortie de pension jusqu'à sa vieillesse. Les péripéties qu'elle traverse ne sont autres que celles qui nous sont réservées à tous : le mariage, les tracasseries de famille, la maladie et la mort d'enfants aimés, les poignantes inquiétudes que donnent les survivants, des regrets, des angoisses, la disparition successive des êtres que nous avons le plus chéris, les déchirements profonds, enfin la vieillesse solitaire. Mais tout cela, indiqué ou décrit à fond, est exprimé de main de maître ; il est des endroits qui mettent des larmes aux yeux du lecteur. Il faut avoir souf-

fert pour écrire ainsi, il faut avoir souffert aussi pour bien lire ce livre et pour le bien juger.

Puisque nous en sommes au chapitre de la littérature intime, nous ne doutons pas que M. Verly ne regrette d'avoir connu le *Journal d'Herminie de la Basse-Moûturie* trop tard pour pouvoir inscrire le nom de cette autre Eugénie de Guérin à côté de celui de son père, Lévêque de la Basse-Moûturie.

Nous ne pousserons pas plus loin cette excursion fantaisiste à travers les très-curieux, les très-piquants articles, que M. Verly a disposés dans son livre par ordre rigoureusement alphabétique. Nous sommes heureux de n'avoir que des encouragements et de minimes conseils à adresser à l'auteur, en vue de sa seconde édition qui ne peut tarder beaucoup à paraître, la première, par un succès bien rare en province, étant déjà presque entièrement épuisée.

MM. Six-Horemans, imprimeur, et Leleu, libraire-éditeur, ont donné leurs meilleurs soins à cette publication.

A. DESPLANQUE.

CATALOGUE DES OBJETS D'ART COMPOSANT LE MUSÉE
DE CAMBRAI

rédigé par M. Berger, père, et Ad. Bruyelle (1)

Cette utile nomenclature est précédée : 1.° d'une Notice sur l'origine et les accroissements du Musée ; 2.° de la liste des personnes qui l'ont enrichi de leurs dons.

Le catalogue de peinture et de sculpture, dressé par M. Berger, nous signale l'existence, dans le musée de Cambrai, de diverses toiles attribuées à Breughel, au Guerchin, au Guide, à Van der Meulen, à Carle Van Loo et à Otto Venius. — Comme on doit s'y attendre, l'école Cambrésienne est particulièrement bien représentée dans

(1) Cambrai, Deline et Cuvellier, 1869, in-8° de xxx - 150 p.

cette galerie. Elle commence avec le vieux Melchior Fallon (xvi.^e siècle), se continue par la longue dynastie des Saint-Aubert, et aboutit aux contemporains tels que Berger fils, Deladeuille, Adolphe Deligne, Desoria, Dowa, etc.

Dans la section de sculpture, à côté de marbres ou de plâtres de Théophile Bra et de David d'Angers, se trouvent aussi des œuvres de Charles Cordier et de Gustave Dailliet, tous deux originaires de Cambrai. Plus : un *saint Sébastien* de Barthélemy Marsy et un bas-relief de son fils Gaspard, représentant la *Prise de Cambrai par Louis XIV.*

Le catalogue d'archéologie, dressé par M. Bruyelle avec le même soin que M. Berger a apporté à la confection de celui des beaux-arts, désigne à notre attention particulière, outre des objets de céramique provenant des collections Campana et donnés au musée de Cambrai par le Ministre d'Etat en avril 1863 : 1.^o le bassin d'aiguïère en bronze, jadis trouvé aux *Pierres-Jumelles* ; 2.^o les chaînons en fer, en forme de crémaillère, provenant de la station romaine d'*Hermoniacum* ; 3.^o les vases en terre noire exhumés des territoires d'Esnes, de Lesdain et de Marcoing ; 4.^o un *sigillaire* concernant des familles la plupart étrangères au pays ; 5.^o une collection de coins de monnaies des évêques de Cambrai ; 6.^o une série de monnaies gauloises, romaines, espagnoles, etc.

Mentionnons encore, parmi les objets les plus curieux : la statue de *Jean de Bove demandant merci à justice* (en bois, xvi.^e siècle) ; une *tête d'évêque* (en pierre blanche, même époque) ; une *tête de châtelaine* (aussi en pierre, xv.^e siècle) ; un fragment d'inscription gallo-romaine ; l'épigraphie sur plomb de l'évêque Nicolas de Fontaine ; le *palium* de l'archevêque Maximilien de Berghes, etc.

La publication du catalogue de MM. Berger et Bruyelle a heureusement coïncidé avec l'installation définitive du

musée de Cambrai dans le beau local de Saint-Julien, si habilement approprié à sa destination nouvelle. Mais tout le monde sait qu'aux portes même de ce local, s'est formée, grâce au goût éclairé, au zèle infatigable d'un simple particulier, une *collection* exclusivement *cambrésienne*, qui surpasse de beaucoup en richesse la *collection* de la ville. Espérons qu'au prix de généreux et intelligents sacrifices, l'édilité cambrésienne se mettra tôt ou tard en possession de ce cabinet incomparable. Alors et alors seulement la ville de Cambrai pourra se flatter d'avoir un Musée historique en rapport avec l'importance du rôle qu'elle a joué dans le passé.

A. DESPLANQUE.

CHRONIQUE.

Zoologie. *Pélican blanc.* — Le 1^{er} septembre, un Pélican blanc (*Pelecanus onocrotalus*) a été tué par M. Durot, d'Houplin, dans le marais de Wingles. C'était un sujet de toute beauté; il avait la huppe longue, la poche gutturale très-étendue, et tout le plumage revêtu de cette belle teinte rosée qui caractérise les adultes et disparaît malheureusement après le montage.

On pourrait être tenté, au premier abord, à en juger par la netteté des plumes et l'état des pieds, de voir dans cet oiseau un sujet sauvage, et ce serait alors un nouveau nom à ajouter à la liste des oiseaux qui apparaissent fortuitement dans le Nord de la France. Mais en examinant les ailes, on s'aperçoit que plusieurs des grandes pennes de droite ont été coupées: ce qui est un indice presque certain de captivité.

Il est très-probable que ce Pélican est un fugitif de quelque jardin zoologique, où l'amputation de l'aile aura été faite incomplètement. Je penche à croire qu'il provient

d'Angleterre car il a dû séjourner sur les côtes maritimes. Son estomac ne contenait que des crevettes et quelques petits poissons de mer. L'état encore frais de ces aliments prouvait que l'oiseau avait mangé depuis peu de temps et qu'il avait dû faire le trajet des côtes jusqu'à Wingles sans se reposer.

Le Pélican blanc n'habite pas l'Europe occidentale ; ses principales stations européennes sont les bords de la Mer Noire , de l'Archipel et le Danube ; mais en 1849 , plusieurs ont été tués en France ; le docteur Degland , en citant ces captures dans l'*Ornithologie européenne* , les attribue à l'effroi qu'avaient dû ressentir les Pélicans de Hongrie au bruit de la guerre civile qui alors désolait ce pays. Cette explication pourra paraître assez naïve.

A. DE NORGUET.

Marte. — La liste des Mammifères insérée dans le 7.^e numéro du *Bulletin scientifique* indique la Marte comme n'existant point dans le département du Nord. Pourtant ce quadrupède se trouve dans la forêt de Mormal ; il y était encore assez commun il y a quinze ans. On l'y chassait avec avantage pendant le temps des neiges , et la fourrure d'une Marte se vendait au prix moyen de 5 francs. La chasse de la Marte était l'amusement des personnes aisées et le petit commerce des ouvriers , des bûcherons , des sabotiers peu occupés. Les habitants de la forêt disent un Marte.

L. BONIFACE , Curé de Marpent.

Météorologie. *Mois de septembre 1869.* — La température atmosphérique moyenne du mois de septembre est de 15.^o 271 , celle du mois de septembre 1869 a été de 16.^o 53 , par conséquent supérieure de 1.^o 28 à la moyenne générale. Les températures extrêmes ont été de 27.^o 0 , observées les 9 et 29 , et de 7.^o 3 le 4. La moyenne des minima a été de 12.^o 53 , celle des maxima 20.^o 57.

Sous l'influence de cette température élevée, de la tension moyenne de la vapeur d'eau atmosphérique 9 mill. 92 (10 mill. 17 année moyenne), de l'humidité relative 72,0 % (77,44 % année moyenne), de la nébulosité du ciel au-dessous de la moyenne, l'épaisseur de la couche d'eau évaporée pendant le mois a été de 103 mill. 65 ; l'évaporation moyenne pour le mois de septembre étant de 80 mill. 48, la différence est donc de 23 mill. 08.

L'épaisseur de la couche d'eau de pluie recueillie pendant le mois qui nous occupe a été de 41 mill. 48 ; en moyenne elle est de 70 mill. 59 ; différence 29 mill. 11 en moins pour septembre 1869. Le nombre des jours de pluie a été de 20.

Une quantité de pluie aussi réduite, indice de la présence d'une faible quantité de vapeur d'eau dans les régions élevées de l'atmosphère, devrait coïncider avec une assez grande pression barométrique ; il n'en fut rien cependant, car la hauteur moyenne de la colonne mercurielle ramenée à la température de 0.°, ne fut que de 757 mill. 362, oscillant entre les extrêmes 737 mill. 77 le 12 et 770 mill. 02 le 1.^{er}. La hauteur moyenne du baromètre observée en septembre, pendant une période de 15 ans, est de 760 mill. 143.

La véritable cause de cette dépression fut la diminution d'épaisseur de la couche atmosphérique indiquée par l'excessive rapidité des courants allant du S.O. au N.E., rapidité qui les 12 et 13 fut celle d'un ouragan, et le 19 celle d'une tempête.

Pendant la tourmente atmosphérique des 12 et 13 l'air fut très-chargé d'électricité et il se produisit un phénomène de nature à induire les météorologistes en erreur. Dans beaucoup d'observatoires les thermomètres à minima, même abrités, s'abaissèrent bien au-dessous de la température minima vraie ; ainsi le 12 le minimum vrai fut de 12.° 0, des

thermomètres à minima indiquèrent 4.° 0 ; le 13 le minimum vrai fut de 13.° 5 et un thermomètre à minima indiqua — 1.° 0. Ces thermomètres avaient cependant une position horizontale et ne pouvaient être agités par le vent, puisqu'ils sont fixés sur un treillis métallique placé dans l'axe de trois cylindres de zinc concentriques espacés l'un de l'autre de 3 centimètres, par conséquent les index n'ont pu être déplacés autrement que par la contraction de l'alcool sous l'influence de l'abaissement de température.

Comment donc la température a-t-elle pu s'abaisser à ce point ? par la projection horizontale de quelques gouttes d'eau ou de quelques grêlons sur le réservoir des thermomètres et par le froid causé par l'évaporation activée par l'intensité du courant d'air. Il importe donc de se mettre en garde, pendant les tempêtes, contre les causes qui peuvent produire de pareils effets, si on veut éviter des erreurs regrettables.

L'état électrique de l'atmosphère en septembre 1869 amena les orages des 5, 10, 19, accompagnés de pluies peu abondantes, sans production de grêle.

Les 9, 15, 18, 27 on observa des halos solaires toujours suivis de pluie dans les 24 heures.

Il y eut 26 jours de brouillard et 16 de rosée.

Les vents dominants furent ceux du S.O. de l'O.S.O. et du S.S.O. soufflant avec force.

V. MEUREIN.

Source à Meurchin. — En creusant une fosse à Meurchin (Pas-de-Calais) on a rencontré, à une profondeur de 140 mètres, une source d'eau sulfureuse qui a jailli à 9 mètres en contre bas du sol, soit 4 mètres au-dessus du niveau d'eau des puits.

J. G.

Découverte archéologique à Marœuil. — Une découverte archéologique très-importante a eu lieu dans le

village de Marœuil. Dans les premiers jours de juillet, un habitant de cette localité rencontra, en creusant les fondations d'une maison, un grand nombre de squelettes et d'objets anciens. Le maire de la commune, M. Topart, prévint immédiatement le préfet du Pas-de-Calais. Ce magistrat envoya aussitôt sur les lieux une brigade d'ouvriers capables et intelligents. Les fouilles, commencées le 12 juillet, ont duré jusqu'au 16 août. Elles ont eu le succès le plus complet. Il a été extrait 237 squelettes, 91 vases en terre, 5 vases en verre, 23 lances, 9 javelots, 8 haches, un bouclier, 10 sabres et couteaux, 4 plaques de ceinturon, 12 boucles de différentes formes, 6 boucles d'oreilles, 8 bagues et anneaux, 2 colliers en verre émaillé, une boule de cristal, une paire de ciseaux, deux pinces épilatoires, quatre longues épingles à cheveux, deux grands vases en cuivre doré, etc.

Dans la séance tenue le 14 août par la Commission des antiquités départementales du Pas-de-Calais, M. Paul Lescne a fait un rapport sommaire sur les objets trouvés.

Ils sont presque tous d'une conservation parfaite; les vases en verre paraissent fabriqués d'hier; deux présentent pour leur forme, la légèreté et la couleur, une très-grande analogie avec nos verres à vin du Rhin. Les poteries sont en grès ou en terre rouge, noire ou brune, d'une grande variété de formes et agrémentées d'ornements en creux d'une finesse extrême. Les bijoux et les plaques de ceinturon sont en argent, d'un travail et d'une ornementation très-déliés.

Les boucles d'oreilles se composent d'un anneau en argent tordu, terminé par un cube garni de losanges de grenats; les colliers sont formés de boules en verre émaillé de couleurs très-différentes et très-brillantes; le procédé de fabrication de ces verroteries paraît perdu.

Les armes, très-nombreuses, constituent la partie la plus

curieuse de la collection ; elles ont servi à déterminer approximativement la date du cimetière. Aucun doute n'est possible à cet égard , elles sont franques ; on y retrouve la francisque à toutes ses formes , la framée et le scramsax. On peut même signaler en passant une francisque d'une forme inconnue jusqu'ici et des scramsax à peu près de la longueur de nos sabres d'infanterie.

Le terrain où est situé le cimetière se trouve à peu de distance d'un ancien camp romain appelé , dans le pays, camp de César , mais qui était encore occupé au iv.^e siècle ; les corps étaient placés sans cercueil , à une profondeur variant de 0 m. 60 c. à 1 m. 60 c. ; on en a trouvés jusqu'à trois superposés ; presque tous avaient un pot entre les jambes. Les squelettes appartiennent à une race de haute taille ; on en a mesurés ayant jusqu'à 1 m. 92 c.

Les fouilles n'ont , jusqu'à présent , embrassé que 17 ares de terrain ; aussi , en présence des résultats obtenus , le conseil général du Pas-de-Calais a-t-il décidé , sur la demande du préfet , que les explorations seraient poussées avec activité et a-t-il voté un crédit à cet effet. Nous ne pouvons que féliciter le préfet et le conseil général d'avoir fait preuve d'un zèle si éclairé pour l'histoire et la science archéologique. A. D.

Mort de M. Sainte-Beuve. — La ville de Boulogne vient de perdre une des célébrités auxquelles elle a donné naissance. M. le Sénateur Sainte-Beuve , de l'Académie française , a succombé le 13 octobre , à la maladie qui le minait depuis longtemps. Il était âgé de 65 ans. A. D.

Le Gérant : E. CASTIAUX.

Lille , imp. Blocquel-Castiaux , grande place , 13.

N.° 11. — Novembre 1869.

TRAVAUX DES SOCIÉTÉS.

PRIX DE MILLE FRANCS DÉCERNÉ DANS LE RESSORT
ACADÉMIQUE DE DOUAI.

Le lundi 15 novembre, dans la séance solennelle de la rentrée des Facultés présidée par M. le Recteur, a été décerné le *prix de 1,000 francs* attribué par S. Exc. le Ministre de l'Instruction publique au meilleur ouvrage d'histoire politique ou littéraire publié, depuis trois ans, dans le ressort académique de Douai.

Notre collaborateur M. l'abbé Dehaisnes, avait été chargé par les délégués du Ministre et ceux des Sociétés savantes formant ensemble le jury d'examen (1), de rédiger un rap-

(1) Ont assisté aux séances du jury, en la qualité ci-dessous énoncée, les personnes dont les noms suivent :

MM. Dehaisnes, professeur au collège Saint-Jean, archiviste municipal de Douai ; Duchet, proviseur du lycée de Douai ; Jarry, inspecteur d'Académie en résidence à Lille ;	} délégués du Ministre.
--	-------------------------------

Cellier, délégué de la Société des Sciences de Valenciennes.
Chon, délégué de la Société des Sciences de Lille.
Cousin, délégué de la Société Dunkerquoise.
Desplanque, délégué de la Commission historique du Nord.
Ferrus, délégué de la Société académique de Saint-Quentin.
Garnier, délégué de l'Académie d'Amiens.
Haitu, délégué de la Société d'Emulation de Cambrai.
Leleu, délégué de la Société des Antiquaires de Picardie.
Paele, délégué du Comité flamand de France.
Preux, délégué de la Société des Sciences de Douai.
Tournier, délégué de la Société Archéologique d'Avesnes.
Van Drival, délégué de l'Académie d'Arras.

Le jury avait composé son bureau comme suit :

Président : M. Garnier.

Secrétaire-rapporteur : M. l'abbé Dehaisnes.

port où se trouveraient exposées les conclusions du jury.

Voici le texte de ce document tel qu'il a été lu en séance publique.

A. D.

MM.

Un décret du 30 mars 1869 a institué, dans chaque ressort académique de l'Empire, *un prix annuel de mille francs*, qui sera décerné à l'ouvrage jugé le meilleur sur quelque point d'histoire politique ou littéraire, d'archéologie ou de science, intéressant les départements compris dans le ressort. Il faudrait être complètement étranger au mouvement qui s'est opéré depuis plus d'un siècle dans les travaux intellectuels, pour refuser de reconnaître que ce décret est sorti d'une inspiration opportune et féconde. La question de la décentralisation littéraire est à l'ordre du jour parmi nous : nous venons de voir, à Lyon et à Nancy, les savants de la province se coaliser contre le monopole scientifique de la capitale ; et il y a deux mois à peine, dans le congrès de Chartres, l'éminent archéologue M. de Caumont, faisait adopter un projet de séparation radicale entre Paris et les départements au point de vue de la publication des travaux académiques. C'est un devoir de le proclamer : le Gouvernement était entré dans cette voie par le décret du 30 mars 1869. En ouvrant dans chaque ressort académique un concours annuel pour les personnes résidant dans le ressort, il a donné un puissant encouragement aux travailleurs de la province, à ces savants, trop souvent méconnus, qui, dans l'obscurité d'une petite ville, réunissent laborieusement les observations et les études d'intérêt local, sans lesquelles les esprits généralisateurs ne pourront jamais tracer d'une main sûre les grandes lignes de l'histoire, de l'archéologie et des sciences. Le décret du 30 mars 1869 a mis au jour une pensée utile et généreuse à l'heure où elle

devait se produire ; et tous nous rendrons justice au chef de l'Etat qui l'a porté, au ministre qui l'a proposé.

Parmi les ressorts académiques de la France, tous admis, excepté celui de Paris, à prendre part au concours de 1869, ouvert sur une question d'histoire politique ou littéraire, aucun peut-être ne pouvait répondre à cet appel plus facilement que celui de Douai. Cent vingt-cinq établissements d'instruction secondaire, renfermant plus de 16,000 élèves, y répandent autour d'eux le goût des choses de l'esprit ; dix-neuf Sociétés savantes y développent l'étude de l'histoire, de l'archéologie et des sciences ; à chaque pas le voyageur y rencontre des ruines et des édifices, souvenirs d'un glorieux passé, de grandes cités et des institutions florissantes, orgueil du présent, espoir de l'avenir ; l'histoire de nos provinces est pleine de luttes noblement supportées pour la patrie et les libertés ; et parmi nos grands hommes nous pouvons citer des chroniqueurs et des érudits illustres, Froissart, Monstrelet, Philippe de Comines et Ducange.

Dans ce ressort académique, la pensée qui a inspiré le décret du 30 mars devait donc être comprise. Aussi quinze ouvrages, intéressants à des points de vue divers, ont été envoyés au concours ; ils ont été soumis à l'examen d'un jury formé de 19 membres, délégués par le Ministre et les Sociétés savantes, sous la présidence d'un recteur, dont le nom est connu par d'importants travaux historiques.

Si l'ordre du jour de cette séance ne m'avertissait que la brièveté est essentielle au rapport que le jury m'a chargé de vous présenter, si je ne me disais qu'à défaut d'autres qualités je dois rechercher le mérite de cette brièveté, j'analyserais en détail les ouvrages envoyés au concours qui n'ont pu être couronnés ; et vous acquerriez la conviction qu'il y a dans les cinq départements du ressort académique

de Douai, des savants qui préparent avec soin les matériaux d'une histoire générale de France. Mais les minutes qui me sont concédées me permettent à peine d'énoncer les titres de ces ouvrages.

Parmi les monographies qui s'attachent à décrire une localité, un canton, un département, nous mentionnerons l'*Histoire de Villers-Cotterets*, les *Recherches sur Givet*, les *Essais historiques et biographiques sur les Ardennes*, et enfin une *Etude sur la ville et le canton de Ribémont*, travail étendu qui a exigé beaucoup de temps et de recherches. Nous devons placer en dehors de cette première série de mémoires, l'*Essai sur l'Histoire ecclésiastique, civile et politique de Cambrai*; l'auteur de ce volumineux et important manuscrit s'est inspiré d'une idée heureuse: éclairer le passé d'une cité par l'étude des institutions. C'est aussi aux institutions que nous rattacherons le tableau finement esquissé d'une *Guerre échevinale de 177 ans à Saint-Omer*, et un manuscrit sur le *Droit communal et le Droit coutumier au moyen-âge*, sujet d'une vaste étendue que l'auteur, d'ailleurs écrivain de talent, n'a envisagé que sous un seul aspect, le Droit coutumier à Lille. Comme l'histoire municipale, l'histoire de l'église offre matière à des études intéressantes. Plusieurs savants l'ont comprise: et nous avons dû à leurs patientes recherches deux curieux travaux sur des monastères dont il reste à peine aujourd'hui quelques ruines, l'*Abbaye d'Origny Sainte-Benoîte*, près de Saint-Quentin, et celle de *Clairmarais*, près de Saint-Omer. Un autre écrivain a retracé, d'une main ferme et habile, *la vie, les œuvres et l'influence d'Hincmar*, ce grand archevêque de Reims, dont la figure apparaît calme, grave et sévère, au milieu des luttes et des hontes du ix.^e siècle.

Malgré le mérite incontestable de ces mémoires, le jury n'a pas hésité à leur préférer, à regarder comme plus dignes

de la haute distinction qu'il s'agit de décerner, les deux autres ouvrages envoyés au concours : *Sénac de Meilhan et l'Intendance du Hainaut et du Cambrésis sous Louis XVI*, la *Jeunesse de Robespierre et la Convocation des Etats-Généraux en Artois*. Je dois vous présenter une étude plus complète sur ces deux œuvres historiques et sur les sujets qui y sont traités.

Vers la fin du siècle dernier vivaient, l'un à Arras, l'autre à Valenciennes, deux personnages bien différents par la naissance, la situation sociale, le caractère et surtout par leur destinée future, Robespierre et Sénac de Meilhan. Celui-ci, fils du premier médecin de Louis XV, est nommé jeune encore à une intendance qui lui rapporte 40,000 livres avec des appoints considérables comme profits ; administrateur brillant et habile, il est entouré d'honneurs et de renommée, et l'opinion publique le désigne comme le futur successeur de Necker ; celui-là, fils d'un avocat sans fortune, orphelin de bonne heure, est élevé gratuitement dans un collège, grâce à la générosité du clergé ; plus tard reçu licencié en droit, il court en vain au devant des affaires retentissantes et des mauvaises causes, il entasse en vain mémoire sur mémoire, pamphlet sur pamphlet, il ne parvient même pas à une célébrité un peu sérieuse dans l'enceinte de sa ville natale. Tous deux ils aspirent à se faire un nom dans la république des lettres ; mais tandis que les froides dissertations, les éloges prolixes et les couplets anacréontiques de Robespierre n'éveillent d'autres échos que ceux de quelques sociétés académiques de province, les écrits de Sénac de Meilhan, remplis d'observations originales, incisives et judicieuses, sont recherchés dans les salons de la capitale, posent sa candidature à l'Académie française et le font considérer comme l'émule de La Bruyère, de La Rochefoucauld et de Vauvenargues. En relation avec Voltaire,

Mirabeau et Talleyrand, avec Mesdames de Clermont-Tonnerre, de Tessé, de Staël et de Créquy, spirituel, brillant, de mœurs faciles et légères, l'intendant de Valenciennes est le type des gentilshommes de la fin du xviii.^e siècle. Sans autre horizon que son cabinet d'études, la salle d'audience et l'Académie d'Arras, d'une taille médiocre, d'un extérieur commun et disgracieux, souriant à peine quelquefois et encore d'un sourire railleur, sobre et sévère même au milieu des banquets de la Société des *Rosati*, morose et bilieux, l'avocat du Conseil d'Artois est aigri contre ses confrères du barreau, contre sa destinée, contre l'ordre social tout entier. Sénac de Meilhan ne vit qu'avec défiance les tendances de l'esprit nouveau qui agitait la France en 1789; il émigra, vécut quelque temps à la cour de Russie, et se réfugia à Vienne où il mourut obscurément en 1803. Quand éclatèrent les bruits précurseurs de l'orage, Robespierre se sentit dans son élément : par ses intrigues et ses pamphlets, en se déclarant le redresseur de tous les torts et en flattant les passions les plus mauvaises, il se fit élire député aux Etats-Généraux. Quelques années plus tard, s'attachait à son nom une sinistre célébrité.

Ces deux personnages ont trouvé leur historien : M. Legrand, avocat au barreau de Valenciennes a écrit la biographie de Sénac de Meilhan, M. Paris, avocat au barreau d'Arras, celle de Robespierre durant sa jeunesse; l'un et l'autre ils ont placé cette biographie, comme une sorte d'introduction, en tête d'un important travail sur la convocation des Etats-Généraux. Dans l'étude sur Sénac de Meilhan, M. Legrand a fait preuve d'une finesse d'analyse et d'appréciation, d'une habileté à saisir les nuances, d'une délicatesse de style qui rappellent les pages les plus charmantes de Sénac; il s'est rencontré sur le même terrain que M. Sainte-Beuve, qui avait esquissé la physionomie de

l'intendant de Valenciennes dans ses *Causeries*, et il faut reconnaître que le jeune écrivain s'est montré l'égal du maître consommé dans l'art de tracer un portrait. Si nous trouvons un critique fin et distingué dans l'auteur de *Sénac de Meilhan*, dans l'auteur de la *Jeunesse de Robespierre* nous voyons un juge grave et sévère. Après avoir recueilli, compulsé et annoté toutes les pièces du dossier relatif à Robespierre, il le fait comparaître devant lui ; il interroge sa vie et ses écrits, écoute tous les témoins ; et, d'une plume impartiale, sans pitié comme sans haine, il rédige un arrêt que l'histoire enregistrera. Dans les deux biographies, il y a une vaste et sérieuse érudition ; et si l'une l'emporte par la méthode, la clarté et l'ampleur, l'autre est supérieure par une forme plus littéraire, par la finesse et l'élégance, par des réflexions plus incisives et plus originales.

La partie politique et administrative de ces ouvrages prête plus directement à la comparaison. Après un premier examen l'on serait porté à donner la préférence à l'auteur de la *Convocation des Etats-Généraux en Artois*. En effet, M. Paris a traité cette question d'après un plan plus méthodique, en remontant à l'origine des institutions, en groupant avec une remarquable sagacité tout ce qui se rapporte à chaque branche d'administration et en donnant l'explication des usages et des termes peu connus. M. Legrand ne s'est point assez attaché à offrir partout le *lucidus ordo* dont parle le poète, il n'a point jeté la lumière sur des questions et des mots qui avaient besoin d'être éclairés ; le lecteur marche parfois à tâtons dans son livre. Que l'on compare dans les deux études le chapitre consacré aux finances, et l'on n'hésitera pas à reconnaître qu'il y a plus de méthode et de clarté dans la *Convocation des Etats-Généraux en Artois*. Mais il serait injuste de ne point faire remarquer

que le défaut signalé dans *Sénac de Meilhan* tient en partie à la nature du sujet. L'Artois offrait avant 1789 une administration presque homogène ; tandis que l'intendance de Valenciennes , formée successivement de la cité , du Hainaut , du Cambrésis , des districts du Tournaisis et du pays de Liège et des cantons des Ardennes , était soumise à des coutumes différentes et présentait le mécanisme le plus compliqué. Rappelons encore que M. Paris n'a ajouté à son étude qu'un travail sur l'organisation judiciaire en Artois et que M. Legrand a fait précéder les chapitres consacrés aux assemblées de 1787 et de 1789 , de recherches savantes sur l'une des questions les plus difficiles de l'histoire administrative, une intendance au XVIII.^e siècle. Ces considérations ont porté le jury à décider que l'infériorité relative de la seconde partie du livre de M. Legrand au point de vue de la méthode, n'est pas aussi considérable qu'on pourrait le croire au premier abord ; et, mettant dans la balance la supériorité incontestable de la biographie de Sénac de Meilhan, il a cru devoir placer sur le même rang ces deux ouvrages, dans lesquels il a trouvé des mérites égaux quoique différents.

En conséquence , le jury déclare que le prix de mille francs institué par le décret du 30 mars 1869 , est partagé , pour le ressort académique de Douai, entre M. **L. Legrand**, docteur en droit et docteur ès-lettres, et M. **A. J. Paris**, docteur en droit et licencié ès-lettres. Abbé CH. DEHAÏSNE.

En enregistrant ce résultat , nous sommes fiers de rappeler que nous avons été des premiers à prédire au livre de M. L. Legrand un brillant et légitime succès (voir *Bulletin* , p.14-18). Quant au nouvel ouvrage de M. Paris, nous nous empresserons d'en rendre compte aussitôt qu'il aura paru. Le public est en droit de beaucoup se promettre du docte et consciencieux historien de *Joseph Lebon*. A. D.

SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE DE SAINT-QUENTIN

La Société comprenait, au 1.^{er} janvier 1869, 21 membres titulaires, des membres honoraires, des associés et des correspondants, les uns appartenant au département, les autres étrangers.

Les membres titulaires étaient :

- MM. BLIN [1853], docteur en médecine ; *Président*.
BLAIN [1866], avocat ; *Secrétaire*.
DAMOISY [1863], notaire ; *Trésorier*.
H. SOUPLÉ [1844], licencié ès-sciences ; *Secrétaire - Général et Archiviste*.
BOURBIER [1825], docteur en médecine.
DAUVILLE [1825], ancien négociant.
DEMOULIN [1842], professeur au Lycée.
LECOQ [1848], pharmacien.
GARCIN [1849], vétérinaire.
BÉNARD [1855], architecte.
GRONNIER [1855], huissier.
CARDON [1860], notaire.
DESPREZ [1860], docteur en médecine.
FERRUS [1860], percepteur des contributions directes.
MONNIER [1860], pasteur de l'Eglise réformée.
MARIOLLE-PINGUET [1863], constructeur-mécanicien.
QUENNESSON [1863], manufacturier.
FARQUE [1864], licencié en droit.
QUÉRETTE [1866], négociant.
ROUELLE [1867], professeur de Physique au Lycée.
DUSAUTER [1868], chimiste à Saint-Quentin.

Travaux de la Société, IX.^e volume, 3.^e série.

Ce volume débute par le compte-rendu de la séance publique du 5 juillet 1868. Les rapports sur les prix sont précédés d'un discours où le président, M. Bénard, rend compte des travaux de la Société. Il expose au public que la Société, tout en continuant à cultiver la Poésie et l'Histoire, tourne volontiers ses efforts vers les Sciences économiques et sociales. Ainsi elle a récompensé plusieurs Mémoires répon-

dant aux concours qu'elle avait ouverts sur *l'Enseignement professionnel des Femmes dans les villes manufacturières et sur les causes du Chômage volontaire du Lundi et les moyens d'y remédier*. Des extraits des Mémoires couronnés se trouvent dans le volume dont nous rendons compte, mais leur spécialité nous en interdit l'analyse. Il en est de même d'un article sur *les Chèques*, par M. Blain, membre de la Société.

Nous serons également brefs sur les pièces de poésies contenues dans ce volume ; les unes ont reçu des palmes au concours, les autres sont dues à des membres de l'Académie. Ainsi M. Prévost, vérificateur de l'enregistrement à Saint-Quentin et membre associé de la Société, exprime d'une manière poétique les sentiments que lui inspire une promenade dans *le Cimetière de...*

M. Daudville, a publié quelques poésies légères. On lui doit aussi une dissertation philosophique sur *l'Etre-Cause*. Signalons encore, au contingent littéraire, une traduction en prose de la célèbre tragédie de Macbeth, par M. Ferrus.

Note sur le Couvent et l'Eglise de Saint-Michel en Thiérache, par le docteur Rousseau d'Hirson, membre correspondant. — Une pauvre chapelle en chaume, érigée dans le VII.^e siècle, par saint Ursmer ou par saint Algis, fut l'origine du couvent et du village de Saint-Michel en Thiérache. En 745 deux moines écossais ⁽¹⁾, Cadroc et Maccalin, vinrent s'établir à Saint-Michel sous la protection de Hérésinde, femme d'Eilbert, duc de Thiérache et comte de Vermandois. Ils élevèrent une église magnifique dont le clocher existe encore. L'église comme l'abbaye furent souvent brûlées et pillées. Après un dernier incendie dû à l'imprudence des moines (1715), elles furent rebâties par Calonne

(1) Voir *Bulletin*, p. 295.

de Beaupré. C'est l'œuvre de cet architecte que décrit avec beaucoup de soin M. Rousseau. L'auteur a puisé ses renseignements sur l'abbaye de Saint-Michel dans un manuscrit qui est en la possession de M. Tayon, curé d'Hirson ; il est intitulé : *Histoire de l'Abbaye et du Bourg Saint-Michel-Rochefort en Thiérache*, par Dom Nicolas Lelong, natif dudit lieu, prieur de l'abbaye d'Hirson, l'an 1768. La Société académique de Saint-Quentin n'a pu, vu l'étendue de ce manuscrit, l'insérer *in extenso* ; mais elle en a extrait quelques pages concernant Jean-Baptiste de Mornat, un des bienfaiteurs de Saint-Michel, dont il fut nommé abbé en 1598.

Coup-d'œil sur Prémont pendant l'occupation romaine.— M. Asselin est parvenu à découvrir sur le territoire de Prémont, canton de Bohain, les vestiges d'un camp romain et d'une chaussée de la même époque.

Aperçu sur le Culte de Krichna, par M. Textor de Ravisi, membre associé, percepteur des contributions directes à Bohain. — M. de Ravisi, ancien gouverneur de Karikal, doit à son long séjour dans l'Inde une connaissance profonde de la langue et des habitudes du pays. Il en a rapporté une foule d'objets des plus importants pour l'étude des antiquités orientales. Il possède de nombreuses peintures et statuettes des divinités hindoues, ainsi que plusieurs bas-reliefs en bois provenant du char de la Pagode de Negapatam ; l'un d'eux représente une femme venant de cueillir un fruit sur un arbre qui paraît être le célèbre arbre de l'Eden. Une des pièces les plus précieuses de ce musée est une statue en marbre, de 50 centim. de hauteur, que son heureux possesseur a déjà décrite et figurée ⁽¹⁾. Elle représente proba-

(1) *Mémoires de la Société académique de Saint-Quentin*, 3.^e série, t. vi, p. 336 et suiv.

blement la Vierge Maya, mère du Bouddha actuel (Gôtama-Bouddha).

C'est à l'aide de ces matériaux importants que M. de Ravisi entreprend de discuter une des questions les plus controversées de l'histoire religieuse de l'humanité.

Selon certains Indianistes, le Christianisme a ses origines dans le Brahmanisme, dans le culte de Krichna. M. de Ravisi pense au contraire que c'est le Brahmanisme qui a emprunté au Christianisme le culte de Jésus-Christ.

Cette incarnation de Vichnou, dit-il à propos de Krichna, est la plus célèbre et la plus populaire. Ce n'est pas seulement une manifestation, c'est Vichnou lui-même : Krichna est l'Homme-Dieu de la tradition chrétienne. Extraordinaire *emprunt* fait par le Brahmanisme au Christianisme ! alors que sapé jusque dans ses bases par le triomphe des doctrines bouddhistes, il s'était vu obligé de présenter à l'adoration des peuples un nouveau Dieu répondant à ses aspirations, un Dieu sauveur.

M. de Ravisi a étudié la figure de Krichna non seulement dans les livres hindous, mais surtout dans ses conversations avec les adorateurs lettrés de cette divinité. Il reproche à ses adversaires d'accepter certains textes, mais d'en écarter d'autres qui leur sont contraires. Enfin il promet de nous montrer prochainement :

« Comment le personnage historique de Krichna, chef de partisans, puis conducteur de hordes guerrières, a été transformé successivement en héros et en moraliste, en demi-dieu et en dieu, et, enfin au xvi.^e siècle de notre ère, en Dieu suprême. »

Nous ne pouvons quitter le présent article sans signaler à nos lecteurs quelques considérations sur les antiques religions de l'Inde.

Selon l'auteur, les Védas nous apprendraient que la Trinité hindoue actuelle se serait formée par la réunion de

trois divinités appartenant à des races différentes : Brahma, dieu des prêtres Aryas, Vichnou, dieu des Tchattryas, et Siva, dieu des Kouchites. « Bien des siècles avant cette Trinité, on adorait dans l'Inde la triade védique d'Agni, Vâya et Surga, et bien des siècles avant cette triade, il y a eu la période d'Agni (1). »

M. de Ravisi cherche du reste à rattacher ensemble toutes les Religions orientales ; non seulement il admet avec presque tous les autres orientalistes que le Bouddhisme n'est en quelque sorte qu'une secte protestante du Brahmanisme et que celui-ci est issu du Vedisme ; mais encore il pense que le Vedisme et le Zoroastrisme ont eu un berceau commun (1).

De l'utilisation des Vapeurs perdues dans les Fabriques de sucre et les raffineries, par M. Dusauter. — L'auteur propose de se servir de la vapeur à 70.° qui sort des chaudières à triple effet ou chaudières d'évaporation dans le vide pour échauffer le jus avant la défécation. Ce système a pour effet, d'abord une économie de chauffage, puis une économie de force, puisqu'elle rend inutile l'emploi d'eau de condensation dans le triple effet.

De l'Hippophagie, par M. Garcin. — L'auteur recommande l'usage de la viande de cheval dans l'intérêt de l'alimentation de la classe laborieuse. C'est une thèse bien souvent soutenue, mais qui n'est pas près de triompher. Comment, dans notre pays égalitaire, faire accepter au peuple une nourriture que les classes aisées repoussent avec répugnance ?

Le volume se ferme par une notice nécrologique sur Ch. Lemaire, ancien maire de Saint-Quentin, ancien préfet de la Meuse, et par des tableaux météorologiques pour les années 1867 et 68 par M. Souplet. J. GOSSELET.

(1) Pour Agni, voir Bulletin, p. 61.

(1) Mémoires de la Société académique de Saint-Quentin, loc. cit. et t. VII, p. 384.

COMMISSION HISTORIQUE DU NORD.

Travaux courants.

Dans un rapport, en date du 10 décembre 1868, M. Vincent, secrétaire-archiviste de la Commission historique du Nord, rappelait au milieu de quelles difficultés cette institution est née, a grandi et prospéré.

Créée le 14 novembre 1839, dans le double but de veiller à la conservation des monuments historiques du département et de se livrer à toutes les recherches qui peuvent intéresser les diverses branches de l'archéologie nationale, elle ne s'est soutenue, pendant une période de 20 années, qu'au moyen d'insuffisantes et irrégulières allocations du Conseil-Général.

Depuis 1860, le subside a été élevé à un chiffre plus fort et il est devenu annuel. La Commission a pu ainsi entreprendre des œuvres de longue haleine, au premier rang desquelles il faut placer *la Statistique archéologique du Département*, volume in-8.° de plus de 1200 pages, avec une carte d'ensemble et des cartes d'arrondissements (1).

Le t. x du *Bulletin de la Commission* contient, dans sa deuxième partie publiée en 1868 : 1.° une *Notice sur Anne Dubois, fondatrice des Brigittines de Lille*, par M. de Norguet, membre résidant ; 2.° le texte des *Mémoires des Intendants de la Flandre wallonne sous Louis XIV*. Il sera rendu compte, à la *Bibliographie*, de ces deux publications.

On remarque encore, dans la deuxième partie du t. x, outre les intéressants procès-verbaux des séances : 1° le

(1) Voir une appréciation de cet important travail dans le discours de M. le marquis de La Grange, prononcé à la réunion générale des Sociétés savantes, le 27 avril 1869.

texte, avec *fac-similé photographié* (1), de la célèbre lettre du Dauphin (Charles VII) à Philippe-le-Bon, lettre que M. Brun-Lavainne a jadis sauvée de l'oubli, de la destruction peut-être, et qu'il lui appartenait de mettre en lumière; 2.° une *Note sur les anciennes coutumes de Lille*, par le même auteur. Cette note se rattache à l'important Mémoire de M. Brun-Lavainne sur le droit coutumier, Mémoire que nous avons déjà annoncé (p. 113 de notre *Bulletin*) et dont nous reparlerons lors de sa publication intégrale.

La Commission historique du Nord qui s'honore d'avoir toujours eu à sa tête des hommes d'un haut mérite, tels que MM. de Contencin, A. Le Glay, Pierre Legrand, possède actuellement pour président M. Edmond Coussemaker.

Depuis 1863 qu'il a accepté cette fonction, M. de Coussemaker a, de concert avec l'autorité préfectorale, organisé des sous-comités d'arrondissement et il s'est efforcé d'imprimer un caractère collectif aux recherches de tous les membres. Il a ainsi inscrit à l'ordre du jour des travaux de la Commission, comme devant faire suite à la *Statistique archéologique du Nord*: 1.° une *Statistique féodale* de ce Département; 2.° un *Recueil des inscriptions funéraires et monumentales antérieures à 1789* qu'on rencontre dans le même ressort; 3.° l'inventaire des objets précieux qu'on y conserve dans les églises, musées, collections publiques et particulières.

Dans la première partie, non encore distribuée, du t. xi du *Bulletin de la Commission*, M. Leuridan, bibliothécaire-archiviste de Roubaix, vient de fournir un spécimen de ce

(1) Ce *fac-similé* a été exécuté à la demande de M. Blanquart-Evrard, par un de nos jeunes concitoyens M. Dujardin, fils, à l'aide du procédé de photo-gravure sur cuivre aciérisé de M. Garnier, qui a obtenu la médaille d'or à l'Exposition universelle et dont ils sont concessionnaires.

que sera la *Statistique féodale du Département*. Spécialement chargé de l'arrondissement de Lille, il nous offre aujourd'hui la Statistique féodale du Mélantois, l'un des cinq quartiers de l'ancienne châtellenie. Les localités du Mélantois étaient, comme on le sait : Annappes, Anstaing, Ascq, Avelin, Emmerin, Esquermes, Faches, Fives, Flers, Fretin, Haubourdin, Hellemmes, Houplin, Lesquin, Lezennes, Lille, Loos, La Madeleine, Mons-en-Barœul, Moulins-Lille, Noyelles, Péronne, Ronchin, Sainghin, Seclin, Templemars, Tressin, Vendeville, Wattignies, Wazemmes.

M. Leuridan énumère les fiefs situés dans chacune de ces localités depuis les plus notables seigneuries jusqu'à ceux consistant en une verge de pré et donnant lieu à une simple redevance en chapons. De tous ces fiefs, M. Leuridan détermine l'emplacement et l'importance. Il fait, autant que possible, connaître leurs possesseurs successifs. Bref, il ne laisse dans l'obscurité aucun des recoins du ressort topographique qu'il embrasse. Quand la statistique féodale du Département sera tout entière exécutée sur le plan auquel s'est tenu M. Leuridan, les familles ayant possédé des fiefs dans le Nord ne seront plus, comme il arrive souvent aujourd'hui, embarrassées pour savoir où les retrouver.

Mais ce n'est là que le côté le moins intéressant de l'ouvrage entrepris par M. Leuridan sous les auspices et d'après les vues de la Commission. Avec lui, nous pénétrons dans le dédale, jusqu'ici inexploré, des anciennes institutions locales. Jugeons, par quelques extraits bien choisis, de ce qu'elles offraient de variété :

« Avant 1560, Annappes n'avait pas de seigneurs particuliers et faisait partie du domaine non-inféodé des comtes de Flandre. Ceux-ci, pour l'exercice de leur autorité et de leurs droits, y avaient établi un échevinage ayant dans sa

juridiction Annappes , Flers et Ascq , et à sa tête un officier , mayeur ou maire , qui tenait , à titre héréditaire , sa charge et le domaine particulier auquel elle se rattachait. Au maire d'Annappes appartenait , à raison de sa charge , le profit des werps et transports des héritages en ladite mairie , à savoir quatre deniers d'issue et quatre deniers d'entrée , les amendes de deux sous encourues par les hôtes manquant aux plaids généraux qu'il avait le droit de tenir trois fois l'an , et toutes amendes jusqu'à trois sous. Il devait semoncer à loi ou faire semoncer en son nom les échevins d'Annappes. »

« La seigneurie du clocher d'Esquermes avait longtemps appartenu au roi de France qui , en mars 1320 , la céda à l'évêque de Tournai , en échange de la souveraineté de cette ville. Le Roi conserva ses autres domaines dans le village et établit , pour l'exercice de ses pouvoirs , une prévôté et un échevinage dont les sept offices furent inféodés. »

Faches avait son *Royaume des Estimaux* dont M. Le Glay a écrit l'histoire et dont , après lui , M. Leuridan fait connaître les paisibles souverains.— La seigneurie de Fives , avant 1694 , relevait des religieux de Saint-Nicaise de Reims qui y avaient fondé un prieuré en 1104. Depuis , elle a appartenu aux chanoines de la Sainte-Chapelle à Paris. — Les seigneuries d'Haubourdin et d'Emmerin étaient terres d'Empire , tenues du comté du Hainaut à cause de la cour de Mons en toute justice haute , moyenne et basse. D'Haubourdin relevaient , entre autres fiefs , les Frémaux à Haubourdin et la seigneurie de Fenain dans la châtellenie de Bouchain. — A Houplin , le chapitre de Saint-Amé de Douai avait un maire héréditaire qui tenait de lui , en fief , 12 rasières de terre. — La seigneurie de Loos paraît avoir appartenu au chapitre de Seclin. Mais les possesseurs des fiefs d'Effrennes et du Moulin à Loos , qui y avaient un

gros château décoré du nom de château de Loos, se considéraient comme les seigneurs du clocher. — Seclin, capitale du Mélançois, eut cela de commun avec Annappes qu'il fit longtemps partie du domaine non inféodé des comtes de Flandre. Ceux-ci y avaient pareillement créé un échevinage dont la juridiction s'étendait sur les hameaux de Martinsart et de Wattiesart. En cet échevinage, comme en ceux de même nature établis à Halluin, Annappes, Frelinghien et Prêmesque, le châtelain de Lille percevait le tiers de toutes les amendes prononcées par les échevins. Le châtelain avait aussi à l'encontre du souverain le tiers des plantations et rejets qui étaient es-flégards et voies de Seclin.

Il y avait dans le Mélançois, ainsi que dans les quatre autres quartiers, une quantité de fiefs vicomtiers mouvant de la salle de Lille. — Le fief de Gamans, situé au point de rencontre des territoires de Lesquin, Fretin et Péronne, était l'une des cinq pairies tenues du châtelain de Lille. Le pair de Gamans était exempt de toulieu à Lille et, si quelque combat judiciaire avait lieu en cette ville, ledit pair devait être l'un des gardes du champ clos. — Lille n'avait pas d'autre seigneur que le souverain. Cependant, dans ses débuts, elle eut à la tête de ses échevins un maire héréditaire, dont l'office, converti en fief, se transmet, un siècle durant, dans la même famille, par voie de succession. Soit que cette maison se fût éteinte, soit que l'office fût racheté et amorti sous l'empire des aspirations communales, la mairie féodale de Lille prit fin en 1185. Mais la ville renfermait dans son enceinte un certain nombre de pairies, de fiefs et d'arrière-fiefs, dont les noms désignent encore plusieurs rues et places et qu'il convient d'énumérer.

Tels sont, pour ne mentionner que les principaux, la Bonne-Broque, le Brœucq, les Coquelets, les Etaques, Rabodenghes, Rêgneaux et Vert-Bois.

Les listes de possesseurs de fiefs ruraux que M. Leuridan est parvenu à dresser ne remontent guère, pour le Mélan-tois, au-delà du xiv.^e siècle. Le plus ancien des seigneurs qu'il cite est Ursion de Fretin (1197-1233). Viennent ensuite, par ordre chronologique : Thierry et Guillaume de Loos (1202) ; Alard et Hugues de Loos (1218) ; Gérard d'Avelin (1233) ; Watier du Pont, seigneur de la Madeleine (1241) ; Hellin de Fretin (1280) ; Pierre, seigneur de Sain-ghin-en-Mélantois (1281) ; Jean, sire d'Avelin (1295) ; Huon Raimbaut, seigneur des *Vieux-Bus* à Flers (1298). A partir de l'an 1300 les noms se pressent avec une plus grande abondance.

Les nombreux emprunts que nous venons de faire au premier des cinq fascicules que se propose de publier successivement M. Leuridan nous semblent, mieux qu'aucune explication, de nature à donner une idée de la monumentale entreprise dont la Commission historique pose en ce moment les bases sous l'inspiration de son zélé président. Espérons qu'il se rencontrera des hommes prêts à faire, pour chaque arrondissement, ce que le laborieux archiviste de Roubaix est en voie de réaliser pour l'ancienne châtellenie de Lille.

Immédiatement à la suite de la *Statistique féodale du Mélan-tois*, vient dans la première partie du t. xi du *Bulletin de la Commission*, une *Notice sur les Francs des cinq offices des feux à Valenciennes*, par M. Caffiaux, archiviste de cette ville. Cette notice n'étant encore connue du public que par un tirage à part assez restreint, nous en donnons, avec le consentement de l'auteur, quelques extraits dans notre chapitre *Histoire et Sciences locales*. On n'analyse pas des œuvres aussi substantielles et l'on ne peut mieux faire que d'en reproduire les parties les plus saillantes. Bornons-nous à ajouter que les éléments, absolument inédits de

cette notice, ont été pour la plupart empruntés aux anciens comptes municipaux de Valenciennes que M. Caffiaux a restaurés de sa main avec un soin religieux et qu'il explore avec autant de patience que de sagacité.

C'est à la même source que le savant archiviste a puisé antérieurement les faits curieux formant la matière de ses Mémoires sur *Nicole de Dury, maître-clerc de Valenciennes* et sur les *Commencements de la régence d'Aubert de Bavière*. Les extraits de comptes qui accompagnent son nouveau travail ne le cèdent point aux précédents sous le rapport de l'intérêt philologique.

A. DESPLANQUE.

BIBLIOGRAPHIE

MÉMOIRES DES INTENDANTS DE LA FLANDRE ET DU HAINAUT FRANÇAIS, SOUS LOUIS XIV

publiés pour la première fois par M. Alexandre Desplanque,
archiviste du Nord (1)

Dans le cours de l'année 1868, la Commission historique du Nord a voté l'impression des Mémoires des Intendants de la Flandre et du Hainaut français sous Louis XIV.

M. Desplanque se chargea des soins de cette publication ; elle venait à l'appui de ses précédentes études sur la Réunion, par Louis XIV, à la France des provinces de l'extrême nord. Nous demandons à nos lecteurs la permission de leur donner une analyse sommaire des Mémoires sur l'intendance de la Flandre wallonne, les seuls que M. Desplanque ait jusqu'ici mis en lumière.

La première de ces pièces joint au mérite d'être complètement inédite celui d'avoir un caractère confidentiel ; ce sont les instructions que Le Pelletier de Souzy donna à

(1) Lille, L. Danel, 1868 ; vol. in-8.° de 179 p.

M. de Breteuil en lui remettant l'intendance de Lille, au mois de novembre 1683.

Il suffit de les parcourir pour se convaincre que Le Pelletier était un administrateur probe, actif et intelligent. Il n'oublie rien « de ce qu'il croit qui se peut faire pour le bien du service du roi et pour l'avantage des villes et du plat pays. » Il expose l'état présent des affaires de chaque ville, de chaque châtellenie; il signale les abus à corriger et indique les moyens à prendre; il fait preuve de beaucoup de capacité et d'honnêteté, si bien que l'on doit reconnaître en lui l'un des plus dignes agents de Colbert.

Ce Mémoire nous permet non seulement d'apprécier les qualités de son auteur, mais aussi de nous rendre compte du rôle joué par les intendants à cette époque. L'institution des commissaires royaux a été souvent louée et souvent blâmée. Ils eurent à leur création une mission utile à remplir : rattacher au pouvoir central les parties les plus éloignées du royaume, fortifier l'unité nationale, réformer bien des abus qui s'étaient introduits dans la gestion des intérêts des provinces et l'administration des villes. Tel fut le rôle des intendants à l'origine; ils ont rendu (le Mémoire de Le Pelletier l'atteste) de véritables services au pays. Plus tard, il est vrai, ils ont abusé d'une autorité mal définie et non limitée, ils ont exagéré leur action centralisatrice et par là préparé les voies à un véritable despotisme administratif; ils eurent alors à encourir des blâmes sévères et mérités.

Nous ne pourrions énumérer toutes les réformes que Le Pelletier signale comme utiles et nécessaires; nous en citerons quelques-unes.

Dans l'ordre judiciaire, il a observé l'incapacité trop fréquente et l'avidité des juges, leur lenteur à expédier les affaires, leur indulgence à l'égard des criminels; les sièges

ne devraient être confiés qu'à des sujets intelligents, désintéressés et énergiques. Il exhorte M. D'Humières, gouverneur de la province, à ne conférer qu'à des gens gradués les offices judiciaires dont il dispose dans la gouvernance de Lille.

Les institutions municipales réclament en plusieurs villes d'importantes réformes. Le Pelletier critique l'organisation du Collège des Six-Hommes à Douai et celle de la Cour Saint-Denis à Valenciennes qui engendrent de nombreuses malversations. Il regrette que les statuts et privilèges de la ville de Lille interdisent l'accès du magistrat aux célibataires et aux avocats : quantité d'honnêtes gens sont exclus de la Magistrature parce qu'ils ne sont point mariés, et il serait bon qu'il y ait des avocats au sein du Magistrat pour guider les autres membres dans leurs jugements.

Les revenus et les charges de chaque État et de chaque ville sont connus de Le Pelletier qui en dresse le bilan pour l'instruction de son successeur. Toutefois il avoue qu'il n'a pu vérifier les différents comptes aussi attentivement qu'il l'eût voulu. Huit ans plus tard cette lacune qu'il avait signalée était comblée : on suppléait à l'insuffisance, trop bien constatée, de l'intendant par la création du Bureau des Finances de Lille.

L'Université de Douai autrefois florissante et quelque peu tombée attire l'attention de Le Pelletier. Il attache une grande importance à ce qu'elle soit maintenue : *ce qui se peut*, dit-il, *en lui procurant des avantages et en tenant la main à ce que les chaires de professeur royal soient toujours remplies de bons sujets*. Pour atteindre ce but il prie le Roi d'accorder à l'Université une pension sur quelque'une des plus grosses abbayes du pays ; lui-même a fait ordonner par arrêt du Conseil du Roi que toutes les chaires royales qui viendront à vaquer seront conférées par concours, ensuite de

publications et d'appositions d'affiches ; *il faut*, ajoute-t-il, *tenir la main à ce que cela soit observé ponctuellement.*

Le Pelletier s'efforce d'alléger les charges militaires qui accablent le pays. Il engage les villes, à qui incombent les logements des troupes, à construire promptement des casernes pour les soldats et des pavillons pour les officiers ; elles réaliseraient ainsi d'importantes économies. Il a veillé lui-même à ce que la part contributive des populations aux fortifications des villes, aux prestations en temps de paix et en temps de guerre, fût réglée sur un pied plus équitable.

Voilà quelques-unes des réformes qu'il a accomplies ou qu'il signale à son successeur. Nous pensons en avoir dit assez pour que l'on comprenne l'intérêt qui s'attache à la lecture de ce Mémoire.

La seconde pièce publiée par M. Desplanque est un Mémoire du même genre rédigé postérieurement par Dugué de Bagnols, intendant de la Flandre wallonne (1). On peut, en comparant ces deux documents, établir un rapprochement entre la Flandre en 1683 et en 1698 ; il est curieux de se rendre compte des changements opérés durant ces quelques années et d'apprécier les progrès déjà réalisés.

L'étude des documents administratifs que nous a légués l'ancien régime présente un haut intérêt. Elle jette un jour nouveau non seulement sur notre histoire locale, mais sur notre histoire nationale : on voit par là combien l'histoire administrative d'un pays est intimement liée à son histoire politique. Nous formons donc des vœux pour que M. Desplanque publie sans trop de délai, ainsi qu'il en a manifesté l'intention, les Mémoires des intendants de la Flandre flamingante et du Hainaut français. CH. GRIMBERT.

(1) Présenté à la cour sous le nom de cet intendant, le Mémoire en question est notoirement l'œuvre de Jean Godefroy, seigneur d'Aumont, alors directeur des archives de la Chambre des Comptes et Procureur du Roi au Bureau des Finances de Lille. CH. G.

ANNE DUBOIS, FONDATRICE DES BRIGITTINES DE LILLE
(1574 - 1618)

par M. A. de Norguet, membre de la Commission historique du
département du Nord (1)

Sœur Anne Dubois, fille d'un greffier extraordinaire de la Chambre des Comptes de Lille, naquit le 22 décembre 1574. Elle manifesta de très-précoces dispositions pour la vie religieuse et, après une enfance marquée par des grâces exceptionnelles, elle entra chez les Brigittines de Termonde. A peine eut-elle prononcé ses vœux qu'elle se sentit tourmentée du désir d'instituer une Maison de son ordre dans la ville dont elle était originaire. Soutenue par les conseils du P. Gabriel, jésuite de Lille, et par le crédit de Nicolas de Montmorency, gouverneur de la Flandre wallonne, elle parvint, non sans beaucoup de difficultés, à réaliser son pieux dessein. Ce lui fut une occasion d'introduire, dans la règle de sa Congrégation, des perfectionnements dont le plan lui avait été providentiellement révélé. Mise en rapports fréquents avec les esprits d'en haut, Anne Dubois composa, sous leur inspiration, un ouvrage mystique intitulé : *Livre de Grâce et de Miséricorde ou le Manifeste du Ciel*, ouvrage que l'autorité diocésaine jugea digne d'être traduit en latin et présenté, sous cette forme, au pape Urbain VIII. Le nom d'Anne Dubois n'est pas seulement attaché à cet écrit ; il se trouve aussi mêlé à l'une des plus étranges histoires de possession diabolique dont les annales des Pays-Bas aient conservé le souvenir. Un moment vint où il fallut exorciser les Brigittines de Lille et procéder d'office contre les plus coupables d'entr'elles, à la grande désolation de leur vénérable supérieure qui n'avait rien

(1) Lille, L. Danel, 1868, vol. in-8.º de 105 p.

négligé pour maintenir et ramener ses pauvres filles dans les sentiers de l'honneur, de la foi et de la piété. Cette ténébreuse affaire qui a un lien assez étroit avec celle du Père Gaufridi, brûlé vers le même temps par arrêt du Parlement d'Aix, est exposée, dans le livre de M. de Norguet, en des termes dont tout le monde appréciera la parfaite convenance. En passant, l'auteur fait justice d'un véritable petit roman que feu M. Arthur Dinaux a jadis accrédité. Comme, dans les documents du temps, on perd la trace d'une des Brigittines inculpées de sorcellerie, nommée Simonne Dourlet, le regretté directeur des *Archives du Nord de la France et du Midi de la Belgique* n'avait trouvé rien de mieux, pour en finir avec elle, que de la faire mourir publiquement, sur un bûcher de la grand'place de Tournai, dans des circonstances on ne peut plus émouvantes. M. de Norguet relègue, avec toute apparence de raison, cette anecdote au rang des fables.

Arrière-petit-neveu d'Anne Dubois et disposant, pour écrire sa vie, de documents religieusement conservés dans sa famille, M. de Norguet remet en pleine lumière et présente sous un jour absolument nouveau la figure de cette femme forte à qui les épreuves d'aucun genre ne furent épargnées et qui, dans les conditions les plus difficiles, apparut à ses contemporains comme un type de sainteté. A. DESPLANQUE.

HISTOIRE DE LA CÉRAMIQUE LILLOISE (1)

par M. J. Houdoy.

M. Houdoy avait fait imprimer, il y a six ans, pour quelques amateurs et quelques amis, des recherches sur les ma-

(1) Paris, Auguste Aubry, 1869; in-4.° de XI, 167 p. Voir les comptes-rendus qu'ont faits de cet ouvrage M. Hippolyte VERLY, dans l'*Echo du Nord* du 19 octobre, et M. Ch. PAELLE dans le *Propagateur* des 1.° et 4 novembre 1869.

nufactures de porcelaine et de faïence qui ont existé autrefois à Lille. Afin de répondre à des demandes auxquelles il était devenu impossible de satisfaire, l'ouvrage n'ayant pas été mis en vente, l'auteur s'est décidé à publier plus complètement le résultat de ses recherches. Un grand nombre de détails nouveaux donnent le plus vif intérêt à cette seconde édition. Citons en première ligne une véritable découverte signalée dans la notice qui sert d'introduction au volume. Il est vrai que les faits dont il s'agit ne se sont point passés à Lille; ils concernent les villes d'Ypres et Hesdin; mais ils sont si intéressants, ils donnent une idée si favorable des travaux exécutés dans l'Artois et la Flandre par les artistes auxquels est consacré le livre de M. Houdoy, que le lecteur lui sait bien bon gré de les lui avoir fait connaître. Quand l'historien des faïenciers lillois nous montre dans un siècle reculé et dans une ville de second ordre, l'art industriel flamand méritant l'attention pour ses œuvres, ne semble-t-il pas nous dire d'espérer beaucoup de lui pour le temps où il s'exercera dans la capitale d'une province française et dans un siècle où brilleront les merveilles de tous les arts?

M. Houdoy fait plus que d'attirer l'attention sur Ypres et sur Hesdin: il excite l'étonnement des amateurs de l'art céramique, en leur apprenant que dès la fin du xiv.^e siècle, ces deux villes possédaient une fabrication que l'on croyait réservée dans ce temps à l'Espagne et à l'Italie, celle de la faïence peinte et émaillée. Des artistes flamands et artésiens connaissaient alors l'application de l'émail d'étain sur la poterie; seulement ce n'était pas à la vaisselle qu'ils destinaient leur émail blanc, mais bien à des carreaux de pavement pour les hôtels du duc de Bourgogne et de sa famille. Il existe au château d'Ecouen un pavement du même genre, œuvre d'artistes Rouennais du xvi.^e siècle.

Une série de témoignages, habilement recueillis dans le fonds si riche des archives de la Chambre des Comptes de Lille, prouve que le duc de Bourgogne, Philippe-le-Hardi, avait pris sous sa protection deux fabricants-artistes, Du Moutier et Jean le Voleur, dont les œuvres excitaient dans l'esprit de ce prince un goût et un enthousiasme des plus vifs. Ces œuvres sont qualifiées de *carreaux pains et jolis*, *carreaux de peinture à pleine couleur et à images*, autant de noms qu'il est impossible d'appliquer aux carreaux à vernis de plomb connus dans nos contrées dès le XIII.^e siècle et ne devant plus attirer l'attention et les encouragements des princes. Le soin de décorer ce pavement appartient d'ailleurs à un sculpteur, non pas à un peintre. Son prix, relevé dans les comptes des années postérieures à 1391, ne peut être comparé à celui des carreaux de Jean le Voleur. Ceux-ci sont achetés d'avance et à forfait par le duc qui se réserve d'en disposer seul ; et l'estimation en est faite de la même manière que pour les vitraux peints. Enfin s'il restait quelque doute sur l'importance et la nouveauté de l'entreprise et sur la part que les artistes peuvent y réclamer, il suffira d'ajouter que le premier peintre du duché de Bourgogne au XIV.^e siècle, Melchior Broderlin était chargé de la diriger. Les sujets de Philippe-le-Hardi auraient-ils eu le bonheur ou l'habileté de découvrir eux-mêmes la composition de l'émail d'étain, secret que les Espagnols avaient découvert une première fois depuis longtemps ? M. Houdoy l'espère et indique les circonstances qui ont pu les mettre sur la voie.

Après cette brillante introduction, les manufactures lilloises passent successivement sous les yeux du lecteur. Les potiers de terre sont signalés par de curieux extraits des comptes du XV.^e siècle et par quelques-unes de leurs œuvres encore faciles à reconnaître. Au sujet des faïenciers,

l'auteur a ouvert une véritable enquête, dans laquelle ont été produits tous les genres de documents que peuvent fournir les archives. Résolutions des magistrats municipaux, comptes de la ville, ordonnances de paiement, recettes et exemptions d'impôts, actes de baptême et de sépulture, inventaires et ventes notariées, livres d'affaires et comptes de syndics ont fourni de précieux détails, et par leur ensemble, composé sur chaque fabricant une notice qui nous les rend familiers.

Voici Jacques Février, malheureux d'abord, mais triomphant de la mauvaise fortune à force de persévérance. Il devient propriétaire de ses ateliers à l'enseigne du *Bel Air* dans la rue Princesse; et ses faïences figureront les premières parmi toutes celles de Lille au musée de Sèvres.

Puis François Boussebart, le riche faïencier, possédant verrerie dans la rue Saint-Sébastien et maison de plaisance sur la route d'Ypres, près l'avenue de Marquette. A côté de son jardin subsiste encore le moulin aux émaux, que nous avons bien souvent aperçu du chemin de Messine ou de la route de Lambersart; Boussebart court en carrosse au devant du malheur; mais quand les embarras financiers seront venus, il luttera avec énergie, et produira des faïences, supérieures à celles qu'il avait faites jusqu'alors, les plus belles sans doute qui aient été fabriquées dans notre ville.

Voici Jean-Baptiste Wamps, frère d'un lauréat de l'Académie de peinture, dont l'atelier, passé aux mains d'une autre famille, est celui qui prolongera le plus avant sa fabrication dans le XIX.^e siècle.

Avant lui Barthélemy Dorez, créant à Lille, dès 1711, une manufacture de porcelaine tendre alors que Rouen et Saint-Cloud étaient les seules villes de France qui en possédassent de semblables. Ses fils fabriqueront la porcelaine jusqu'en 1720, et leur maison du quai de la Haute-Deûle

restera à usage de faïencerie jusqu'au commencement de ce siècle.

Voici enfin Leperre-Durot dont la manufacture de porcelaine dure réalise le perfectionnement de la cuisson par la houille, produit pendant 15 ans des œuvres que les plus habiles connaisseurs appellent remarquables à tous égards, et sert d'asile pendant la Révolution à des artistes distingués et malheureux.

Après avoir fait connaître les fabricants, M. Houdoy décrit aussi leurs œuvres. Grâce aux recherches nombreuses auxquelles il s'est livré, les faïenciers Février, Dorez et Boussemart sont dès à présent connus par un nombre d'ouvrages qui varie de trois à sept. Un chapitre spécial est consacré aux faïences qui ont été peintes à Lille sans qu'on puisse indiquer avec certitude l'atelier d'où elles sont sorties.

Quatre belles planches reproduisent les peintures des pièces remarquables; la fidélité du dessin et celle de la couleur ont été portées jusqu'au scrupule, en sorte que les amateurs auront entre les mains d'excellents termes de comparaison pour de nouvelles recherches.

M. Danel a donné autant de soins à l'exécution typographique que l'auteur en avait donné à la composition de l'ouvrage. Ce livre est imprimé en beaux caractères elzéviriens, sur un papier dont la qualité et la marque sont semblables à celui dont se servaient au xvii.^e siècle les imprimeurs lillois.

A. DESCAMPS.

HYDROLOGIE DU DÉPARTEMENT DES ARDENNES

par M. Cailletet, pharmacien à Charleville⁽¹⁾

L'hydrologie est une science toute nouvelle due au progrès de la chimie analytique, mais elle a acquis de suite une

(1) Mézières; in-8.^o, 103 pages.

importance proportionnée au rôle que joue l'eau dans notre société moderne. A une époque où la vapeur est devenue le moteur général de l'industrie, où l'art de la teinture a pris un si grand développement, où les notions d'hygiène en se répandant ont fait connaître l'importance d'une bonne irrigation, où les villes s'occupent à capter les sources et à les amener dans leurs murs, tout le monde a intérêt à connaître la nature des eaux qu'on emploie ou qu'on peut employer. De nombreuses analyses ont déjà été faites, mais beaucoup sont restées inédites et celles qui ont été publiées sont disséminées dans une foule de recueils et de mémoires où il est difficile d'aller les chercher. C'est pour remédier à cet inconvénient que M. Robinet, membre de l'Académie de médecine, essaye de réunir tous ces documents dans son *Dictionnaire hydrologique de France*. Il serait à désirer que l'on fit pour chaque département une statistique hydrologique résumant les analyses déjà faites, les complétant par de nouvelles et discutant les variations produites par l'influence des saisons, des terrains, des industries; c'est un travail de ce genre que M. Cailletet a entrepris pour le département des Ardennes.

Une première partie est consacrée par l'auteur à indiquer les méthodes qu'il a suivies. On y trouve une description complète des différentes opérations de l'analyse *hydrotimétrique* et une savante dissertation sur l'influence qu'exercent les uns sur les autres les sels dissouts et les changements qui en résultent pour le litre hydrotimétrique réel. L'auteur croit aussi pouvoir déterminer l'état auquel se trouvent les différents sels dans la solution.

Il nous semble que tant qu'il n'y aura pas de règle certaine et acceptée de tous pour le partage des acides entre les bases, il serait préférable de donner les résultats bruts de l'analyse. Au lieu de calculer les quantités de carbonate de

chaux, de carbonate de magnésie, de chlorure de magnésium, de chlorure de sodium, de chlorure de calcium, de sulfate de chaux, de sulfate de magnésie, de sulfate de soude; il suffirait d'indiquer les quantités de chaux, de magnésie, de soude, puis les quantités d'acide carbonique, d'acide sulfurique et de chlore. Ce sont là les seules données *réelles* de l'analyse; le reste est théorique, et ce n'est qu'en convertissant de cette manière les analyses des divers auteurs qu'on arrive à pouvoir les comparer.

La seconde partie du mémoire contient une série de tableaux représentant les résultats obtenus par M. Cailletet, on y trouve l'analyse des eaux de la Meuse, de l'Aisne et de leurs affluents, de l'étang de Rimogne, du canal des Ardennes, des sources minérales ferrugineuses de Laifour et de Revin, et de plusieurs puits ou fontaines pris dans chacun des chefs-lieux de canton. C'est un travail considérable qui a dû exiger beaucoup de temps, je ne dirai pas de peine, car la peine que l'on prend au service de la science est amplement compensée par le plaisir qu'on éprouve à découvrir une vérité.

Le mémoire est terminé par un tableau résumant les résultats obtenus pour les eaux de chaque terrain. A ce propos nous ferons observer à l'auteur que l'indication de l'âge géologique du terrain ne suffit pas, il faut tenir compte de sa nature minéralogique.

Ainsi le terrain crétacé présentant des couches de craie, d'argile et de sable, les eaux qui les traversent ne peuvent pas avoir la même composition dans les divers niveaux. On voit leur degré hydrotimétrique varier de 14.° à 34.° pour les fontaines, et de 11.° à 61.° pour les puits.

C'est une lacune facile à combler, aussi souhaitons-nous vivement que M. Cailletet trouve des imitateurs parmi ses confrères des départements voisins. J. GOSSELET.

SUR LA FABRICATION DE LA SOUDE AU FOUR TOURNANT

par M. Lamy (1)

Par ses alliances de famille et l'illustration qu'il s'est acquise comme professeur à la Faculté des sciences de Lille, M. Lamy appartient à notre pays. Nous signalerons donc un nouveau travail qu'il vient de publier dans les mémoires de la Société d'Encouragement pour l'Industrie nationale. Il s'agit de la description d'un four à soude tournant, déjà employé en Angleterre, et présentant une économie de 30 % sur le charbon dépensé. Mais ce four a l'inconvénient de coûter assez cher de frais d'installation (33,000 fr.) et de produire une quantité de soude supérieure à celle qu'écoulent la plupart des fabriques de France. J. G.

HISTOIRE ET SCIENCES LOCALES

LES FRANCS DES CINQ OFFICES DES FEUX A VALENCIENNES

(xiv.^e et xv.^e siècles)

Dans nos villes du moyen-âge, aux maisons de bois, aux toitures de joncs ou de chaume, l'incendie était un des fléaux les plus légitimement redoutés. Serrées les unes contre les autres, séparées à peine par des rues étroites, irrégulières et de parcours difficile, les maisons s'affaissaient successivement dans la flamme avec une rapidité effrayante et le feu pouvait, en quelques heures, promener d'un bout de ville à l'autre, la ruine des bâtiments et l'anéantissement des fortunes : l'incendie prenait alors les proportions d'un malheur public à l'occasion duquel les villes s'envoyaient mutuellement des compliments de condoléance.

Valenciennes était, au xiv.^e siècle, une ville de commerce,

(1) Communication faite à la Société d'Encouragement pour l'Industrie nationale.

d'industrie, pleine par conséquent de métiers, de matières brutes ou travaillées. On comprend donc que, de très-bonne heure, nos aïeux aient cherché à se prémunir contre la dévorante contagion de la flamme; d'autant plus qu'à leurs appréhensions bien naturelles, s'ajoutait la conscience de l'insuffisance de leurs moyens d'action contre le fléau.

Dès le xiv.^e siècle et peut-être dès le xiii.^e, il existait à Valenciennes ce que nous appelons aujourd'hui des compagnies de pompiers; elles avaient alors le nom assez bizarre de *Francs des cinq offices des feux*.

D'où leur venait cette dénomination et que veut-elle dire? Le mot *franc* qu'on retrouve dans les locutions Francs archers, Francs maçons, Francs charpentiers à la même époque, indique qu'ils formaient un corps organisé, jouissant de certains privilèges; quant aux mots *des cinq offices des feux*, ils proviennent de ce que ces hommes étaient répartis en cinq corps, ayant chacun un rôle en face de l'incendie, et exercés à se servir de divers ustensiles ou engins de cinq espèces différentes. Il résulte en effet d'un document que j'ai trouvé à Mons, aux Archives de l'Etat, dans le MS de Coquiau, que la première de ces compagnies était pourvue de cuves et de seaux de bois, la seconde de hes ou plutôt de houes, au fer large et recourbé, la troisième d'échelles, la quatrième d'équipars, tandis qu'à la cinquième et dernière appartenait la manœuvre des seaux de cuir.

Ces seaux de cuir, on le devine, étaient exposés à de nombreuses avaries; aussi les comptes de la ville entrent-ils à ce sujet dans de nombreux détails, qui sont assurément fort indignes de la majesté de l'histoire, mais qu'on pardonnera, je l'espère, à un humble chroniqueur. Ainsi, on remettait aux vieux seaux des fonds neufs, ou des bandes de cuir pour les maintenir dans une forme circulaire; on les munissait aussi d'anses de cuir pour les passer de main

en main. Ces réparations valaient de 2 à 6 sous pour chaque pièce, c'est-à-dire un fort bon prix si on tient compte de l'époque ; le cuir se payait à part.

Pour entretenir et redresser ces seaux quand ils étaient déformés, pour leur conserver leur souplesse et leur couleur primitives, on les enduisait de graisse, de suif et surtout d'huile de hareng qu'on achetait au tanneur 3 à 4 sous le pot. L'opération qui se répétait encore l'été, au moment de la sécheresse, coûtait à la ville de 3 à 5 deniers par seau ; le gardien avait de plus, outre quelques *douceurs* et quelques bénéfices, un traitement annuel de 50 sous, qu'on lui octroyait, en précisant bien que c'était pour qu'il fût plus soigneux de rassembler ces seaux au lieu de l'incendie, de les en rapporter, et de les mettre ensuite en place.

J'ai parlé de privilèges : ceux des Francs des cinq offices les assimilaient aux arbalétriers. Comme ce corps d'élite, ils avaient obtenu, en 1378, le droit de porter le couteau, sorte de poignard ou de courte épée pendue à la ceinture ; ils devaient même en être armés chaque fois qu'ils remplissaient un service quelconque, ils assistaient aux *abattis de maison*, et sitôt que le Prévôt-le-Comte et celui de la ville avaient donné le premier coup, ils tiraient à bas avec leurs crocs le toit de la demeure du coupable (D'Oultreman, page 345). Quant aux revenants-bons, ils semblent avoir été peu prodigués aux *Francs des cinq offices*. Pourtant on en trouve quelque trace.

Ces antiques pompiers se recrutaient comme ceux de nos jours parmi les habitants. Ils n'étaient point payés à l'année, mais seulement pour les services réels qu'ils pouvaient rendre. Chaque incendie leur valait d'ordinaire une gratification de 25 à 30 sous qu'ils se partageaient.

On comprend que la ville de Valenciennes, en organisant les Francs des offices les ait particulièrement chargés du

guet : des postes étaient établis en différents endroits et on en augmentait le nombre selon que les circonstances le réclamaient, par exemple, les jours d'assemblées de serment ou d'autres corps constitués, jours consacrés sans doute à la dive bouteille. On veillait particulièrement, à la halle des draps et à la halle du blé, centre de deux branches de commerce qui donnaient l'aisance et le bien-être à Valenciennes. Cinq hommes s'y trouvaient d'ordinaire ensemble, on veillait même à Saint-Pierre⁽¹⁾ quand la cité allait abattre quelques maisons de sa banlieue. Dans ces circonstances exceptionnelles où toutes ses forces militaires se mettaient en campagne, on emmenait bien les homicides, les malfaiteurs, les gens suspects qui pullulaient dans une ville, dont les franchises accordaient si libéralement asile et protection ; mais il pouvait rester dans ses murs, certains mauvais drôles désireux de donner satisfaction à quelque haine particulière, ou bien encore de voler, en profitant de la confusion inséparable d'un incendie : de là un poste à Saint-Pierre. Chaque nuit de guet on fournissait aux Francs des cinq offices, du bois, de la chandelle, qu'un brouetteur chargé de ce service leur amenait régulièrement. Au premier signal, des torches, des lanternes, des falots étaient allumés, remis aux mains payées à cet effet, et alors comme aujourd'hui, à cette sinistre lueur, on se rendait à travers les sinuosités des rues étroites, sur le théâtre de l'incendie. Ces nuits de garde qui originairement n'étaient pas payées rapportèrent aux Francs des cinq offices, vers la fin du xiv.^e siècle, 6 deniers tournois, c'est-à-dire 2 liards. Les choses restèrent sur le même pied jusqu'en 1421 ; à cette époque, ils se plaignirent de la modicité de leur salaire pour un service qui se faisait en hiver comme en été et qui,

(1) Chapelle qui tenait à l'hôtel-de-ville.

d'irrégulier dans le principe, avait fini par devenir continu : ils obtinrent 12 deniers au lieu de 6 , c'est-à-dire un sou.

En 1435, les Francs des cinq offices touchent six sous chaque garde de nuit.

En 1484, ils reçoivent encore la même somme : rien n'annonce qu'on songe à leur suppression ; mais en 1522 un terrible désastre qu'ils ne purent conjurer les perdit complètement dans l'estime publique. On se contenta, en renonçant à leurs services , de décider qu'on enverrait dans les villes voisines , pour savoir ce qu'elles faisaient en cas de feu. Les échelles et les seaux furent mis aux carrefours : l'on s'en tint aux guetteurs du Beffroi et au concours des habitants pour remplacer les Francs des offices.

H. CAFFIAUX, docteur ès-lettres.

PASSAGES ANNUELS DES OIES SAUVAGES. — Chaque année, à l'automne, nous lisons invariablement dans les journaux une phrase du genre de celle-ci : « La nuit dernière une grande quantité d'oiseaux ont passé sur notre ville venant du Nord , c'est l'indice certain d'un hiver précoce et rigoureux qui se fait déjà sentir dans les régions septentrionales. » Cette phrase se répète et se commente et les naïfs se tiennent pour assurés qu'ils vont avoir à souffrir les tourments de la Sibérie. Je voudrais les rassurer une fois pour toutes en leur prouvant que les oiseaux de passage n'annoncent qu'une chose que tout le monde connaît , c'est que la saison de leurs voyages annuels est arrivée.

Quoique le nombre des espèces qui passent au-dessus de nos têtes, dans le département du Nord, à cette époque, soit considérable , les observations du public se rapportent presque toujours aux Oies sauvages , dont les bandes sont les plus nombreuses et qui ont l'habitude de pousser en volant des cris qui s'entendent de très-loin dans le silence de la

nuit. Ce sera donc à cette espèce seule que je m'arrêterai aujourd'hui.

Elles ne peuvent annoncer un hiver *rigoureux* par deux raisons bien simples : d'abord les Oies passent tous les ans, sans exception, que l'hiver doive être doux ou très-froid. Elles quittent les contrées septentrionales non pas sans doute chassées par le froid, mais très-probablement parce que la nourriture végétale qu'il leur faut ne s'y rencontre plus. Annoncer des gelées exceptionnelles par suite du passage des Oies, c'est comme si l'on disait : les Hirondelles sont parties, donc nous aurons l'hiver prochain une température très-basse. Les Oies passent en plus ou moins grand nombre sur un point donné, parce qu'elles n'ont pas dans leurs migrations d'itinéraire tracé une fois pour toutes, mais le nombre des individus qui opèrent leur migration annuelle est toujours sensiblement le même.

La seconde raison c'est qu'aucun oiseau n'est doué du privilège de prédire un avenir quelque peu éloigné. Très-souvent les animaux constatent par des cris, des mouvements, des déplacements, un état actuel de l'atmosphère ; si cet état correspond à une phase hygrométrique ou électrique qui prépare un orage ou de la pluie, on dira que l'animal annonce le mauvais temps ; rien n'est plus vrai. C'est ainsi que les Hirondelles rasent la terre à l'approche de la pluie parce que les menus insectes dont elles se nourrissent s'abaissent en ce moment vers la terre ; c'est ainsi que les Canards s'agitent, s'épluchent, plongent à l'approche d'un orage, parce que la dose plus forte de l'électricité atmosphérique les agite et les surexcite ; vingt exemples pareils pourraient être cités ; mais ces prédictions en quelque sorte barométriques ne peuvent dépasser le mouvement météorologique qui les fait se produire, c'est-à-dire deux ou trois jours au maximum. Jamais en septembre, en août

même, car les Oies commencent quelquefois à passer à cette époque, un oiseau quelconque ne pourra prévoir que les froids de décembre, janvier ou février seront vifs ou modérés.

Ils ne peuvent non plus annoncer un hiver *précoce* parce qu'il est prouvé par des observations nombreuses que les époques de passages plus ou moins avancées ou reculées ne correspondent pas avec l'apparition du froid.

Nous trouvons dans les *Mémoires de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Arts de la Belgique* (édition in-4.^o) une série d'observations sur les phénomènes périodiques, provoquées par M. Quetelet, et enregistrées sans interruption depuis 1842. Nous en avons extrait les suivantes, relatives aux Oies sauvages. Elles ont été faites simultanément sur cinq ou six points de la Belgique, d'Ostende à Namur, transversalement, et par conséquent sur toute la ligne de passage qui du Nord au Sud ou de l'Est à l'Ouest amène vers notre département les oiseaux qui fuient, comme les Oies, les contrées arctiques de l'Europe continentale.

Hivers (1)	de 1843-44	— 3, 8, 13, 14 janvier.
»	de 1844-45	— tout décembre ; 7, 8, 9, 10, 15 janv.
»	de 1845-46	— 25 sept. ; 21 octobre ; 16 janvier.
»	de 1846-47	— 3, 16, 19 novembre ; 13, 15, 16, 19, 24, 27 décembre ; 14, 22, 25, 28 janvier.
»	de 1847-48	— 25, 26 décembre ; 6, 7, 8, 9 janv.
»	de 1848-49	— 18, 27 oct. ; 23, 24, 29, 31 déc. ; 6, 26 janvier.
»	de 1849-50	— 31 octobre ; 5, 8 décembre ; 5, 7, 12, 20, 21, 25 janvier.
»	de 1850-51	— 5 octobre ; 6 décembre.
»	de 1851-52	— 25 novembre ; 15, 24 décembre.
»	de 1852-53	— 13 novembre ; 8, 12 janvier.

(1) J'entends par hivers, l'époque des passages comprenant août, septembre, octobre, novembre, décembre, janvier.

Hivers	de 1853-54	— 24, 26, 29 décem.; 1, 4, 17 janv.
»	de 1854-55	— 26, 30, 31 janvier.
»	de 1855-56	— 23 octobre; 17, 20, 22 novembre.
»	de 1856-57	— 23 oct.; 26, 27 nov.; 18 janv.
»	de 1857-58	— 18, 19 novembre.
»	de 1858-59	— 25 septembre; 14, 16, 19, 23, 25, 26 octobre.
»	de 1859-60	— 20, 26 septembre; 18 octobre; 8, 9, 11, 17 novembre.
»	de 1860-61	— 24 août; 17, 21, 30, 31 octobre; 26 novem.; 3, 19, 23, 26 décem.; 3, 4, 8, 25 janvier.
»	de 1861-62	— 25 septembre; 16, 18, 20 octobre; 24 nov.; 10 déc.; 12, 22, 23 janv.
»	de 1862-63	— 3, 11, 13 nov.; 28 janv. (remontant).
»	de 1863-64	— 8, 30 sept.; 2, 22 oct.; 1, 27, 28 novem.; 2, 5 février (descendant).
»	de 1864-65	— 30 août; 4, 6, 31 déc.; 2, 3, 4 janv.
»	de 1865-66	— 5 oct.; 8 nov.; 3, 9, 10 déc.; 21 jan.
»	de 1866-67	— 25 septembre; 15, 21 novembre.

Il résulte de ces observations que les Oies sauvages opèrent leur passage descendant, ou Nord-Sud, depuis la fin d'août jusqu'à la fin de janvier; mais il ne faudrait pas croire que tous ces passages sont de même nature. Les migrations normales, emportant du Nord au Sud la plus grande masse de ces oiseaux, sont celles d'automne: août, septembre, octobre, novembre. Mais toutes les Oies qui ont vagué à la reproduction dans les marais arctiques ne passent pas d'abord par dessus notre latitude; un certain nombre reste dans les marais intermédiaires; sont-ce celles qui viennent de plus loin, ou les plus fatiguées? Il est difficile de le deviner. Ces Oies séjournent dans les contrées tempérées si l'hiver est doux; s'il devient rude, si la gelée ou la neige leur rend difficile la recherche de leur nourriture, elles gagnent des pays plus chauds, ce sont celles-là qui, en décembre et janvier, passent par nos contrées; elles sont rarement en grandes bandes, c'est plutôt un déplacement

qu'un passage, et il est d'autant plus nombreux que le froid est plus rigoureux.

C'est alors que nos marchés sont approvisionnés de ce gibier qui se tue d'autant plus aisément, qu'il s'arrête plus souvent et qu'il est plus préoccupé de se nourrir que de se préserver des chasseurs. Leur excessive méfiance naturelle les abandonne à mesure que la faim les gagne, comme il arrive à tous les animaux sauvages.

Ces passages d'hiver ne peuvent annoncer la précocité du froid puisqu'ils l'accompagnent toujours. Restent ceux d'automne : pour que l'on puisse en tirer un pronostic il faudrait trouver une relation entre la précocité de ces passages et celle de la saison rigoureuse, or en comparant les tables météorologiques insérées dans les mêmes mémoires de l'Académie de Belgique, avec ces époques de migrations automnales, on ne trouve aucun rapport de concordance.

Tel passage effectué en septembre c'est-à-dire à une époque peu avancée, a été suivi d'un automne très-doux et d'un hiver normal; d'autres fois, aucun passage hâtif n'a été observé et cependant novembre a eu des gelées précoces.

J'ai entendu faire le raisonnement suivant : les oiseaux de passage fuient l'abaissement de température des pays septentrionaux, or ils sont amenés par le vent du Nord qui correspond à un déplacement de cet air froid descendant vers nous, il doit donc exister un rapport actuel et très-prochain entre l'arrivée des passages même hâtifs et celle du froid.

Cet argument, démenti d'ailleurs par l'expérience, ne serait bon que s'il était bien prouvé que les Oies et autres espèces émigrantes fuient réellement un froid présent ou très-prochain existant dans les marais arctiques où ils ont passé l'été; c'est bien plus, je le répète, l'absence de nour-

riture, joint à un certain mouvement instructif que nous ne pouvons pas apprécier, qui les fait se mettre en route. Mais il est encore moins juste de croire qu'ils ont besoin du vent du Nord pour effectuer leur voyage.

En général les oiseaux de haut vol ne cherchent pas dans ces circonstances à avoir le vent arrière. Ils préfèrent avant tout un temps calme, mais à son défaut ils choisissent un vent légèrement oblique, le vent du Nord-Est ou même de l'Est semble leur être le plus favorable. Ils ne craignent même pas le vent du Sud, dans ce cas ils louvoient comme le vaisseau à voile qui navigue vent debout, et ceci explique que les observations signalent, dans les passages descendant, tantôt une direction Nord-Ouest, tantôt une direction Nord-Est.

Cette prétendue preuve tirée du vent du Nord n'est donc pas valable, l'Oie sauvage passant ordinairement par un temps calme, et souvent aussi par des vents soufflant d'autres points que le Nord.

Soyons bien persuadés que les émigrations automnales ne prédisent rien, qu'elles annoncent seulement que des oiseaux, en plus ou moins grand nombre, ont éprouvé plus ou moins tôt, dans les régions arctiques, soit la pénurie de nourriture, soit la sensation instinctive du besoin d'émigration, circonstances qui se manifestent d'août en novembre indépendamment de toute prévision du froid hivernal.

A. DE NORGUET.

CHRONIQUE.

Sciences naturelles.— *Crustacé et tortue fossiles de Lezennes.*— M. Decocq, qui explore avec beaucoup de persévérance la craie de Lezennes et en possède une belle collection, vient d'y trouver les pattes d'un Crustacé voisin des Homards, appartenant probablement au genre fossile *Hoplo-*

paria. M. Hallez, préparateur d'Histoire naturelle à la Faculté des Sciences de Lille, s'est chargé de l'étudier et de le décrire. — La même craie a fourni à MM. Chelloneix et Ortlieb la carapace d'une tortue marine du genre *Chelone* qu'ils doivent décrire dans les Mémoires de la Société des Sciences de Lille. J. G.

Cristaux de Gypse dans l'argile d'Ypres. — En faisant un puits dans la maison d'un garde-barrière au point où le chemin de fer de Lille à Valenciennes coupe le chemin du Chemineau à Hucquinville (Templeuve), on a rencontré à 2 mètres de profondeur, au milieu de l'argile grise (argile d'Ypres des géologues), une couche de 25 cent. d'épaisseur formée de cristaux de gypse, ou sulfate de chaux, enchevêtrés les uns dans les autres. Il y en a qui ont jusqu'à 6 centimètres de long. Ils appartiennent à la variété *trapézienne maclée*. J. G.

Archéologie. — *Découverte d'un ancien Cimetière à Lille*. — On a trouvé en creusant les fondations d'une usine à Lille près de la portè de Béthune, les traces d'un ancien cimetière dont l'origine se perd dans la nuit des temps et dont l'époque n'est pas encore déterminée. Les ossements humains qu'on y rencontre ne sont pas ensevelis dans un cercueil; ils sont accompagnés de colliers en émail et en ambre et d'armes anciennes. J. G.

Pierres tombales de Willerval. — M. le comte Achmet d'Héricourt vient de se créer de nouveaux droits à la reconnaissance des archéologues par le rapport qu'il a récemment adressé à M. le préfet du Pas-de-Calais sur le projet de restauration des pierres tombales de Willerval (canton de Vimy). Ces pierres sont au nombre de cinq. Celle dessinée dans les Mémoires de l'Académie d'Arras en 1844 et faussement attribuée à Gérard de Sains, personnage resté populaire dans le pays, est la pierre tumulaire d'un chevalier

du xiii.^e siècle, en demi-ronde bosse, sans inscription. Longtemps reléguée à la porte de l'église, et depuis lors admise dans le chœur, elle finirait, suivant les conclusions de l'honorable rapporteur, par trouver place dans une chapelle, où viendraient aussi se ranger : 1.^o la véritable pierre de Gérard de Sains, que M. d'Héricourt a été le premier à signaler à l'attention de ses collègues de la Commission des antiquités départementales ; 2.^o celle de Jean de Sains. Ladite chapelle, qui prendrait le nom de la famille de Sains, serait rétablie par les habitants « comme un souvenir de la gloire de ces vaillants chevaliers et de leur généreuse libéralité. »

En face de la pierre d'une certaine dame Mehaut, se dresserait celle de Jean Mullet, en son vivant lieutenant du comté de Willerval, et de Barbe Rumault, sa femme. M. d'Héricourt joint au dessin que M. Robaut a levé de cette dernière pierre, jusqu'ici peu connue, une description dont nous reproduirons quelques traits. • Les têtes des deux époux reposent sur des coussins dont les pointes sont terminées par une houppe. Mullet est un beau vieillard, sa chevelure est abondante, il porte toute sa barbe, sa moustache est légèrement frisée... Il est vêtu d'un large manteau, avec des crevés à la hauteur des genoux. Ses mains sont jointes sur sa poitrine; des manchettes couvrent ses bras. Pour compléter l'habillement, citons des hauts-de-chausses, des bas renfermant des jambes fortes qui, écartées, montrent leurs nerveuses saillies, des souliers ronds, un peu courts, qui surmontent des talons élevés. — Barbe a également les mains jointes sur la poitrine; malgré les treize enfants qui lui doivent la vie, elle paraît encore jeune; les cheveux légèrement ondulés, les sourcils bien prononcés, les traits réguliers, les yeux élevés au ciel; sa bouche fine et, pour ainsi dire, souriante, nous montre

une de ces placides bourgeoises dont la Flandre a conservé quelques types. C'est la malrone romaine, moins l'énergie du caractère. » A. D.

Météorologie. *Mois d'octobre 1869.* — La température atmosphérique de la première moitié du mois d'octobre fut assez élevée; jusqu'au 15, la moyenne des minima fut de 10.° 63, celle des maxima 17.° 63. Le 17, le froid se fait sentir sans transition, le vent souffle avec force de la région N.; le 27, le thermomètre descend à 0.° 4 et à 0.° 3, le 28, en ville. Sur les places publiques, les boulevards et à la campagne l'eau se couvrit d'une couche de glace épaisse de 3 à 4 millimètres. Du 16 au 31, la moyenne des minima fut de 3.° 90, celle des maxima 9.° 47. La température moyenne du mois fut de 10.° 29; la moyenne de ce mois déduite de 15 années étant de 11.° 44. Le maximum absolu fut de 21.° 4, le 8.

Sous l'influence de cette température la tension moyenne de la vapeur d'eau atmosphérique, qui en octobre est généralement de 8 mill. 49, tombe à 7 mill. 35. L'air fut cependant moins humide qu'ordinairement, car il ne renferma que les 80/100 de la vapeur qui l'eût saturé à la température moyenne que nous venons d'indiquer. L'humidité relative moyenne en octobre est de 83, 38 %.

Le nombre des jours de brouillard fut de 28, celui des jours de rosée de 17. L'épaisseur de la couche d'eau météorique fournie par 23 jours de pluie fut de 77 mill. 90, composée de 66 mill. 90 d'eau de pluie, 10 mill. 50 d'eau de neige et 0 mill. 50 d'eau de grêle. Le nombre des jours de pluie fut de 23. La chute de la neige eut lieu les 27 et 28, elle fondit au fur et à mesure sur le pavé des rues, mais il n'en fut pas ainsi sur les toits des maisons et à la campagne où le 29 elle existait encore. La quantité moyenne d'eau qui tombe ordinairement en octobre est de 67 mill. 756.

L'état hygrométrique des régions élevées de l'atmosphère ne fut pas prononcé, car la hauteur moyenne de la colonne barométrique qui en octobre est de 757 mill. 913, fut cette année de 761 mill. 318 oscillant entre les extrêmes 744 mill. 80 le 19 et 771 mill. 95 le 22. Les 18 et 19 le vent fut tempétueux.

Quoique l'abaissement de la température ait eu pour effet de diminuer l'évaporation, l'épaisseur de la couche d'eau évaporée fut encore de 40 mill. 29 inférieure de 1 mill. 7 seulement à la moyenne générale (41 mill. 99). Ce résultat est dû en partie à la faible humidité de l'air en contact avec le sol et à l'intensité des courants atmosphériques, venant particulièrement du S. et de l'O.

Les 10 et 11, par un vent S. E., le ciel fut serein pendant 24 heures; 12 jours il fut couvert et 17 demi-couvert.

Le 17 à minuit, il y avait un magnifique halo lunaire, et le 19 à 3 heures du soir un halo solaire, suivis de pluie.

V. METEUREIN.

Tremblement de terre. — Le tremblement de terre du 2 octobre que l'on a ressenti dans les provinces Rhénanes et dans une partie de l'Allemagne s'est manifesté jusqu'à Liège par l'oscillation des meubles dans les chambres.

Bolide. — Le 1.^{er} octobre de cette année un bolide fut aperçu à Bruxelles, à Malines et à Kain, près de Tournai, il se dirigeait de l'ouest vers l'est. Ce bolide a été observé à Kain par M. Desrumeaux; il l'a vu se briser en trois ou quatre fragments après avoir parcouru un peu plus de la moitié du ciel. Son volume apparent était peu considérable, beaucoup plus grand que Jupiter cependant. Il brillait d'une vive lumière blanche et laissait sur tout son parcours une superbe traînée. Les fragments qui se sont détachés par suite de l'explosion étaient d'un rouge vif. Le bruit ne s'est fait entendre que 30 ou 40 secondes après l'apparition des éclats.

Le même bolide a été vu à Lille par M. Flament, ingénieur des ponts et chaussées. Nous extrayons les passages suivants d'une lettre qu'il a écrite à M. Leverrier et qui a été imprimée dans le *Bulletin de l'Association scientifique de France* : Hier, 1.^{er} octobre, vers 8 heures 12 min. du soir, j'ai vu un bolide traverser le ciel au-dessus de ma tête. Le bolide se dirigeait du N.N.O. au S.S.E. et sa trajectoire faisait avec le méridien un angle que j'évalue approximativement à 30°. Environ 2 min. et demie après l'avoir vu, j'entendis une forte détonation vers le S.S.E. Ce bolide m'a paru avoir un diamètre apparent d'environ moitié de celui de la Lune. Il n'était pas parfaitement rond, mais il avait la forme d'une poire dont la partie la plus grosse se trouvait en avant. Il laissait derrière lui une traînée de feu et d'étincelles. Ce bolide a été aperçu à Don et à Hondshotte.

On a annoncé l'apparition d'un bolide à la même heure à Bernay (Eure), mais comme il se dirigeait du N.O. au S.E., il est peu probable que ce soit le même météore. J. G.

VENTE HOCHART. — *Catalogue des estampes et portraits.* Les amateurs se souviennent de la belle vente de livres anciens et modernes, provenant du cabinet de feu M. Hochart, qui a eu lieu à Lille au mois de mars dernier. La vente des estampes et portraits de la même collection s'effectuera le lundi 6 décembre, sous la direction de M. L. Béghin, Libraire à Lille, à qui l'on doit un catalogue, fort bien fait, de ces deux séries de curiosités.

M. Hochart avait formé sa collection d'estampes et de portraits avec plus de patience et plus d'amour encore que celle de ses livres. Le nombre de pièces inscrites dans le présent catalogue (elles s'élèvent à plus de 12,000), leur valeur intrinsèque et leur mérite de conservation, témoignent des soins et des connaissances spéciales de leur possesseur.

La plupart des estampes et portraits de feu M. Hochart

appartiennent aux trois derniers siècles : on y compte plus de 300 portraits d'Houbraken , 135 d'Edelinck , 200 de Nanteuil , 40 de Van Shuppen , 30 de Masson , 27 de Morin , etc. Les Ecoles française , anglaise , allemande , ainsi que celle des Pays-Bas , sont particulièrement bien représentées dans cette collection , où l'on voit aussi figurer nos meilleurs artistes lillois , Delvaux , Longueil , Helman , Masquelier , les frères Vaillant. A. D.

Rentrée des Facultés. — La séance de rentrée des Facultés a eu lieu le 15 octobre , à Douai , sous la présidence de M. Fleury , recteur de l'Académie.

M. le Recteur a rappelé , dans un discours d'ouverture , toutes les mesures prises depuis quelques années en faveur de l'enseignement supérieur. Il a ensuite accordé la parole à M. l'abbé Dehaisnes , chargé , au nom du Jury , de faire un rapport sur le concours d'Histoire.

La séance a été terminée par les rapports annuels des Doyens des Facultés. Ils ont rappelé les cours qui ont eu lieu l'année passée et annoncé ceux qui se feront pendant la nouvelle année scolaire. Ils ont exposé les résultats des examens et en ont profité pour adresser à la jeunesse de sages conseils , dits éloquemment , écoutés avec plaisir , souvent même applaudis , mais bien rarement suivis. Ils ont aussi indiqué les travaux publiés par les membres de la Faculté dans le courant de l'année classique. La plupart de ces travaux ont déjà été l'objet d'une notice particulière dans ce Bulletin , mais il n'en a pas été de même des cours.

Les cours de la Faculté de Droit et de la Faculté des Sciences ont un programme fixe , nous pouvons donc nous borner à annoncer ceux qui doivent avoir lieu pendant l'année scolaire 1869-70. Pour la Faculté des Lettres , le programme étant plus élastique , il nous semble utile de donner dans notre prochain numéro cette partie du rapport de son savant Doyen (1). J. G.

Faculté des Sciences de Lille. (Cours publics du premier semestre 1869-1870 ouverts le lundi 22 novembre 1869). — *Mathématiques pures et appliquées* : les mardis et samedis , à 9 h. du matin ; M. Guiraudet , prof. , traitera du calcul

(1) Ce Rapport paraîtra dans le Numéro prochain.

différentiel. *Astronomie descriptive* : les mercredis , à 8 h. du soir ; M. Guiraudet , prof. , exposera les faits principaux de l'astronomie. *Physique* : les lundis et vendredis , à 8 h. du soir ; M. Hanriot , prof. , traitera de la chaleur et de ses applications. *Chimie* : les mardis et jeudis , à 8 h. du soir ; M. Charles Viollette , prof. , traitera de la Chimie organique et de ses applications. *Histoire naturelle* (Zoologie) : les mardis et jeudis , à 6 h. et demie du soir ; M. Daresté de La Chavanne , prof. , traitera des diverses questions qui se rattachent à l'anatomie et aux appareils constitutifs des corps chez les animaux. *Histoire naturelle* (Géologie et Minéralogie) : les mardis , à 4 h. et samedis , à 8 h. du soir ; M. Gosselet , prof. , traitera : 1.^o les mardis , des aluminates et des silicates (Minéralogie) ; 2.^o les samedis , des rapports de la géologie avec l'agriculture et l'industrie locale. Il examinera l'action sur le sol, de l'air, de la pluie, des cours d'eaux, de la mer , etc. Puis il passera à l'étude des diverses substances minérales qui se trouvent dans le Département ou qui servent à son industrie , argiles , marbres , pierres à bâtir , grès et sables , houille , tourbe , phosphate de chaux , minerais. Il étudiera aussi les niveaux aquifères , les sources , les puits ordinaires et artésiens. Quelques leçons faites sur le terrain , seront consacrées à l'analyse minéralogique du sol et à la construction de cartes agronomiques.

Cours complémentaires. — *Littérature française* : les mercredis à 6 h. et demie du soir ; M. Colincamp , professeur à la Faculté des Lettres de Douai , s'occupera de la poésie dans ses divers genres. *Histoire* : les samedis à 6 h. et demie du soir ; M. Chon , professeur d'Histoire au Lycée impérial de Lille , étudiera l'histoire de la France et de l'Europe pendant la deuxième moitié du xviii.^e siècle , et principalement les préliminaires de la Révolution. *Dessin appliqué aux Arts industriels* : les dimanches à 8 h. et demie du matin ; M. Em. Vandenberg , architecte , traitera de l'art de bâtir , appliqué aux divers genres d'édifices publics. *Législation Commerciale* : les samedis , à 8 h. du soir ; M. Houzé de l'Aulnoit (Aimé) , avocat , traitera : 1.^o des brevets d'invention , 2.^o des marques de fabrique , 3.^o des dessins de fabrique , 4.^o de la concurrence déloyale.

Le Gérant . E. CASTIAUX.

Lille , imp. Blocquel-Castiaux , grande place , 13.

N.° 12. — Décembre 1869.

TRAVAUX DES SOCIÉTÉS.

FACULTÉ DES LETTRES DE DOUAI.

Compte-rendu des Travaux de la Faculté (année 1868-69), lu par
le Doyen, M. Abel Desjardins, à la séance de rentrée.

Monsieur le Recteur, Messieurs,

En 1574, la ville de Leyde avait soutenu un siège mémorable, et son héroïque défense avait arraché à l'Europe un cri d'admiration. Lorsque le siège fut levé, la généreuse cité, invitée à fixer elle-même le prix de son sang versé, de ses longues privations et de ses cruelles souffrances, sollicita et obtint des Etats, comme récompense suprême, la création d'une Université.

La nouvelle école, richement dotée, devint un foyer de lumières; ses professeurs comprirent l'étendue de la dette qu'ils avaient contractée et ils l'acquittèrent: ces maîtres célèbres s'appellent Juste-Lipse, Vossius, Heinsius, Hemsterhuys, Meursius, Gronovius, Boërhave et Scaliger: l'élite des érudits et des savants des xvi.^e et xvii.^e siècles.

Notre vieille et chère cité flamande est digne d'apprécier la conduite des bourgeois de Leyde, et leur requête ne la surprendra pas. Je m'assure que, mise en demeure de réclamer une glorieuse récompense, elle agirait comme ils ont agi. J'en ai pour garants et les manifestations de joie populaire qui ont accueilli la création successive de vos deux facultés, et la considération dont vous entourez les membres de votre haut enseignement. Quelles obligations ces bienveillantes dispositions et ces égards ne nous imposent-ils pas? Aussi est-ce avec un légitime sentiment de

défiance, que, chaque année, au retour de cette solennité, je me demande si nous n'avons pas trompé votre attente, et si nous avons bien rempli notre tâche. C'est une question à laquelle il n'appartient qu'à vous de répondre, après avoir entendu le compte-rendu fidèle de nos actes et de nos travaux.

1.^{re} Partie. — ENSEIGNEMENT.

1.^{re} Section. — COURS PUBLICS.

§ 1. *Philosophie*. — Le cours de l'an dernier a eu pour objet la Théodicée.

Le professeur a d'abord envisagé la question par le côté historique. Il a exposé les Théodicées les plus célèbres de l'antiquité, celles de Platon, d'Aristote, de l'école stoïcienne; et reprenant tous les problèmes qu'il a énoncés, il a essayé de les résoudre, comme il les entendait.

En avançant dans l'examen des diverses questions, il a mis à profit toutes les lumières de la science spiritualiste des contemporains, soit pour établir sa thèse, soit pour combattre une science inspirée par des principes tout différents. Ce qui l'a surtout préoccupé, c'est la méthode. Il a montré, pour prendre un exemple, que les savants qui nient la causalité dans le monde physique et par suite dans l'univers, ne peuvent répondre aux arguments tirés de la psychologie. C'est donc à une question psychologique que se ramènent toutes les questions générales sur Dieu, sur l'âme et sur la nature. Ce qu'on dit de la cause, on peut le dire de la finalité qui est un principe de la raison inexplicable, s'il ne s'applique à la vie humaine, au monde physique et à Dieu. L'ordre de nos idées quand la logique y préside représente l'ordre des choses. Tout ce qui n'est pas pure abstraction dans l'esprit doit être en réalité au dehors. C'est ainsi que l'on va de la notion d'infini à l'Être infini, absolu, souverainement parfait, indépendant, personnel.

Le cours de cette année sera consacré à l'étude de la Psychologie en Angleterre, aux xviii.^e et xix.^e siècles.

On lit dans Stuart Mill : « Notre île a décidément reconquis le sceptre de la psychologie. »

Le premier psychologue du xviii.^e siècle pour M. Mill, c'est Locke ; et l'analyse d'Alexandre Bain représente à ses yeux le point le plus élevé où soit arrivée de notre temps l'étude de l'esprit humain. C'est donc Locke et Bain qu'il convient de prendre pour termes de comparaison.

Si l'on peut expliquer le succès de Locke par son dévouement à la cause libérale à laquelle un philosophe doit toujours rester attaché, on peut aussi attribuer l'admiration qu'il a inspirée à l'exposition facile et élégante d'une doctrine un peu superficielle, qui devait séduire, et qui séduisit en effet les gens du monde.

M. Tissandier montrera combien le psychologue contemporain est supérieur à Locke par la finesse et la profondeur de ses analyses et surtout combien il a mieux compris les rapports du physique et du moral. Il voit mieux les difficultés, ce qui annonce un esprit plus philosophique ; mais il a conservé quelque chose des timidités de l'Ecole écossaise, ce qui pourrait nuire à sa doctrine.

§ 2. *Histoire.* — Le professeur a fait, l'an passé, l'histoire des règnes de Henri III et de Henri IV. Il a retracé le triste tableau des fautes, des vices et des folies du dernier des Valois ; l'agitation stérile et coupable du duc d'Alençon ; les menées criminelles des Guises ; les dangereuses tentatives de la Ligue ; l'impuissance avérée de Catherine de Médicis, condamnée à vieillir dans le mépris et à mourir dans l'abandon.

Il a été amené par la suite des événements à introduire sur la scène deux souverains étrangers, Elisabeth et Philippe II. Il s'est attaché à bien faire connaître ces deux per-

sonnages, abordant et discutant les problèmes qu'ont soulevés les principaux épisodes de leur vie publique.

Revenant à l'histoire nationale, il a dit les obstacles formidables qu'a rencontrés Henri IV, et qu'il a affrontés et surmontés avec tant d'énergie, de constance et de belle humeur. Il a montré enfin combien, sous la tutelle d'un bon prince, il faut peu d'années à la France pour panser ses blessures, réparer ses pertes, et reprendre son rang à la tête des nations.

Cette année sera consacrée à l'étude de la civilisation athénienne. En nous faisant citoyens d'Athènes, nous essayerons, au point de vue religieux, d'apprécier le paganisme dans son expression la moins imparfaite ;

Au point de vue politique, d'étudier et de juger la démocratie dans son développement le plus complet ;

Au point de vue littéraire, de contempler l'art et la poésie arrivés au plus haut degré de perfection qu'il leur ait été donné d'atteindre.

§ 3. *Littérature ancienne.* — Le professeur se proposait l'année dernière d'étudier les trois grands tragiques grecs, Eschyle, Sophocle, Euripide.

Forcé de se réduire il s'est occupé presque exclusivement des deux premiers, en s'attachant principalement à faire ressortir toute la valeur d'Eschyle, comme penseur et comme poète dramatique.

Cette année, il étudiera la poésie épique chez les Grecs et chez les Romains : « Quelque rabattu que semble le sol d'Homère, écrivait naguère son dernier traducteur, quelque nombreuses qu'aient été les explorations, on y découvre toujours des trésors à recueillir. » C'est le privilège des grands génies. Avant d'explorer à son tour cette mine inépuisable, M. Courdaveaux mettra son public au courant des travaux les plus récents de la critique, et s'arrêtera longue-

ment sur les problèmes historiques que soulèvent encore, après tant de siècles, l'Iliade et l'Odyssée.

§ 4. *Littérature française.* — Le professeur a fait, l'an passé, l'histoire de la satire en France depuis ses origines.

Il a interrogé la littérature populaire de nos aïeux ; les aventures de maître Isengrin dans le roman de Renart, l'amusante et multiple comédie qui se déroule dans nos anciens Fabliaux, sont les sources auxquelles il a demandé les plus abondants et les plus piquants détails. Est-il besoin d'ajouter qu'il a eu soin de faire ressortir la vive originalité de cette langue expressive et pittoresque, de ces vieux récits gaulois dont l'allure et la forme sont déjà toutes françaises. M. Colincamp se propose de tracer le tableau de la Comédie française au xvii.^e siècle. Nommer la comédie, c'est nommer Molière ; Molière, ce sujet toujours inépuisé : car dans ce vaste génie se rencontrent en foule et admirablement exprimées des vérités à l'usage de tous les âges de la vie, et de toutes les sociétés civilisées. Le grand contemplateur n'occupe pas seulement le premier rang parmi les poètes et les moralistes, il est aussi le plus français de nos écrivains, car il a toujours le style de sa pensée. Placer Molière dans son milieu, l'envisager sous tous ses aspects, apprécier tous ses mérites, tel sera le principal objet des cours de cette année.

§ 5. *Littérature étrangère.* — Le professeur a fait, l'année dernière, l'histoire de la poésie narrative en Angleterre.

Après un examen rapide des poètes antérieurs au xiv.^e siècle, époque à laquelle la langue anglaise s'est formée, il a étudié les nombreux poètes narrateurs qu'a produits l'Angleterre, depuis Chaucer jusqu'à lord Byron, en insistant particulièrement sur Spenser, Milton, Butler, Pope et Walter Scott.

Il se propose, cette année, de faire l'histoire de la Société littéraire en Allemagne, depuis le milieu du xviii.^e siècle.

C'est une étude qu'il croit nouvelle et digne d'intérêt. Il voudrait montrer l'action réciproque de la société sur la littérature et de la littérature sur la société : il racontera la vie des poètes et des penseurs ; il essaiera de peindre les divers centres, — villes libres, petites cours, Universités — où s'est produit le mouvement littéraire ; il décrira la transformation des mœurs allemandes sous l'influence des idées mises en circulation par les auteurs du xviii.^e siècle. De cette façon s'expliquera naturellement le contraste singulier qui existe entre l'Allemagne d'autrefois et l'Allemagne d'aujourd'hui, contraste qui a frappé tant d'historiens, et dont on n'a pas encore tenté, croyons-nous, de rechercher les causes.

Ainsi l'un de nous, M. Hillebrand, vous introduira au sein de la Société littéraire allemande.

Un autre, notre philosophe, vous conduisant en Angleterre vous fera connaître les travaux les plus importants et les plus récents des psychologues de ce pays.

Avec nos deux littérateurs vous serez admis, en France, dans l'intimité de Molière ; en Grèce, dans la société d'Homère. Notre historien vous invitera à passer l'année dans l'Athènes antique.

Nous avons l'espoir que vous serez fidèles à tous ces rendez-vous. Et vous étudiants ? Je vous dirai l'année prochaine combien il s'est trouvé de jeunes Athéniens à Athènes.

2.^e Section. — TRAVAUX PARTICULIERS DES PROFESSEURS

Un cours digne du public éclairé qui nous entoure ne s'improvise pas : il doit être précédé de patientes recherches et de longues méditations ; à ce premier travail s'ajoute le labeur des examens, l'inspection des classes des Lycées, la correction des compositions du concours, les conférences destinées aux candidats à la licence et aux diverses agrégations, nos rapports avec nos correspondants. Tant d'oc-

cupations semblent devoir absorber tout notre temps et réclamer tous nos soins.

Cependant, en nous imposant la loi de mentionner dans notre compte-rendu annuel nos travaux particuliers, le règlement ne nous invite-t-il pas à ne pas négliger les œuvres d'érudition et de critique qui peuvent nous donner droit de cité dans le monde savant ?

Nous avons essayé de répondre à cette invitation tacite :

Dans une série d'articles accueillis par la *Presse*, M. Colincamp a fait une étude approfondie des plus célèbres écrivains de l'Académie française.

M. Courdaveaux a publié dans la *Revue moderne* une étude sur le poète latin Stace.

M. Hillebrand a fait paraître dans des revues savantes et dans des recueils périodiques de nombreux articles de critique et de philologie.

M. Tissandier a réuni en un volume quelques leçons de Théodicée qu'il a faites ou qu'il devait faire à la Faculté.

Deux mémoires du professeur d'histoire ⁽¹⁾ ont été insérés, l'un dans le viii.^e volume (2.^e partie) des Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, l'autre dans le dernier volume des Mémoires lus à la Sorbonne.

Nous adoptons volontiers pour devise le dernier mot d'ordre de l'empereur romain : *Travaillons, Laboremus.*

Le travail est notre loi, et cette loi nous paraît douce. Nous aimons notre profession, parce que nous l'avons choisie ; et notre position, parce que nous l'avons conquise ; parce que nous n'en connaissons pas qui offrent plus de garantie d'indépendance et de dignité ; parce qu'elle nous permet d'habiter des régions sereines où les intérêts mesquins n'ont nul crédit, et les petites passions nul accès ; où, selon le vœu du sage, nous vieillissons en apprenant tou-

(1) M. Desjardins, doyen de la Faculté et auteur du rapport.

jours, et où notre fortune littéraire s'accroît à mesure qu'elle se dépense ; où nous ne connaissons entre nous, d'autre supériorité que celle du savoir, du talent et du caractère : aussi, Messieurs, ne nous sentons-nous pas le courage de désertier notre culte et d'abandonner notre foyer, qui est le vôtre.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE, SCIENCES ET ARTS DE DOUAI

Le 15 germinal an VII (4 avril 1799) fut instituée à Douai la *Société d'agriculture du département du Nord*. Le 25 ventôse an IX (16 mars 1801) elle se fondit avec la *Société libre des amateurs des sciences et des arts* et prit, dès-lors, le titre qu'elle a conservé jusqu'aujourd'hui.

La Société compte, parmi ses membres honoraires de droit, les autorités civiles, ecclésiastiques, militaires, judiciaires et académiques. Elle possède aussi des membres honoraires élus dont nous donnons plus bas la liste.

Voici quelle était sa composition au 1.^{er} janvier 1869.

Bureau :

- MM. MAURICE ✻, conseiller général ; *président*.
FLEURY ✻, recteur de l'Académie ; 1.^{er} *vice-président*.
PREUX ✻, avocat général ; 2.^e *vice-président*.
MAUGIN, docteur en médecine ; *secrétaire-général*.
CORNE fils, 1.^{er} *secrétaire-adjoint*.
MONTÉE, 2.^e *secrétaire-adjoint*.
DE GUERNE (comte) ✻, *économiste*.
PAIX, *trésorier*.
BRASSART, Félix ; *archiviste*.

Membres honoraires élus :

- MM. DAIX, propriétaire.
PREUX père ✻, 1.^{er} président honoraire de la Cour impériale de Douai.
QUENSON ✻, présid. honor. du tribunal à Saint-Omer.
BAGNÉRIS père, docteur en médecine.
DANEL O ✻, président honoraire à la Cour impériale.
PLAZANET ✻, colonel du génie en retraite.

TAILLIAR ✱, président honoraire à la Cour impériale.
LAGARDE ✱, conseiller honoraire à la Cour impériale.
LEQUIEN ✱, docteur en médecine.
DUBOIS, Auguste ✱, ancien sous-intendant militaire.
BIGANT ✱, ancien magistrat.
CORNE père, ancien député.
FOUCQUES DE VAGONVILLE, propriétaire.
BOURLET (l'abbé).
CAHIER ✱, président de chambre à la Cour impériale.
VASSE, chimiste, adjoint au maire de Douai.
NUTLY, juge-de-paix.
BAGNÉRIS fils ✱, docteur en médecine.
DE MAINGOVAL, propriétaire.
COURTIN ✱, conseiller honoraire à la Cour impériale.
TALON, avocat, professeur à la Faculté de droit.
PETIT ✱, président honoraire à la Cour impériale.
THURIN, propriétaire.

Membres résidants :

MM. MINART, conseiller honoraire à la Cour impériale.
FIÉVET, conseiller à la Cour impériale.
DELPLANQUE, médecin-vétérinaire.
DUPONT, Alfred, avocat.
MERCCKLEIN ✱, professeur à l'école d'artillerie.
MEURANT, architecte.
DE GUERNE, Frédéric, propriétaire.
ASSELIN ✱, maire de Douai.
LEROY, Emile, ancien maire.
DELANNOY, docteur en médecine.
BUTRUILLE, industriel.
OFFRET, professeur de physique au Lycée impérial.
DEHAISNES (l'abbé), archiviste de la ville.
TARLIER, propriétaire, maire de Lambres-lez-Douai.
LUCÉ, propriétaire, maire de Courchelettes.
MAURICE fils, avocat, juge suppléant au tribunal de première instance.
RICOUR, profes. de mathématiques au Lycée impérial.
MOY, professeur de rhétorique au Lycée.
DUCHET, proviseur du Lycée.
EVRARD, ingénieur civil.
GENTIL, juge au tribunal.
FRANCOVILLE, substitut du procureur-impérial.
FREY, pharmacien de première classe.

Observations météorologiques, par M. Offret. — Ce mémoire résume les observations des années 1866 et 1867; l'auteur le termine par quelques considérations générales intéressantes. Il modifie la moyenne barométrique de Paris telle qu'elle est donnée dans les ouvrages de physique et de météorologie et, se basant sur une période de 50 années d'observations, il la fixe à 761 mill. 9 (762 mill. 20 si on tient compte de la gravité); celle de Douai est 761 mill. 05 (761 mill. 57 avec la gravité). La quantité moyenne de pluie tombée à Douai est d'après le résultat de 3 années d'observations (1865, 1866, 1867) de 687 mill. 2. Celle de Lille d'après une période de 17 années serait 676 mill. La moyenne de Paris, déduite de 21 années d'observations est 584 mill. Notons que la quantité de pluie n'est pas en rapport avec le nombre de jours pluvieux; il tombe plus de pluie dans le midi de la France que dans le nord bien qu'il y pleuve plus souvent. Il y a en moyenne à Douai 163 jours de pluie par an. A Lille il y en a 206.

L'Institution smithsonienne de Washington, par M. Offret. — L'Institution smithsonienne a été fondée par le testament d'un M. Smithson.

« Je lègue aux Etats-Unis d'Amérique une somme de 515,169 dollars (2,653,121 fr.) pour fonder à Washington, sous le nom d'Institution smithsonienne, un établissement destiné à augmenter et à répandre les connaissances scientifiques. Le genre humain tout entier doit bénéficier de ce legs. Le Gouvernement des Etats-Unis n'est qu'un dépositaire chargé d'accomplir le mieux possible les désirs du testateur. »

M. Offret résume les publications et les travaux que l'on doit à cette institution. J. GOSSELET.

(1) Il sera rendu compte, dans le prochain *Bulletin*, des articles HISTOIRE ET LETTRES que renferme le présent volume de *Mémoires*.

Etudes tératologiques sur la Polydactylie, par M. Delplanque. — La Polydactylie est la multiplication du nombre normal des doigts. Dans ce travail l'auteur ne s'est pas contenté d'étudier un très-grand nombre de faits nouveaux, il les a comparés à ceux qui existaient déjà dans les recueils scientifiques et il a cherché à examiner les diverses théories que l'on a imaginées pour rendre compte de cette augmentation de nombre de certaines parties.

Il est impossible de rattacher la polydactylie à une règle générale, car l'augmentation du nombre des doigts peut tenir à des causes différentes. En effet, dans certains cas elle n'est qu'apparente et résulte seulement du développement complet d'organes qui dans l'état normal restent rudimentaires. C'est ce qui arrive par exemple pour les chevaux à trois doigts. On conçoit que dans ces conditions, la polydactylie n'est autre chose qu'un retour au type général de la classe. Cette explication n'est pas absolument nouvelle, mais M. Delplanque a contribué particulièrement à en démontrer l'exactitude.

Ces faits n'embrassent toutefois qu'une très-petite partie de la polydactylie. Dans beaucoup de cas, l'existence de doigts surnuméraires réalise un type nouveau et qui ne rappelle en rien le type général de la classe.

M. Delplanque n'a pas plus que ses devanciers expliqué la formation et l'existence de doigts surnuméraires de cette dernière catégorie. Il y a là une question tératologique qui semble n'avoir pas une très-grande importance par elle-même, puisque l'augmentation du nombre normal des doigts est, au point de vue physiologique, un fait presque insignifiant. Mais on l'a rattachée aux problèmes les plus élevés de l'histoire naturelle et de la philosophie. En effet certains partisans du transformisme et de l'origine commune de tous les êtres ont vu dans cette multiplication acci-

dentelle des doigts chez les mammifères, un retour au type des poissons, où les rayons des nageoires sont au nombre de plus de cinq à chaque membre. Quoiqu'on puisse penser de cette théorie on peut dire que la polydactylie est restée jusqu'à présent en dehors de toute explication rationnelle. Le mémoire de M. Delplanque qui contient un grand nombre de faits bien observés et bien décrits pourra fournir dans l'avenir d'importantes données pour la solution du problème.

DARESTE DE LA CHAVANNE.

Notice sur l'emploi régulier de la contre-vapeur pour modérer la vitesse des trains, par M. Aug. Ricour. — L'auteur s'est proposé de faire connaître dans cette notice une invention de la plus haute importance pour le chemin de fer et qui est due, pour une forte part, à son frère M. Théophile Ricour, ingénieur des ponts-et-chaussées et ingénieur en chef de la traction au chemin de fer du Nord de l'Espagne.

Depuis longtemps on emploie la contre-vapeur pour produire rapidement l'arrêt d'un train ; mais cet emploi était sujet à de très-graves inconvénients pratiques, et le mécanicien y avait recours seulement en cas de danger évident, et à la dernière extrémité. C'est ce qu'il est facile de comprendre. Renverser la vapeur consiste à changer la rotation entre le mouvement du tiroir et celui du piston, de manière que le piston continuant toujours à se mouvoir de même, conduit par la roue motrice en raison de la force vive du train, la vapeur arrive de la chaudière à chaque instant du côté où aurait lieu l'échappement dans la marche ordinaire : sa pression s'oppose au mouvement du piston et produit un travail négatif qui diminue d'autant la force vive et par suite la vitesse du train. Mais quand la vapeur travaille ainsi par devant le piston, elle est comprimée par lui

et cette compression l'échauffe jusqu'au point de brûler les garnitures et de faire gripper les tiroirs et les articulations. De plus l'espace situé derrière le piston est en communication avec l'extérieur, c'est à dire avec la cheminée dans une locomotive, et l'air chaud est aspiré dans le cylindre, puis, au coup de piston suivant, refoulé dans la chaudière, où la pression s'élève de telle manière que les soupapes de sûreté deviennent insuffisantes et qu'il y a danger d'explosion.

On voit que la répugnance des mécaniciens à employer la contre-vapeur comme frein était parfaitement motivée. Différents ingénieurs avaient essayé de diminuer cet inconvénient, entre autres M. le Chatelier qui avait indiqué une partie des vues théoriques auxquelles est due la véritable solution, mais sans arriver à une pratique satisfaisante. L'honneur de la réalisation complète de cette solution est due à M. Th. Ricour.

Si au lieu d'aspirer de l'air et des gaz chauds dans les cylindres, on les remplace par de la vapeur prise sur la chaudière, le refoulement de cette vapeur dans la chaudière ne produira plus l'élévation de pression causée par les gaz non liquéfiables. On fera donc arriver par un tube spécial de la vapeur dans la tuyère ordinaire d'échappement. De plus, afin d'éviter l'échauffement des cylindres, on fait arriver de l'eau prise dans la chaudière dans ce même tube qui amène la vapeur; cette eau se trouve alors aspirée en même temps que la vapeur, pendant la marche en avant du piston; puis, au coup de piston suivant, lorsque la compression a lieu du côté où elle a pénétré, la chaleur produite est employée à la vaporiser au lieu d'être absorbée par les cylindres et de les échauffer d'une manière fâcheuse. C'est cette partie très-importante de l'invention qui appartient à M. Th. Ricour.

Par cette disposition la machine locomotive, qui dans la marche ordinaire utilise la chaleur pour donner au train qu'elle remorque la force vive qui correspond à la vitesse de marche et pour vaincre les autres résistances, devient une sorte de machine inverse, transformant en chaleur la force vive quand on veut arrêter le train, ou bien le travail de la pesanteur quand on veut modérer la vitesse dans une descente.

Ainsi dans une descente on règle la vitesse du train, on l'arrête même et pendant ce temps loin de brûler du combustible, la machine entretient sa température et sa pression par son travail intérieur et écoule même constamment un excès de vapeur dans la cheminée.

Il nous est impossible de donner sur cette magnifique application de la théorie mécanique de la chaleur les détails qu'elle mériterait; et il nous suffit d'en indiquer l'idée principale.

La disposition pratique imaginée par M. Th. Ricour pour réaliser son invention est aussi simple qu'efficace; elle consiste en un tube de prise de vapeur dans lequel débouche le petit tube qui sert ordinairement à purger le niveau d'eau; les deux tubes sont munis de robinets placés sous la main du mécanicien, qui n'a qu'à les ouvrir dès qu'il veut renverser la marche de la vapeur. Une expérience de deux années permet maintenant de considérer cet appareil comme tout-à-fait complet.

Pour les lignes sur lesquelles se trouvent de nombreuses pentes d'un long parcours, cette invention est d'une importance extrême; pour la seule ligne du Nord de l'Espagne elle donne lieu à une économie de près de 200,000 francs par an.

Nous devons ajouter que le désintéressement de l'inventeur a contribué puissamment à faire adopter son système

par les compagnies françaises. M. Th. Ricour n'a pas voulu prendre de brevet en France, satisfait d'avoir résolu un problème aussi utile dans la pratique que curieux au point de vue de la théorie de la chaleur. GUIRAUDET.

SOCIÉTÉS SAVANTES DE DOUAI , CAMBRAI ET DUNKERQUE.

Séances publiques.

La séance publique de la *Société des Sciences de Douai* a eu lieu le 7 novembre 1869. Elle a été ouverte par un discours du président , M. Maurice père , sur la *Suppression des octrois*.

Après la lecture du compte-rendu des travaux de la Société, fait par le secrétaire-général, la parole a été donnée à M. Évrard pour lire un rapport sur le concours des sciences exactes et naturelles. Une médaille de 400 fr. a été accordée à M. Aimé Parsy, inspecteur principal et chef du service des eaux de la ville de Lille , auteur d'un mémoire sur une alimentation d'eau potable pour la ville de Douai.

M. Vasse, au nom de la Commission d'agriculture, lit un rapport sur un autre sujet de concours, qui était la rédaction d'un *Manuel élémentaire d'agriculture et d'horticulture à l'usage des écoles rurales de l'arrondissement*. Deux mémoires avaient été présentés ; un troisième, envoyé malheureusement après le délai fatal du 15 juillet, n'a pu être admis à concourir. Le mémoire n.° 2, qui renferme une exhibition nombreuse mais un peu confuse de faits et de vues agricoles, a paru à la Société sortir du programme tracé par elle.

Le mémoire n.° 4, rédigé dans les termes et dans l'esprit de ce programme, recommandable en outre par son style simple, clair et concis, a été jugé digne de la médaille de 200 fr. Il a pour auteur M. Delsart, ancien élève de l'école normale de Douai, professeur de la classe primaire au Lycée impérial de cette ville.

M. le secrétaire-général proclame ensuite les noms des lauréats du Concours agricole de Raches.

M. le président remet à M. Manier, horticulteur à Guincy, l'un des lauréats de la Société, la médaille d'or, que, sur un rapport de la Compagnie, M. le ministre de l'agriculture lui a décernée pour les services par lui rendus, en vulgarisant, dans ses conférences publiques et gratuites, les progrès qu'il avait fait faire à l'arboriculture. J. G.

Nous avons rendu compte (*Bulletin*, p. 262) de la séance publique de la *Société d'Emulation de Cambrai* qui a eu lieu le 18 août 1868. Cette Compagnie a tenu, le 21 novembre dernier, sa séance publique de 1869.

M. Wilbert, président, a ouvert la séance par un discours dans lequel il a passé en revue les travaux accomplis au sein de la Société depuis deux ans. Il a terminé par quelques mots de regrets pour chacun des membres que la Compagnie a perdus dans cette même période.

M. Blin, au nom de la Commission d'histoire, a ensuite apprécié la *Notice historique sur la ville de Solesmes en Hainaut*, présentée au concours par M. Victor Ruffin, de Solesmes, commis de première classe à la grande chancellerie de la Légion d'honneur. Cette œuvre a été jugée digne d'une médaille d'argent.

M. Hattu, rapporteur de la Commission de poésie, s'est étendu sur les mérites des 29 pièces envoyées au concours, parmi lesquelles la Commission a distingué *Pégase* et *le Cheval de course*, satire par M. Julien Daillière, bibliothécaire à la Sorbonne; la *Veuve*, par M.^{elle} Mélanie Bourotte, de Guéret. La première de ces pièces a obtenu une médaille de vermeil, la seconde une médaille d'argent.

M. Durieux, secrétaire-général, a présenté ensuite le rapport sur le concours de moralité. Il a énuméré les titres

des trois candidats proposés pour les récompenses que la Société décerne annuellement aux ouvriers industriels.

La *Société Dunkerquoise* a tenu, le 6 décembre dernier, sa séance publique annuelle.

M. Cousin, président, a prononcé un discours dans lequel il a rendu un hommage mérité à deux membres que la Société a eu le regret de voir s'éloigner de Dunkerque : MM. L'Hôte et Delègue. Il a esquissé, en termes que nous demandons la permission de reproduire, la biographie de M. Hédouin, l'une des notabilités littéraires de la région du Nord.

Né à Boulogne en 1789, M. Hédouin se fit inscrire au barreau de cette ville, dès qu'il eut été reçu avocat : il y brilla bientôt par son talent et de spirituelles plaidoiries ; devenu bâtonnier de l'ordre, il était réélu chaque année ; les devoirs de la noble profession qu'il remplissait si bien, ne l'empêchaient pas de se livrer au culte des lettres et des arts. Ecrivain correct, poète et artiste plein de goût, il a publié des œuvres de genres bien différents ; elles concernent l'histoire, l'archéologie, la poésie, le drame ou la musique. Sa maison de Boulogne dont il avait fait, pour ainsi dire, un musée, s'ouvrait à toutes les notabilités scientifiques, littéraires ou artistiques. Le nombre de ses relations avec les savants était considérable. M. Hédouin aimait Dunkerque où, de 1840 à 1850, il venait de temps en temps : il y comptait pour amis tous ceux qui avaient été à même de le voir et d'apprécier le charme de son esprit. Aussi, avait-il accepté avec reconnaissance le titre de membre correspondant qui lui donnait un lien de plus avec notre belle cité.

M. Gùthlin, secrétaire perpétuel, a ensuite retracé les travaux de la Société pendant l'année qui vient de s'écouler.

M. Mordacq a lu le rapport sur le concours de poésie. La Société a eu, cette année, la bonne fortune de pouvoir décerner une médaille en vermeil à un Dunkerquois, M. Hilaire Comignan, auteur de deux odes intitulées : *Dun-*

kerque, son passé, son présent et son avenir. Une autre médaille de vermeil a été attribuée à M. Henri Galleau, de Paris, lauréat de plusieurs Académies de province.

Le concours de peinture, ouvert, cette année, par la Société Dunkerquoise, a eu un véritable succès. Des artistes distingués de France, de Hollande et de Belgique, s'y étaient donné rendez-vous. Voici les principales récompenses qui ont été décernées aux exposants :

1.^o Une médaille d'or, premier prix, à M. Everhardus Koster, d'Harlem.

2.^o Une médaille de vermeil, deuxième prix, à M. François Musin, de Bruxelles.

3.^o Une médaille d'argent, première mention très-honorable, à M. Auguste Corkole, de Gand.

4.^o Une médaille d'argent, deuxième mention très-honorable, à M. Benjamin Damman, de Dunkerque, à Paris.

5.^o Une médaille d'argent, première mention honorable, à M. Victor Verloet, de Malines.

6.^o Une médaille d'argent, deuxième mention honorable, à M. Auguste De Wilde, de Saint-Nicolas (pays de Waes).

A. D.

ACADÉMIE DE BELGIQUE

Travaux courants

Le bulletin des travaux de cette classe est presque entièrement consacré aux phénomènes météorologiques. Ainsi M. Quetelet présente les *Observations d'orages du 1.^{er} juin au 1.^{er} octobre* faites à Ostende, Bruxelles, Malines, Anvers, Louvain, Gerpennes. Il constate que leur marche est à peu près uniforme et qu'ils sévissent en général sur une étendue assez grande de pays. « Dans les temps antérieurs, ajoutait-il, plusieurs des principaux orages qui ont été remarqués tels que ceux du 14 au 15 avril 1718 et du 19 février 1860 qui ont frappé chacun de 20 à 30 clochers, se formaient dans le nord de la France et au nord de la Loire et se diri-

geaient vers notre pays pour aller mourir sur les frontières de l'Allemagne et de la France. »

Le savant secrétaire a aussi présenté les *Observations d'étoiles filantes du mois d'août 1869* faites à Bruxelles et à Louvain ; ces dernières sont dues à M. Terby. Il a remarqué que souvent les étoiles marchent par groupe de deux ou trois ayant des directions parallèles et se suivant à de très-courts intervalles. Dans les nuits du 10 et du 11 août il a observé 73 étoiles filantes qui pour une grande partie semblaient émaner des constellations de Persée et de Cassiopée.

J. G.

COMMISSION DES ANTIQUITÉS DÉPARTEMENTALES DU PAS-DE-CALAIS

Travaux courants.

Dans notre N.º 10 (*Bulletin*, p. 118), nous avons inséré un compte-rendu sommaire de l'importante découverte récemment faite à Marœuil-les-Arras. Nous pouvons aujourd'hui en entretenir plus longuement nos lecteurs d'après le rapport lu en novembre, à la Commission des antiquités départementales du Pas-de-Calais, par M. Paul Lecesne.

Dans les premiers jours de juillet dernier, un sieur Loubry ayant rencontré, en faisant des fouilles pour la fondation de sa maison, un grand nombre de squelettes et d'objets anciens, M. Topart, maire de Marœuil, prit, conformément à la circulaire préfectorale du 4 décembre 1867, qui a produit de si heureux résultats, toutes les mesures nécessaires pour la conservation de ces antiquités. Il avertit donc M. le préfet qui, le samedi 10 juillet, délégua M. Paul Lecesne au nom de la Commission des Antiquités départementales, pour aller étudier sur l'emplacement même ces curieux restes. Arrivé dans l'après-midi à Marœuil, M. Lecesne se rendit, accompagné de M. Topart dont la complaisance égale le zèle, dans le champ où avaient eu lieu les découvertes. Le propriétaire et les ouvriers qui avaient fait la trouvaille y étaient en ce moment réunis.

Le terrain renfermant tous ces objets est situé à l'angle de deux chemins, dans une petite vallée peu distante du

camp dit de César à Etrun. D'après les dires des habitants, on aurait, à des époques assez éloignées déjà, extrait dans cet endroit des squelettes accompagnés d'objets anciens, mais ces découvertes n'avaient pas été régulièrement constatées.

Sur les interrogations adressées au sieur Loubry et à ses ouvriers, voici les renseignements qui furent recueillis : en enlevant les terres nécessaires pour creuser une cave, on était tombé sur vingt-deux squelettes plus ou moins bien conservés. Tous avaient été enterrés sans cercueil, et une quinzaine avaient un pot placé auprès d'eux. Pas d'orientation, mais deux lignes transversales, ou plutôt deux sillons qui se coupaient précisément à l'endroit des fouilles. La plupart des corps étaient placés sur le ventre ; on en avait trouvé jusqu'à trois superposés. La profondeur des inhumations variait de 1 m. 40 à 60, et l'on avait remarqué que les ossements indiquaient des individus de haute taille.

Cette visite faite, M. Lecesne se transporta chez le sieur Loubry, qui lui montra les objets extraits ; ils se composaient de douze pots en terre ou en grès dont les formes étaient extrêmement variées, une casserole en cuivre, un fer de lance, deux fers de javelots, une hache en fer, trois boucles d'oreilles dont une paire composée d'un cube en argent tordu, d'une boule en cristal grosse comme le pouce et portant encore un morceau de l'anneau qui servait à la suspendre, une sorte d'anneau en argent, deux boucles d'argent très-détériorées, une série de boules de verre émaillé de différentes formes et couleurs, et accompagnées d'une amulette ; enfin beaucoup d'autres objets, mais pour ainsi dire à l'état de débris.

M. Lecesne avait acquis, lors de sa visite, la conviction que le lieu de la découverte et le champ environnant devaient contenir un vaste cimetière. Il proposa au propriétaire de laisser fouiller son champ moyennant une indemnité, et en abandonnant d'avance toutes les chances de trouvaille. Le soir même il faisait part de ses espérances à M. le préfet, et ce magistrat, séance tenante, écrivait au maire de Marcœuil pour le remercier de son concours et le prévenir que dès le lundi 12 juillet les travaux commenceraient.

En effet, ce jour, M. Debuire, piqueur du service vicinal, suivi d'une brigade d'ouvriers capables et intelligents, se mettait à l'œuvre. Les fouilles ont amené la découverte des magnifiques objets qui sont sous les yeux de la Commission.

M. Lecesne rend hommage au soin avec lequel M. Debuire s'est acquitté de sa tâche, et dépose sur le bureau les documents suivants :

- 1.° Un plan indiquant toutes les tranchées pratiquées ;
- 2.° Un travail explicatif ;
- 3.° Un tableau énumérant jour par jour les trouvailles et la surface explorée.

Il donne ensuite lecture des pièces envoyées par le service vicinal. En voici le résumé :

Du 12 juillet au 12 août, cinq tranchées ont été ouvertes ; on y a découvert :

213 squelettes, 76 pots de terre ou de grès, 5 vases en verre, 7 haches, 22 lances, 7 javelots, 1 bouclier, 5 scramsax, 4 boucles de ceinturon, 11 boucles de diverses grandeurs, 4 boucles de ceinturon, 11 boucles de diverses grandeurs, 4 boucles d'oreilles, 1 paire de ciseaux en fer forgé, 1 bague chevalière, 1 pince épilatoire, 4 épingles à cheveux, très-belles, 1 vase en cuivre doré, 2 anneaux en cuivre, 1 pièce de cuivre plaqué, une quantité de verroterie.

M. Lecesne appelle tout particulièrement l'attention de la Commission sur l'exactitude minutieuse avec laquelle la position des cadavres et des objets a été relevée, et sur la clarté du rapport rédigé par les agents-voyers.

Il fait connaître ensuite que M. le préfet s'est aussi préoccupé des résultats que pouvait avoir pour la science anthropologique, les découvertes de Marœuil, et que M. le docteur Trannoy, professeur de l'école de médecine d'Arras, a été spécialement délégué pour examiner les ossements extraits.

Le savant rapport du docteur Trannoy embrasse toute la question anatomique, qui est discutée avec une précision parfaite. Les conclusions tendent à établir que si l'on a trouvé quelques squelettes qui ont dû appartenir à des hommes de 1 m. 93, 1 m. 83, 1 m. 73, la moyenne des ossements n'indique pas cependant une race d'une taille de beaucoup plus élevée que celle actuellement existante.

M. Lecesne cherche ensuite à déterminer la date approximative du cimetière de Marœuil. Plusieurs considérations peuvent servir à éclairer les points en discussion.

D'abord, les ossements sont en général de trop haute taille pour appartenir à des soldats romains, ils doivent donc provenir de Barbares du Nord.

En second lieu, absence de monnaies, contrairement à ce qui aurait eu lieu dans un cimetière romain.

Troisièmement, la proximité du camp d'Etrun. En effet, ce camp, soit qu'il remonte ou non à César, présente les caractères des *castra* des derniers temps de l'Empire, tout le prouve, la hauteur du parapet, la situation au confluent de deux rivières. L'analogie est frappante avec les camps décrits dans les lois du Code Théodosien. En effet, en se reportant à ce recueil de législation, l'on voit que sur toutes les frontières de l'Empire étaient des Barbares qu'on nommait Lètes, *Læti*. Il y en avait de toutes les nations : Francs, Goths, Saxons, Arabes, Ethiopiens ; on leur concédait des terres, et en échange ils contractaient l'obligation de défendre le pays. La plupart le firent avec dévouement et furent écrasés lors des invasions. D'après cette idée le cimetière de Marœuil ne serait que celui des Lètes préposés à la garde du camp d'Etrun. De quelle race étaient ces Lètes ? Ici aucun doute n'est possible. En rapprochant les armes trouvées de toutes celles que l'on connaît jusqu'à présent, on acquiert la conviction que ce sont des armes *franques*. Ce qui confirme encore cette opinion, c'est la découverte encore toute récente d'un *umbo* de bouclier identique à ceux qui sont reconnus partout pour avoir appartenu à des guerriers *franks*. Du reste, M. Lecesne s'appuie sur le témoignage du général Bellecourt, dont le nom fait autorité pour tout ce qui concerne l'histoire des armes. Ce savant archéologue n'a pas hésité à déclarer que l'on se trouvait en présence d'armes *franques*.

Après achèvement de la lecture du rapport de M. Lecesne, M. Terninck émet l'avis que le cimetière de Marœuil est mérovingien. Voici les raisons qu'il donne à l'appui de son opinion :

Ce cimetière est placé dans l'enceinte du camp romain qui a dû être habité par les légions pendant les trois premiers siècles de l'occupation, au moins, et avant la construction du *castrum nobiliacum*.

On rencontre à plusieurs endroits de cette enceinte, et notamment sous le presbytère d'Etrun, des ossements humains et des armes, et si l'on pouvait étudier suffisamment le sol on trouverait en dehors de l'enceinte et vers le nord ou l'ouest, probablement dans un terrain en pente, les sépultures romaines. J'ai quelques vases du II.^e siècle qui en proviennent.

Le cimetière que l'on exploite en ce moment est postérieur aux Romains ; il est prouvé pour moi que les Francs, après avoir conquis le pays, se sont établis dans le camp romain pour protéger ou surveiller la cité atrébate, sise alors en dehors de l'enceinte actuelle et du côté de Wagonlieu. Il est certain qu'ils se logèrent dans le *castrum nobiliacum*, car Saint-Vaast le trouva en ruine et désert à ce point qu'il y établit son ermitage. Il est donc évident qu'ils durent choisir le camp d'Etrun, dont les hauts retranchements et les fossés leur procuraient tout ce que cherchaient les Francs : la protection, le grand air, la liberté d'action, et surtout l'eau qui était si agréable à tous les Germains.

Pendant le séjour des Romains à Etrun, le camp a dû contenir aussi des auxiliaires germains : car j'ai trouvé à Marœuil, dans la propriété de M. Fouant de la Tombelle une tombe germaine par incinération, comme toutes celles des Germains avant le v.^e siècle.

Le lieu dit du terrain, qui contient le cimetière mérovingien porte le nom de Marc-Empereur, il doit contenir partout des sépultures. Un chemin creux qui y conduit, en venant de Duisans, s'appelle *cavée Bornobus*. A côté est le canton dit de *Neuville*, puis la fontaine de Sainte-Bertille.

Duisans, dans le voisinage, est riche aussi en antiquités : j'y ai visité, dit M. Terninck, plusieurs tombes du II.^e siècle, et deux mérovingiennes, mais pauvres.

La Commission, après avoir entendu tout ce qui se rapporte à l'affaire de Marœuil, décide que des remerciements seront adressés à M. le préfet pour les résultats obtenus en cette circonstance, comme en tant d'autres, par son initiative.

Il est aussi décidé que le savant rapport de M. Lecesne, les observations de M. Debuire et les dessins à l'appui, seront publiés dans la *Statistique monumentale*.

Les objets provenant des fouilles de Marœuil seront envoyés à titre de dépôt au Musée d'Arras, afin que les archéologues puissent les étudier à loisir.

Dans la même séance, M. Normand a donné lecture d'une notice archéologique sur l'église de Dommartin, ou Saint-Josse-au-Bois. Après avoir rappelé les origines de cette abbaye, origines qui ont déjà été résumées ici même (voir

Bulletin, p. 255), il a présenté une monographie de l'église abbatiale encore aujourd'hui debout.

M. Lecesne, père, a lu une partie de son travail sur la ville d'Arras, travail destiné à entrer dans la *Statistique générale du département du Pas-de-Calais* actuellement en cours de préparation. A. D.

CONFÉRENCES ET COURS PUBLICS.

Cours de Géologie professé à la Faculté des sciences de Lille,
par M. Gosselet.

La Géologie comprend la connaissance du sol et l'histoire de sa formation. Le cours de cette année sera consacré à la première de ces deux études, considérée au point de vue agricole, mais il est nécessaire de commencer par exposer les principes de la géologie générale.

Le sol s'est formé lentement et successivement : on trouve une preuve dans l'examen des couches que le mineur traverse pour extraire la houille aux environs de Valenciennes. Sous l'argile du limon il rencontre la marne ou craie blanche, puis une autre marne remplie de silex appelés cornus, les dièves et enfin le tourtia. Sous le tourtia, est le terrain houiller formé de grès, de schistes et de houille en bancs inclinés vers le sud, tandis que les couches qui le surmontent sont horizontales. Il est évident que le terrain houiller s'est aussi déposé en couches horizontales et qu'il a été redressé avant la formation des couches supérieures. On remarque de plus que le tourtia est rempli de petits galets de houille, de grès et de silex qui proviennent du terrain houiller, et qui avant d'être empâtés dans le tourtia avaient été roulés dans des ruisseaux. Il y avait donc, avant la formation du tourtia, des rochers, des montagnes, des ruisseaux et des fleuves qui apportaient dans la mer les sables et les galets. C'est au fond de la mer que se déposait

le tourtia , car il est rempli de coquilles marines ; il y en a également dans les cornus et dans la marne, mais les espèces ne sont pas les mêmes dans chacune de ces couches. Si on songe que la faune de la mer de la Manche , c'est-à-dire l'ensemble des animaux qui y vivent , ne s'est pas modifiée sensiblement depuis les temps historiques , on en conclut que la mer a couvert pendant très-longtemps les environs de Valenciennes. Les géologues sont donc en droit de distinguer plusieurs époques dans la formation de la terre.

Les caractères qui servent à distinguer les couches les unes des autres sont au nombre de trois : 1.^o *les caractères pétrographiques* tirés de la nature minéralogique de la couche : sable, argile, calcaire ; 2.^o *les caractères paléontologiques* indiqués par les coquilles fossiles qui y sont contenues, 3.^o *les caractères stratigraphiques* empruntés à sa position et à ses relations avec les couches inférieures et supérieures. Ainsi la marne à cornus des puits de Valenciennes est caractérisée pétrographiquement par des bancs de craie marneuse et de nombreux silex pyromatiques de forme irrégulière ; paléontologiquement par un oursin, le *micraster breviporus* ; stratigraphiquement par sa position entre la craie sans silex et les dièves.

Il est une opinion erronée assez généralement répandue et qu'il importe de détruire dès le début de ce cours : c'est que les géologues sont obligés , pour connaître les couches profondes du globe, de creuser , de sonder , de descendre dans les puits ; il n'en est rien. Les diverses couches du sol ne se recouvrent pas d'une manière complète comme le font les écailles d'un oignon ; elles se sont déposées dans les bassins de mers analogues à l'océan actuel et dont les limites se restreignaient de jour en jour. Il suffit donc de se diriger du centre de ces anciens bassins vers leurs rivages pour trouver des terrains de plus en plus anciens.

Ainsi nous avons vu que les puits d'Anzin rencontraient successivement la marne blanche sans silex, la marne à cornus, les dièves, le tourtia et le terrain carbonifère. Si au lieu d'explorer les entrailles du sol on se borne à se promener sur les routes en se dirigeant de Valenciennes vers Avesnes, par Le Quesnoy et Landrecies, on voit les mêmes couches se succéder. A une lieue à l'est de Valenciennes on cesse de voir la marne blanche dont l'altitude est à Anzin d'environ 40 mètres au-dessus du niveau de la mer, aux environs du Quesnoy des carrières sont ouvertes dans la marne à cornus à l'altitude de 80 mètres; l'église de Maroilles (145 m.) est construite sur les dièves; près de Marbaix on voit apparaître le tourtia (160 m.), et entre Marbaix et Avesnes le terrain carbonifère, dont la surface s'élève de plus en plus à mesure qu'on avance vers l'Ardenne. Ainsi en se dirigeant vers les montagnes, c'est-à-dire vers les rivages les plus anciens, on voit *affleurer* successivement les couches dans l'ordre où on les rencontrerait en creusant au centre du bassin.

Cependant les investigations des géologues ont une limite. Ils n'ont pu jusqu'ici rencontrer de terrain plus ancien que le granite : c'est lui qui forme le noyau des montagnes, c'est à lui qu'on aboutirait toujours en creusant en un point quelconque du globe. Qu'y a-t-il sous le granite? Si on l'ignore, on peut du moins faire quelques hypothèses.

1.° Le sol est fréquemment agité de tremblements de terre; des contrées s'élèvent lentement, d'autres s'abaissent. Le nord de la Scandinavie et la Laponie s'exhaussent au-dessus du niveau de la mer de 1 m. à 1 m. 50 par siècle, tandis que le sud de la Suède s'enfonce peu à peu sous les flots de la Baltique. On en conclut que la terre n'est pas une masse complètement solide, qu'il y a au centre un noyau liquide ou pâteux sur lequel peut jouer l'enveloppe solide;

2.° Ce fluide interne paraît être à l'état de fusion, car lorsqu'il se produit des fentes à l'écorce terrestre, il en sort une matière fondue qui est la lave de nos volcans. De plus, si on creuse un trou dans le sol on remarque qu'à une certaine distance la chaleur augmente et croît ensuite proportionnellement à la profondeur : environ de 1.° par 30 mètres. Si cette loi se poursuit régulièrement à des profondeurs que l'homme n'a pas encore atteintes, la température sera de plus de 100.° à 3 kilomèt., et à 60 kilomètres de 2,000.°, c'est-à-dire supérieure à ce que produisent les fourneaux de l'industrie et plus que suffisante pour fondre le granite et toutes les autres roches ;

3.° Cette fluidité de la masse intérieure de la terre peut être considérée comme la conséquence de l'état primitif de notre planète qui fut d'abord à l'état de fusion complète comme l'est actuellement le soleil. C'est du moins ce qui porte à supposer la forme de la terre. Notre globe est, on le sait, un sphéroïde de révolution, aplati aux pôles et renflé à l'équateur. Les mathématiciens ont démontré que c'est exactement la forme que prendrait une masse pâteuse ayant la densité de la terre, et animée du même mouvement de rotation sur son axe.

En admettant toutes ces hypothèses on peut conclure que la terre a été primitivement une masse de matière fondue ; qu'elle s'est refroidie peu à peu en rayonnant dans l'espace et qu'il s'est formé une croûte solide, comme la glace se produit en hiver sur nos nappes d'eau. Quel est ce sol primitif? est-ce le granite? On ne peut l'affirmer, mais nous l'admettrons pour la facilité de l'étude. Sur le sol primitif s'est déposé le sol de remblai formé de la vase des mers, des apports des fleuves, des déjections volcaniques. En même temps de nouvelles quantités de matières fondues se consolidaient sous la croûte primitive dont elles augmentaient l'épaisseur.

C'est l'ensemble du *sol de remblai*, du *sol primitif* et du *sol sous-primitif* qui constitue l'écorce solide de la terre. On estime son épaisseur environ à 20 kilom., c'est-à-dire au $\frac{1}{300}$ du rayon terrestre. Sur une sphère de 1 mètre de rayon elle serait représentée par une enveloppe de 3 millimètres d'épaisseur. La masse interne fluide se nomme la *pyrosphère*.

Société littéraire de l'Université de Louvain (Belgique).

L'ancienne Université de Louvain, que l'on appelait l'Athènes de la Belgique, fut fondée en 1425 par Jean IV, duc de Brabant. Elle fut supprimée le 4 brumaire an vi (23 octobre 1797), en vertu d'un arrêté de l'Administration centrale du département de la Dyle. Rétablie en 1817, sous le Gouvernement Néerlandais, elle cessa d'exister par suite des événements politiques de septembre 1830. Les évêques belges ayant érigé à Malines, le 4 novembre 1834, une Université catholique, elle fut transférée à Louvain le 1.^{er} décembre 1835. On ne tarda pas à y annexer une Académie sous le titre de Société littéraire de l'Université de Louvain. L'autorité rectorale en approuva les statuts le 8 décembre 1839. La Société comprend des membres actifs, des membres assistants et des membres honoraires. Elle est dirigée par une Commission composée de 7 membres dont 3 professeurs et 4 étudiants. Cette Commission choisit dans son sein un président, un vice-président et un secrétaire. Les conférences que la Société a données pendant l'année académique 1868 présentent un intérêt réel et méritent que nous en mettions l'analyse sous les yeux de nos lecteurs.

M. Pouillet, professeur d'Histoire, a ouvert la série des conférences par un travail sur l'invasion du gueldrois Van Rossum dans les provinces belgiques. Cet homme qui répétait avec affectation cette maxime qui était tout son pro-

gramme « l'incendie est le magnificat de la guerre, » vint mettre le siège devant Louvain en 1542. La ville allait être contrainte à se rendre à merci quand l'Université procura de précieux auxiliaires aux rares défenseurs de la cité. Sous la direction de Damien de Goès, gentilhomme portugais, le corps des écoliers fondit sur l'ennemi et l'obligea à se retirer. M. Pouillet a su mettre en lumière avec beaucoup de bonheur la part que les étudiants ont prise à la défense de la cité académique.

M. de Jaer traita ensuite un épisode de l'histoire de France et s'efforça de démontrer la légitimité de la sainte Ligue qui se forma contre Henri de Béarn. D'après l'auteur, si l'on peut blâmer certaines mesures prises par elle, cette critique fondée en quelques points n'ôte rien à la pureté des intentions qui animèrent les défenseurs de la religion catholique.

M. Wilmaer aborda dans une des séances suivantes un autre ordre d'idées. Il présenta à la Société une étude approfondie sur le Phédon, qui retrace comme on sait la mort de Socrate et redit ses suprêmes enseignements. Il s'attacha à trouver dans la partie philosophique de cet ouvrage la démonstration de l'immortalité de l'âme. La liberté, la simplicité de l'âme, la notion de la science, l'énonciation des maux qui résultent de l'union de l'âme et du corps, l'application de la loi des contraires, l'idée de connaissances antérieures à cette vie, l'harmonie qui existe dans l'être humain, l'attribution à l'âme du principe de la vie, voilà les arguments de Socrate. L'antiquité n'avait pas encore atteint un degré aussi élevé dans la démonstration de l'immortalité de l'âme, vérité consolante que la Grèce avait méconnue depuis que la sophistique égarait les intelligences et que l'influence étrangère corrompait les mœurs.

La philosophie fit encore les frais de la conférence sui-

vante. M. Liagre cherche à démontrer le désaccord de la saine philosophie et de la doctrine qui répudie l'ordre surnaturel comme une chimère. Sans doute l'ordre surnaturel dont il proclame l'existence est au-dessus des exigences de la nature, mais loin d'être en contradiction avec elle, il l'élève au-dessus d'elle-même. L'auteur attaque ensuite l'opinion qui tend à l'annihilation de notre nature dans l'union du divin avec l'humain.

M. Matthias, secrétaire de la Société, fit ensuite une dissertation sur les poursuites du crime de lèse-majesté sous le gouvernement du duc d'Albe. Il examine quels étaient les tribunaux compétents pour juger de ce crime en la cause du prince d'Orange-Nassau, chevalier de la Toison d'or, et il n'en trouve que deux : un tribunal de droit commun, le Conseil de Brabant, et un tribunal de droit spécial, le Chapitre de l'ordre. Mais il est certain que si, conformément à la citation du roi, Guillaume fût rentré dans le pays, il n'eût comparu devant aucune de ces cours, mais bien devant le Conseil des troubles que Philippe II venait de créer. L'auteur se demande si ce monarque avait le droit d'établir, au-dessus des tribunaux de justice réglés, une cour extraordinaire avec une juridiction aussi étendue, et il conclut dans le sens de la légalité de cette mesure. A l'appui de son opinion, que nous livrons sous toutes réserves, il invoque l'application qui s'est faite de cette doctrine en France sous Henri III, en Angleterre sous Henri VIII et Élisabeth.

Une étude sur le Concordat entre Grégoire XVI et Nicolas, empereur de Russie, a fourni à M. Austray le sujet d'une conférence des plus intéressantes. Il a trouvé des accents convaincus pour dépeindre le sort de la Pologne, qui après avoir sauvé l'Europe de l'invasion ottomane semble rester, à la face du xviii.^e siècle, le témoignage indélébile de l'ingratitude humaine.

J. PROOST,

docteur ès-sciences politiques et administratives.

MUSÉES ET COLLECTIONS

Don de M. Berthoud à la ville de Douai. — En traitant, dans notre N.^o 2 (*Bulletin*, p. 39) des origines du Musée de Douai, M. l'abbé Dehaisnes rappelait à nos lecteurs que le 18 février 1864, M. Samuel-Henri Berthoud avait légué sa précieuse collection ethnographique à la ville de Douai qui en prendrait possession aussitôt après la mort du donateur.

Par une généreuse résolution dont on ne peut trop le louer, M. Berthoud a voulu faire entrer dès maintenant la ville en jouissance d'une partie de ses richesses. Il va venir procéder lui-même à leur installation dans le Musée douaisien.

Voici en quels termes l'*Indépendant* de Douai, dans son numéro du 23 novembre, signale l'importance de la collection Berthoud.

L'une des sections les plus intéressantes du Musée de Lille, celle qui attire surtout la foule, c'est le *Musée Moillet*. Comme le voyageur lillois, trop tôt ravi à sa cité natale, M. Berthoud a réuni un nombre considérable d'objets relatifs aux mœurs, aux usages des populations les plus sauvages, des contrées les moins explorées. Mais non content d'étudier, comme M. Moillet, l'enfance de la civilisation dans les temps modernes, M. Berthoud l'a suivie en même temps dans les époques les plus reculées. Ses collections présentent une importance historique qui n'échappera à personne.

Depuis quelques années, la science a beaucoup étudié cette période antédiluvienne où l'homme naissant ne connaissait pas encore le fer et qui est connue sous le nom d'âge de pierre : elle a recherché les traces de cette première civilisation dans les cavernes à ossements, dans les couches du sol antérieures au déluge. M. Berthoud s'est occupé de ces explorations ; il a réuni un nombre très-considérable de haches, de flèches, de couteaux, d'ustensiles de ménage et d'objets de toilette en silex avec des ossements d'animaux. Après avoir visité le Musée antédiluvien de Saint-Germain-en-Laye, formé depuis près de deux ans par l'Etat, les

savants anglais, français et allemands qui s'occupent de ces questions difficiles ne manquent pas d'aller étudier la collection Berthoud formée depuis un certain nombre d'années déjà et disposée avec une méthode et un soin qui facilitent les recherches. M. Berthoud a ajouté à sa collection les moulages authentiques des objets les plus importants possédés par les savants en renom et les Musées. Lorsque nous posséderons cette collection qui ne cesse de s'enrichir, ceux qui s'occupent de ces époques mystérieuses, viendront étudier dans notre Musée.

Par delà l'Océan, dans le Mexique et le Guatemala a fleuri, plusieurs siècles avant l'ère chrétienne, une civilisation dont les monuments se retrouvent encore au milieu des solitudes, sous des arbres plusieurs fois séculaires. M. Jomard, l'un des auteurs du grand ouvrage qui a pour titre la *Description de l'Égypte*, avait consacré les dernières années de sa vie à faire une collection d'objets appartenant à ces antiquités mexicaines, au sujet desquels l'on a publié depuis environ quinze ans d'importants travaux. Sa collection a été léguée au Musée de Douai, avec la condition de l'usufruit pour M. Berthoud. La civilisation mexicaine qui présente, chose étrange, une ressemblance frappante avec la civilisation étrusque et parfois avec la civilisation égyptienne, y est représentée d'une manière presque complète. Au point de vue de la céramique, l'on y trouve plusieurs centaines de vases d'une pâte rouge ou noire parfois très-fine et très-bistrée avec des arabesques, ou des personnages en couleur avec des animaux s'ébattant sur les anses des aiguières. Les bijoux en or qui sont en nombre important, offrent, comme chez les étrusques, un métal granulé à l'aide d'un procédé qui n'a pas été retrouvé et des personnages figurés à l'aide de fils d'or très-fins enroulés les uns dans les autres. A ces objets en or, il faut ajouter des boucles d'oreille en métal, des colliers en ivoire, en cristal de roche et en agate, des miroirs en obsidienne translucide, des figurines, des divinités et des amulettes en bronze, en jade, en pierres de diverses couleurs, des ustensiles de ménage, etc. N'oublions pas les *Katouns*, cartouches présentant des inscriptions dont la clef n'est pas encore retrouvée; mais où un Champollion futur saura lire un jour, il faut l'espérer, l'histoire de ces antiques civilisations. La collection Berthoud possède un nombre assez considérable de ces inscriptions, détachées des ruines du *Palenqué*. Plus

sieurs de ces inscriptions sont encore près de leurs bas-reliefs, qui rappellent les monuments assyriens de Korbabad.

En regard de ces civilisations antiques, de ces premiers travaux de l'homme, la collection Berthoud présente l'ethnographie moderne. En relation avec les principaux voyageurs et géographes, toujours à l'affût des objets curieux mis en vente à Paris et en pays étranger, M. Berthoud a réuni une collection très-importante où l'on peut étudier la vie des peuples sauvages habitant sous toutes les latitudes. On y retrouve leur existence tout entière, en contemplant leurs ustensiles de ménage, leurs vêtements, armes en pierre ou en os, les objets de toilette, et surtout leurs amulettes, leurs flèches et leurs divinités qui forment une série très-nombreuse et très-importante. L'intérêt de cette collection est d'autant plus vif que l'on peut la comparer à la collection de l'âge de pierre; et acquérir ainsi la preuve que l'homme encore barbare, qui vivait il y a six mille ans dans nos contrées, vivait comme le caraïbe de l'Amérique ou l'insulaire des îlots perdus au milieu des mers de l'Océanie.

Ce rapide coup d'œil suffira pour donner au point de vue des études, une idée de l'importance de la collection de M. Berthoud, que ses concitoyens vont recevoir avec une si vive et si profonde gratitude, et qui va devenir pour notre Musée un nouveau titre considérable à l'attention et à l'intérêt des amateurs et des savants. A. D.

BIBLIOGRAPHIE

CHANTS ET CHANSONS POPULAIRES DU CAMBRÉSIS

par MM. Durieux et Bruyelle.

Dans le t. xxviii.^e des Mémoires de la Société d'Emulation de Cambrai (1.^{re} partie, p. 183; 1864) MM. A. Durieux et A. Bruyelle ont publié les chants et chansons populaires du Cambrésis; ils ont fait précéder cette collection très-curieuse d'une introduction écrite avec beaucoup de soin et qui en fait ressortir l'intérêt :

« Ces chants, nous les avons entendu répéter, disent-ils, nous les avons répétés nous-mêmes dans notre enfance.

Tous de tradition orale, sans nom d'auteur connu, c'est dire que nous ne les avons trouvés transcrits nulle part. Fils plutôt du xvi.^e siècle que du moyen-âge, par l'esprit, ils n'ont gardé de national que le sentiment poétique parfois, et le mot rappelant notre langage primitif. Ils procèdent avant tout aussi de la chanson, dans le sens qu'on a donné à ce mot depuis la Renaissance.

« Qui peut entendre ces refrains dont on berça sa jeunesse, sans se rappeler avec une tendre émotion, la mère adorée, la nourrice indulgente, sur les genoux de qui il a appris à prier, à parler, à vivre ! Doux chants qui rapprochez le vieillard de l'enfant, peut-on se souvenir sans un sentiment tout à la fois de joie et de regret, de ces rondes que l'on chantait en dansant avec ses jeunes amis, sous l'œil maternel, pendant les beaux soirs d'été ! Pour qu'il en soit autrement, il faudrait n'avoir au cœur aucune sensibilité et, dans le cours d'une vie plus ou moins facile, n'avoir jamais souffert ; est-ce possible ? »

Tout cela est fort bien dit ; les chansons populaires ne sont pas, à proprement parler, un monument de littérature, mais un écho naïf des sentiments du peuple et des premiers bonheurs de la vie.

Les auteurs du recueil dont il s'agit l'ont ainsi divisé : 1.^o Chants de fête, la Saint-Jean et la Saint-Pierre ; 2.^o les Rondes-Jeux et les Rondes-à-Danses ; 3.^o les Chansons diverses, satiriques, historiques ou autres, les plaintes. A la suite du texte des chants populaires se trouvent les airs notés qui permettent de reconnaître les différents styles de musique auxquels ils appartiennent.

Le t. xxx.^e des Mémoires de la Société (1.^{re} partie, p. 177 ; 1868) renferme un supplément qui est consacré principalement aux chants populaires du Cambrésis qui se retrouvent dans d'autres localités, dans d'autres pays, avec certaines variantes. Ce supplément présente un intérêt particulier : il compare les refrains du Cambrésis aux chansons du Canada recueillies par M. Gagnon et imprimées à Québec en 1865. On a dit qu'on n'emportait pas la patrie à la semelle de ses

souliers ; mais on emporte les chansons du pays et on les implante aux lieux de l'exil ou de l'émigration. La preuve en est dans ces nombreux couplets importés de la mère patrie et qui ont traversé les mers dans le cœur ou sur les lèvres des émigrants. Peut-être M. Durieux ignore-t-il que dans le journal de l'intrépide lieutenant Bellot, mort victime de son dévouement à la recherche de John Franklin, se trouve, avec peu de changements notables, la chanson Cambrésienne de *Dodinette*, *Dodinon* et qu'elle était sans cesse fredonnée par le commandant canadien du *Prince-Albert*, Kennedy ? Elle commence par ces mots : *Quand j'étais chez mon père...* mais elle continue presque exactement comme la chanson de *Dodinette* qui commence ainsi : *Mon père m'envoie à l'herbe...* tandis que dans la version du *Mal Marié*, les premiers mots de la chanson ont seuls de l'analogie avec la version canadienne que Bellot avait apprise du commandant Kennedy.

Peut-être aussi ne sait-il pas que la chanson de *Madoulet* existe à peu près identique en patois de Lille et commençant ainsi :

J'ai vu à Lill' dernièr'mint
A Saint'-Cath'rine un sergent,
Quand j'y pinse je m' crinche...

Ici le Suisse de la cathédrale de Cambrai est changé de paroisse ; mais il a les mêmes traits, le même costume, la même majesté comique. Où est l'original, à Lille ou à Cambrai ? Voilà ce que nous ne saurions décider en si grave affaire. Nous soumettons le cas à MM. Durieux et Bruyelle. La sagacité dont ils ont donné des marques dans leur charmante étude, nous fait espérer qu'ils peuvent résoudre cette difficulté historique.

F. CHON.

COURS DE TISSAGE

par M. E. Gand

Depuis plusieurs années déjà ont lieu à Amiens des cours techniques, fondés et patronnés par la Société industrielle ; et ces cours, très-appréciés, ont eu la bonne fortune d'être professés par des hommes aussi dévoués que capables. M. Ed. Gand vient de commencer la publication de son cours de tissage ; évitant l'aridité ordinaire des ouvrages de ce genre, il introduit immédiatement ses lecteurs dans les opérations mêmes de la composition des tissus, en leur faisant pour ainsi dire exécuter séance tenante les croisements servant de base à la fabrication générale. C'est l'application de la méthode Jacottot ou Robertson à l'enseignement technique, familiarisant l'élève, par une pratique amusante et raisonnée, avec les principes abstraits et les règles générales, qu'il est ensuite tout surpris de formuler lui-même. Nous pensons que le livre de M. Gand est appelé à rendre les plus grands services à la population manufacturière du Nord.

GUIRAUDET.

ORNEMENT DE BRONZE

conservé au musée de Saint - Omer

par M. de Linas⁽¹⁾

M. Louis Deschamps de Pas a fait, au sujet d'un ornement de bronze qui a figuré à l'Exposition universelle, une notice insérée dans les comptes-rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. L'ornement est une protome de sanglier terminée par un crochet recourbé et fixée sur une base quadrangulaire ; M. Deschamps le regarde comme un cimier de casque gaulois.

M. de Linas confirme cette attribution en s'appuyant sur un passage de Diodore de Sicile ; sa conclusion est que cet

(1) Arras, Rousseau-Leroy ; 4 p., 1 pl.

ornement et un autre du même genre trouvé en 1866, à Essey-lès-Nancy, ont orné jadis la coiffure militaire d'un Brenn.

E. VAN HENDE.

CHRONIQUE.

Numismatique. *Découverte d'un trésor gaulois.*— M. de Saulcy a signalé, dans ces derniers temps, à la *Revue archéologique* la découverte d'un trésor gaulois composé de 139 statères. Chacun d'eux est orné d'une étoile à quatre rayons. Ils sont tous semblables, ou du moins ne présentent que de légères différences provenant de leur mode de fabrication, c'est-à-dire de la confection fort peu régulière des moules à l'aide desquels ces pièces ont été coulées.

Elles sont d'un or assez pur et pèsent uniformément, prises une à une, 7 grammes 35 centigr. ; de même, le poids de dix pièces pesées ensemble est exactement de 73 gram. 50 centigr. ; il n'y a donc pas moyen de ne pas reconnaître dans la taille de ces monnaies, une répartition rigoureuse du métal précieux employé.

Le trésor a été découvert à quelques lieues de Reims, dans un bois défriché, sur le terroir de Sainte-Preuve (Aisne). Les statères étaient à même dans le sol, à peu de profondeur. C'est le soc de la charrue qui les a mis au jour. Il est possible qu'ils aient été renfermés dans une enveloppe de cuir ou d'étoffe que le temps aura détruite.

Ces monnaies ont été très-rares jusqu'ici et par conséquent fort peu répandues dans les collections. La plupart des exemplaires connus provenaient d'une vigne sise à Monville, près Melun, où l'on en trouve pour ainsi dire, chaque année. Tous les autres avaient été recueillis dans le pays des Carnutes (Chartres).

L'opinion de M. de Saulcy attribue ces étranges monnaies aux Senons plus probablement qu'aux Carnutes. Ce savant

numismate pense aussi qu'elles ont eu cours parmi les Rèmes ; mais il n'admet pas que ces derniers aient été les auteurs de ce monnayage singulier. A. D.

La Monnaie Valenciennoise. — Le n.º 5 de notre Bulletin (page 145) contient l'analyse d'un essai sur l'atelier monétaire de Valenciennes et sur le monogramme de la monnaie des comtes de Hainaut, par M. Cellier. Dans ce travail, l'auteur réclamait comme type spécial à la ville de Valenciennes, le signe regardé par M. R. Chalon comme l'initiale de *Hannonia*.

Les limites d'un entre-filet ne permettent pas de revenir sur cette notice qui a été, dans *la Revue de la Numismatique belge* (5.º série, t. I, p. 371), l'objet d'une critique reproduite avec réponse dans la Revue de Valenciennes, t. XXIII, n.º 9.

A l'opinion de Lelewel et de M. Robert, M. Cellier avait ajouté des documents tirés des archives et du musée de sa ville natale. Sans réfuter complètement les raisons de son adversaire, M. Chalon vise à mettre les rieurs de son côté. Dans sa réponse, M. Cellier, serrant de près l'argumentation, relève une à une les allégations que l'autorité d'une plume habile et savante ne suffit pas à maintenir contre des documents authentiques. Mais peut-on croire que l'auteur des *Recherches* consente à n'avoir pas le dernier mot ?

E. VAN HENDE.

Météorologie. *Mois de novembre 1869.* — La température atmosphérique moyenne de novembre déduite d'une longue série d'observations est de 5.º 697, cette année elle fut de 6.º 93 par conséquent de 1.º 233 supérieure à cette moyenne générale. La moyenne des minima a été de 4.º 18, celle des maxima 9.º 68 ; les températures extrêmes 0.º 4 le 11 et 13.º 4 les 2 et 4.

Sous l'influence de cette température la tension moyenne de la vapeur d'eau, qui est ordinairement en novembre de

5 mill. 96, fut de 6 mill. 29 et l'humidité relative de 83, 00 % au lieu de 85, 66 %.

L'épaisseur de la couche d'eau évaporée fut aussi accrue dans ces conditions météoriques, elle atteignit 25 mill. 39 au lieu de 20 mill. 28 qui est la moyenne de novembre.

Si, d'après ce que nous venons de voir, les couches atmosphériques en contact avec le sol furent moins chargées d'humidité que dans les conditions normales, il n'en fut pas de même de celles occupant les hautes régions. Pendant 18 jours en effet le ciel fut complètement couvert, et demi couvert pendant 12 jours.

Cette grande quantité de vapeur précipitée à l'état globulaire, en se condensant, fournit en 28 jours, une couche de pluie d'une épaisseur de 101 mill. 37. L'épaisseur de la couche de pluie recueillie en novembre, année moyenne, est de 50 mill. 404.

Ces 101 mill. 37 d'eau météorique comprenaient 3 mill. 65 d'eau de neige, 1 mill. 70 d'eau de grêle et 96 mill. 02 d'eau de pluie.

Sous l'influence de cet état hygrométrique des couches supérieures de l'atmosphère la hauteur moyenne de la colonne barométrique à 0.° fut de 758 mill. 844 oscillant entre les extrêmes 744 mill. 20 le 23 et 774 mill. 78 le 18. En novembre année moyenne la hauteur du baromètre est de 759 mill. 275.

Les vents régnants pendant la première moitié du mois furent ceux du N. O., et pendant la seconde moitié ceux du S. O.

Les nuages des différentes couches suivirent à peu près la même direction.

Les 13 et 14 on observa un coup de vent prolongé S. O.

Il y eut pendant ce mois 28 jours de brouillard, 11 de rosée, 7 de grêle, 3 de neige.

V. MEUREIN.

Histoire monumentale. *Restauration de la Chambre échevinale d'Ypres.* — Cette Chambre (*Schepencamer*), redevenue le principal ornement intérieur du splendide Hôtel de ville d'Ypres, a servi, depuis le commencement du xiv.^e siècle, de lieu de réunion pour l'Échevinage Yprois. C'est là aussi que s'assemblaient les États de Flandre quand on les convoquait à Ypres, là que la « commune d'Ypres » recevait les souverains du pays lors de leur première entrée dans cette ville.

A dater de l'occupation française (17 juin 1714), l'ancienne organisation municipale ayant cessé d'exister, la salle du Magistrat fut successivement affectée à divers usages. Bientôt les ornements et décorations qui rappelaient « l'ancien régime » disparurent et d'épaisses couches de badigeon recouvrirent la plupart des vieilles peintures murales.

Vers la fin de 1861, le Conseil communal décida de faire rétablir dans son style primitif cette salle où furent prises tant de sages et glorieuses résolutions. Les travaux, entrepris dès 1863, furent poussés avec une grande activité en 1868 et en 1869, et la salle restaurée a pu être inaugurée solennellement le 8 août dernier.

La grande croisée qui occupe le côté-ouest de la Chambre échevinale, ainsi que le dispositif architectural de la partie est, ont seuls été conservés. Encore la verrière de cette grande croisée a-t-elle dû être refaite. La cheminée monumentale, les poutres ornées et les lambris sculptés de la salle, sont entièrement neufs.

La grande verrière se compose de 35 blasons sur lesquels sont reproduites les armoiries des guildes armées, des corporations industrielles ou ouvrières et des métiers, dont les délégués formaient quatre des six collèges constituant la réunion dite *Groot Gemeente*. Cette verrière, magnifique don de M. Alphonse Van den Peereboom, ministre d'État,

ancien bourgmestre d'Ypres, rappelle donc le souvenir de la grande assemblée populaire qui, durant des siècles, délibéra dans cette salle même, à l'ombre du beffroi encore aujourd'hui debout.

L'ancienne peinture murale qui recouvre toute la paroi-est de la salle représente, dans sa partie supérieure, des deux côtés de l'*oculus* restauré, les évangélistes saint Jean et saint Marc et, sur la frise, les six princes et les six princesses qui furent les seigneurs du comté de Flandre de 1322 à 1476.

Les peintures historiques modernes rappellent trois épisodes glorieux de l'histoire d'Ypres. Des inscriptions, tirées des archives municipales, indiquent le sujet de ces différents tableaux. Celle placée au-dessus de la « Joyeuse entrée de Philippe-le-Hardi » se compose du texte même du serment prêté par ce prince à la commune d'Ypres, le 24 avril 1384.

A. D.

Enseignement industriel. *Cours de tissage à S.t-Quentin.*—Un cours de tissage vient d'être établi à S.t-Quentin sous le patronage de la Société industrielle. C'est M. Gand, l'éminent professeur d'Amiens qui a bien voulu faire toutes les semaines le voyage d'Amiens pour organiser cet enseignement et donner les premières leçons. Un second professeur, M. Grimonprez, supplée M. Gand et doit le remplacer lorsqu'il sera initié à la pratique de cet enseignement. Cent élèves se sont fait inscrire au cours; beaucoup l'ont suivi avec persévérance. La démonstration du tissu se fait d'abord au tableau puis sur un métier spécial. Les élèves ont aussi à leur disposition des métiers étroits dont la chaîne ne se compose que d'un petit nombre de très-gros fils, dont la navette se manœuvre à la main et sur lesquels ils exécutent les dessins qui leur ont été enseignés. J. G.

Zoologie. *Loup.* — M. Etienne Scrépel, de Roubaix,

a abattu d'un coup de fusil , au commencement de décembre, à S.t-Hubert, dans la forêt des Ardennes , une superbe Louve , qui mesure 1 m. 40 du museau à l'extrémité de la queue. M. Scrépel l'a offerte au Musée de Roubaix afin d'enrichir cet établissement d'un type de carnassiers qui n'existe plus dans nos environs. J. G.

Nécrologie. — Le samedi 11 décembre est décédé à Passy, près Paris , à la suite d'une hémorragie, M. Stanislas Dubois, avocat, ancien bâtonnier de l'ordre de Valenciennes. M. Dubois avait été l'un des fondateurs du journal *l'Echo de la Frontière*, à la rédaction duquel il participa longtemps avec MM. Arthur Dinaux et Aimé Leroy. Il a aussi collaboré aux *Archives historiques et littéraires du Nord de la France et du Midi de la Belgique*. Voici le titre des principaux articles insérés par lui dans ce dernier recueil : *Recherches sur Bavaï* (2.^e série, t. II, p. 245); *Essai sur l'Histoire municipale de Valenciennes*, (même série, t. III, p. 43). M. Dubois était âgé de 72 ans. A. D.

M. Navez, membre de l'Académie de Belgique (section de peinture), est mort le 11 octobre dernier. Il avait vu le jour à Charleroi, en 1787. Il était l'élève de David et l'un des plus fidèles gardiens des traditions classiques. Cette mort n'est pas le seul deuil que la section de peinture ait à déplorer cette année : le baron Leys est mort à Anvers, sa patrie, le 26 août. Contrairement à Navez, Leys s'était rangé sous la bannière de l'école romantique et a largement contribué à la gloire de la nouvelle école flamande. J. G.

A nos Lecteurs

Notre *Bulletin* touche au terme de la première année de son existence. Nous espérons que les sympathies de nos abonnés et de nos correspondants, qui ne nous ont point

fait défaut jusqu'ici, continueront de nous soutenir dans l'œuvre, éminemment désintéressée, que nous avons entreprise.

Renonçant, dès le début, à donner à notre publication le caractère d'une *Revue*, nous avons tenu à en faire un organe, *principalement bibliographique*, destiné à servir de lien entre les diverses sociétés savantes du ressort académique et à tenir nos lecteurs de France au courant des faits de l'ordre scientifique et littéraire qui se produisent en Belgique.

L'exiguité de notre format, conséquence obligée de la modicité du prix d'abonnement, ne nous a pas permis de tenir toutes nos promesses dès la première année. Ainsi, et à notre grand regret, nous n'avons pu encore entreprendre l'examen, en ce qui nous concerne, des *Revues* et *écrits périodiques* qui se publient dans notre ressort ou à nos portes. C'est là une lacune que nous allons nous efforcer de combler. Beaucoup de questions d'intérêt local qui, dans ces derniers temps, ont passionné les archéologues ou les érudits, ont à peine été indiquées par nous. Nous en aborderons incessamment l'étude d'après les meilleurs travaux sur la matière.

Le temps (et nous comptons avoir pour nous cet indispensable élément de succès) le temps assurera l'avenir de notre œuvre, en nous permettant de réaliser notre programme dans toute son étendue.

L'accueil empressé que la plupart des sociétés ont fait à notre modeste *Bulletin* nous a prouvé qu'elles ne se méprenaient pas sur la pensée qui nous dirige. Tirer les travailleurs de l'isolement où quelques-uns se complaisent et où d'autres gémissent d'être ; faire qu'en se connaissant mieux ils s'apprécient davantage et que leurs forces, mises en commun, soient ainsi décuplées, tel a été notre but. Si

nous n'apprenons rien aux savants d'une ville ou d'un arrondissement sur ce qui se passe chez eux , nous nous flattons, du moins , d'en instruire fidèlement leurs voisins.

Sans doute, en adoptant fréquemment les formes arides, mais impartiales , du compte-rendu analytique et du procès-verbal , le *Bulletin* se prive de ce genre d'attrait que l'on nomme le piquant et qui a fait la fortune de bien des créations différentes de la nôtre. Sans doute aussi , il se condamne à n'être, la plupart du temps, que le reflet d'œuvres étrangères et il court le risque de manquer de vie propre. Mais cela même est inhérent aux conditions de notre entreprise et résulte du soin que nous prenons de nous effacer. Réservant pour les sociétés savantes , auxquelles nous avons l'honneur d'appartenir, nos productions essentiellement personnelles, nous laissons , dans le *Bulletin* , la plus grande place possible à l'analyse et à l'appréciation des œuvres d'autrui.

Nous continuerons d'accueillir avec empressement toutes les communications dont on voudra bien nous favoriser, pourvu qu'elles portent sur des faits actuels , des travaux de date récente ou en cours d'exécution , des objets non encore décrits ou qui ne l'ont été qu'imparfaitement , collections , monuments , œuvres d'art , etc. ; pourvu enfin qu'elles se renferment dans des proportions compatibles avec notre format.

Une Table des matières contenues dans le 1.^{er} volume du *Bulletin* sera distribuée à nos abonnés dans le courant de janvier , en même temps que le Titre et la Couverture imprimée du volume.

J. G. et A. D.

Le Gérant : E. CASTIAUX.

